COLLECTION "IDES... ET AUTRES", volume 36-37.
(Publication du CENTRE de DOCUMENTATION de l'ETRANGE, Forest)

Editions "RECTO-VERSO", asbl
18, rue des Eperonniers; 1000 Bruxelles (Tél.: 512.83.00)

Couverture: Henri LIEVENS

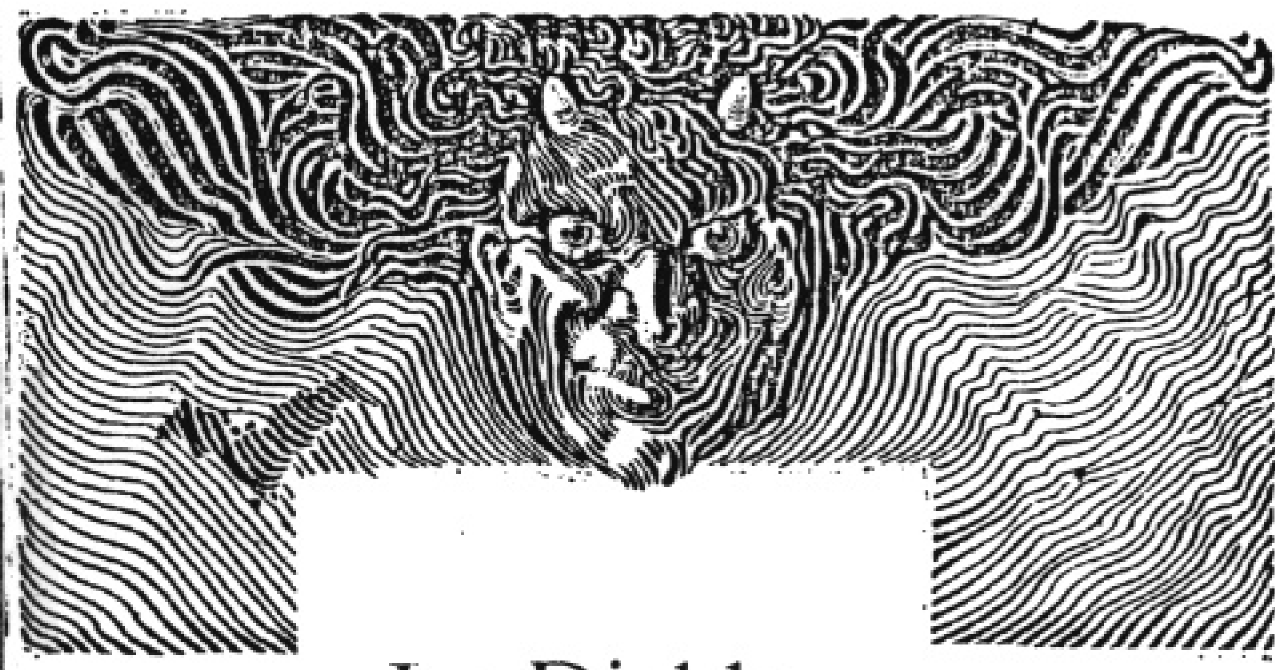
Traductions et bibliographie: Bernard Goorden

Remerciements: Bernard Goorden en adresse à son épouse, Anne Wets, à Elvio Gandolfo, Renaat van der Linden ainsi qu'à Anne et Jozef Van Effelterre.

Dépôt légal à la Bibliothèque Royale Albert 1er:
D/1982/3141/2

Imprimé en Belgique

ISSN: 0772-3784



Le Diable EN BELGIQUE :

légendes fantastiques, recueillies en Belgique

par ***Roberto J. Payró***

entre 1909 et 1923

traduites, présentées et commentées par B. GOORDEN
Attaché à la Bibliothèque Royale Albert Ier.

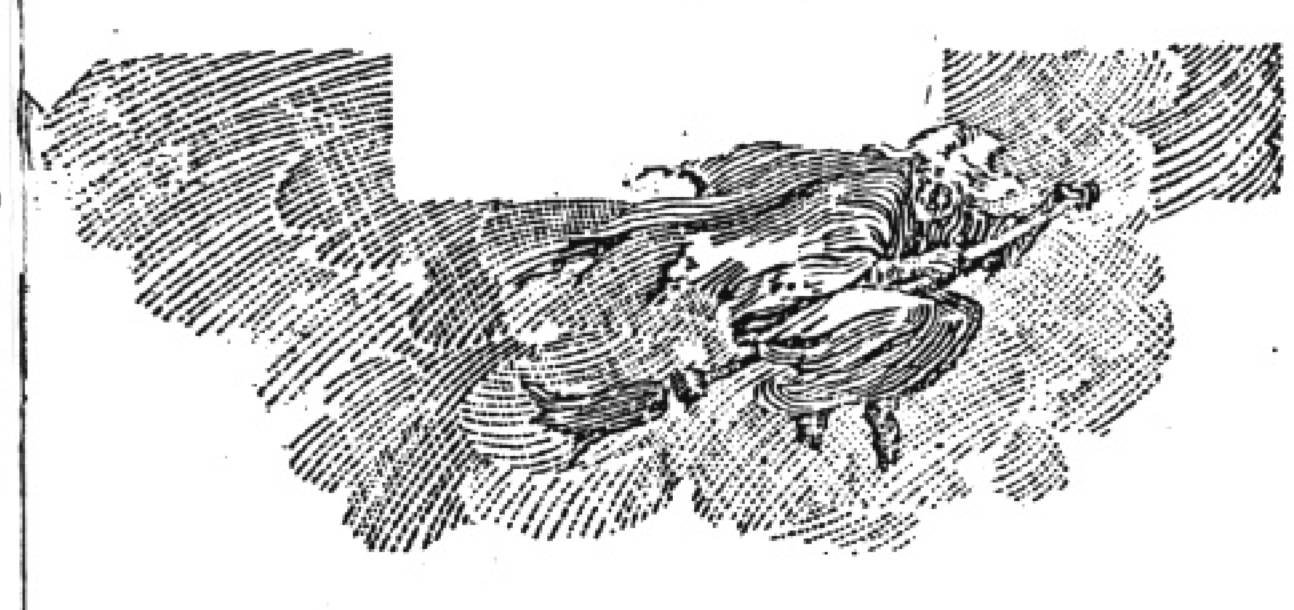
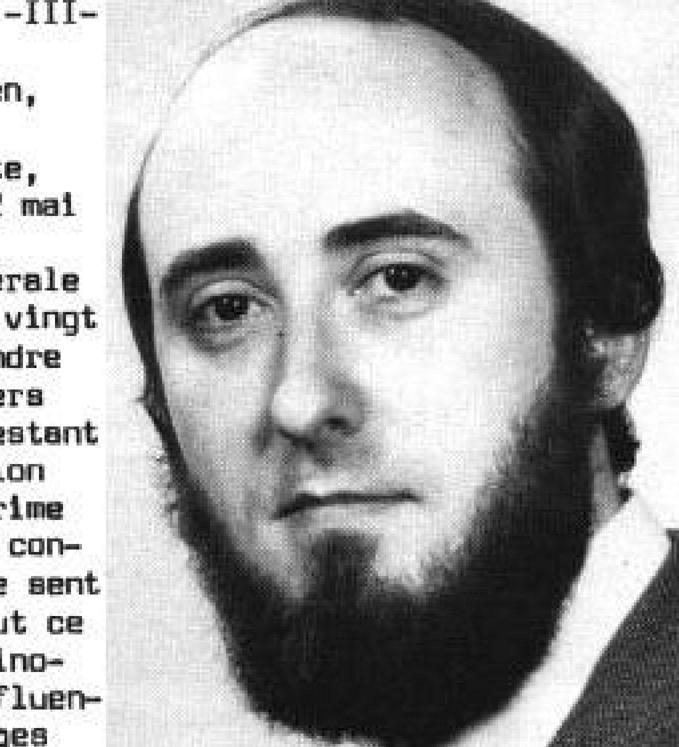


TABLE DES MATIERES

LE TRADUCTEUR.



Fils aîné de François Goorden, docteur en médecine, et de Jacqueline Parent, paysagiste, Bernard Goorden est né le 22 mai 1953, à Bruxelles.

Vivant en République fédérale d'Allemagne pendant près de vingt ans, il est, dès sa plus tendre enfance, plongé dans l'univers des légendes du Rhin. Manifestant très tôt une forte inclination pour la littérature, il exprime sa volonté d'y apporter une contribution personnelle. Il se sent simultanément attiré par tout ce qui touche à la culture latino-américaine. Cette double influence -vécu germanique et voyages spirituels dans le monde roman hispanique- va déterminer sa personnalité et sa vocation.

Après avoir fondé pendant son service militaire la revue Indigestion de l'esprit (porte-parole de la jeune poésie belge en R. F. A.) -qui connaîtra trois numéros entre décembre 1972 et octobre 1974-, il entreprend des études supérieures à l'Institut Supérieur de l'Etat de Traducteurs et Interprètes en optant pour la combinaison de langues espagnol-allemand.

Non content de se consacrer à l'obtention de son diplôme de licence, il déploie une activité multiple et anime la vie de cet établissement de niveau international en participant pendant toute la durée de ses études à tous les comités d'étudiants, qui iront jusqu'à l'élire, en avril 1977, au Conseil Supérieur de l'Enseignement Supérieur Economique.

Dans l'entrefaite, ses vies parallèles l'amènent à: créer la collection Ides... et autres en janvier 1974; s'occuper de Yasidayes (revue de l'I.S.T.I.) à partir de décembre 1974; animer un centre d'ateliers créatifs à la bibliothèque communale d'Uccle (section jeunesse), pendant quatre ans (1974 à 1978); réaliser le spectacle Nouveau Monde, mondes nouveaux qui est présenté à la XIIè biennale internationale de la poésie, à Knokke-Heist le 4 septembre 1976; adapter la pièce Le grain de sable (d'après "Sodomáquina"), en avril 1977; fonder les éditions "Recto-Verso", asbl, publiant un Ides... et autres nouvelle formule à partir de 1977, parmi d'autres réalisations, en l'occurrence traductions littéraires et notes de lecture, conférences et rédaction d'oeuvres critiques.

Alors que la convention européenne de SF se déroulant à Poznan (Pologne) en août 1976 récompense le travail de son équipe dans ce domaine, il organise lui-même un Colloque Européen des Littératures de l'Imagination à Bruxelles en novembre 1978; c'est ainsi que l'I.S.T.I. et l'U.L.B. accueillent notamment Alexandre ZINOVIEV -bien avant que lui soit décerné le "Médicis étranger"- et A. E. VAN VOGT, le "pape de la SF", qui vient pour la première fois en Europe, rencontre historique s'il en est (voir photo ci-contre).



Obtenant sa licence avec distinction, il se voit attribuer un prix spécial pour le dévouement qu'il a témoigné à ses condisciples au cours de ses études à l'I.S.T.I.

Le 16 août 1979, il entre à la Bibliothèque Royale Albert Ier.

A ce jour, B. Goorden a publié quelque quarante livres -dont un essai, édité en 1978 par le Ministère de la culture française, qui est traduit partiellement en huit langues!- et une centaine d'articles, rédigés principalement dans sa langue maternelle, le français, mais également en néerlandais, allemand, anglais, espagnol, voire italien ou portugais. Une de ses anthologies a connu des éditions en Suède, en Allemagne et en Espagne.

Tout en poursuivant ses activités littéraires proprement dites, il donne des conférences un peu partout en Europe. Il a récemment développé ses contributions bibliographiques en élaborant des catalogues collectifs -l'un d'eux se référant à la littérature latino-américaine- et un système d'aiguillage à l'intention des usagers des bibliothèques belges au sein du Centre de Documentation de l'Etrange, créé récemment mais mettant depuis 1977 quelque cent mille documents, rarement accessibles ailleurs, à la disposition des chercheurs -ce qui a débouché sur plusieurs travaux universitaires importants-.

Réactualisant la célèbre phrase de Socrate, B. Goorden se veut Belge, Européen et citoyen du monde!

Anne WETS

ROBERTO J. PAYRO (1867-1928), FOLKLORISTE BELGOPHILE PENDANT LA BELLE EPOQUE (1909-1923), par Bernard GOORDEN.

Roberto J. Payrô est de ces hommes qui illustrent la vérité qui veut que "Nul n'est prophète en son pays".

Argentin, né à Mercedes (province de Buenos Aires) le 19 avril 1867, un curieux caprice du destin voulut qu'il devienne témoin oculaire de la première guerre mondiale en Belgique -à un moment où notre presse, principalement clandestine, était réduite à la portion congrue- et que, privé de ses documents de travail par la police impériale allemande, il ait commencé à s'intéresser aux traditions populaires belges et, notamment, à nos légendes.

Nous allons retracer rapidement sa vie:

A) Eléments biographiques antérieurs à la guerre 1914-1918.

-fin 1907, à la suite d'un héritage, Roberto J. Payrô et sa famille quittent l'Argentine et se fixent 33 rue Mercédés à Barcelone. Il fonde Mitre, qui a pour but de promouvoir la littérature argentine. A la suite de la "Semaine tragique" de Barcelone (26 au 31 juillet 1909), Payrô révolté décide de quitter l'Espagne.

-le 5 septembre 1909, il se fixe à Bruxelles, 23 rue Defacqz à Ixelles d'abord, puis déménage à Uccle, le 30 août 1910, où il s'établit 327 avenue Brugmann.

-correspondant de LA NACION ("Le Monde" latino-américain), il commence à écrire des articles littéraires, scientifiques, économiques et socio-politiques, concernant notre pays, dès le 16 novembre 1909. Il évoque donc tous les aspects de la vie belge, nouant également des contacts avec Maurice Maeterlinck (dont il traduira La Vie des abeilles), Camille Lemonnier, Emile Verhaeren, Hubert Krains (il assurera la traduction espagnole de son Paris noir), etc.

B) Payrô, témoin oculaire de l'occupation allemande.

-le 26 juillet 1914, il se met à rédiger son Diario de un testigo ("Journal d'un témoin") qui, un an plus tard, lui sera confisqué lors d'une perquisition de la police impériale. Parallèlement, il envoie régulièrement des articles à LA NACION -nous envisageons d'en publier une édition critique en langue française-, dont la publication sera au moins hebdomadaire du 8 septembre 1914 au 7 décembre 1919, bien qu'il poursuive son oeuvre de chroniqueur belgophile jusqu'au 22 janvier 1928. Il témoigne ainsi des faits de guerre, des manquements des Allemands aux lois

de la guerre, au droit international, aux conventions de La Haye; pour être exactement renseigné sur les faits, il parcourt la Belgique en tous sens, visitant les champs de bataille, les villes et les villages pillés, incendiés, saccagés, parlant avec les survivants des massacres, à Louvain, Diest, Liège, Namur, Andenne, Tamines, Dinant, Porcheresse, Maissin, Arlon, Ethe, Rossignol, Tavigny, Jamoigne, Signeux, Gomery, Anvers, Lierre, Malines, et en d'autres lieux encore où les Allemands ont laissé de sinistres traces de leur férocité.

-le 11 août 1914, Payrô est nommé chevalier de l'Ordre de la Couronne, sur proposition de Julien Davignon, ministre des affaires étrangères (arrêté royal du 31 juillet 1914) -rappelons que Bruxelles tombe le 20 août 1914, jour où Payrô adresse au ministre la lettre suivante:

"Excellence.

J'ai eu l'honneur de recevoir, le 17 courant, le brevet et l'insigne de Chevalier de la Couronne qu'il a plu à sa Majesté le Roi des Belges de m'accorder sur votre proposition.

J'en suis vivement touché et profondément reconnaissant de ce que sa Majesté ait daigné penser à moi grâce à votre bienveillance dans des moments aussi tragiques et aussi glorieux pour ce noble pays que j'aime et que j'admire. Et je me considère, Excellence, comme le moins méritant de l'honneur que sa Majesté me fait, car tous les honneurs devraient revenir exclusivement aux braves défenseurs de la Belgique.

Veuillez agréer, avec mes remerciements, l'assurance de ma plus haute considération."

Roberto J. Payrô
homme de lettres

-22 septembre 1915: son domicile est réquisitionné par l'occupent et il devra à partir de ce jour se rendre quotidiennement au bureau de la police impériale, rue de Berlaimont, pour y signer un registre. Considéré comme prisonnier, il continuera cependant à témoigner, se rendant à pied en Hollande pour envoyer de là ses articles à LA NACION. Sur ces entrefaites, son épouse s'est engagée comme infirmière et son fils Roberto comme brancardier dans les rangs belges.

-en août 1916, nouvelle perquisition chez lui. Il faut dire qu'il avait fourni un témoignage accablant relatif aux "Massacres de Dinant" à la série Voix de l'Amérique latine. (*)

(*) Pages d'histoire; N° 95, 8è série, 1916, pages 18-20.

Par ailleurs, sa maison sera un refuge pour une cinquantaine de soldats belges blessés qui, traqués, seront soignés avec dévouement; puis Payró -grâce au docteur Van der Ghinst (qui, après-guerre, sera chef de service aux hôpitaux de Bruxelles et président-fondateur de l'amicale des officiers de la campagne 14-18) et à Monsieur Sluys (futur Directeur honoraire de l'Ecole Normale de Bruxelles), membres de la résistance- réussira à leur faire passer la frontière pour qu'ils puissent regagnér le front.

-en 1918, alors que la famille Payró est toujours placée en résidence surveillée, Bob -un des deux fils à avoir épousé une Belge- meurt, à la suite des privations.

C) Payró et la Belgique de l'après-guerre.

-ayant été privé par les Allemands de sa bibliothèque fin 1915, Payró écrivain, tout en poursuivant son oeuvre de journaliste, porte un intérêt croissant aux traditions populaires belges, sous l'impulsion d'amis folkloristes.

-le 17 janvier 1921, Payró est nommé officier de l'Ordre de Léopold II.

-le 2 avril 1922, son fils aîné, Roberto Jorge, meurt à Bruxelles.

-en janvier 1923, Payró quitte la Belgique pour regagner définitivement son pays natal, l'Argentine.

-par arrêté royal du 27 janvier 1926, Payró reçoit les insignes de chevalier de l'Ordre de Léopold, sur proposition du ministre des affaires étrangères, Emile Vandervelde. Voici ce qu'il répond, dans une lettre écrite à Lomas de Zamoras le 3 mars 1926, à Monsieur Th. de Tollenaere, le chargé d'affaires de Belgique à Buenos Aires:

"Monsieur le Chargé d'Affaires,

Bien ému de la bienveillance que Sa Majesté le Roi Albert Ier a daigné me montrer une fois de plus, en me conférant la croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold, je prie Votre Excellence de faire parvenir à l'occasion, au grand Roi des Belges, le témoignage de ma profonde gratitude.

Mes modestes autant que sincères manifestations de cordiale amitié pour la Belgique étaient déjà récompensées largement par la réciprocité bien prouvée de mes amis belges, et la haute distinction qui vient inespérément m'honorer est donc aussi imméritée que gracieuse. J'en reste endetté.

Et encore, les paroles cordialement chaleureuses et si amicales de Votre Excellence en me communiquant la bonne nouvelle me touchent et m'obligent et j'en garderai toujours le charmant souvenir."

Roberto J. Payró

-le 5 avril 1928, Roberto J. Payró, cet homme simple et modeste, doublé d'un écrivain non dénué de talent, s'éteint à Lomas de Zamora (province de Buenos Aíres), âgé de 61 ans.

D) Roberto J. Payró, littérateur-folkloriste à partir de 1920.

C'est sans doute sous l'impulsion de ses amis Isidoor Teirlinck, Flamand, et Oscar Colson, Wallon et directeur de Wallonia, principalement, que Payró publiera entre le mois d'août 1920 et le 22 janvier 1928 une vingtaine de textes dans la revue Caras y Caretas et le journal La Nación, de Buenos Aires, se référant aux traditions populaires et aux légendes de Belgique.

Signalons que Payró connaissait la langue française mais probablement fort peu le flamand, ce qui l'amènera parfois à estropier la graphie de certains termes. Par ailleurs, ce qui est plus fondamental, écrivain cultivant surtout le genre picaresque, c'est sous cet angle-là qu'il s'intéresse à notre Diable et qu'il est séduit par l'âme du peuple belge; pour lui, le Diable est le "picaro" par excellence tandis que tous les Belges sont des "Tijl Uylenspiegel". Son rôle ne se borne dès lors pas à traduire ou adapter en espagnol des légendes qu'il reprend à d'autres, mais à faire part de sa vision du caractère du Belge. Et c'est ainsi -comme le souligne Arnold Goffin dans l'introduction à un passage des Aventures divertissantes du petit-fils de Juan Moreira (*)- que "(...) L'oeuvre de M. Payró (...) est pleine de vie et de couleur. Elle est d'un psychologue qui ne craint point de paraître quelquefois brutal et cruel, parce que s'il aime à plaire, il aime encore davantage à être vrai." (p. 175)

Ne fût-ce qu'à ce titre, cette facette de l'oeuvre de Payró valait la peine d'être traduite en français, n'en déplaise à certains qui estimeront le contraire. S'il est vrai que certains textes sont fort connus et existent en multiples variantes, d'autres sont le fruit de l'observation d'un écrivain réaliste et sensible, témoin oculaire de certaines traditions, ayant pu échapper à nos folkloristes et que lui analysait avec le recul d'un ami critique. Plusieurs textes, vous le verrez, présentent un intérêt spécifique et Payró

(*) in La Belgique artistique et littéraire; tome 34, janvier-février-mars 1914, pages 173-190.

les a enrichis par rapport à leur modèle, y apportant nombre de renseignements parfois tirés de ses lectures -il fut un génial compilateur avant Borges- ou glenés sur le terrain.

Payró nous fournit l'occasion -alors que l'excellente émission de Guy Lemaire (*), à large audience populaire, tend à transformer encore la forme originelle des légendes- d'opérer un retour à la source de celle-ci. C'est ainsi que, tel un Sherlock Holmes, nous avons suivi une piste pour chaque texte afin de retrouver la plus ancienne version écrite et nous vous livrons ici le fruit de nos recherches, qui nous ont fait remonter plus ou moins loin dans le passé selon les cas. Nous vous présentons les textes dans l'ordre de parution en Argentine (ils sont classés par catégories dans notre version française et par ordre alphabétique dans notre bibliographie, des références 525 (p. 217) à 561 (p. 220)):

-1°) "El Diablo arquitecto" (pp. 1-5, réf. bibl. N° 540):

Cette mosaïque contient, entre autres, le récit de la grange du diable d'Hamelgem. En consultant les ouvrages de référence en la matière, nous avons pu remonter jusqu'à "Die Teufelsscheune zu Gallemaerde" (N° 187, pp. 291-293) cité par Johannes Wilhelm WOLF dans ses Niederländische Sagen (1843, réf. bibl. 444).(Maria von PLOENNIES l'évoque dans le texte "Frauenlist", inclus dans Die Sagen Belgiens de 1846, traduit en 1848 sous le titre de "Ruse de femme" (pp. 187-192) par Louis PIRE.) Cet ouvrage de référence sera traduit -dans son intégralité?- sous le titre de Nederlandsche volksoverleveringen (1844, réf. bibl. N° 314) mais, n'ayant pu consulter les "Sagen" 117 à 585 commençant au "derde stuk", nous n'avons pas davantage pu vérifier une hypothèse selon laquelle la trame du conte serait bien passée en flamand par l'intermédiaire de cette traduction d'après WOLF et aurait déterminé le transfert du conte de Gallemaerde à Hamelgem sous le titre "De Duvelsschuur te Hamelgem", qui, recueilli par Alfons DE COCK et Isidoor TEIRLINCK deviendra "De Duivelschuur van Hamelgem" (N° 233, pp. 268-270) dans le Brabantsch Sagenboek (eerste deel, 1909, réf. bibl. N° 243). Toujours est-il que dans l'entrefaite Pol DE MONT parle de "De Schuur van Hamelgem" en 1889 (réf. bibl. N° 340) alors que TEIRLINCK raconte l'histoire de "La Grange du diable à Hamelgem" (pp.

(*) Des récits, recueillis par Paulette NANDRIN et fort bien racontés par Guy LEMAIRE, seront tout prochainement édités par la RTBf-Liège, Palais des Congrès à 4020 Liège, sous le titre de Histoires de chez nous.

86-87) dans Le Folklore flamand. Folklore mythologique (1895, réf. bibl. N° 106). Nous n'avons d'autre prétention que mettre à la disposition de chercheurs des éléments d'informations permettant d'approfondir l'investigation...

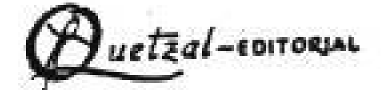
-2°) "Una bestia apocalíptica" (pp. 5-6, réf. bibl. N° 558):

Ce texte est un excellent prétexte à une petite digression au sujet de la créature fantastique appelée "VERT-BOUC", qui apparaît dans un autre texte de Payró ci-inclus, "El Novio de la bruja" (pp. 67-73, réf. bibl. N° 546). Notons que cet être, localisé dans le Sud du pays, va se greffer dans une légende originaire du Brabant. L'idée du pari (pas du pacte, beaucoup plus fréquent!) entre un homme et le diable apparaît en effet dans le texte "Frauenlist" (pp. 207-213), recueilli par Maria von PLOENNIES dans Die Sagen Belgiens (1846; réf. bibl. N° 438); le protagoniste y est un chasseur et le Diable ne lui demande pas de reconnaître d'animal; la femme s'y enduit déjà le corps de sirop, se roule dans les plumes et incarne l'animal que le Diable ne reconnaîtra pas; la légende est localisée à Vilvorde. Aucun changement n'apparaît lors de la deuxième étape, au cours de laquelle, deux ans plus tard (1848), l'ouvrage, incluant "Ruse de femme" (pp. 192-196) est traduit librement par Louis PIRE sous le titre de Légendes et traditions de la Belgique (réf. bibl. N° 91). Le maillon suivant que nous avons retrouvé se trouve dans le texte "Les Conventions avec Satan" (pp. 150-151) rapporté par Oscar COLSON (réf. bibl. N° 141), qui date de 1898. Un demi-siècle s'est écoulé et des changements sont intervenus au niveau de la forme du conte: nous avons affaire à un paysan et le Diable amène également un animal à reconnaître, qu'il appelle "vert-bouc". Théo DELOGNE recueillera ce texte, intitulé "Le Diable et le Verbouc" (pp. 61-62), dans son fort intéressant ouvrage L'Ardenne méridionale belge. Une page de son histoire et de son folklore (1914, réf. bibl. N° 31), pour résolument localiser le cadre du conte à Bohan, au bord de la Semois, à l'extrémité méridionale de la province de Namur. Ce sont ces deux dernières variantes, amalgamées, qui nous vaudront la version de Payró, datant de 1924. Nous vous signalons que nous sommes tributaires dans cette recherche des précieuses informations fournies par l'étude, admirable, consacrée par Albert DOPPAGNE au "vert-bouc" (réf. bibl. N° 153), nous ayant permis de renseigner correctement d'autres documents que vous retrouverez dans notre bibliographie en mettant notre index à contribution.

IMPRESO EN LA ARGENTINA
PRINTED IN ARGENTINE

Roberto J. Payró

EL DIABLO EN BÉLGICA



Ne nous attardant pas sur "El Pacto con el diablo" (réf. bibl. N° 549), dont nous renseignons (p. 7) la source probable, nous passons directement à la légende relative au "Faix du Diable":

-3°) "La Treta de San Remaclo" (pp. 8-9, réf. bibl. N° 557).
Son existence, à ce titre, est au moins évoquée depuis Richard COURTOIS (1828, réf. bibl. N° 29, T. Ier, page 221). La légende est alors rapportée par plusieurs grands noms: Eugène GENS dans Ruines et paysages en Belgique (1849, réf. bibl. N° 48, pp. 191-194), J.-B. GEUBEL dans un article de septembre 1849 (réf. bibl. N° 156, pp. 92-93), Victor JOLY dans Les Ardennes en 1854 (réf. bibl. N° 62, tome premier, pp. 154-155), Jérôme PIMPURNIAUX dans son Guide du voyageur en Ardenne (1856, réf. bibl. N° 90, tome I, pp. 126-127), Lucien JOTTRAND dans un article de 1865 (réf. bibl. N° 168), avant que la curiosité de Payró ne soit piquée par l'article d'Albin BODY dans Wallonia en 1901 (réf. bibl. N° 128). Et la légende a connu bien des variantes depuis...

"La Profecia" (pp. 159-161, réf. bibl. N° 550), "El Tilo de los ahorcados" (pp. 10-29, réf. bibl. N° 542), "Los Gnomos de Bélgica, nutones y sotais" (pp. 111-117, réf. bibl. N° 536), n'appellent pas d'autre remarque que celles formulées au niveau de ces textes. Nous avons, en revanche, récemment trouvé la source indirecte de Payró pour "Miekke y el Kabuter" (pp. 117-119, réf. bibl. N° 543): il s'agit de "Broederliefde door de dwergen beloond" rapporté par Jani VLUNIUS (1890, réf. bibl. N° 418).

D'autres textes, "El Brujo del Condroz" (pp. 30-37, réf. bibl. N° 528), "La Dama blanca de Nadrin" (pp. 37-40, réf. bibl. N° 531), "Los Diablos del agua" (pp. 41-52, réf. bibl. N° 541), "El Diablo en Bélgica" (pp. 53-66, réf. bibl. N° 533), sont, eux aussi, suffisamment documentés en notes. Un autre texte, à ce niveau, est très révélateur de l'influence bilatérale des régions Nord et Sud de la Belgique sur les légendes locales:

-4°) "El Molinero de Stuivenberg y el último Kabuter" (pp. 120-136, réf. bibl. N° 544).
Il s'agit d'un texte court, présent chez: SCHAYES, Essai historique sur les usages (...) des Belges anciens et modernes (1834, réf. bibl. N° 99, pp. 230-231); J. W. WOLF, Niederländische Sagen (1843, réf. bibl. N° 444, pp. 308-309: "Der nackte Zwerg", N° 206) -ainsi que dans Nederlandse volksoverleveringen (1844), sous le titre "De naakte dwerg", en

rappelant la réserve que nous émettions page IX, au niveau du conte "De Duvelsschuur te Hamelgem-; enfin, chez TEIRLINCK, "Le Nain nu" (pp. 149-150) dans Le Folklore flamand. Folklore mythologique (1895, réf. bibl. N° 106), source du précédent.

Une nouvelle série de textes, traduits ici par nos soins, ne nécessite pas davantage que nous les évoquions plus longuement dans cette introduction: la sélection de quatre contes regroupés sous le titre "El Ingenio popular -Cuentos belgas" (pp. 159-168, réf. bibl. N° 539), "Las Brujas de Mons" (pp. 75-110, réf. bibl. N° 527) -soigneusement disséqué sur base de l'opuscule Souvenirs historiques. Des procès de sorcellerie à Mons, de C. ROUSSELLE (réf. bibl. N° 97)- "Adán y el mono" (pp. 168-170, réf. bibl. N° 525) et "Gigantes y dragones" (pp. 141-159, réf. bibl. N° 535).

Nous en arrivons alors au dernier texte qui nous intéresse dans l'optique définie plus haut, en l'occurrence:

-5°) "El Novio de la bruja" (pp. 67-73, réf. bibl. N° 546).
Nous avons déjà évoqué l'élément du "vert-bouc" et n'y reviendrons donc pas. Ce qui importe, c'est à nouveau cette filière germano-romane ou romano-germanique que l'on avait trouvée dans quatre autres cas. Comme nous le signalons en note à la page 73, c'est Joseph Louis Renard (1855) qui fait part du récit à Eugène GENS, le consignant lui-même par écrit en 1873 dans une notice finale des Oeuvres complètes d'Eugène Dubois; c'est là que Karl GRUEN la recueillera pour Les Esprits élémentaires (1891, réf. bibl. N°52, pp. 162-165); ce sera ensuite à VERKEST (1892, réf. bibl. N° 416) d'en communiquer une version flamande sous le titre "De Heksen der boerendanswei" (p. 13); nous aurons alors droit à une version retransposée en français par TEIRLINCK sous le titre de "Sa bonne amie est une sorcière!" ("Zijn lief - eene heks!") dans Folklore flamand. Folklore mythologique (1895, réf. bibl. N° 106, pp. 116-118), pour retomber sur l'inévitable version de Wallonia, source directe de Payró en la personne de son ami Oscar COLSON: "L'Amoureux de la sorcière" (réf. bibl. N° 137).

Nous pensons prouver à suffisance, tout au long de ce travail, quelle fut l'influence de TEIRLINCK et COLSON sur ces écrits de Payró et combien fut important son apport. Nous devons remercier ici son fils Julio qui rassembla tant bien que mal certains textes en 1953 sous le titre de El Diablo en Bélgica: sans cette initiative, cette oeuvre, importante pour nous Belges, aurait peut-être sombré dans l'oubli. Au père et au fils, merci donc de nous faire redécouvrir la Belgique que nous connaissons si mal!

Cette première "légende belge" recueillie par Roberto J. Payró, réécrite à Uccle en juin 1920, fut publiée dans le N° 52 de la revue Plus Ultra de Buenos Aires, au mois d'août de la même année, puis dans El Diablo en Bélgica.

LE DIABLE, ARCHITECTE.

A plus d'une reprise, Satan a dû fuir, la queue entre les jambes, de ces régions aux paysans finauds, aux gentilshommes futés et aux bourgeois malicieux et spirituels. C'est du moins ce que racontent les intéressés, car Flamands et Wallons se vantent d'avoir été souvent plus diables que le Diable lui-même. La légende est d'ailleurs là pour confirmer leurs dires auxquels, pour ma part, je crois, aussi fermement que je crois à l'indiscutable existence du Démon.

Le Malin -qui, en Belgique, passe indubitablement pour un être stupide-, n'a jamais tiré de leçon des expériences malheureuses qu'il a vécues. Comme tout condamné qui se respecte, il est récidiviste et entêté. A titre d'exemple, je pourrais relater ici l'histoire de la belle église de Notre-Dame qu'il édifia, à la suite d'un pacte conclu avec le seigneur d'Avioth -aujourd'hui petite ville de la vallée de la Thonne, dans les Ardennes-, et qui évoque, encore de nos jours, le style flamboyant (*) de la cathédrale de Reims, dans un cadre presque désert; roulé par l'épouse du gentilhomme, le Tentateur n'emporta pas l'âme de ce dernier et laissa le temple, érigé en l'honneur de la très Sainte-Vierge de ses mains de réprouvé et auquel il ne manque qu'un petit détail de construction. Je pourrais, par ailleurs, citer nombre d'oeuvres vénérables et belles qui, soit tombées en ruines, soit parvenues intactes jusqu'à nous en traversant les siècles, sont dues -si pas à un prodige du génie humain- aux arts et à la magie de Lucifer. Si l'on se rend, par exemple, de Tourinnes à Longueville, avant d'atteindre cette bourgade, on rencontre la fameuse grange de la "Malplaquée", qui comporte un grenier à céréales construit par le Prince des Ténèbres mais dont le toit n'est pas tout à fait terminé. A proximité de Cokaifagne, juridiction de Spa, il subsiste, sur un espace de cent mètres, des vestiges que les archéologues attribuent à une chaussée romaine mais que le peuple connaît très bien sous le nom de "pavés du diable", oeuvre satanique construite en une seule nuit, comme le palais d'Aladin.

(*) N. d. T.: le guide Michelin parle du "style préflamboyant de la basilique d'Avioth".

Une colline escarpée se dresse dans les environs de Barvaux, couronnée d'une sorte de donjon en ruines: c'est la "Tour du diable", qui édifia également un château à l'angle formé par la gorge de Pierreux et le ravin du Damone, en l'occurrence le "Diable-Château", entassement de roches, ruines effrayantes et fantastiques d'une construction frappée par la main de Dieu.

Et, aux alentours de Pepinster, on trouve une énorme muraille de cailloutis, couronnée d'ornements en forme de créneaux en ruines et sillonnée de crevasses horizontales et verticales, qui font songer à de la maçonnerie: c'est le barrage dressé par le Malin en l'an 650 de notre ère pour se venger du fait que saint Remacle, évêque de Tongres, ait mis fin aux rites païens dans la région.

Une nuit suffit à l'esprit infernal pour construire cet énorme mur de galets, qui devait détourner le cours de l'impétueuse Hoegne en lui faisant inonder et détruire une grande partie du marquisat de Franchimont. Consternés, les riverains de Theux demandèrent de l'aide à leur patron, saint Hermès, et le saint, non en une nuit mais d'un seul coup de revers, renversa le centre de la muraille, frayant un passage aux eaux et sauvant ses fidèles d'une mort certaine.

Mais ici, comme dans le cas du Diable-Château et d'une centaine d'autres, c'est un miracle et non l'ingéniosité de l'être humain -et, notamment, de la femme- qui est en cause, alors qu'en Belgique les hommes ont suffi et suffisent à faire obstacle aux artifices de l'Ennemi.

J'en viens au cas qui nous intéresse.

-Je donnerais mon âme au Diable pourvu qu'il me construise un grenier à céréales avant demain! -s'exclama le fermier d'Hamelgem, près d'Ophem.

Cela faisait longtemps qu'il désirait cette indispensable extension de sa ferme, mais il ne pouvait pas la réaliser, faute d'argent; en émettant un voeu si imprudent, il exprimait son dépit devant une belle moisson de céréales alors qu'il ne pouvait pas mettre les gerbes à l'abri des intempéries et qu'un méchant orage s'annonçait.

-Oui, je donnerais mon âme au Diable! -répéta Jef Mesmaeker en s'arrachant les cheveux et en trépignant de rage.

A peine avait-il dit ces mots qu'apparut à ses côtés un cavalier vêtu de noir, portant une barbe taillée en pointe et blonde comme le lin qui vient de pousser. Le Démon de Flandre est blond.

-J'accepte le marché -dit l'homme vêtu de noir-. Cette nuit même, je ferai construire ton grenier à céréales...
-Et, en échange, tu emporteras mon âme? -demanda Jef, comprenant à qui il avait affaire.
-Bien sûr! C'est toi-même qui me l'as proposée.
-C'est vrai. Néanmoins...

Et le rusé croquant se gratta la tête, cherchant un moyen de rouler le Fourchu et d'obtenir le grenier à céréales tout en gardant son âme, même si pour y parvenir il devait sacrifier quelqu'un d'autre -car notre paysan flamand était un tantinet égoïste et rebelle à la charité chrétienne, fût-ce envers ses proches-.
-Dis-moi! -s'exclama-t-il soudain, en regardant le Démon du coin de l'oeil, comme il regardait ses clients sur les marchés-. Est-ce que cela te dérangerait d'emporter l'âme de Kees, mon fils aîné, au lieu de la mienne?
-Cela m'est égal -répliqua le Diable, convaincu qu'il emporterait les deux et, dans le pire des cas, celle de Jef comme signataire d'un pacte qui le condamnait pour acte de sorcellerie.
-S'il en est ainsi -déclara le fermier-, je suis prêt à conclure le marché, mais à condition que le grenier soit terminé avant le premier chant du coq, car le temps est à l'orage.
-Tope-là! Signe-moi ce papier, et tu auras ton grenier à céréales en échange de l'âme de ton garçon.

Mais Anneke, la femme de Jef, derrière sa fenêtre, avait été témoin de l'infâme marché. N'osant pas intervenir parce qu'elle avait peur du Diable -et, plus que du Diable, de son mari; ah, s'il ne s'était agi que de l'âme de ce dernier!...-, elle se mit à réfléchir à un moyen de sauver l'innocent Kees. Elle était astucieuse à un triple titre: en tant que femme, en tant que paysanne et en tant que flamande; aussi ne tarda-t-elle point à imaginer un stratagème.

Pendant qu'elle servait le repas, elle foudroyait involontairement du regard -car elle avait décidé de faire comme si de rien n'était- Jef qui, fort satisfait, mangeait de bon appétit et souriait malicieusement en regardant Kees, qu'il n'avait jamais pu supporter. A l'heure habituelle, tout le monde alla se coucher mais Anneke se garda bien de dormir.

Quand le clocher d'Ophem eut égrené le douzième coup de minuit, annonçant l'heure du sabbat, Anneke entendit un grand remue-ménage dans la cour de la ferme. Des centaines

nés à la construction du grenier à céréales, mais elle ne bougea pas, pour ne pas éveiller Jef et parce que ce n'était pas encore le moment.

Après quelques heures, estimant que les démons devaient être sur le point de terminer leur tâche, elle se leva tout doucement et s'approcha d'une rainure de la fenêtre: ce qu'elle vit dut sans doute la satisfaire car, ne pouvant dissimuler sa joie, elle courut sur la pointe de ses pieds nus jusqu'à la cuisine et de là passa discrètement dans la basse-cour contiguë.

Il ne manquait plus que quelques tuiles au toit du grenier à céréales pour qu'il fût complètement terminé.

Mais Anneke, se précipitant dans le poulailler, agrippa brusquement le coq endormi qui, effrayé, lança un cocorico criard.

La trompette du jugement dernier n'aurait pas obtenu plus d'effet!

La bande infernale, laissant tout en plan, s'évanouit dans les airs mais le grenier à céréales, lui, resta.

Diables, sorcières, lutins et revenants doivent fuir dès que le coq chante.

Comme Satan n'avait pas respecté les clauses du contrat, celui-ci était rompu, tandis que Jef et Anneke gagnaient dans l'affaire le grenier à céréales, sans que l'âme du pauvre Kees en fît les frais.

Le grenier à céréales est encore comme il l'était cette nuit-là: il lui manque toujours quelques tuiles, que l'on a vainement tenté de placer, comme le verra celui qui passera par la ferme d'Hamelgem, à Ophem... Je ne sais pas s'il s'agit d'Ophem, près de Brussegem, de celui près de Steenhuize-Wijnhuize, de celui du Vieux-Heverlee, de celui de Voonle, de celui de Wezembeek ou de tous les Ophem en même temps. Il est facile de vérifier en faisant simplement une promenade dans le Brabant et la Flandre Orientale. (*)

Mais notre histoire ne s'achève pas ici.

Comme le chasseur de mouches de Mark Twain dans la Civita-Vecchia, le Démon -qui compense un coup manqué par un autre- se vengea sur un troisième larron de Jef Mesmaeker et son fils qui lui avaient échappé.

Alors qu'il battait le blé entassé dans le grenier diabolique, un valet de ferme laissa tomber une gerbe de céréales sur l'aire et jura:

(*) N. d. T.: la source probable de Payró est le conte "La Grange du Diable à Hamelgem", in TEIRLINCK (I.), Le Folklore flamand (folklore mythologique); pages 86-87.

-Nom de Dieu, en voilà une qui s'en va!
-Et de deux! -cria le Démon, qui se trouvait derrière lui, en le poussant en direction de l'aire.

Le sacrilège, la colonne vertébrale brisée, n'eut pas le temps de recommander son âme à Dieu et Satan, riant aux éclats, l'emporta en enfer.

Et vous pouvez me croire sur parole, parce que, comme on dit en Flandre : "Croix de bois, croix de fer, si je mens, je vais en enfer!".

"Una bestia apocaliptica" faisait partie de la sélection de 6 textes qui fut publiée dans La Nación du dimanche 27 janvier 1924, sous le titre de "Los cuentos populares de Bélgica" et fut repris dans El Diablo en Bélgica.

UNE CREATURE D'APOCALYPSE.

Bohan est un beau petit village d'agriculteurs, édifié au bord de la pittoresque et capricieuse Semois, à l'extrémité méridionale de la province de Namur, dans un vallon entouré de hautes collines rocailleuses.

Deux paysans, mari et femme, y vivaient en s'accordant tant bien que mal, car -comme c'est souvent le cas- tous deux aspiraient à la domination absolue.

Un jour, alors que la femme soutenait que l'avoine n'était pas encore mûre pour la moisson, l'homme, entêté, alla la couper. En l'apprenant, son épouse, lança, dans sa fureur, l'imprécation d'usage dans les Ardennes:
-Que la moisson aille au Diable!

L'offre ne tomba pas dans l'oreille d'un sourd et le démon de gagner le champ. Il attendit que le fermier approche pour procéder à la récolte et, dès qu'il le vit, lui réclama formellement le bien que lui avait cédé la femme. Ils discutèrent comme sait discuter un paysan wallon quand il s'agit de défendre sa propriété et comme le Diable, esprit de contradiction et chicanier par nature, peut le faire. Mais ils durent transiger, car ils ne cédaient ni l'un ni l'autre. Ils convinrent de se retrouver le lendemain, apportant chacun un animal dont l'autre devrait deviner le nom: celui qui n'y parviendrait pas, perdrait tout droit sur l'avoine.

Dès la tombée de la nuit, le paysan alla s'embusquer à proximité du chemin que devait emprunter le Diable pour gagner le lieu de rendez-vous; il attendit des heures durant, tous sens aux aguets. Ce n'est qu'au petit matin qu'il aperçut le Malin, traînant une bête étrange que notre homme n'avait jamais vue, fût-ce en illustration, et qui devait probablement être une entité infernale. Par bonheur pour le Wallon, le Diable distrait cria à l'adresse de l'animal qui ne prétendait pas avancer:
-Hue, Vert-Bouc! Hue! (*)

Le paysan n'en demandait pas tant et il regagna en toute hâte sa maison. Il mit au courant sa femme qui, repentie de sa stupide exclamation et bien décidée à duper le Fourchu, imagina de oindre son corps de miel, puis de se rouler dans les plumes d'un oreiller éventré. Elle se retrouva de la sorte métamorphosée en un oiseau gigantesque et unique dans son genre mais -c'est un avis personnel- que le Diable aurait dû reconnaître car, à cette époque, on avait l'habitude d'enduire précisément de plumes les sorcières, ses féales.

Comme convenu, ils se retrouvèrent sur le champ d'avoine et le Diable demanda aussitôt au paysan, avec un air de triomphe
-De quel animal s'agit-il?
-Quelle question! -s'exclama le croquant, malicieusement-. C'est tout simplement un Vert-Bouc. -Et, désignant sa femme, il ajouta:- A ton tour, à présent; dis-moi quel est cet animal.

Le Diable eut beau faire plusieurs fois le tour de la paysanne, l'examinant sur toutes les coutures, il ne réussit pas à l'identifier. Il finit par donner sa langue au chat et renonça à l'avoine. Mais, avant de regagner ses pénates, poussé par la curiosité qui le dévorait, il demanda à son vainqueur:
-Maintenant que ta moisson ne court plus aucun danger, entre nous, dis-moi: quel animal est-ce?
-C'est ma femme! -dit l'autre, débordant de fierté.
-Pauvre de moi! -soupira le Malin-. On ne pourra plus dire: "Les femmes, le Diable seul les comprend", mais, plus modestement: "Même le Diable ne comprend pas la femme".

(*) N. d. T.: Grâce à l'article d'Albert Doppagne, "Le Vert-Bouc" -paru dans l'Annuaire XIV (1960-1961) de la Commission royale belge de folklore (Section Wallonne); Bruxelles; Ministère de la culture française; 1967, 8°, pages 49 à 89-, nous avons pu retrouver la source probable de Payró, en l'occurrence son ami Oscar Colson. En effet, ce dernier rapporte cette légende dans un article intitulé "Les Conventions avec Satan", paru dans Wallonia; Liège; 1898 (VI),8°, pages 150-151. Nous trouvons des allusions au terme remontant à 1784, chez Van den Steen de Jehay, Souvenirs de François Garnier (éd. 1884, I, p.179)

"El Pacto con el diablo" est, comme le texte précédent, inclus dans la sélection du 27 janvier 1924 et repris dans le recueil de 1953.

LE PACTE AVEC LE DIABLE. (*)

Il n'y a pas que les femmes qui aient dupé le diable: le brave Flamand Josse Goethals, industriel de Segelsem -lieu situé sur la route qui mène de Audenarde à Grammont-, qui lui avait vendu son âme en échange d'un secret pour devenir riche, l'a également roulé comme un gosse.

Goethals savourait la fortune qu'il avait accumulée à la suite de ces malversations quand le délai, qui était convenu dans le pacte et qui était toujours de sept ans -mais qui pouvait être prorogé-, arriva à expiration. Le Diable fut ponctuel: il arriva sur le coup de l'heure, pas une minute plus tôt ou plus tard, pour venir chercher sa proie. C'était nuit noire et le moment précis où Josse Goethals quittait bien tranquillement ses ateliers, un bout de chandelle allumée à la main.

-Pauvre de moi! -s'exclama le malheureux en se trouvant nez-à-nez avec son terrible créancier-. J'ai tellement de choses à régler!... Je n'ai pas fait attention et je n'ai même pas pris congé de mon infortunée famille!... Octroie-moi un nouveau délai, très court, quel qu'il soit!

-C'est impossible! Je n'ai pas de temps à perdre! -répondit Satan, de mauvaise humeur, comme chaque fois qu'il ne s'agit pas d'inciter quelqu'un à la tentation-. Tu dois tenir ta promesse! La voici, signée de ton propre sang.

-Par pitié -supplia l'autre en sanglotant-. Je te demande peu de choses; à titre de compensation, je te promets d'essayer que ma femme te suive également!... Fais preuve de compassion et laisse-moi encore en liberté le temps que ce bout de chandelle mettra à fondre. Allons, il y en a encore pour deux minutes, tout au plus!

Il fit tellement de ses poings et de ses pieds que le Diable, revenant sur sa décision antérieure, lui accorda le sursis souhaité -après tout, comme il était condamné pour l'éternité, cela ne venait plus à une heure-, mais cela alors que le dernier bout était sur le point de fondre à son tour et de tomber.

Josse Goethals éteignit la mèche en soufflant dessus et, courant jusqu'au puits, y jeta ce qui restait du bout de chandelle, fiché sur son bougeoir de laiton pour qu'il ne flotte pas. Le Diable poussa un cri, forcément infernal,

(*) N. d. T.: la source probable de Payró est le conte "Le Fabricant et son secret", in TEIRLINCK (I.), Le Folklore flamand (folklore mythologique); page 90.

jurant de prendre sa revanche dans cette vie ou dans l'autre et laissant derrière lui une forte odeur de soufre.

Josse Goethals s'empressa de combler le puits et, comme la chandelle n'a pas pu se consumer par combustion, il faut croire que le Diable n'a toujours pas emporté son âme. Quant à la revanche du Malin, nous pouvons seulement affirmer qu'elle n'est pas consignée dans les chroniques. Tel est pris qui croyait prendre...

Tout comme les deux contes qui précèdent, "La Treta de San Remaclo" figurait dans les deux sélections précitées.

LE STRATAGEME DE SAINT REMACLE.

Le Diable a également été roulé par un brave homme, ce qui semble plus naturel.

La pittoresque ville de Stavelot, située dans une vallée des Ardennes, sur l'Amblève, s'est peu à peu constituée autour d'une ancienne et célèbre abbaye de Bénédictins, fondée au septième siècle par saint Remacle, dans une zone boisée dont Sigebert II, roi d'Austrasie, lui fit don. Stavelot formait avec Malmédy (aujourd'hui rattachée à la Belgique), et leurs territoires respectifs, un petit état dirigé par l'abbé qui avait le titre de prince de l'Empire. Cette abbaye, réputée du neuvième au onzième siècle, sombra ensuite dans l'oubli et, plus tard, la Révolution Française s'employa à la détruire et à la priver de ses possessions. Il n'en subsiste qu'une partie : la tour de l'église abbatiale et la crypte, qui y fut vraisemblablement construite vers l'an 1000.

Mais un étrange monument, commémoratif de la fondation de l'abbaye, frappe encore l'imagination populaire. A un peu plus d'une lieue de Stavelot, sur un plateau des Fagnes, isolée parmi les bruyères, se dresse une pierre pyramidale de quartz en agrégats, dont le poids est évalué à quelque huit cents tonnes et qui est connue sous le nom de "Le Faix du Diable".

Ce dernier, qui était jusqu'alors le seul seigneur à régner sur ces contrées que la foi chrétienne n'avait pas encore conquises, eut le pressentiment de sa défaite en voyant que Remacle édifiait une abbaye au lieu dit Stabulaus et il mit toutes ses puissances maléfiques en oeuvre pour faire avorter le saint projet. Mais l'élu, avec l'aide de Dieu, continua à y travailler âprement jusqu'à le mener à bien.

Le Diable, furieux, résolut de détruire ce qu'il n'avait pas réussi à empêcher et, la veille de la consécration de l'abbaye et de son église, il chargea sur son dos le plus grand rocher qu'il trouva -par bonheur, fort loin- et se dirigea vers Stavelot, se flattant d'écraser grâce à lui Remacle, ses moines et l'édifice qui les hébergeait.

Dieu ne permit pas qu'il en fût ainsi et il envoya un ange porter un message à l'abbé qui, en apprenant la nouvelle, sursauta en conséquence.

Saint, Remacle n'en était pas moins futé et espiègle; il ne tarda pas à imaginer un stratagème qui devait faire échec aux intentions du Diable. Il fit rassembler en toute hâte toutes les vieilles chaussures inutilisables que l'on pouvait trouver, les fourra dans un sac et, de bon matin, partit à la rencontre du démon, qui poursuivait sa marche en direction de Stavelot.

Il le trouva près de Wanne, presque au pied d'une côte très rude qu'il allait, avant d'arriver au couvent, devoir gravir avec son énorme charge, dont le poids avait déjà sérieusement ralenti sa progression.

-Dites-moi, mon frère -demanda Satan, hors d'haleine-, suis-je encore loin de la nouvelle abbaye?

Avant de répondre, le saint vida son sac et une curieuse collection de bottes et de souliers aux semelles trouées se répandit dans les bruyères.

-J'en viens justement, mon frère -finit-il par répondre-. Mais la distance est difficile à calculer de façon exacte. Je peux seulement vous dire, mon frère, que toutes ces chaussures, qui étaient neuves quand j'en suis parti, ont été usées en cours de route.

-Mille diables! -s'exclama le Malin-. S'il en est ainsi, malgré tous mes efforts, je n'arriverai plus à destination avant l'heure de la consécration. Ce n'est pas de chance!

Et, à bout de souffle, il laissa retomber le rocher, qui se ficha dans le sol mou de la Fagne. Il y est toujours, objet d'épouvante pour les enfants et les vieilles femmes et d'admiration pour le voyageur.

Remacle regagna en toute hâte son abbaye, songeant qu'il avait menti mais que Dieu lui pardonnerait, puisque c'était pour une bonne cause: tromper le Diable, qui l'avait, certes, cent fois mérité.

N. d. T.: si vous voulez connaître les variantes de cette légende, nous vous recommandons la lecture de "Saint Remacle" dans l'excellent Légendes de Belgique (voir bibliographie).

"El Tilo de los ahorcados", autre "légende belge", fut publiée dans La Nación le 16 mai 1924 et reprise en 1953 dans El Diablo en Bélgica.

LE TILLEUL DES PENDUS.

Il y a eu autrefois -et il existe encore de nos jours-, dans les divers pays d'Europe, des endroits sinistres dans les champs et les villes, rochers, tours, viaducs..., bref domaines du Diable, qui semblent exercer une attraction funeste sur certains hommes, les incitant à se donner la mort. Théâtre presque obligé de tels drames, ils exposent les âmes faibles à la contagion du suicide, qui revêt d'abord l'apparence de suggestion, puis de possession. La psycho-physiologie s'est occupée sérieusement de ces phénomènes, que le peuple, dans sa candeur superstitieuse, inclut dans la démonologie vulgaire. Nous allons, quant à nous, non chercher des explications naturelles ou surnaturelles mais répéter ici une histoire qui circule dans la ville de Liège et que M. Marcellin La Garde a recueillie avant nous, dans un livre intéressant et curieux, mais à diffusion restreinte, intitulé "Le Val de l'Amblève" (*). Et nous ne saurions dire, pas plus à la fin qu'au début du conte, s'il s'agit d'un arbre ensorcelé ou d'une maison démoniaque, bien qu'il puisse s'agir des deux enchantements à la fois.

-Moi je vais voter pour Noël, qui connaît le métier et n'est pas un étranger comme Léonard.

-Wixhou connaît une foule de secrets pour guérir les bêtes et les chrétiens eux-mêmes quand ils tombent malades...

Ce matin de printemps était lumineux, comme ils le sont habituellement dans les Ardennes, et les deux paysans cheminaient d'un pas lent et rythmé par le roulement des épaules sur le sentier pittoresque et accidenté qui mène de Sougnez à Remouchamps, dans le département d'Aywaille.

-Noël Burnot -reprit le premier- est du hameau de Sedoz, voisin du nôtre, alors que ton Léonard Wixhou est du Ban

---

(*) N. d. T.: Sous-titré "Histoires et scènes ardennaises", ce recueil de 16 contes a en fait connu plusieurs éditions. La première -contenant dans son tome premier le texte qui nous intéresse sous le titre de "La Capote du pendu, ou le tilleul de Nonceveux"- date de 1858. Payró en a fait un conte vivant, riche en dialogues.

de Jalhay, c'est-à-dire... un étranger! Noël a appris dès sa plus tendre enfance à garder le troupeau, en accompagnant son oncle l'ancien berger, alors que ton Léonard n'est pas capable de distinguer un bélier d'une brebis... Dès lors...

-Quoi qu'il en soit, Wixhou me semble être un meilleur candidat et je voterai pour lui.

-Tu voteras pour lui parce qu'il te flatte comme tous les imbéciles qui croient en lui et écoutent ses histoires la bouche grand ouverte!

En échangeant ces propos, ils approchaient d'un champ situé entre Sougnez et Remouchamps -réputés pour leurs vieux châteaux et leur tour enchantée-, champ dans lequel étaient déjà réunies plusieurs personnes -fermiers et paysans-, assises sur les pierres qui émergeaient de la prairie. Il s'agissait -chose importante- de procéder à l'élection d'un nouveau berger, en remplacement de l'oncle Burnot, décédé quelques semaines plus tôt. Selon une très ancienne coutume ardennaise, encore en vigueur dans certains endroits, les troupeaux de toute la région sont confiés aux soins d'un seul gardien, élu à la majorité des voix. Cet usage remontait aux temps féodaux et présentait des avantages pour les "moutonniers" qui, en général, ne possédaient pas assez de bêtes pour entretenir chacun un berger.

Avec l'arrivée de nos deux paysans et de quelques autres, qui affluaient des fermes avoisinantes, les électeurs se retrouvèrent au complet -car le paysan belge (comme tous les paysans du monde) est toujours présent à l'endroit où se trouve son intérêt ou, du moins, à celui où il croit que son intérêt se trouve.

Comme le voulait la tradition, c'était le plus âgé des membres qui présidait l'assemblée; il déclara ouvertes les élections en prononçant une courte harangue:

-Vous savez que le poste de berger est vacant, suite au décès du vieux Jérôme Burnot. La charge est relativement paisible et fort rentable, puisque le berger bénéficie, outre d'un gage annuel de dix couronnes, du gîte et du couvert; il a par ailleurs le droit d'élever pour son propre compte une brebis sur vingt-cinq, aux frais de la communauté. De sorte que, si nous lui en confions cent, il possédera quatre brebis; deux cents, huit; et ainsi de suite. Quant au gîte et au couvert, vous le savez, il lui sera assuré par les fermiers, à concurrence du nombre de

bêtes qu'ils possèdent. Mettons qu'il doive par exemple s'occuper de trois cent soixante-cinq brebis et que soixante m'appartiennent: je l'hébergerai donc et lui remplirai l'estomac pendant deux mois, et Dieu veuille qu'il fasse bombance! Il en ira de même pour tous les autres, riches ou pauvres -et, de ces derniers, il n'y en a pas qui le soient dans la région au point de manquer du lard généreux, de bonnes patates et de choux pour la soupe.

Il reprit son souffle, cracha, alluma sa pipe et, l'enfournant dans un coin de sa bouche, il poursuivit:

-Mes amis, il y a donc deux candidats pour prendre la succession du berger. L'un deux est ce garçon que nous connaissons tous, Noël Burnot, qui va venir se placer ici, à ma droite.

Un grand gaillard aux yeux bleus et au front dégarni, comme presque tous les jeunes gens ardennais, sortit du groupe formé par les paysans et alla se mettre à l'endroit que le président indiquait.

-Il allègue -poursuivit le vieillard- qu'il a souvent remplacé son oncle en cas de maladie et, notamment, tout au long de celle qui vient de l'emporter; qu'il connaît tous les animaux de la région (y compris ceux qui sont présents ici) comme sa poche; il s'engage à mieux s'occuper des brebis que s'il s'agissait de ses propres soeurs, sans pour autant user de toutes les précautions de moralité...

Il faut noter que l'Ardennais, en vieillissant, ne cesse pas d'être farceur; bien au contraire, il s'efforce de l'être davantage et y parvient habituellement en utilisant au maximum la liberté de parole qui est la sienne. Mais continuons à écouter le président:

-L'autre candidat pour la place vacante est Léonard Wixhou, du Ban de Jalhay, qui va venir se placer ici, à ma gauche.

Un jeune homme mince et espiègle, au regard torve -et sur les lèvres de qui se dessinait un sourire ironique mal réprimé-, occupa l'endroit indiqué.

-Léonard Wixhou avance en sa faveur les arguments suivants: il est plus âgé, a un plus grand sens des responsabilités et n'est pas aussi étranger que d'aucuns le pensent puisqu'il n'y a même pas une journée de marche de son pays au nôtre, que nous parlons tous la même langue; en outre, il s'est, dès sa plus tendre enfance, rendu si souvent à Remouchamps, Sedoz, Sougnez et aux quatre coins de cette contrée, que l'on peut considérer qu'il est né et a été élevé parmi nous. Il ajoute qu'il connaît une infinité de

remèdes pour guérir les bêtes de n'importe quelle maladie, pour venir à bout des chenilles de tous les arbres et de toutes les récoltes, pour éviter les épidémies, et que sais-je encore!

-Je soigne également les chrétiens et je sauve de la noyade -renchérit Wixhou.

Le président se tut et les paysans s'agitèrent un moment, dans l'expectative.

-Bon! -finit par s'exclamer le métayer-. Nous allons à présent passer au vote. Que ceux qui sont pour Noël Burnot se rangent de son côté, à ma droite, et que ceux qui sont pour Léonard Wixhou se placent à ma gauche, à côté de lui... Celui qui sera entouré du plus grand nombre d'éleveurs sera élu berger... et que Dieu lui vienne en aide!

Un certain laps de temps s'écoula avant que quelqu'un se décide à bouger, car les gens de campagne sont taciturnes et circonspects; l'un d'eux finit par rompre la glace et alla se ranger à côté de Wixhou. Un autre le suivit, puis un autre, et un autre encore, alors que Noël Burnot restait seul. Il faut dire que Léonard s'était aliéné les fermiers en cherchant leur point faible, en les flattant, en leur rendant de menus services, en promettant de leur communiquer ses merveilleux secrets, ses charmes et ses médecines. Noël n'avait rien promis, confiant dans son mérite notoire et, plus encore, dans sa qualité de fils de la terre. Il n'était pas, comme Wixhou, né pour la politique...

Remarquant combien Burnot était désemparé et affligé de ne récolter aucun suffrage, le président lui mit la main sur l'épaule et dit d'une voix de stentor, pour que tous l'entendent et pour exercer en quelque sorte une pression officielle sur l'"électorat" (car le piston existe partout, depuis l'aube des temps):

-Je vote pour toi, Noël... C'est pourquoi je t'ai placé à ma droite... Tu es berger et, ce qui n'est pas négligeable, originaire de Sedoz!

Cette manoeuvre produisait un certain remous mais pas suffisamment pour bouleverser le déroulement de l'élection, qui se termina par cinq ou six votes en faveur de Burnot et la majorité pour l'étranger.

-Qui a dit que les ânes se font rares dans les Ardennes! -s'exclama, en guise de commentaire, le partisan de Noël que nous avons suivi, chemin faisant, au début du récit.

-Oui, oui! Ils n'entendent guère, bien qu'ils aient de longues oreilles! -renchérit le président-; puis, s'adressant à Léonard, il ajouta-: Tu dois à présent prêter serment.

-Je suis prêt.

-Jures-tu, par Dieu Notre-Seigneur et par tous les saints, d'être un bon et loyal berger?

-Oui, je le jure!

-Non, pas comme ça. Tends la main droite, répète mes paroles une à une, fais le signe de la croix et dis ensuite: Que Dieu me vienne en aide.

Wixhou s'exécuta puis, accompagné du président et suivi de tous les électeurs en procession -que grossirent peu à peu les femmes et les enfants-, il passa en revue les bergeries, l'une après l'autre, pour faire connaissance des bêtes dont il allait devoir s'occuper. Il portait un petit récipient d'eau bénite, provenant de la très ancienne église de l'Immaculée Conception et de Saint-Martin, à Sougnez, et destinée à la cérémonie qui se répétait dans chaque bergerie: il s'arrêtait pour réciter, selon le rite, un "Pater" et un "Ave" et pour faire une aspersion d'eau bénite afin de prouver qu'il était pur de toute accointance avec l'esprit malin.

Et, après cette rosée céleste, élu et électeurs se rendirent à la taverne pour arroser la nomination, à raison de plusieurs petits verres de "péquet" -beaucoup plus capiteux que l'eau bénite- par personne.

Malgré les jurons du pauvre Noël Burnot, déçu dans ses légitimes espérances -car le vaincu avait vingt-quatre heures pour maudire son rival-, les affaires de Léonard Wixhou allèrent fort bien pendant la première saison et tout le monde disait le plus grand bien du nouveau berger. Bien que le jeune Burnot épiât tous ses actes, il ne le surprit jamais à commettre quelque chose de répréhensible...

Mais à l'époque des neiges -qui, en Ardennes, tombent dès le début de l'automne, fondent quand le printemps est bien avancé et menacent souvent de combler les vallées pour les mettre au niveau des montagnes-, moment où les brebis restent dans les étables pour partager avec les chevaux et les vaches le foin engrangé dans le pailler -parce qu'il n'y a plus dans les champs le moindre brin d'herbe qui dépasse de la glace et que, par ailleurs, elles s'enfonceraient pour toujours dans l'ouate glacée-, Léonard Wixhou s'absenta à différentes reprises et sous divers prétextes, pas toujours très plausibles, en racontant à son retour qu'il se livrait à de grandes réçoltes de plantes médicinales et qu'il devrait repartir, à la recherche d'autres,

plus difficiles à trouver.

Les plantes, allez donc! Un jour, il revint avec une mauvaise herbe -aux dires de Noël-, en l'occurrence avec une jeune fille, qu'il présenta comme étant sa soeur.

Il sembla dès lors s'enrichir de façon diabolique: il se fit bâtir une maisonnette en pierre et pourvue d'un toit couvert de tuiles, d'une grande cuisine et d'un âtre où brûlaient, de jour comme de nuit, des branches de hêtre entières. Il se mit à fréquenter la taverne, offrant des tournées générales et jouant au piquet avec les têtes brûlées les plus huppées de la région. Le dimanche, il se présentait à la vieille église de Sougnez, habillé comme les riches bourgeois de l'endroit... Mais le scandale éclata surtout lorsque, à Noël, on le vit sortir, emmitouflé dans les amples plis d'une capote de drap comme en possédaient seulement les seigneurs de haut rang à Liège, les tisseurs fortunés de Verviers ou les nantis qui pouvaient se permettre une cure aux proches eaux thermales de Spa.

Les paysans indignés -qui n'hésitent pas à faire des blagues grossières- se moquèrent tellement de lui qu'il regagna en courant son domicile et relégua dans une malle la capote compromettante, pour ne la remettre qu'une seule fois dans sa vie.

Alors qu'en raison de son âge, Noël aurait dû être candide et sans expérience, la malveillance lui aiguisa la vue et les oreilles, en même temps que l'intelligence. Il se demandait d'où Léonard pouvait tirer un tel luxe et qui était en réalité cette petite soeur tombée du ciel ou surgie des enfers, avec ses éclats de rire humides et tentateurs, ses yeux provocateurs et plus ardents que les braises de leur foyer...

Et il ne tarda pas à découvrir que, soit aucun lien fraternel ne les unissait, soit ils se rendaient coupables d'un horrible péché. Il soupçonnait, par ailleurs, que les ressources de Léonard provenaient, soit d'argent mal acquis par la jeune femme, soit d'une dîme prélevée abusivement sur les troupeaux qu'il menait paître, et il finit par en être convaincu mais sans disposer de preuves matérielles suffisantes pour que les autres croient à ses accusations. Wixhou, comprenant que Burnot l'espionnait, lui déclara à plus d'une reprise, mine de rien:

-J'ai le moyen de poursuivre mes ennemis même au-delà de la mort! Que ce soit dans ce monde ou dans l'autre, ceux qui auront cherché à me nuire ne pourront pas se soustraire à ma vengeance.

Noël riait de ces sornettes.

Sur ces entrefaites, une maladie jusqu'alors inconnue dans ces parages commença à faire des ravages dans les troupeaux confiés au berger Wixhou. Les brebis atteintes mouraient en quelques heures, généralement la nuit, et aucun remède ne parvenait à les sauver.

Léonard, interrogé par les "moutonniers" angoissés, déclara qu'il s'agissait d'une sorte d'anthrax, qu'il connaissait une herbe constituant un remède souverain et infaillible mais que, en raison de sa rareté, il n'avait pas trouvée lors de ses dernières herborisations et qu'il ne pourrait pas trouver avant l'hiver, car celle récoltée en été ne se révélait jamais efficace. Cette sorte d'anthrax était horriblement contagieux et celui qui avait le malheur de toucher un animal contaminé, devait considérer sa dernière heure venue. Lui seul, grâce à sa vertu et tout en usant d'infinies précautions, pouvait enterrer les brebis pour éviter la propagation de l'épidémie parmi les bêtes et parmi les hommes.

C'est en vain que Noël murmura à l'oreille de ses voisins que ce truand de Léonard donnait aux brebis un breuvage qui leur faisait perdre la tête, que, nuitamment, il les tuait et les écorchait, tandis que sa soi-disant soeur allait en livrer la chair en cachette à certains receleurs des villages voisins, qui se chargeaient de la vendre à leur profit et à celui de leurs complices. Tout le monde le qualifia de jaloux et de calomniateur, tant l'ascendant que Léonard exerçait grâce à ses belles paroles et à sa soi-disant sagesse était grand.

Mais, comme la maladie n'était pas enrayée, certains, rendus soupçonneux, se mirent à faire le guet à leur tour et ils durent peu à peu se rendre à la triste évidence. Comme c'étaient des gens dignes de foi, tous les crurent sur parole.

On réunit alors secrètement le tribunal traditionnel, qui existe depuis de nombreux siècles et est constitué de tous les "moutonniers"; c'est une juridiction propre à chaque région, qui est chargée d'aplanir les différends pouvant surgir entre "moutonniers", ou entre eux et le berger commun; la sentence qu'il rend dans les cas graves, condamne ce dernier à des peines qui vont de l'amende à la destitution, mais pas davantage. Comme, en l'occurrence, Léonard Wixhou s'était rendu coupable de fautes méritant des peines plus sévères, le tribunal des villageois résolut

de déférer l'affaire au Tribunal de Remouchamps, appelé alors "Cour de Justice" et qui, à ce titre, pouvait infliger aux délinquants les peines les plus sévères.

La Cour estima les faits suffisamment graves pour qu'un procès fût fait à Wixhou et elle ordonna l'incarcération de ce dernier et de sa soeur, accusée de complicité.

Atterrée, la jeune femme fit des aveux complets et des révélations qui aggravèrent la situation de Léonard. Celui-ci l'avait, sous la menace, fait sortir d'une maison de prostitution à Spa et, après avoir dissipé ses économies pour des habits de velours et l'esbroufe -sans faire rien d'utile si ce n'est la chaumière de Sougnez-, il l'obligea à devenir sa complice dans le vol des brebis et dans l'écoulement de ce qui avait été volé. Mais ce n'étaient là que de la roupie de sansonnet à côté d'autres méfaits de Wixhou, auteur de plusieurs vols suivis d'assassinats à Spa et dans les environs. Elle n'était bien sûr pas la soeur du criminel et ses seules fautes avaient consisté à mener une vie licencieuse et à faire preuve d'une faiblesse de caractère qui avait fait d'elle le docile instrument de Léonard.

La Cour de Justice de Remouchamps la condamna à une longue réclusion, alors que Wixhou, reconnu coupable et ayant avoué, se vit infliger une peine de mort, que la Haute Cour d'Aywaille ne tarda pas à confirmer.

Avant d'être conduit sur les lieux du supplice, Léonard Wixhou réclama sa fameuse capote de drap, que personne n'avait revue depuis le jour où il l'avait étrennée mais que personne non plus n'avait oubliée.

Le bourreau et ses aides l'emmenèrent, paré de la cape légendaire et suivi de la populace, jusqu'à Nonceveux. Une autre foule de curieux, attirés par le spectacle, l'attendait au pourtour du tilleul corpulent qui se dresse en cet endroit. Apercevant Noël, son ennemi, Wixhou lui cria:

-Tu as bien fait, Burnot, de ne pas prendre mes menaces au sérieux. Bon chrétien, je te pardonne de grand coeur bien que tu m'aies espionné et dénoncé. Je n'ai que ce que je mérite! -Et, avec plus de bonhomie, il ajouta ensuite en souriant-: Pardonne-moi, toi aussi, pour la charge de berger dont je t'ai lésé... Et, pour que tu n'aies pas un mauvais souvenir de moi, accepte ma capote comme un don amical. Elle a du chic et est toute neuve. Dès que je serai mort, retire-la de mes épaules et endosse-la... Sois heureux, amen.

Noël reçut le cadeau avec joie, sans prêter garde à l'étrange sourire qui crispait la lèvre supérieure de Wixhou tandis qu'il la lui offrait si affectueusement.

Le criminel ne voulut pas se confesser malgré ses démonstrations de piété chrétienne; il gigota ensuite au bout de la corde suspendue à l'énorme tilleul, tira une longue langue tandis que son visage noircissait puis poussa un dernier soupir. Chacun regagna alors son domicile, les uns en compagnie de leur épouse, les autres seuls, comme lors des funérailles de Mambru.

Plus d'un, qui n'était pas aveuglé par l'envie, avait remarqué la grimace diabolique de Wixhou au moment où il avait offert sa capote à Burnot et l'avait considérée comme une effroyable menace plutôt que comme un geste affectueux; ils crurent bon de mettre le candide Noël en garde.

-Laisse-lui sa capote -lui conseillèrent-ils alors qu'il était encore temps-. Dieu sait de quels maléfices elle est capable et quels malheurs elle te vaudra. Laisse-lui sa capote et qu'on l'enterre avec elle!

Noël riait, comme il riait précédemment des paroles de Léonard, et, dès que le bourreau le lui permit -après de longues discussions, car il considérait que tous les effets des condamnés lui revenaient, comme le veut la coutume-, il s'empara de la capote et s'en enveloppa avec la plus grande insouciance.

Et il héritait non seulement de la belle capote mais de la place de Léonard car personne, à part lui, ne prétendait être berger et, par ailleurs, n'aurait pu, cette fois, lui disputer ce droit. Mais les "moutonniers" ne lui auraient jamais octroyé le poste s'il ne s'était, au préalable, solennellement engagé à se défaire de la défroque ou, du moins à ne pas la porter. Ils étaient superstitieux et, d'autre part, ce vêtement leur laissait le souvenir désagréable d'avoir été roulés comme des gosses et volés par un étranger sournois. Noël jura donc de ne pas la revêtir pendant qu'il exercerait ses fonctions et, comme il se soumettait à la condition "sine qua non", on le nomma berger.

Le temps passa. Noël sortit de l'adolescence. Les troupeaux confiés à ses soins attentifs grossirent. Le jeune homme s'épanouit et, tombant amoureux d'une très jolie fille de Lorcé, songea à l'épouser. Il la courtisa des mois durant, profitant de tous ses moments de liberté, et, à l'approche de la "ducasse" locale, il résolut de lui "déclarer sa flamme" comme on disait alors, à l'occasion de cette festivité. Le jour de la grande fête au village, il revêtit ses plus beaux atours et -comme le cas qui se présentait,

à son avis, n'entrait absolument pas dans l'exercice de ses fonctions- il jugea utile, voire opportun, de compléter sa parure en endossant la splendide capote de Wixhou.

Dans une atmosphère de musiques et de bal, alors que l'on buvait le "péquet" sur la place et que, aux terrasses des hôtelleries, on sirotait du café au lait ou dégustait des tartes au sucre et aux cerises, ou que l'on se laissait tenter par l'une ou l'autre attraction foraine -manège, baraque de tir, massacre des innocents, séances de magie, de cartomancie et de chiromancie, ou autres jeux-, Noël faisait une cour assidue à Nanette, qui l'écoutait distraitement, feignant l'indifférence. Quand, découragé, il se résolut néanmoins à faire un pas décisif en lui demandant sa main, Nanette lui coupa la parole, lui disant qu'elle ne songeait aucunement à une chose pareille, et le laissa planté là. Contrairement à ses habitudes, Noël Burnot, désespéré, se mit à boire sans retenue. Alors qu'il était ivre, il la vit passer en compagnie d'un autre garçon du village; aveuglé par la jalousie, il la saisit par le bras et, en bredouillant, il lui assura que si elle le repoussait, il mourrait.

-Tu as trop bu, Noël -répliqua la jeune fille-. Va dormir pour laisser retomber ta fièvre.

-Tu es "plein comme une basse" -lui dit son compagnon d'un ton moqueur.

Burnot quitta la foire en zigzaguant.

Quelques heures plus tard, on le retrouva, drapé dans sa capote et dormant perpendiculairement de son dernier sommeil, pendu au tilleul de Nonceveux.

La Nanette de Lorcé eut un accès de désespoir en croyant qu'elle était la cause du suicide; mais les hommes mûrs du village réussirent à l'apaiser en lui disant la vérité: Noël Burnot était allé se pendre, entraîné par la capote ensorcelée de Wixhou, qui, tirant une vengeance posthume de son ennemi vainqueur, lui infligeait une mort semblable à la sienne...

Les pauvres effets, les vêtements -dont la fameuse capote de Wixhou- et les maigres économies de Noël Burnot échurent à un neveu orphelin, son seul héritier, qui se nommait comme lui car il l'avait, quelques années plus tôt, tenu sur les fonts baptismaux. C'était loin de constituer une fortune mais, comme les parents du petit Noël lui avaient laissé un lopin de terre cultivable et qu'il était né économe et travailleur, dès qu'il put voler de ses propres ailes et qu'on lui confia son minuscule domaine, il se démena tellement

pour l'agrandir et le mettre en valeur qu'avant d'avoir accompli ses trente ans, il possédait à Sedoz une petite métairie. Elle se composait d'une maisonnette en moellons, d'un jardin, d'un verger au fond, d'une étable latérale abritant un cheval et cinq belles vaches et, à l'entrée, la traditionnelle fosse à purin. Dans la basse-cour, les poules picoraient tandis que les porcs enfonçaient leur groin dans le fumier; pour la Saint-Martin, alors que le froid devient plus rigoureux et que les brumes de novembre s'épaississent, on allait transformer ces derniers en saindoux, en savoureux boudins et en magnifiques jambons d'Ardennes qui, soigneusement et lentement fumés à la bruyère, font ensuite le délice des connaisseurs. Noël II semblait avare, alors qu'il ne visait qu'à devenir un bon propriétaire moyen, ce à quoi il parvint, comme nous l'avons dit, alors qu'il était encore jeune. Son but atteint, il changea, naturellement, de genre de vie. Il quitta peu à peu les haillons qu'il portait jusqu'alors par souci d'économie et se mit à rendre visite à ses voisins et à les inviter chez lui, bien qu'il restât célibataire. Il avait, pour seule compagnie, une vieille servante, Maion, aussi habile à labourer, semer, moissonner et cetera, qu'à traire les vaches, tuer le cochon, cuisiner, pétrir le pain, faire cuire au four les apétissantes tartes aux myrtilles et aux groseilles des bois, ou retirer de leur moule de fer en forme de damier, quand elles sont bien dorées, rendues spongieuses et parfumées, les très spéciales galettes à base de fleur de farine d'épeautre que l'on appelle là-bas "galets d'Aywaille". La servante était aussi grognonne et braillarde que Noël était placide et silencieux, mais ils s'entendaient à merveille car c'était beaucoup de bruit pour rien et puis la vieille aboyait mais ne mordait pas. Burnot était fort aimé à Sedoz et dans les environs, grâce à son dynamisme, son bon sens et son caractère affable; plus d'une mère voyait en lui un parti pour sa fille, le sentant capable de la rendre heureuse et -ce qui pour nombre d'entre elles est encore mieux- riche. Bien avant qu'il ait considéré que l'augmentation de son pécule ne valait pas un tel sacrifice, les vieilles femmes lui avaient fait des insinuations plus ou moins déguisées -et celles, indirectes, des Ardennes font l'effet d'un coup de poing- à propos des filles à marier tandis que les intéressées n'avaient pas manqué d'user sur lui de leur coquetterie -celle-ci allant d'habitude, localement, fort loin dans la provocation-. Mais Noël ne semblait pas décidé

à se marier et il se mit à s'habiller fort convenablement et à fréquenter fort régulièrement ses voisins et voisines.
-Ah! -songeaient les jeunes filles-, voilà une affaire! Celle qui l'aura, le mènera par le bout du nez...

La capote de Wixhou, saupoudrée de camphre, était restée au fond de la malle, sans que personne -fût-ce Noël- eût souvenance d'elle. Les ans écoulés commençaient à effacer la légende qui était née des faits passés et elle aurait fini mort-née si de terribles événements n'étaient survenus alors.

En fouillant dans la malle un dimanche matin, Noël, qui désirait faire sensation en paraissant à la messe, trouva la capote et la retira pour l'examiner. Elle était parfaitement conservée, flambant neuve, et les mites infortunées "n'avaient pas osé y planter leurs crocs", comme le dit Noël, en riant, à sa vieille servante. Il faisait froid et la première neige couvrait d'une farine impalpable les moissons et les feuilles déjà rougeâtres des arbres... Le villageois ressentit l'envie de se draper dans la capote mais, instinctivement, sans s'en rendre compte, il la rejeta brusquement. Le désir renaquit cependant, impérieux, et devint irrésistible: Noël reprit la capote et s'en couvrit.
-Maître! -lui cria la vieille Maion en le voyant sortir-. Les plaisanteries vont aller bon train au village aujourd'hui!
-Pourquoi dis-tu cela, radoteuse?
-En raison de ce manteau d'épouvantail -réplique la servante-. Notre maître ferait mieux de se vêtir comme tout le monde.

Haussant les épaules, Noël se dirigea vers l'église de Sougnez, suivi de loin par Maion, qui ne ratait jamais les offices s'il n'y avait pas de travaux urgents à la métairie. L'entrée de Burnot produisit son petit effet sur les paroissiens et, vieilles et vieux, jeunes filles et jeunes gens, se retournèrent pour le regarder, chuchotant entre eux de façon animée et moqueuse jusqu'à ce que le bon curé Blanpain les rappelât à l'ordre d'un geste courroucé. Noël fit comme si de rien n'était et s'efforça de suivre le saint sacrifice avec toute la dévotion possible, mais il devait y avoir de violents courants d'air dans l'église car la capote s'agitait à tout moment comme si elle allait se détacher de ses épaules. Ce qui surprit le plus Noël, c'est que la petite flamme des cierges restait immobile sur l'autel, tant du

côté de l'épître que du côté de l'évangile, et que ni les foulards ni les cheveux des femmes agenouillées devant lui ne bougeaient le moins du monde...

Au "ite missa est", les matrones et leurs filles regagnèrent en toute hâte la maison, pour surveiller le potage et dresser la table, tandis que la majorité des hommes, Burnot y compris, se rendait au cabaret de Chouvel pour prendre leur petit verre de "péquet" tout en commentant les événements de la semaine et en donnant leur avis sur les perspectives de l'hiver, qui était déjà tout proche.

Quelques plaisantins firent montre de leur esprit d'invention en se moquant de Noël à propos de sa capote luxueuse.
-Il ressemble à un toréador espagnol -dit l'un d'eux, qui voulait étaler son savoir.
-C'est la capote de saint Joseph! -s'exclama un autre, faisant allusion à la chasteté notoire de Burnot.
-N'en donneras-tu pas la moitié à ce pauvre homme, comme saint Martin, le patron des porcs, qui les fait égorger pour sa fête? -demanda malicieusement un troisième.

Démentant sa placidité habituelle, Noël réplique de très mauvaise grâce, et son attitude fut tellement agressive que ses camarades, qui l'aimaient bien et qui ne voulaient pas qu'on en vint aux poings pour si peu de choses, le laissèrent en paix. Mais lui, irrité, resta dans son coin, vidant son verre à contrecoeur.
-Accompagne-nous à Nonceveux -lui proposa Lambert Ménil, en sortant du cabaret avec quelques amis qui habitaient le hameau-. Le notaire Hauchamps vend aux enchères les chênes de la dernière coupe du château de Mongiardin.

Même s'ils ne songent pas à acheter, une vente publique de bois, de meubles, d'ustensiles, et surtout de terres, attire tous les paysans des environs qui, de la sorte, se tiennent au courant et, simultanément, s'amusent, comme à une fête.

Noël les suivit, sans desserrer les dents, et chemina à leurs côtés, jusqu'à hauteur du tilleul de Nonceveux. Là, il dit qu'il était fatigué et qu'il éprouvait le besoin de s'asseoir quelques instants. Ses jambes semblaient effectivement refuser de faire un pas de plus. Les autres continuèrent leur route, en riant et en se demandant quelle mouche avait piqué Burnot ou s'il s'était levé du pied gauche ce matin-là quand Lambert Ménil, qui s'était par hasard retourné, s'écria:
-Regardez! Regardez! Courons avant qu'il ne soit trop tard!..

Noël, à califourchon sur l'une des grosses branches du tilleul qui commençait à perdre ses feuilles, y avait attaché une extrémité de sa longue ceinture et était en train de se passer le cou dans l'autre, transformée en noeud coulant. Ses camarades eurent toutes les peines du monde à le faire descendre de l'arbre et à le porter presque à bout de bras jusqu'à sa métairie. Burnot, muet, ne voulait pas fournir d'explications au sujet de sa fatale résolution et il ne faisait pas même un geste pour répondre aux questions les plus pressantes. Dès qu'il fut chez lui et que la vieille Maion lui eut enlevé son couvre-chef et la capote, Noël sembla se tranquilliser un peu, mais il avait de la fièvre et dut se mettre au lit.

Averti par Maion, le curé, Blanpain, accourut au chevet du malade et, comme il avait des notions de médecine, il lui prit le pouls et lui prescrit une tisane de tilleul, sa panacée. Ayant fait face aux besoin corporels, il passa aux besoins spirituels; voyant que Noël se calmait et qu'il reprenait ses esprits, il lui demanda comment il avait été sur le point de commettre le plus irrémissible des péchés mortels puisque, une fois commis, il ne peut plus être racheté par la contrition et la pénitence.

-Je ne sais pas, monsieur le curé! Par Dieu Notre-Seigneur et par la Sainte-Vierge, je ne le sais pas, et je me repens de toute mon âme d'une telle folie!

-Mais tu as dû avoir une raison... un ennui... une désillusion... la perte d'un être cher...

-Rien, monsieur le curé, je vous le jure! Au contraire! Tout me sourit, et ce matin je me suis levé en pleine forme... Il y a seulement eu, quand j'ai quitté la maison, une réflexion de la vieille Maion qui a commencé à me mettre de mauvaise humeur, puis ce furent les plaisanteries des camarades, au cabaret, qui achevèrent de m'irriter... Cependant, je m'étais calmé quand nous sommes arrivés au tilleul, où je me suis assis pour reprendre des forces... C'est alors, comme si quelqu'un m'y poussait et simultanément m'excitait, que je suis monté dans l'arbre et que j'ai fait les préparatifs pour me pendre à la plus grosse branche... J'étais fou, monsieur le curé, j'étais fou! Mais je vous jure que je ne recommencerai pas. Cela n'entre pas dans mes intentions; non, cela n'entre pas dans mes intentions!...

-Bien, mon fils. S'il en est ainsi, n'en parlons plus. Tu as été victime d'une indisposition, d'un accès de fièvre,

qui est déjà passé. Essaie de dormir, ne te soucie de rien et, avec l'aide de Dieu, demain sera un autre jour.

Il s'écoula un certain temps, sans que l'on eût d'autres nouvelles qu'une appréciable augmentation de la prospérité de Noël, obligé de prendre Bastien Capart à son service, parce que la vieille Maion ne suffisait plus à la tâche. Il s'était par ailleurs fiancé à Joséphine Blessel, une des jeunes filles les plus riches de la région, car le vieux Blessel -outre sa métairie, presque aussi grande qu'une abbaye, ses prairies au bord de l'Eau d'Aywaille (c'est ainsi qu'on appelait l'Amblève) où paissaient de nombreuses vaches et quelques couples de solides petits chevaux ardennais, ses vergers de poiriers et de pommiers et ses terres à blé-, avait plus que de maigres économies dans le traditionnel bas de laine et plus d'argent encore entre les mains des marchands de Verviers. Le tiers de ces richesses allait bientôt revenir à Joséphine, car le vieux Blessel était valétudinaire et elle n'avait que deux petits frères. L'avenir de Noël Burnot était vraiment rose.

Le premier novembre, Joséphine dit à son fiancé qu'elle comptait, deux jours plus tard, se rendre à la foire de Theux, réputée depuis le Moyen-Age, car l'église Saint-Hermès-et-Saint-Alexandre, qui date du XIIè siècle, est un lieu de pèlerinage, et l'on sait qu'aux endroits où l'on trouve des pèlerins, on développe et maintient en général un commerce actif. Noël promit d'y aller également, non seulement pour le plaisir de s'y trouver en compagnie de sa fiancée mais aussi parce qu'il désirait s'acheter une vachette.

Le trois novembre, il partit pour Theux de bon matin, accompagné de Bastien Capart qui, en cas d'achat, se chargerait de ramener la vache.

Il avait revêtu ses plus beaux atours et endossé, sur ses robustes épaules, la capote; personne, en effet, ne lui avait jamais parlé du maléfice qui semblait frapper ceux qui s'en servaient. Or voici qu'en passant sous le tilleul de Nonceveux, il se sentit, non plus paralysé comme la première fois mais attiré par une force presque irrésistible. Pour lui résister, il passa son bras sous celui de Bastien, comme le malheureux qui, en proie au vertige, s'accroche désespérément à la balustrade pour ne pas se jeter, tête la première, du haut d'une tour. Et il s'exclama:

-Accélérons le pas, Capart, accélérons le pas!

-Rien ne presse, patron; le soleil n'est pas encore prêt à

poindre, et nous allons parcourir les deux courtes lieues qui restent en un clin d'oeil -fit remarquer le valet, sans comprendre.

-Peu importe, Bastien; courons.

Ils coururent en effet jusqu'à ce que l'influence attractive du tilleul ne se fît absolument plus sentir...

Mais, à la foire, Noël demeurait inquiet: il n'acheta pas la vache, ne se réjouit pas des amabilités de Joséphine et ne prit pas de verres avec ses camarades qui, allant de cabaret en cabaret, faisaient les habituelles étapes supplémentaires de la foire-pèlerinage.

Avant la tombée de la nuit, il prit le chemin du retour en compagnie de Bastien et, une nouvelle fois, en passant à hauteur du tilleul, il éprouva les mêmes phénomènes étranges que le matin et dut recourir à la protection de son valet.

-Mais, patron! Que se passe-til? Vous êtes tout défiguré, comme si le Diable en personne vous était apparu! -s'exclama Bastien.

-J'éprouve la tentation de me pendre, et c'est la troisième fois -murmura Noël, se serrant contre Capart, comme l'enfant effrayé contre les jupes de sa mère.

-Il y a, là-dessous, "Chiriotin" ou "Tonnelet", "Sarrasin" ou "Trouchant", "Nam" ou le grand "Neur", voire "Sa Grandeur" elle-même -déclara Bastien Capart, qui connaissait beaucoup de noms de diables-. A votre place, patron, j'irais me confesser chez monsieur le curé et lui demander conseil, et ce, pas plus tard que ce soir.

-C'est ce que je ferai dès que nous arriverons -affirma Noël, plein d'espoir.

Le brave curé l'écouta en secouant la tête et lui recommanda de faire, le lendemain, avant l'heure de la messe et des vêpres, un pèlerinage à l'ermitage solitaire qui existe à un carrefour de Sougnez; là, il devait faire et réitérer sa promesse d'accorder des aumônes aux pauvres et de se soumettre à une rude pénitence, devant la statue des Saints Anges qui, provenant de la vieille et vénérée église de Nieuport, est extrêmement efficace pour prévenir les envies de suicide.

-Parmi ces Saints Anges se trouve ton ange gardien, mon fils, et tu ne peux pas avoir de meilleur protecteur. Dès que tu lui auras récité un rosaire et fait une promesse, il te protégera avec plus de zèle que jamais, car la Sainte-Vierge prêtera alors une oreille bienveillante à tes problèmes. Tu assisteras ensuite à la messe et aux vêpres à Sougnez.

Noël se rendit, comme le lui conseillait le curé Blanpain, à l'ermitage du carrefour et alla assister à la messe de l'église de la Conception et de Saint-Martin; il regagna ensuite son domicile, non sans éprouver les mêmes envies de se pendre en passant à hauteur du tilleul. Mais si par malheur il portait la capote, il était heureusement accompagné de Bastien, qui le délivra de toute tentation.

Maion les attendait, avec un potage fumant et un grand plat de pommes de terre cuites avec du lard frit, mis à réchauffer au four. Malgré ses soucis, Noël mangea de bon appétit et si bien que cela lui donna sommeil -à moins que le Diable ne lui eût jeté un sort pour qu'il s'endorme...

Le son lointain des cloches de Sougnez annonçant les vêpres le réveilla soudain, bien qu'on l'entendît à peine: sans doute était-ce là un nouveau tour du Malin... Noël bondit de son lit. Il se drapa dans la capote sans prendre le temps d'enfiler convenablement ses autres vêtements et partit au pas de course tout en appelant Capart. Mais de Sedoz à Sougnez, il y a plus d'une demi-lieue par le chemin le plus court, c'est-à-dire par les hauteurs accidentées et rocheuses; même s'il courait, il n'arriverait qu'à la fin de l'office divin...

En atteignant Remouchamps à bout de souffle, il rencontra Lambert Ménil, son camarade de Nonceveux.

-Où vas-tu, en courant de la sorte? -lui demanda ce dernier.

-Je me rends aux vêpres, à Sougnez.

-Tu dois aller y faire quelque voeu, hein?

-Oui! Au revoir!

-Ne cours pas, c'est inutile: l'office est terminé.

-Malédiction!...

-Ne jure pas pour autant! Je connais ton problème: Bastien m'a tout raconté... Eh bien, il est facile à régler: je viens de l'église et je peux te céder le "mérite" que j'ai acquis aux vêpres.

Les paysans de la région appellent "mérite" les indulgences et ils croient, en toute bonne foi, qu'ils peuvent les transmettre à d'autres personnes, tant à titre gratuit que "moyennant finances". Les mercenaires ne manquent pas non plus, qui effectuent des pèlerinages pour le compte d'autrui, sans que les indulgences se révèlent moins efficaces pour l'intéressé qui a recours à un procédé si commode quoique relativement onéreux.

Mais, dans ce cas précis, Ménil mentait, sans mauvaise intention mais pour se moquer un peu de son camarade: il

n'avait pas assisté aux vêpres; l'office se poursuivait et il pouvait difficilement avoir acquis le "mérite" qu'il offrait à Noël Burnot.

-Que veux-tu en échange, si tu me le cèdes? -demanda candidement Noël.

-Moi? Rien! Je te le donne gratuitement... Ou plutôt, non: pour que tu aies fait quelque chose de ton côté, échange-moi ta capote contre mon sarrau, qui est de fine toile toute neuve et qui vaut un peu moins.

-Marché conclu! -s'exclama Burnot, dégrafant sa capote et la lui remettant, tandis que son interlocuteur faisait de même.

La nuit était tombée sur ces entrefaites, car nous étions au rude mois de février, où le soleil se lève encore fort tard et se couche fort tôt, comme un pauvre vieillard valétudinaire et engourdi. Noël poursuivit néanmoins sa route jusqu'à Sougnez, où il apprit avec indignation que Lambert Ménil avait abusé de sa naïveté, car personne ne l'avait vu à l'église pendant les vêpres. Bien qu'il n'appréciât pas la farce et qu'il fût bien décidé à récupérer coûte que coûte la capote dont Ménil s'était rendu maître à la suite d'un abus de confiance, Noël éprouvait un sentiment de satisfaction: il se sentait plus joyeux, disposé à profiter mieux de la vie, ce qui ne lui était plus arrivé depuis longtemps. Il était entré dans le cabaret, pour se réchauffer extérieurement auprès d'un bon feu et intérieurement en vidant quelques petits verres, tout en jouant au passage sa partie de "piquet" avec les camarades.

Il était sept heures quand, radieux, il se mit en route pour retourner à Sedoz. Comme il se sentait doté d'une grande force et d'une grande bravoure, en passant à hauteur du tilleul, il eut l'idée de défier son influence maléfique, certain désormais de ne plus songer au suicide, car l'intention avait sans doute suffi pour qu'il méritât son "indulgence"... Parce que, croyait-il, c'était le tilleul qui était l'agent perturbateur, le tentateur!

Un cri d'angoisse s'échappa de sa poitrine dès qu'il y eut porté le regard...

Il y avait de quoi: le corps d'un homme, enveloppé dans un long manteau noir, était pendu à la branche principale...

En s'approchant craintivement, il constata que c'était le cadavre de Lambert Ménil...

-Dieu l'a sévèrement châtié! -pensa-t-il-. Mais Lui seul sait quels autres, graves, péchés il a pu commettre!...

Il allait s'éloigner quand il se souvint que la capote lui appartenait bel et bien, et que Ménil la lui avait sub-

tilisée de façon indigne. Il avait parfaitement le droit de la récupérer, tout en lui rendant le sarrau du marché de dupes... Après d'assez longues hésitations, il opéra la contre-partie de l'échange et poursuivit lentement son chemin, revêtu de la capote, tandis que des idées noires, plus noires que jamais, assaillaient son cerveau.

Arrivé à Sedoz, une alternative le laissa perplexe: allait-il se retirer pour dormir ou passer le reste de la veillée en compagnie de sa fiancée, dans la cuisine hospitalière du vieux Blessel? Il finit par opter pour la seconde solution.

A travers les fentes des portes et de la fenêtre, on voyait de la lumière à l'intérieur de la cuisine; en s'approchant, Noël crut percevoir des sanglots que, par moments, dominait une voix lente et grave, la voix bien connue du vieux Blessel. Il posa la main sur la poignée de cette porte, qu'on ne fermait à clef que lorsque tout le monde allait dormir, et ouvrit brusquement, avec le pressentiment que quelque chose d'extraordinaire était en train de se passer dans la cuisine. C'est ainsi qu'il apparut soudain, bien visible, illuminé simultanément par la lampe et les flammes du foyer... Joséphine poussa un cri déchirant, un cri de folie, et retomba sans connaissance sur le sol. Les garçonnets s'échappèrent par une porte dérobée. Il ne resta dans la cuisine que le vieux père qui, tremblant et chancelant, se signa en toute hâte et à plusieurs reprises, tout en bégayant:

-Vade retro Satana!

Noël considérait avec stupéfaction cette scène inattendue et terrible; il parvint finalement à déclarer:

-Père Blessel! On dirait que vous me prenez pour une âme du purgatoire... Et, dans l'entrefaite, vous ne portez pas secours à Joséphine qui se sent mal.

-N'approche pas!... Vade retro!... Va-t'en sans nous faire de mal et nous prierons pour toi!

-Mais, Père Blessel, touchez-moi! Voyez vous-même que je suis en chair et en os et non l'âme d'un défunt.

-Ne mens pas, esprit infernal! Mes enfants t'ont vu pendu et drapé dans cette même capote, peu après la tombée de la nuit; ensuite, les voisins et moi sommes allés t'identifier... et c'était bien toi!... Nous ne t'avons pas touché parce que cela relève de la justice... Elle est déjà avertie... Va-t'en, damné! Vade retro!

-Aspergez-le d'eau bénite, père, pour qu'il échappe aux enfers! -supplia Joséphine, qui recouvrait ses esprits.

Perdant la tête, Noël Burnot s'encourut dans la nuit...
Quand les magistrats de la Cour de Justice de Remouchamps arrivèrent au pied du tilleul, au lieu d'un pendu, ils en trouvèrent deux...
Le curé, Blanpain, qui ne pouvait pas ensevelir en terre chrétienne les deux suicidés, Ménil et Burnot -bien qu'il leur pardonnât dans son for intérieur-, prit la capote de Wixhou et la brûla publiquement, tout en déclarant:
-Je ne crois pas à ces superstitions; personne ne doit y croire... parce que c'est un péché!... Mais puisqu'il s'agit du Diable, deux précautions valent mieux qu'une...

N. d. T.: Il nous semble intéressant, à ce stade, de fournir au lecteur un complément d'informations relatives à ce texte. Tout d'abord, Léon Marquet, membre de la Commission Royale Belge de Folklore (Section wallonne), déclare dans l'introduction aux Légendes de Belgique (voir bibliographie) -qu'il a étudiées en collaboration avec le Docteur Alfons Roeck, membre de la Section flamande de la même Commission-:
"(...) pour le grand public, les légendes de Wallonie sont représentées le plus souvent par des récits dus à des littérateurs non seulement de second rang, mais, ce qui est plus grave, dont les récits n'ont aucune valeur folklorique, car ce sont des inventions pures qui ne sont nullement le reflet des légendes populaires authentiques. Nous visons ici spécialement un auteur comme Marcellin Lagarde qui, dans son Val de l'Amblève ou Val de l'Ourthe, ne présente que des récits romanesques dus à son imagination ou inspirés du romantisme allemand." (page 12)

Dans cette optique, sévère -mais "scientifique"-, la version de Payró, remarquable à plus d'un égard, ne trouvera sans doute pas grâce aux yeux de Léon Marquet, comme l'ensemble de ce volume. Payró a pourtant enrichi ce texte en éléments folkloriques absents de la version de Lagarde, qu'il reconnaît comme source d'inspiration; Payró a écrit un texte de vingt pages, deux fois plus long que la partie correspondante de son modèle, dont le récit ne s'arrête pas à la mort de Noël Burnot II et qui spécifie:
"(...) la capote de Léonard Wixhou (...) échut, on ne sait comment, au greffier de la cour de Remouchamps, François Bonhomme, qui, à l'aide de ses archives, en reconstitua l'histoire telle que nous l'avons racontée d'après son manuscrit." (1ère édition, page 150)

"El Brujo del Condroz" ("légende belge") fut publié dans Caras y caretas de Buenos Aires le 27 décembre 1924, puis repris dans El Diablo en Bélgica. Un livre allait, en 1935, être consacré au sujet par Louis Thiry: La Vie fantastique de Bellem, sorcier d'Ardenne.

LE SORCIER DU CONDROZ.

Bellem, berger du Condroz, avait la réputation bien établie d'opérer des miracles; les paysans parlent encore de lui, comme si leurs parents ou leurs aïeuls avaient assisté à ces prodiges. Par ailleurs, soit Bellem eut différents noms et habita divers villages et hameaux, soit la tradition a fondu en un seul plusieurs personnages distincts, ce qui est arrivé couramment. On le connaît aujourd'hui sous les noms de Bellem, Brièmont, Pâquay-Hawî et Hawette, et on lui attribue généralement des actes et des paroles de Jean d'Isenghien, célèbre sorcier de Charleroi -qui, en réalité, s'appelait Jean Castin ou Chasteur, ancien soldat du régiment du prince d'Isenghien-. (*) On rapporte les exploits de Bellem, Brièmont ou Pâquay-Hawî à Ramet, à Lincé, à Barvaux, à Hollogne-aux-Pierres, comme s'il en avait été un des habitants; le plus probable c'est qu'il ait été, comme on l'a dit, un berger du Condroz, région vaste et accidentée qui s'étend entre l'Ourthe et la Meuse.

Dans cette contrée et au-delà, il était de notoriété publique, à l'époque, que Bellem avait vendu son âme au Diable. On ne l'avait jamais connu jeune et il ne semblait pas davantage vieillir. Il ne recherchait ni ne fuyait la société de ses semblables et faisait généralement montre de jovialité et d'amabilité en leur présence. Mais il était évident qu'il préférait la solitude, les longues journées passées dans la campagne, en compagnie de ses brebis. Comme les bergers de la lointaine Antiquité, il était sans doute magicien et, de surcroît, astrologue.

Il réalisait tous ses désirs, toujours au terme de circonstances merveilleuses, mais avait une propension à l'espièglerie plutôt qu'à la méchanceté, et il avait même l'habitude de se montrer généreux et bienveillant, surtout à l'égard des nécessiteux et des enfants.

(*) N. d. T.: Pour la rédaction de ce texte, Payró s'est très vraisemblablement basé sur RENKIN (François), "Le berger magicien", in Wallonia, II, 1894, pages 78-80. Le même auteur y publiait des "Légendes du Bas-Condroz".

On montre encore à celui qui visite le Condroz le souvenir (et la preuve) d'un de ses miracles et, assurément, pas le moindre. Bellem a planté des clous dans une pierre, aussi facilement que s'il s'était agi d'une planche de pin, et les pierres locales sont tellement criblées de trous qu'elles ressemblent à des passoires.

On sait combien les paysans sont jaloux de leurs terres ensemencées; eh bien, Pâquay-Hawî menait toujours son troupeau paître entre les champs cultivés, en bordure des sentiers et des chemins, et ses brebis mangeaient scrupuleusement l'herbe rare des talus sans toucher au foin appétissant des prés ou aux pousses tendres des moissons. Etonnés, certains lui demandaient la raison d'une telle sobriété et d'une telle discipline; Bellem, laissant alors tomber sa houlette sur le sol, répondait:

-Mets ton pied dessus et tu le connaîtras.

Si son interlocuteur était assez audacieux pour le faire, il découvrait avec stupéfaction une multitude d'homoncules rouges armés de marteaux, en assénant des coups sur le museau des brebis qui tentaient d'envahir le terrain interdit.

Mais comme le troupeau était toujours gros et gras, les habitants de Lincé ne mentaient sans doute pas en affirmant que Pâquay-Hawî le laissait paître des heures entières sur les terres ensemencées d'autrui, mais que, à leur départ, il était impossible d'y trouver la moindre trace de morsure sur les plantes ou dans l'herbe.

Pendant la "grande guerre", en l'occurrence à l'époque napoléonienne, des bandes de soudards volaient les agneaux et les faisaient rôtir sur de grands feux à l'air libre, au grand désespoir des fermiers et des bergers. Dès qu'il les apercevait, Bellem les transformait en taupinières ou en tas de fumier. Et les soldats passaient au large, surpris de voir un berger sans troupeau.

Dans le même ordre d'idée, il se gaussa de son maître le jour où celui-ci fit mine de le surveiller, en se métamorphosant, lui et son troupeau, en épineux. Cet employeur devait agir avec beaucoup de tact: en effet, un jour où il n'avait pas mâché ses mots en s'adressant à Bellem, ce dernier se vengea en faisant apparaître sur la table, au beau milieu de la nourriture, une poule noire qui, dans un grand vacarme, renversa et détruisit assiettes, soupières, plats, verres, bouteilles, les meubles de cuisine même, puis disparut aussi mystérieusement qu'elle était apparue. (*)

(*) Colson, "La Magie dans la sorcellerie", W. IX(1901),p.200.

Les uns le respectaient, les autres l'aimaient, beaucoup le craignaient, mais tout le monde, bon gré, mal gré, était fort poli avec lui. En une occasion, cependant, Berthe, la fille la plus prétentieuse et la plus pomponnée du village, passa à côté de lui sans le saluer..., par coquetterie peut-être.

-C'est bon, c'est bon, tu t'en repentiras! -grommela Bellem, vexé.

Berthe n'avait pas fait cent mètres qu'elle sentait une intolérable démangeaison au sommet de la tête et constatait, avec épouvante et répugnance, qu'elle était couverte de poux dégoûtants. Elle éclata en amers sanglots, rebroussant chemin, et, comme elle repassait à hauteur de Bellem, celui-ci lui demanda la cause de son chagrin. Aussi humble qu'elle était auparavant fière, Berthe lui raconta, d'une voix entrecoupée de sanglots, ce qui lui arrivait.

-Allons! -dit le berger, en faisant un geste magique-. Poursuis tranquillement ton chemin mais, la prochaine fois, n'oublie pas de saluer Bellem. Tu es propre comme un sou neuf.

Et c'était effectivement le cas. Ni Berthe ni aucune fille du Condroz et de la Hesbaye ne manqua dès lors de se montrer aimable et prévenante à l'égard de Pâquay-Hawî, et nombre d'entre elles davantage par gratitude que par crainte.

En une autre occasion, exceptionnelle, un voisin et lui étaient allé livrer du charbon à Barvaux, précisément le jour où on célébrait la fête du saint patron du village. Ils se rendirent tous deux au bal et Bellem invita à danser une jolie fille, qui l'éconduit parce qu'il était noir de suie.

-Fort bien -déclara avec douceur Pâquay-Hawî, qui ne desserra plus les dents jusqu'au moment où ils se retirèrent.

-J'ai faim -soupira son compagnon, comme ils arrivaient à la chapelle de Saint Nicolas.

-Moi aussi -dit Bellem-. Asseyons-nous ici, la nourriture ne va pas se faire attendre.

Et en effet, au grand étonnement de l'autre, la même jeune fille, qui avait refusé de danser avec Bellem, arriva quelques minutes plus tard, portant un plateau garni de viandes, de pain et de bière.

-Ah, monsieur! -sanglota la jeune fille-. A la maison, il ne nous reste même pas une bouchée!

-Cela vous apprendra à mépriser les gens -réplique tran-

quillement le berger, en lui rendant le plateau sur lequel elle avait apporté les victuailles-. "Eh bien! Dansez maintenant", comme disait la fourmi à la cigale.

On raconte également que, parce qu'on lui avait refusé l'entrée d'un autre bal, il fit pleuvoir en pleine salle, trempant toute l'assistance, qui n'osait pas sortir; mais c'est à Jean d'Isenghien que la plupart attribuent tant cet exploit que celui d'avoir quitté ses vêtements lors d'une rixe, laissant les autres protagonistes mordre la poussière alors que lui s'en tirait sans une égratignure.

Pâquay-Hawî choisissait plus volontiers comme victimes de ses mauvais tours les personnes qui ne lui étaient pas sympathiques. Il transforma en vieille galoche le lièvre qu'un chasseur, qui avait médit de lui, venait de tuer.

Une voisine désagréable tentait d'attraper un lapin blanc qui dévorait ses choux; elle finit par l'avoir et l'enveloppa triomphalement dans son tablier; mais -ô surprise!-, quand elle se disposa à l'en retirer, elle trouva, à la suite d'un sort de Bellem, un tas d'excréments, encore tièdes.

En une autre occasion, rencontrant un vieux et riche fermier, qui était avare, il lui dit:

-Je sais que tu possèdes une belle écharpe en laine. J'en ai besoin parce je suis en voyage. Aie l'obligeance de me la donner.

-Te donner mon écharpe? Même pas si j'étais fou!

-Fais comme bon te semble, mais j'aurai l'écharpe.

-Si tu me la voles, je te dénoncerai.

-Bah! je l'aurai et, si tu me dénonces, je boirai ton vin comme j'ai bu celui de la messe.

Bellem avait effectivement bu l'excellent vin que le curé tenait en réserve pour son office, et ce en usant de pouvoirs magiques dont on parlera plus loin.

-Ah! -s'exclama le vieillard-. Si tu voles Dieu lui-même, c'est que le Diable t'assiste et il n'adviendra rien de bon de moi.

Et, le maudissant en son for intérieur, il lui remit l'écharpe.

Pâquay-Hawî voulait non seulement qu'on le respectât mais encore qu'on ne blessât pas, même légèrement, son amour-propre. Un jour qu'il se trouvait à Ramet, un fermier de l'autre rive de la Meuse vint le voir: une de ses vaches était fort malade et il désirait le consulter. La visite terminée, le paysan montra de l'empressement à s'en

aller, craignant de ne plus trouver le batelier pour franchir le fleuve, parce qu'il se faisait tard.

-Tranquillise-toi -lui dit Bellem-. Je t'assure que le batelier attendra. Par ailleurs, je peux te prêter des montures qui t'amèneront jusqu'à l'embarcadère. Que préfères-tu? Un cheval, un âne, une chèvre, une poule?

-Non, non! -s'exclama le fermier, épouvanté-. J'irai à pied.

Et il partit en courant. Il avait blessé la susceptibilité de Bellem, mais arriva sans difficulté au bord de la Meuse. Il héla le batelier, en criant ce qui était l'usage:

-A l'aiwe!

Il perçut, non sans allégresse, le bruit de la barque qui approchait mais déchanta aussitôt en constatant qu'elle avait la taille d'un sabot. Ce devait être une hallucination, car il prit le risque de s'embarquer et, contre toute attente, arriva en quelques instants, sain et sauf, sur l'autre rive. Mais ses tribulations n'étaient pas terminées. Bien qu'il connût les lieux depuis sa naissance, il se perdit dans son propre village et marcha, sans reconnaître ni rues ni ruelles, ne retrouvant pas davantage sa maison, jusqu'à ce que, à bout de forces, il s'efforçât de dormir quelque peu en attendant le lever du jour. Mais il resta là, sans pouvoir fermer l'oeil, parce que des milliers et des milliers de splendides carrosses défilèrent sans cesse devant lui jusqu'à l'aube... et il se retrouva, allongé au beau milieu de la rue, en face de sa propre maison. (*)

Le fermier n'osait plus, après une plaisanterie aussi fantastique, suivre les conseils que Bellem lui avait donné en qualité de vétérinaire; mais la vache était moribonde et, perdue pour perdue, il lui appliqua les remèdes indiqués. Elle fut sauvée, parce que Pâquay-Hawî pouvait châtier, mais également pardonner et secourir.

Bellem joua un tour aussi pendable à un camarade qui, jouant un certain soir en sa compagnie au cabaret de Ramet, abandonna soudain la partie avec l'intention de se retirer.

-Attends un peu et nous partirons ensemble -dit le berger.

-Non, je suis fort pressé -répliqua l'autre-. Ma femme m'attend.

-Qu'elle attende un peu plus longtemps, elle n'en mourra pas!

-Je ne peux pas m'attarder une minute de plus. Bonsoir la compagnie.

-Tu n'arriveras pas plus tôt pour autant -cria malicieusement Bellem à l'adresse du camarade qui sortait.

Ce dernier n'avait pas fait cinq cents pas en direction

(*) Colson, "Action magique pure", W. XIV (1906), pp. 423-4.

de la Meuse quand, en atteignant les prairies, il se trouva soudain nez-à-nez avec un immense et sombre troupeau de boeufs, qui lui coupait toute issue. Bien que les animaux ne fussent pas hostiles, ils lui inspiraient une peur panique et le paralysaient. Il passa donc de longues heures ainsi et il y serait probablement encore, si Pâquay-Hawî n'était passé par là et ne l'avait délivré du sortilège...

Par ailleurs, Bellem rendait nombre de petits services aux personnes nécessiteuses de la région, les aidant dans leurs travaux ou faisant face à leurs besoins. On ne s'adressait jamais en vain à lui, même dans les moments les plus critiques. Il retrouvait les objets perdus, soignait les animaux et les personnes, résolvait des problèmes, mettait fin à des brouilles. Son aide, cependant, ne semblait pas découler en général de pratiques magiques, bien qu'il apparût parfois nettement qu'il faisait appel aux forces surnaturelles. A titre d'exemple: une pauvre fille devait répartir du fumier sur un champ proche de la prairie où le berger faisait paître le troupeau d'Hawette; elle se lamentait parce que cela demandait de longues journées de travail et que son patron la gronderait, voire la renverrait en la traitant de fainéante, si elle n'avait pas terminé le soir-même; mû par un sentiment de compassion, Bellem s'approcha, fit un signe cabalistique, et l'engrais se trouva, à l'instant même, parfaitement réparti...

Il était en permanence entouré de petits gosses, qu'il amusait en faisant des tours de magie; en faisant courir sous leurs yeux de petits chevaux, en chair et en os, de la taille d'une souris et montés par des cavaliers vivants, de deux pouces de haut; en leur montrant un bal de seigneurs et de dames de la cour, somptueusement vêtus et pas plus grands que les cavaliers, ou en les invitant à prendre le goûter sans qu'il leur en coûtât un centime alors qu'y abondaient les friandises les plus savoureuses arrosées de la meilleure bière.

Ainsi, lorsqu'il voulait combler ses petits amis d'attentions, il se mettait debout et, leur recommandant un profond silence et une complète immobilité, il humait l'air dans toutes les directions et finissait par dire:
-Aujourd'hui, nous mangerons de ceci, de cela ou encore de cela -disait-il selon ce qu'il avait humé.

Il étendait alors sa blouse au milieu du choeur des enfants, bouche bée, et ordonnait:
-"Qui çou qu'dj'aimme bin vinsse so m' sâro!", c'est-à-dire:

"que ce que j'aime vienne se poser sur ma blouse".

Et, à l'instant même, les boudins noirs ou les tartes dorées, que les fermières, affairées, préparaient dans leur cuisine, traversaient mystérieusement les airs et venaient se poser sur la blouse du vieux berger. Mais ce dernier, avant que quiconque pût esquisser le moindre geste, jetait derrière lui la première part, défendant à l'assistance de regarder où elle retombait: c'était la part du Diable. Il distribuait ensuite le reste, entre les autres et lui, bien sûr; quand la soif se faisait sentir, éveillée par les assiettes bien épicées et la pâtisserie dorée, sucrée et couverte de fruits et de compotes, il pratiquait une incision dans sa houlette -c'est en opérant en sens inverse qu'il avait, de la même façon, soutiré le vin du curé- et, l'approchant des lèvres de ses petits amis, il leur permettait de boire à volonté la bière fraîche et neuve, qu'il avait récemment reçue de l'un ou l'autre voisin. Voilà pourquoi le niveau des tonneaux baissait mystérieusement dans les caves, malgré les tours de clef et les verrous.

Bellem a dû commettre beaucoup de péchés, surtout dans sa jeunesse, quoique la tradition ne garde le souvenir que de ses seules espiègleries, mauvaises plaisanteries et de l'une ou l'autre offense de moindre importance. S'il a perpétré des délits, l'Humanité les a oubliés, c'est-à-dire qu'elle lui a pardonné et personne ne s'en encombre la mémoire. Il mourut dans l'indigence, cela signifie qu'il n'a pas chargé sa conscience de crimes inspirés par l'avarice ou l'ambition; s'il s'est conduit en délinquant, cela dut lui être inspiré par l'amour ou par l'une des passions irrésistibles -la soif de vengeance ou l'orgueil par exemple- qui aveuglent souvent l'homme. En tout cas, ni l'histoire ni la légende ne nous fourniront plus d'informations sur sa vie que celles que nous avons apportées ici.

Il mourut très vieux et cela veut dire que -par le simple fait d'avoir vécu aussi longtemps- il a déjà purgé sur la terre la plupart sinon la totalité de ses péchés. Ceux de Ramet ajoutent qu'il s'est repenti avant de mourir et que les dix dernières années de sa vie, en guise de pénitence, il dormait toutes les nuits sur une sorte de cilice un peu plus dur que celui que portent habituellement les pénitents. Ceux de Lincé, de leur côté, assurent qu'à cette époque une poule noire ne le quittait pas d'une semelle et que cette poule n'était autre que le Diable qui, recouvrant son apparence naturelle à minuit, le fouettait et le torturait

si cruellement que les voisins entendaient ses hurlements de douleur déchirants. Et l'on rapporte couramment que le Diable, qui n'était pas encore satisfait, l'emporta corps et âme.

Cette croyance se fonde sur les signes qui accompagnèrent sa mort.

Les personnes qui le veillaient virent à minuit un rat au museau rouge qui se promenait sur le cadavre; quand il arriva au cimetière, le cercueil était aussi léger que s'il avait été vide...

Effroyable châtiment. Peut-être avait-il raison ce magistrat français qui, à la fin du seizième siècle, écrivait: "Le crime de sorcellerie est un crime exceptionnel... Je prétends qu'il faut condamner tous les sorciers, même s'ils font preuve de bons sentiments..."

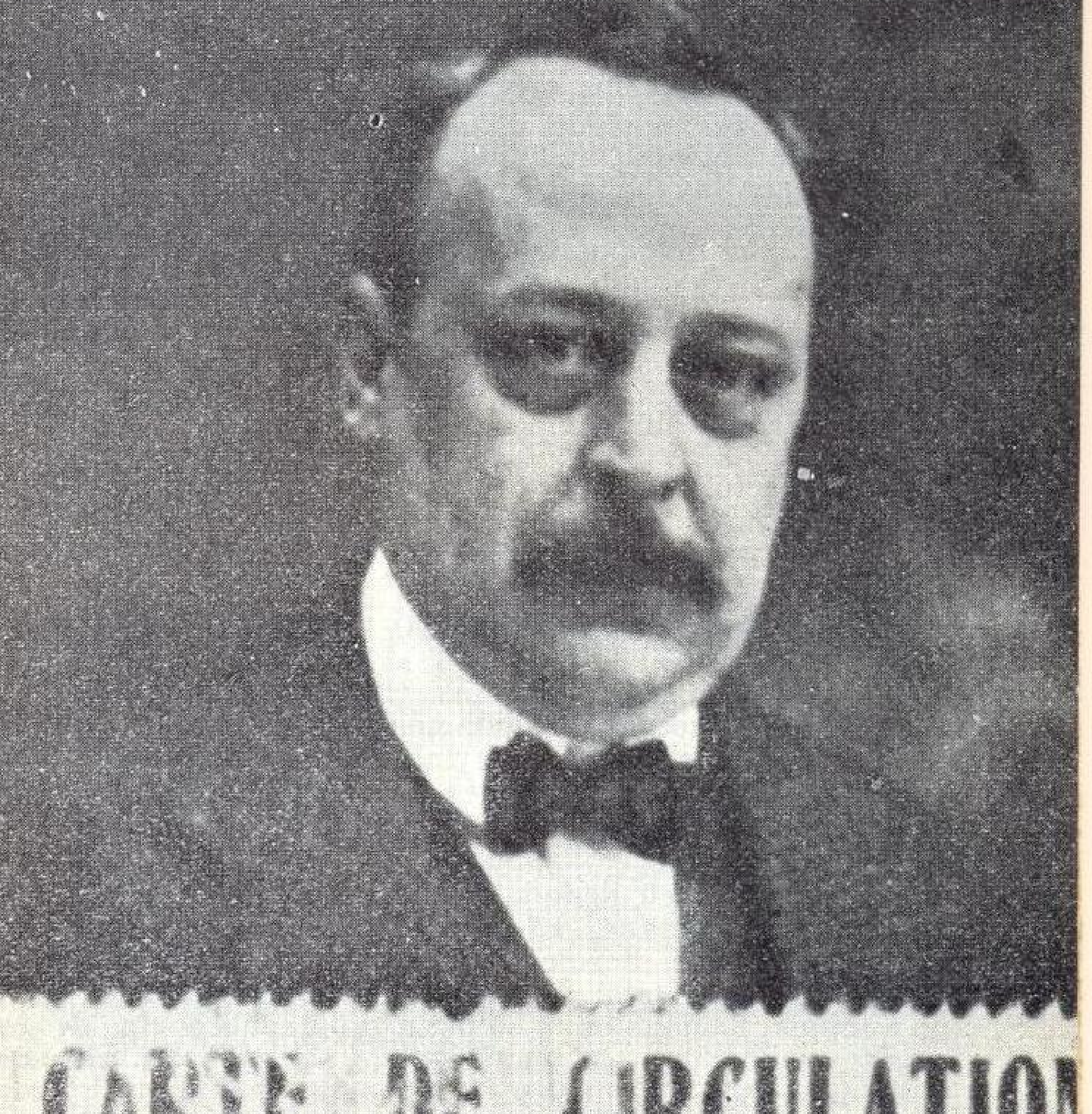
J'ajouterai une autre raison, décisive, en l'occurrence: **Une fois qu'on est pris dans les filets du Diable, il est impossible de s'en dépêtrer.**

B. GOORDEN PRESENTE



Le Diable EN BELGIQUE

de Roberto J. Payró



CARTE DE CIRCULATION

DOORGANGSKAART

Nº 1326

SIGNATURE — HANDTEEKEN

Roberto J. Payró, lors de l'Exposition Universelle, à Bruxelles en 1910.

"La Dama blanca de Nadrin" ("légende belge") a paru d'abord dans La Nación, le 8 mars 1925, puis dans El Diablo en Bélgica. La source probable de Payró fut le Guide du voyageur en Ardenne, ou excursions d'un touriste belge en Belgique (1ère partie, 1857), par Jérome Pimpurniaux (pp. 182-185).

LA DAME BLANCHE DE NADRIN.

Le tonnerre se fait entendre de façon intermittente sur le bois. Quand il se tait, on perçoit l'entrechoquement métallique de chaînes. De livides éclairs illuminent les eaux tumultueuses de l'Ourthe. La nuit est ténébreuse. Cependant, réalité ou phosphorescence, la silhouette d'une femme glisse sur le sentier accidenté qui longe le cours d'eau. A la lueur de chaque éclair, elle scrute désespérément le courant tourmenté. Elle se redresse ensuite, poursuit jusqu'au croisement, s'efforce, semble-t-il, de dépasser le calvaire rustique, hésite: une force s'y oppose. Elle est immobile; on dirait une statue; mais elle revient sur ses pas, lente et diaphane, se perd parmi les arbres et les rochers, puis reparaît, accompagnée par les ténèbres, le tonnerre, les éclairs, le bruit de chaînes, le grondement de l'Ourthe... Elle est la fiancée d'Hubert, la Dame blanche de Nadrin.

Léonard de Samrée avait un fils, Hubert, et son noble voisin, Lothaire de Bérisménil, une fille, Ermesinde. Le seigneur de Bérisménil et le seigneur de Samrée, unis par une étroite amitié, avaient convenu de marier leurs enfants, qui grandirent en ayant un contact permanent et chez qui la fraternité infantile se transforma, avec l'adolescence, en un amour ardent et profond. C'étaient deux beaux enfants: lui, brun et robuste; elle, blonde et blanche, délicate comme un lys. Tout leur souriait quand leurs pères, chasseurs émérites devant le Seigneur, eurent une grande discussion à propos d'une chasse réservée; la dispute dégénéra en inimitié et en haine, comme c'est souvent le cas chez les disciples de Nemrod à partir du moment où leur passion cynégétique est en jeu. La rupture fut naturellement suivie de l'annulation de l'ancien projet d'alliance des deux familles: les pères ne se considérèrent plus tenus par leur parole; les jeunes gens pleurèrent et, désespérés, finirent par se promettre de ne jamais cesser de s'aimer, quoi qu'il arrivât. Mais le seigneur de Samrée, prévenant cette résistance, envoya Hubert se mettre au service du Duc de Bourgogne tandis que le seigneur de Bérisménil, également décidé à couper les ponts, accorda la main d'Ermesinde au seigneur de La Roche, homme d'âge mûr. La belle damoiselle, trop faible pour s'opposer ouvertement à la volonté paternelle, sembla l'accueillir avec soumission et résignation, tout en retardant le moment de son sacrifice sous divers prétextes. Inconsolable mais taciturne, elle faisait du cheval toutes les après-midi et se lançait au galop sur les sentiers escarpés et boisés des rives de l'Ourthe, espérant rencontrer Hubert.

En ces temps romanesques, il était indispensable que l'amant épris sauvât sa dame de quelque grand danger - menaçant sa vie ou son honneur- en l'une ou l'autre occasion. Et cet épisode ne fait pas défaut à l'histoire véridique et tragique d'Hubert et d'Ermesinde. Cela se produisit lors d'une de ses promenades à cheval: son coursier, effrayé par une vipère, s'emballa et, fou d'épouvante, il allait se précipiter dans l'Ourthe avec son précieux fardeau quand Hubert surgit providentiellement des fourrés et arracha la jeune fille évanouie de sa monture, au moment précis où la bête affolée se jetait dans le vide.

Les amants enlacés, ivres de joie après cette épouvantable peur, ne songèrent qu'à renouveler leurs déclarations amoureuses, leurs promesses d'inébranlable fidélité, leurs serments de s'appartenir pour toujours ou de mourir.

-Fuyons! -propose Hubert.

-Attends! -répondit Ermesinde-. Je demanderai à mon père de revenir sur sa décision, je le supplierai, j'essaierai de le faire fléchir par mes larmes... Et s'il ne consent pas alors...

Hubert la raccompagna à pied, à travers le bois, presque jusqu'aux portes du château. Il était revenu en trompant la vigilance des soldats que le seigneur de Samrée lui avait donnés comme escorte, tellement l'amour qu'il éprouvait pour Ermesinde était grand. Revenu discrètement la nuit précédente au village d'Houffalize, il y avait appris, avec colère et désespoir, que la jeune fille allait épouser le seigneur de La Roche et, hors de lui, il jura qu'il donnerait son âme au Diable, pourvu que le mariage ne fût pas célébré. Et comme on l'a vu, bien qu'on n'en connût pas les termes, le jeune homme avait déjà conclu le pacte avec le diable quand il avait sauvé Ermesinde d'une mort certaine...

Lothaire de Bérisménil ne voulut pas écouter sa fille quand elle tenta de l'apitoyer. Mais, comme si Hubert lui avait injecté du feu dans les veines, la jeune fille perdit toute sa timidité, décida de fuir la nuit-même et fit du donjon le signal convenu. Quand le château fut plongé dans les ténèbres, elle sortit par sa fenêtre et se laissa descendre au bout d'une corde jusque dans les bras de son galant qui l'attendait avec anxiété, tenant par la bride un superbe cheval richement harnaché qui lançait de l'écume par la bouche et du feu par les yeux. Hubert l'enfourcha, plaça en croupe Ermesinde, qui s'accrocha à lui, tremblant d'émotion et de peur, parce que le coursier inconnu lui inspirait une crainte inexplicable, et ils se lancèrent dans une course folle, infernale, franchissant d'un bond des vallons, coupant à travers champs, se perdant parmi les arbres, arrachant des étincelles aux rochers, sous un ciel ténébreux qui s'unissait à la terre pour former une masse impénétrable et noire, que les coups de tonnerre animaient d'une vie étrange, terrifiante, et que les éclairs eux-mêmes ne parvenaient pas à déchirer... Ils galopaient, galopaient. A en juger par leur allure, ils devaient déjà se trouver fort loin du château de Bérisménil et, pourtant, Ermesinde avait l'impression que, depuis un certain temps, leur coursier marquait sérieusement le pas, faisant du sur-place. Et, soudain, il lui sembla entendre, outre le martèlement des sabots de leur cheval, le galop effréné d'une autre monture lancée à leur poursuite...

C'était effectivement le cas. La fatalité avait voulu que Lothaire de Bérisménil aperçût sa fille alors qu'elle se laissait descendre au bout d'une corde de son balcon dans les bras d'Hubert. Il se rua aux écuries, sauta à cru sur son coursier favori et se lança comme une flèche à la poursuite des amants.

Hubert, averti par Ermesinde, pique des éperons dans les flancs de l'animal qui, faisant un bond, sembla précipiter sa course folle; mais l'autre monture, lancée au grand galop, semblait se rapprocher toujours davantage, et les fugitifs commencèrent à perdre la tête, comme en proie à un délire vertigineux. Ils galopaient, galopaient, mais le poursuivant se rapprochait, il était sur leurs talons... Frénétique, le jeune homme passa son épée à Ermesinde et empoigna sa longue dague dans sa main droite, crispée, tandis qu'il criait -à qui? à son cheval? à un être invisible?- ces paroles mystérieuses:

-Tu m'avais promis... Tu m'avais promis...

L'orage se déchaînait furieusement au-dessus de leurs têtes: des éclairs violacés ouvraient et refermaient d'effroyables tentures sur un paysage d'ombres; le tonnerre faisait entendre sa terrible voix rauque et menaçante; la course était toujours plus rapide, mais le poursuivant se trouvait déjà à hauteur des fugitifs. Ermesinde tendit à l'aveuglette le bras qui brandissait l'épée. Le fracas formidable d'un éclair fit écho à un cri qui était une malédiction: à la lueur de celui-ci, Ermesinde vit le seigneur de Bérisménil qui tombait, ruisselant de sang. Elle voulut se précipiter et lui porter secours mais ce fut impossible; elle était attachée au corps d'Hubert, comme une particule de fer à un puissant aimant, tandis que ce dernier, foudroyé, brûlait comme une torche... Et le cheval galopait, galopait et, quittant la route, se précipitait vers les rochers et les fourrés de la rive. Puis, désarçonnant la jeune fille, au terme d'un saut colossal, il se lança dans les eaux de la rivière qui, avant de se refermer sur le cadavre carbonisé d'Hubert de Samrée, aspergèrent les rives en dégageant un nuage de vapeur.

Et la dame blanche de Nadrin hante ces lieux depuis et s'y promènera jusqu'à la fin des temps.

N. d. T.: Payró a vraisemblablement eu accès, non au texte original de J. Pimpurniaux mais bien à la reproduction du passage -portant d'ailleurs le titre "La Dame blanche de Nadrin"- dans Wallonia IX (1901), pages 235 à 237.

Une partie de ces "légendes" a d'abord été publiée dans le N° 1388 de Caras y Caretas, le 9 mars 1925, sous le titre de "Los Diablos del agua", avant d'être amalgamée à d'autres documents de Payró pour constituer "Los Proteos belgas" dans El Diablo en Bélgica.

LES PROTEES BELGES.

L'une des créatures les plus intéressantes qui soient issues de l'imagination populaire est un esprit malfaisant brabançon du nom de Kludde, ainsi appelé par onomatopée, parce que, semble-t-il, c'est là son cri. Les savants ne se contentent pas d'une explication aussi superficielle et affirment que Kludde, Kledden ou Kleudde -puisque ce sont là quelques prononciations parmi d'autres- doit son nom au verbe scandinave "Kløve" qui signifie fendre, dont dérive un autre terme désignant le sabot fourchu, s'appliquant au bouc et à ses congénères, et, par extension, au Diable. On croit également que Kludde est simplement le butor, oiseau échassier des marais, dont le cri à l'époque des amours évoque le mugissement du taureau, particularité qui a engendré la légende du Borlau de l'Abbaye, être démoniaque qui hantait jadis les étangs de l'Abbaye d'Heylissem, entre Opheylissem et Linsmeau (*), et dont les cris étaient perçus à des lieues à la ronde lors des nuits d'orage... Personne ne se risqua jamais à rechercher le Borlau et encore moins à le poursuivre... Il disparut spontanément lorsqu'on procéda à l'assèchement des étangs de l'Abbaye d'Heylissem.

Kludde -également connu sous les noms de Ludde et Lodder à Koekelberg et Hal- est de caractère espiègle et s'amuse à faire des blagues, généralement méchantes, aux simples mortels et aux mortels un peu simples d'esprit. Cela va cependant d'habitude au-delà de la blague... Il peut revêtir à volonté toutes les apparences qu'il désire: celle d'un bouillant poulain de belle prestance; celle d'une haridelle qui se cassait carrément en deux sous le poids du cavalier épouvanté en punition de ses nombreux péchés; celle d'un jeune cheval crachant du feu et traînant de lourdes chaînes; celle d'un chat aux pattes armées de serres au lieu de griffes; celle d'un énorme chien noir, blanc ou rouge; ou encore celles de lapereau blanc, d'oiseau de proie, de griffon -et, ce qui est plus terrible- pourvu de

(*) N. d. T.: il s'agit donc bien de Linsmeel, dans l'arrondissement de Louvain.

ventouses pour sucer le sang de ses victimes, de porc gigantesque, de loutre, de brebis, de chauve-souris, de grenouille, de serpent... bref, il revêt toutes les apparences qu'il veut. Sous celle d'un chien, il se juche en un temps sur les épaules des infortunés badauds, morts de peur. Sous celle d'un cheval, les paysans le prennent habituellement pour l'un des leurs -dont il a fidèlement copié l'apparence-; ils l'enfourchent et Kludde de se lancer dans une course folle et de faire vider les étriers à son malheureux cavalier, après une seule cabriole, dans la première mare, le premier ruisseau ou cours d'eau venus... Il apparaît parfois sous les traits d'une belle femme blanche ou d'un homoncule qui, comme un bouffon, a revêtu une houppelande ornée de grelots, à l'image de son parent Osschaert, dont on parlera plus loin. Il se métamorphose enfin également en un arbrisseau rachitique, dont les épines crochues happent et lacèrent les vêtements du passant qui s'y frotte, mais qui pousse ensuite jusqu'à ce que sa tête frise les nuages, soulevant par la même occasion, telle une grue, la victime trépignante de son mauvais tour.

Que ce soit sous l'apparence d'un arbre, d'un oiseau, d'un être humain ou diabolique, d'un quadrupède ou d'un reptile, Kludde élit domicile la nuit dans les bois ou dans les prés, se glisse silencieusement et malicieusement le long des rives des cours d'eau mais il ne parvient jamais à dissimuler l'éclat extraordinaire de ses yeux, semblables à deux flammes bleues: ce sont deux phares annonciateurs du danger, qui mettent en fuite les gens prudents.

Kludde ne peut être blessé ni par gourdin, ni par fourche, pas plus que par flèche ou par balle. Si un bâtiment venait à s'écrouler sur lui, fût-ce une cathédrale, il en rirait -parce son véritable corps est impalpable- comme il rit à gorge déployée quand on le traverse de part en part... S'il est cloué sur une lance ou écrasé comme un insecte sur une paroi, il crache du feu dans les yeux de celui qui a eu la témérité de lui infliger ce sort et s'échappe en toute tranquillité, comme un être incorporel, ce qu'il est en fait.

Mais il semble que les plaisanteries de Kludde aillent parfois trop loin. Voici, par exemple, ce qu'écrit D. Urbanus, bénédictin érudit -cité par le Dr. Poodt- dans l'"Almanak van O.L.V. van Affligem" de 1912 (*): "Des jeunes filles ont prétendu avoir été victimes des basses

(*) N. d. T.: "Kledden of Kleudde", pages 118-122.

passions de Kludde et déshonorées pour toute leur vie; beaucoup d'autres présument que c'est à la rapidité de leur course qu'elles doivent d'avoir été soustraites aux maléfices du monstre impur".

En nombre d'endroits, on croit encore que Kludde a existé, qu'il existe et qu'il existera; par exemple, dans le Payottenland, région qui s'étend entre la Dendre et la Senne, dans la partie occidentale du Brabant. Le même Dr. Poodt, ex-bourgmestre de Ternath, raconte que, rendant visite à une riche métayère, celle-ci lui parla de Kludde et lui déclara être victime de ses mauvaises plaisanteries.

-Allons, madame! -s'exclama le médecin en riant-. Vous êtes le jouet de votre imagination. Kludde n'a jamais existé.

-Que dites-vous? Que Kludde n'existe pas? -s'exclama la femme, surprise; puis, prenant un air peiné, elle ajouta-: Allons docteur, je vous croyais plus instruit...

L'existence de Kludde n'est pas fort ancienne, du moins si on s'en tient au témoignage suivant:

Durant l'hiver de 1841 -nous rapporte le "Journal des Flandres" (?)-, le baron Jules de Saint-Genois dut passer la nuit dans une ferme de Ternath. Au cours de la soirée, tous les membres de la maisonnée, domestiques et bergers, prirent place autour du feu et se mirent à raconter toutes sortes d'aventures de bandits, de revenants et de sorciers, s'arrêtant notamment à Kludde. Comme le baron écoutait ces récits avec la plus vive attention, l'un des domestiques lui demanda à brûle-pourpoint s'il connaissait l'origine de Kludde, ajoutant qu'il était "terrible de l'entendre".

-Non -répondit le baron-, je n'en ai jamais entendu parler. Raconte-moi cela.

-Elle doit remonter à un siècle, plus ou moins -dit le domestique-. A la limite de la commune, il y avait une forêt et, à la lisière de celle-ci, une cabane, où habitait une sorcière qui se faisait passer pour une vieille indigente. Personne n'a jamais su comment elle vivait, ni comment elle subvenait à ses besoins. Elle ne demandait jamais rien à personne et personne n'osait s'approcher de sa maison. Elle était épouvantablement laide: le Diable en peinture... Tout le monde était convaincu qu'elle avait des contacts avec les démons et qu'elle tenait avec eux des conciliabules dans sa chaumière. C'est ainsi que l'on songea à la brûler vive mais qu'on ne trouva personne pour le faire... Le ciel lui-même finit par exaucer les souhaits de la population épouvantée et, une nuit, une tempête d'une extraordinaire violence se déchaîna sur la commune de Ternath. Les habitations en souffrirent mais la foudre ne tomba que sur la terrifiante chaumière, qui brûla en même temps que la sorcière dont on tenta d'exhumer les restes trois jours plus tard. Le propriétaire du terrain donna l'ordre à ses domestiques les plus courageux et les plus fidèles de dégager le corps de la sorcière et de lui donner une sépulture. Ceux-ci s'attelèrent à la tâche, armés de fourches et de râteaux. Mais comme ils touchaient le cadavre calciné, un vacarme assourdissant se produisit, comme si c'était la fin du monde... Les domestiques, pâles comme des morts, tremblants et muets, virent un petit homme noir sortir de la dépouille de la sorcière et grandir à vue d'oeil pour atteindre une taille gigantesque. En quelques instants, il s'était métamorphosé en un horrible monstre à groin de porc et à corps de chien poilu, qui gambadait sur ses pattes arrière et qui s'enfuit en poussant le cri:

-Kludde! Kludde! Kludde!

-Les domestiques -conclut le narrateur- s'évanouirent et, quand ils revinrent à eux, il n'y avait plus de traces des décombres. L'endroit qu'occupait précédemment la chaumière s'était transformé en une mare, noire, pestilentielle et nauséabonde. L'âme damnée de la sorcière s'était introduite dans le corps du monstre et continue à errer dans le monde, sans trêve, pour tourmenter les ivrognes et les noctambules, mais sans pouvoir leur causer de graves dommages... (1)

Malgré la gloire indiscutable que lui ont value ses exploits, il semble que Kludde ait traversé une période fort difficile: un rival avait surgi, un sosie qui entachait sa réputation; il s'agissait d'Osschaert "met zijn bellen" (aux grelots), le très célèbre esprit malfaisant du pays de Waes. Mais une mésaventure survenue à ce rival a rendu à Kludde tout son prestige d'antan.

Ce pays de Waes, comparable à la belle île de Wight et appelé par les Flamands -non sans une certaine exagération- "le jardin d'Europe", est fort beau et a le mérite singulier d'avoir été totalement créé par le génie de l'homme, qui y fait aujourd'hui prospérer le blé, le colza, le trèfle, les arbres et les fleurs en des lieux où ne régnait auparavant que la mer. Les Polders, conquis sur les eaux, orgueil et fortune de la région, laissent aujourd'hui

entrevoir, parmi les vertes cultures et les prairies fraîches et fleuries -comme dans une Pampa minuscule et peuplée-, des fermes et des villages entourés de petits bois touffus. C'est là qu'habitait Osschaert aux grelots.

Le pauvre esprit malfaisant en disgrâce avait été chassé par les exorcismes du vertueux curé de Hamme et pendant quatre-vingt-dix-neuf ans il n'allait pas pouvoir regagner la petite ville qui, proche de Termonde, compte ses trois mille maisons et quelques ainsi que quatorze mille habitants, qui se consacrent honnêtement à l'agriculture et à l'industrie, dans les environs de la tour séculaire de la Sint-Pieterskerk.

Le prêtre, qui avait vaincu Osschaert, avait triomphé du démon lui-même: en effet, récemment encore, on pouvait voir, sur le mur d'une maison et sur un pilier du cimetière de Hamme, la trace des griffes du Diable. Les voisins chargèrent un maçon de les faire disparaître en raclant les pierres mais l'artisan dut s'avouer vaincu car la trace devenait plus profonde au fur et à mesure qu'il raclait et parce qu'elle transperçait le crépi, la brique et même les pierres de taille dont il tenta de la recouvrir. Le curé finit par faire une neuvaine et -ô miracle!- la trace de la griffe satanique disparut pour toujours. (2)

Etant donné de tels antécédents, on ne s'étonnera pas de la défaite d'Osschaert, qui ne peut pas non plus se présenter au village de Moerzeke, à quatre kilomètres et demi de Hamme, non seulement parce que le couvent et l'école des Soeurs de Saint-Vincent-de-Paul s'y sont établis mais également parce que les voisins y ont érigé de petites chapelles à toutes les entrées de rue qui donnent sur la campagne, de sorte qu'aucun être maléfique ne peut aller au-delà.

A présent , Osschaert erre donc tristement dans les environs de l'Escaut, au bord de la mer, et il s'ennuie profondément parce qu'il ne trouve plus de victimes pour ses mauvais tours.

Jadis, il s'amusait à qui mieux mieux, mais -il faut être juste- sans grande malignité, harcelant et effrayant les noctambules qui, très souvent, devaient, contre leur gré, le porter sur leur dos depuis son affût favori, les alentours de la Sint-Pieterskerk (où l'on conserve un os authentique de géant) jusqu'à grande distance du village. Il s'acharnait particulièrement sur les ivrognes: il leur brûlait les joues de son haleine infernale, les enveloppait de puanteurs nauséabondes, leur plantait les ongles

dans la nuque et finissait par s'asseoir à califourchon sur leurs épaules. Comme il pouvait le faire à volonté, il augmentait son poids jusqu'à ce que le malheureux eût l'impression de porter du plomb sur le dos; et, quand ce dernier ployait sous le fardeau, miné par l'ivresse ou éreinté pour ces deux raisons, Osschaert l'obligeait à se redresser, toujours juché sur son dos -comme le petit vieux sur celui de Sindbâd le Marin-, et riait de façon inextinguible. Osschaert était un bon diable.

La mauvaise plaisanterie durait jusqu'à ce que le railleur et le souffre-douleur atteignent un carrefour, trouvent une croix, une effigie de la Vierge ou d'un saint quelconque ou jusqu'à ce que la bête humaine de somme songe à se signer. Osschaert aux grelots sautait alors à bas des épaules de sa victime et disparaissait en prenant ses jambes à son cou...

S'il pouvait varier de poids, il pouvait également modifier son apparence, se présentant sous les traits d'un loup au long et rude pelage, d'un chien noir, d'un taurillon difforme, d'un cheval ou d'un géant, mais sous un aspect toujours effrayant.

Son histoire, sur certains points, se confond avec celle du loup-garou -que nos paysans appellent "lobisón" et les Brésiliens "lobishomem", ce dernier vocable étant probablement à l'origine du "créolisme"-. Et ils se confondent tellement que, disent d'aucuns, Osschaert revêt une peau de loup que lui a donnée son maître, le Diable, lui imposant d'errer avec elle, la nuit, pendant sept ans, tout en lui permettant de l'ôter pendant la journée. Cette confusion apparaît d'autant plus évidente quand on sait -aux dires des mêmes- que si quelqu'un trouve, de jour, la peau de loup et qu'il a la bonne idée de la brûler, Osschaert souffre comme un damné et crie comme s'il était sur un bûcher, mais ensuite il est libéré de l'envoûtement. Le loup-garou ne peut toutefois brûler lui-même cette peau, ni révéler où il l'a cachée afin que d'autres la brûlent pour lui.

On raconte qu'à l'époque où il sillonnait les terres sous l'apparence d'un loup, si quelque téméraire mal avisé criait la nuit à tous vents: "Griffes grises, griffes grises! Si tu veux me prendre, prends-moi maintenant!", il ne manquait pas de se repentir de sa fanfaronnade et de son incantation -qu'il avait la plupart du temps prononcée sous l'emprise de la boisson et à la suite d'un pari- parce qu'Osschaert accourait avant qu'il n'ait repris sa respiration, lui

plantait les ongles dans le cou et s'installait à califourchon sur le dos du stupide bravache pour ne relâcher son étreinte que lorsque ce dernier n'en pouvait plus.

On dit également que, sous son apparence humaine, Osschaert a la main douce mais froide comme de la glace et qu'il est un violoniste talentueux dont l'art diabolique vise à ce que les gens, étourdis, aillent en dansant se jeter dans le fleuve. En revanche, la personne qui porte sur elle un rameau de marjolaine ou de marrube sera toujours à l'abri des embûches d'Osschaert aux grelots, ainsi appelé -rappelons-le- parce qu'ils sont cousus à ses vêtements pour servir de garnitures commme dans le cas des bouffons de jadis.

Après cette longue digression, revenons-en à notre histoire. A cause du curé titulaire de l'église paroissiale de Hamme et des villageois, qui connaissent le moyen de le tenir à distance, Osschaert meurt d'ennui, sans autre distraction, dans son exil, que le cantique éternel des vagues puisqu'il n'y a pas de noctambules dans les Polders pas plus que dans les dunes. Et, ce qui est plus pénible encore, en sa qualité d'esprit incarné, il est tributaire de la faim et de la soif comme s'il était un homme et il doit subvenir à ses besoins, ce qui ne lui semble pas fort faisable. Il chaparde donc dans les chaumières isolées, tellement pauvres parfois qu'on n'y trouve pas de croûte dans la huche à pain; il finit cependant par découvrir dans les faubourgs de Kieldrecht un filon, semble-t-il, inépuisable.

Il s'agissait de la chaumière du pêcheur Blommaert, qui ne possédait que ce refuge et son filet mais qui, tous les soirs, revenait des rives de l'Escaut avec bon nombre de poissons, qu'il mettait dans une cuve pleine d'eau pour conserver leur fraîcheur et pouvoir les vendre le lendemain, en faisant du porte à porte ou sur le marché de Kieldrecht.

Blommaert gagnait péniblement sa vie mais enfin il la gagnait jusqu'au jour où il constata, avec étonnement et déplaisir, que chaque matin les plus belles pièces avaient disparu de la cuve et que quelqu'un avait utilisé le feu de la cheminée, probablement pour faire griller les poissons là-même.

Fort perplexe et préoccupé, il résolut de découvrir le voleur et de lui infliger une correction à la mesure de ses larcins; cependant, bien qu'il fût chaque soir soigneusement aux aguets, comme il revenait du fleuve mort de fatigue, à force d'avoir transporté le filet et le produit

de sa pêche, il ne tardait pas à s'endormir pour ne se réveiller que lorsque le méfait avait été une nouvelle fois commis.

Il désespéra de surprendre l'astucieux voleur mais décida , pour le moins, de se venger de lui; aussi, un soir, il plaça dans l'âtre, au lieu de braises, une certaine substance extrêmement courante, repoussante et malodorante, qu'il dissimula sous la cendre.

En s'éveillant plus tôt que d'habitude, Blommaert vit avec satisfaction que sa vengeance avait produit l'effet escompté, car les poissons avaient été piétinés avec une colère évidente sur le sol de la cuisine. Et il se mit à rire aux éclats, comme le faisait Osschaert à ses bons moments et comme continue à le faire Kludde.

Le pêcheur crut avoir mis en fuite le voleur et il alla bientôt s'imaginer que la chance lui souriait, quand, cette même après-midi, alors que la nuit tombait, en retirant son filet, il trouva que celui-ci était plus lourd que d'habitude. Il parvint finalement à le ramener, au prix d'efforts titanesques, mais constata avec horreur qu'il débordait de la substance connue, extrêmement courante, repoussante et malodorante, et il entendit simultanément un éclat de rire infernal. Il se retourna pour découvrir qui riait de la sorte mais ne réussit qu'à entrevoir un chien noir, qui s'enfuyait en faisant des bonds de joie.
-C'est Osschaert -murmura-t-il, en se signant avec dévotion. (3)

Mais, dès ce jour, il ne tenta plus d'empêcher les larcins et paya la dîme à Osschaert aux grelots qui, à présent, sans songer à Kludde et très philosophiquement, s'ennuie peut-être mais mange au moins à sa faim.

Blommaert, en bon pragmatiste, brûle un cierge à saint Michel et un autre au démon, comme on dit dans son pays et comme on le fait dans le nôtre.

Parent de Kludde (*), d'Osschaert aux grelots et d'autres, dont nous ferons ultérieurement la connaissance, Nekker est également connu en Flandre sous les noms de Duiker ou plongeur, de Waterman ou homme de l'eau, démon aquatique, de Manneken-Haak ou Manneken met-den-Haak, en l'occurrence l'homme au crochet, de Waterwolf ou loup d'eau, parmi d'autres. Soit il a le don d'ubiquité, soit

(*) N. d. T.: c'est à ce niveau que se situe le passage publié, en première mouture, dans Caras y Caretas.

il ne s'agit pas d'un seul être; toujours est-il qu'on le voit simultanément en divers endroits. Il vit -ou ils vivent- sous les ponts ou dans les marais, les étangs, les ruisseaux et les rivières. Comme Protée, Kludde ou Osschaert, il peut revêtir l'apparence tant d'êtres vivants que d'objets inanimés au point qu'on l'a vu sous celle de ... tricorne -ce qui fait songer aux tentations peintes par Brueghel ou narrées par Flaubert-! Il est, à volonté, de sexe masculin ou féminin, faculté réellement diabolique: en tant que femme, il s'appelle Nix, Nikse -nous ne savons pas pourquoi- ou Grijze Meer, mère ou jument grise; en tant qu'enfant, c'est Nekkerjong... Il sort la nuit, rarement le jour, et on le rencontre habituellement sur les rives d'un cours d'eau ou d'un étang, tapi -par exemple- dans une caisse pour faire peur au curieux qui se risquera à l'ouvrir. Un mauvais tour fut celui qu'il joua au batelier de Niel, Thomas, et à Jan, son aide. Ce dernier avait obtenu l'autorisation de son patron pour aller rendre visite à sa famille, qui habitait de l'autre côté du Rupel; en s'en allant, il dit:

-Baas (patron), quand je reviendrai ce soir, je te hélerai pour que tu aies l'amabilité de venir me chercher avec le canot.

L'après-midi écoulée, la nuit tomba et Thomas le batelier, mort de fatigue et las d'attendre, dormait déjà profondément quand de grands cris, provenant de l'autre berge, l'éveillèrent. Il se releva de mauvaise humeur, sauta dans son canot et rama vigoureusement au milieu des ténèbres d'une nuit d'encre. Comme le Rupel fait, à cet endroit, plus de deux cents mètres de large, Thomas, tout à ses pensées concernant les affaires, en oublia de poser la question convenue pour éviter des désagréments à l'arrivée:

-Est-ce toi, Jan?

Il n'y songea plus, embarqua l'autre et entreprit de souquer ferme dans l'autre sens. Toujours aussi absorbé, il vit soudain, en lieu et place de Jan, le Nekker qui se redressait au milieu du petit canot.

-Mon Dieu! -s'exclama le pauvre batelier-. C'est un diable d'eau, c'est un...

Mais -pataflouf-, le Nekker avait déjà quitté l'embarcation et Thomas crut s'en être tiré à bon compte. Qu'il croyait! Le diablotin, cramponné au bord du canot, l'arrêta et l'immobilisa malgré les efforts surhumains du rameur... Ce dernier, atterré, se mit à prier et le Nekker disparut... mais pour bondir aussitôt après à bord du petit canot, en

riant aux éclats. Et il continua à se moquer de la sorte du pauvre Thomas, affligé, jusqu'à une heure indue, quand ils atteignirent la rive.

Le batelier, aussi effrayé que furieux mais aussi furieux qu'effrayé, se remit au lit et quand, une demi-heure plus tard, le véritable Jan, en chair et en os, s'égosilla pour qu'il vienne le chercher, Thomas s'emmitoufla davantage dans ses couvertures et murmura sur un ton mi-malicieux, mi-craintif:

-Tu peux toujours crier, maudit, mais tu ne m'y prendras pas deux fois! (4)

Et l'infortuné Jan dut dormir à la belle étoile, à ciel ouvert ou, plutôt, fermé parce que la nuit était non seulement froide mais plus noire que les intentions de Nekker.

Parfois, tant Nekker que Lange Wapper -dont nous allons nous occuper à présent- surgissent soudain, chargés de chaînes, comme les âmes des damnés, et entraînent au fond de l'eau l'infortuné qui leur tombe sous la main et dont on retrouve ultérieurement le cadavre sur la rive. Les autorités déclarent généralement qu'il s'agit d'un accident ou d'un suicide, mais le peuple n'est pas si naïf, il sait à quoi s'en tenir et connaît fort bien le coupable...

Sous son apparence de Manneken-Haak, l'Homme au crochet, le Nekker est également le croquemitaine des enfants qui vont jouer au bord de l'eau. Cet esprit malfaisant, de couleur noire, se cache parmi les joncs de la rive, attrape grâce à son crochet les petits enfants qui viennent imprudemment folâtrer à proximité de lui et les vide de leur sang avec délice. Quand les malheureux sont sur le point de mourir, il emprisonne leurs petites âmes dans une cruche qu'il retourne et dans laquelle elles resteront jusqu'à la fin des siècles, à moins que la cruche ne soit renversée ou brisée.

Lange Wapper fait, lui aussi, partie de cette famille si distinguée. Il est le Protée aquatique de la province d'Anvers. Grâce à ses longues jambes, il peut -comme l'araignée d'eau- marcher sur les ondes. Il revêt toutes les apparences qu'il veut et est, tantôt nourrisson, gracieux cavalier ou prêtre vénérable, tantôt chien, chat ou tout autre animal qui lui passe par la tête. Tout comme Osschaert, il peut à volonté avoir une taille de géant ou de pygmée et prend un malin plaisir à faire des farces de tous genres. Voici l'une des plus retentissantes (5):

La riche, belle mais peu vertueuse Anneke van de Putte avait pas moins de quatre amants qui, toutes les nuits, allaient lui rendre visite à des heures différentes. Un jour, profitant de son absence, Lange Wapper prit son apparence et s'installa chez elle. Le premier amant arriva à dix heures du soir.

-Que désires-tu ce soir? -demande le Lange Wapper en imitant la voix d'Anneke avec l'accent le plus doux qu'il put.

-Tu le sais bien! Enfin t'épouser! -réplique le prétendant.

-J'accepterai -répondit amoureusement Lange- à condition que tu te rendes au cimetière de la Vierge Marie et que tu y restes jusqu'à minuit dans les bras de la croix du Calvaire... Je ne peux pas te dire pourquoi, mais j'y tiens beaucoup.

-Tu ne me demandes rien d'autre? -s'exclama l'amoureux et il partit.

Le deuxième prétendant de la jeune fille arriva à dix heures et demie, et Lange Wapper lui demanda comme au premier:

-Que désires-tu ce soir?

-Tu sais bien que c'est t'épouser.

-Je n'y verrai pas d'inconvénient si tu te rends au cimetière de la Vierge Marie en emportant un cercueil, que tu te places devant la croix du Calvaire et que tu t'y étendes jusqu'à minuit.

-Etrange souhait!

-Je veux que celui qui sera mon mari ne craigne ni la mort ni les morts...

-J'y vais sur-le-champ -dit l'amoureux.

Le troisième garçon arriva à onze heures et Lange Wapper posa la même question; il reçut la même réponse et dit:

-Je t'accorderai ma main si tu te rends au cimetière de la Vierge Marie, que tu frappes trois fois sur un cercueil qui se trouve au pied de la croix et que tu y restes jusqu'à minuit.

Il eut le même genre de dialogue avec le quatrième amoureux, dont il exigea:

-Tu prendras une grosse chaîne que tu traîneras jusqu'au cimetière de la Vierge Marie et tu feras, en la tirant derrière toi, trois fois le tour du Calvaire au pas de course.

Le quatrième amoureux partit comme les trois précédents et Lange Wapper, quittant l'apparence d'Anneke, s'empressa d'aller sur les lieux pour voir ce qu'il advenait des victimes de sa farce. Et il s'amusa beaucoup, parce que le premier tomba raide mort quand le deuxième s'étendit dans le cercueil; que le deuxième mourut de terreur quand le troisième frappa trois fois sur le couvercle; que le troisième fut foudroyé quand le quatrième se mit à courir autour de la croix en faisant un grand bruit de chaînes, et que le dernier se prit les pieds dans sa chaîne, roula sur le cercueil et que l'épouvante provoqua une crise cardiaque. Pour couronner le divertissement de Lange Wapper, Anneke van de Putte se suicida en apprenant le quadruple malheur.

La Wallonie possède également son diable d'eau, espiègle et farceur, et à Tihange -patrie d'un humble évêque de Tongres du nom de Jean le Sage-, on raconte encore le mauvais tour que le vilain petit diable en question joua à quatre grands gaillards qui allaient rechercher six poulains qu'on avait laissé sur le pâturage. Ils en trouvèrent sept au lieu de six et il leur fut impossible de distinguer les leurs de celui-là; ils résolurent donc de les emporter tous. Ils devaient traverser la Meuse. En passant à gué, le poulain monté par le plus jeune des garçons commença à se cabrer, à ruer; il se jeta furieusement dans la partie la plus profonde et là -horreur!-, se fendant en deux, il précipita à l'eau son cavalier, qui s'en tira difficilement bien qu'il sût nager...

N. d. T.: Au sujet des diables d'eau, consultez:

-DE COCK (A.) & TEIRLINCK (I.), Brabantsch sagenboek (eerste deel: Mythologische Sagen - Duivelsagen); Gent; A. Siffer; 1909, 8°, pages 82 à 92 (où Kludde est considéré comme un esprit de l'air) et 163 à 168.

-MARQUET (Léon) & ROECK (Alfons), Légendes de Belgique; Antwerpen; "De Vlijt"; 1980, F°, pages 299 à 302.

Au sujet de l'origine de Kludde (notre note 1), la source indirecte est SLEECKX (D.), De Straten van Antwerpen (vol. 2); Gent; Alg. Boekhandel Van Ad. Hoste; 1902; pp. 246-247.

Pour la rédaction de ce texte, Payró a indubitablement consulté TEIRLINCK (I.), Le Folklore flamand (folklore mythologique); op. cit.; les notes suivantes se réfèrent à:

(2) "La griffe du diable (Duvelsklauw) à Hamme"; page 91.
(3) "Osschaart et le pêcheur"; pages 128-129.
(4) passage relatif au batelier et son aide; pages 140-141.
(5) "Les quatre amants"; pages 142-143.

Le texte, qui devait donner son titre au recueil de 1953, a été publié à l'origine dans La Nación du 24 octobre 1926.

LE DIABLE EN BELGIQUE.

Comme tous les diables du monde, celui de Belgique revêt, pour ses fréquentes incursions dans le pays, toutes les apparences qui lui semblent favorables à ses desseins de tentateur et de corrupteur; mais sous sa forme véritable -également comme tous les diables du monde-, il est un monstre aux pupilles phosphorescentes, velu, a des cornes, des sabots fourchus, une queue simiesque, et, comme les dragons, il crache des flammes par la bouche et le nez... Mais, sachant que, sous une telle apparence, il ne serait sympathique à personne, homme ou femme, il n'apparaît de la sorte que lorsqu'il veut inspirer de la crainte ou fêter l'une ou l'autre victoire marquante. En de telles circonstances, comme en pleine apothéose, il est enveloppé de vapeurs sulfureuses ou de tourbillons de feu et exhale en prime l'émanation pénétrante et capiteuse des solfatares. Quand il veut atterrer ou faire parade de ses triomphes, il peut devenir aussi grand qu'une montagne ou aussi petit qu'un insecte, entrer dans la peau hirsute du fauve, visqueuse du reptile, dans celle d'un animal domestique -il a une prédilection pour celle du chien noir-, ou se métamorphoser en pierre, en arbre, en touffe d'herbe, en meuble, en ustensile... C'est en ayant revêtu une apparence plus ou moins terrible qu'il conclut ses pactes avec les gens avides de pouvoir ou de fortune qui, aguerris dans la politique ou l'intrigue, le commerce et la spéculation, sont de natures peu impressionnables. Mais quand il veut séduire et perdre le commun des mortels en se servant des fragiles sentiments humains, il se présente, soit sous les traits d'un jeune homme riche et bien fait de sa personne, soit d'une dame très belle et fascinante -cette dernière transfiguration surtout est courante, sans doute parce que les hommes se perdent, "motu proprio", davantage par les diablesses que par le diable-. (*)

Le Diable de Belgique a, bien sûr, son domicile légal en enfer, dans un lieu souterrain, où règne la plus grande obscurité ("heldonker") et où les damnés grillent dans un feu sans lumière. Mais, tout absorbé qu'il est par le

(*) N. d. T.: pour la rédaction de ce texte, Payró s'est principalement basé sur TEIRLINCK, Le Folklore flamand (folklore mythologique); op. cit.; à partir de la page 71.

recrutement de volontaires ou d'enrôleurs qu'il fait siens par la ruse, il n'est chez lui que le vendredi saint, le vendredi après Pâques, la nuit après le jour le plus long de l'année, la nuit des saints Simon et Judas (28 octobre) et le vendredi qui suit la Pentecôte. A ces dates, le pécheur qui voudrait se damner ne trouverait pas un diable au monde pour le tirer d'affaire, même s'il lui brûlait un cierge, et il devrait le faire suivant les règles, seulet et au prix de son âme.

Pas un diable pour le tirer d'affaire, parce qu'il faut savoir que le Diable en chef -Lucifer- a toute une cour, voire une armée de diables, d'un certain lignage déjà -comme les anges qu'ils étaient avant leur révolte- ou d'une origine simplement populaire et plébéienne, comme ceux qui sont nés sur terre, sans compter les simples damnés qu'en raison de leurs mérites, il a pris à son service et qui errent dans le monde pour effrayer les gens sous l'apparence de chasseurs sauvages, d'hommes de feu, de faunes (1) ou mouches fantastiques, de Bourdons ardents ("Heeten Huzzel"), de crapauds volants, de pies qui aident à trouver des trésors, de Chèvres d'or qui en défendent l'accès, de Coqs rouges (l'incendie dans le village ou les champs), de renards noirs, de Verts-boucs, de la brebis Babette, de Pâcolet, des chiens de la Chasse-Babète(2) et d'autres échantillons de la faune infernale, sans oublier le dragon, l'aspic, le basilic ni les "Waarzeggers" (devins), les "Slapers" (dormeurs), les lycanthropes -"lobisones" (loups-garous) chez nous-, les "Bucolaques" (vampires), le Coco (Croquemitaine), les feux follets (Lumignons, Flambia, Lumerettes), outre les sorcières, les ensorceleurs et les mages qui, en raison de la brièveté de la vie humaine, sont en règle générale ses seuls chargés de mission occasionnels. D'autres êtres surnaturels, qui sont, parfois, sympathiques à l'homme, dépendent plus ou moins de lui: ce sont les Nutons, les Sotês, les Arlequins (d'origine plus moderne), les Kabouters et leurs femmes, les Husses; les Gobelins, ou génies domestiques; "Osschaert met zijn bellen" (Osschaert aux grelots) et son sosie du Brabant, du nom de Kludde; l'homme de l'eau, Nekker; l'homme au crochet, Manneken-Haak; le démon aquatique, Lange Wapper; le cauchemar, Mare; le chasseur éternel, "Eeuwigen jager"; les chasseurs sauvages ou "Wilde jagers"; le berger en feu, variante du "Vuurman"... et, enfin, les géants ("Reuzen") Druon, Antigon et tant d'autres, à la tête desquels se trouve Og, l'Ogre par

excellence. Mais le moment n'est pas opportun pour nous mettre en contact avec l'état-major, le corps des officiers voire la troupe de l'armée infernale; nous devons provisoirement nous limiter à son chef velu.

En-dehors de son mystérieux empire sur les âmes conquises ou enlevées par lui, le Diable a marqué nombre de choses en Belgique du sceau de sa propriété. Le léger duvet tentateur des femmes est le "poil du diable"; le genièvre, la "boisson du diable"; le caoutchouc, la "peau du diable"; la cuscute, le "fil à coudre du diable"; le suc caustique de l'euphorbe, le "lait du diable"; la mandragore, utile pour préparer des philtres d'amour et pour se rendre invisible, l'"enfant du diable"; d'autres herbes et plantes sont "barbe du diable", "griffe du diable", "paille du lit du diable", "herbe du diable"; certains champignons vénéneux sont le "pain du diable", le "fromage du diable", le "manger du diable"; d'autres, comestibles, s'appellent la "tête du diable" ou l'"oeil du diable"; la férule produit l'"excrément du diable"...

Même quand il est aux pieds de saint Michel, qui va le transpercer de sa lance, le Diable, sous l'apparence d'un dragon, domine Bruxelles depuis la tour de l'hôtel de ville, tandis qu'une autre de ses effigies -selon l'interprétation populaire- serait sculptée sur la porte ogivale flanquée de tours de la vieille forteresse du Steen à Anvers, appelée aujourd'hui Steenpoort; le choeur de la fameuse cathédrale des cinq chapelles à Tournai s'achève sur une grande sculpture en bois, oeuvre de Nicolas Lecreux, représentant la défaite du Diable, vaincu par saint Michel. La première inspira à un humoriste du temps de la Révolution Française une épigramme patriotique qui, en synthèse, disait: Les Français, qui détruisent tout, sont de fameux diables et, s'ils n'ont pas atteint le saint Michel de notre Hôtel de Ville, c'est parce qu'il n'ont pas voulu courir le risque d'atteindre simultanément le Dragon, leur semblable.

Dans le célèbre Ommegang bruxellois (splendide et pittoresque défilé annuel, historico-symbolique), deux bouffons représentaient jadis respectivement saint Michel et le Diable, aux prises dans un combat grotesque et extrêmement divertissant. Le Diable, sorte de clown médiéval, se tortillait sous la lance menaçante de l'archange, en faisant d'horribles contorsions, en gesticulant, se roulant sur le sol, et, aux moments de relâche, il se livrait à une parodie des gestes et des pas rituels du prêtre au cours de la messe, proférait des blasphèmes, insultait présents et absents, grands et petits, et exprimait toutes les folies qui lui passaient par la tête. Malgré les vives protestations populaires contre la suppression d'un spectacle aussi divertissant, l'archevêque de Malines interdit, à partir de 1674, l'exhibition de saint Michel et du Diable dans l'Ommegang, qui perdit de la sorte un de ses plus grands attraits pour la plèbe. Mais, anciennement, le Diable et ses acolytes avaient également inspiré des artistes aussi réputés que Jérôme Bosch, les Brueghel et Teniers, dont les "chutes des Anges rebelles" et "tentations de saint Antoine" sont autant de joyaux des vieux musées.

Dans le langage populaire, qu'il soit flamand ou wallon, les dictons et proverbes se rapportant au Diable abondent, comme dans le nôtre. Pour nous, quand il pleut alors que le soleil continue à briller, "une vieille se marie" tandis que en Belgique "le Diable fouette sa femme (ou sa mère) et marie sa fille", notamment dans le dicton wallon:

"S'é l'dyal ki bat' si mer é ki maréy si féy."

(C'est le diable qui bat sa mère et qui marie sa fille.)

On entend dire la même chose en Flandre. Faire confiance à une canaille, c'est "se confesser au diable"; éprouver une grande frayeur, "avoir rendez-vous avec le diable"; les événements anciens ont eu lieu "quand le diable était enfant"; mourir soudainement, c'est "mourir comme le diable et sa mère"; l'homme (ou la femme) peut, comme chez nous, être possédé de tous les diables, avoir le diable dans le corps, faire de son diable, être mordu du diable, voir le diable, brûler un cierge à Dieu et un autre au Diable; plus typiques sont les locutions "délier son diable", "attacher le diable à quelqu'un" (l'importuner), se lever "avant que le diable ne secoue sa porte" (de bonne heure).

Il doit y avoir des dictons qui sont analogues aux vieux "refranes" espagnols comme "el Diablo anda en Cantillana, y el obispo en Brenes" ("le Diable se trouve à Cantillana et l'évêque à Brenes": Correas déclare que monseigneur l'évêque était à Brenes, où il avait une hacienda, et que ses jeunes neveux avaient profité de l'occasion pour faire les quatre cents coups, se travestissant en fantômes et effrayant les gens pour servir leurs amours); "el Diablo está en Cantillana urdiendo la tela y tramando la lana" ("le Diable se trouve à Cantillana, ourdissant la toile et tissant la laine":

le roi Don Pedro le Cruel -rapporte toujours le même Correas- avait des prétentions sur une femme mariée; aussi le mari, craintif, n'allait-il la voir que la nuit, travesti en fantôme, ce qui effraya les voisins et donna naissance au "refrán"); "el Diablo es sotil e hila gordo" ("le diable est fin mais file gros"); "cuando el Diablo reza engañarte quiere" (quand le diable prie, c'est qu'il veut te tromper); "más sabe el Diablo por viejo que por Diablo" ("le diable en sait plus parce qu'il est vieux que parce qu'il est diable") et son équivalent ingénieux, quoique pas aussi clair: "el Diablo cojo sabe más que el otro" ("le diable boiteux en sait davantage que l'autre", sans doute parce que, marchant plus lentement, il a le temps de mieux observer); ou ces trois proverbes qui ont la même signification et dont le dernier, le plus ancien, est le plus pittoresque: "el Diablo tira la manta y se descubre el pastel" ("le diable tire la couverture et on découvre le gâteau"), "el Diablo hace la olla pero no la tapa" ("le diable fait la marmite mais pas le couvercle") et "el Diablo lo hace y lo traza, lo tapa con una manta y lo saca con tamboril a la plaza" ("le diable le fait et le trace, le dissimule sous une couverture et, au lieu de lui, retire un tambourin"), ce qui signifie qu'à la longue, on finit par découvrir tout gâteau, aussi bien dissimulé qu'il soit et grâce au diable-même qui l'a pétri.

Les âmes des suicidés, de ceux qui meurent en duel ainsi que celles de tous les pécheurs impénitents, appartiennent, sans discussion possible, au Diable. Mais, ce qui est plus étrange, c'est que les chevaux, qui conduisent les défunts de la morgue au cimetière, et les cloches d'église qui sonnent avant d'avoir été baptisées, lui appartiennent également. Ces dernières s'échappent du clocher en volant et s'enfoncent dans le sol, en y formant un gouffre appelé "Klokkeput" (puits de la cloche).

Une légende raconte à ce propos que l'ancienne église de saint Tool fut engloutie il y a des siècles par le marais de Deuren (commune de Op-Oeteren, dans le Limbourg). (*) On dit qu'on voit encore, au milieu du marais, le puits profond où est engloutie la cloche et que la nuit de Noël elle sonne une heure. Deux hommes courageux firent une tentative pour retirer la cloche prodigieuse. Ils construisirent un solide échafaudage, l'assujettirent avec des crochets, des câbles et utilisèrent des leviers; ils réussirent non seulement à la faire bouger mais à la soulever, et ils étaient sur le point de l'arracher à la boue quand l'un d'eux s'exclama:

(*) N. d. T.: voir TEIRLINCK, op. cit., page 79. Ainsi que "De gezonken Klok", in Volkskunde, III (1890), page 174.

-Grâce en soit rendue au Diable!

Aussitôt, les cordes se rompirent, l'échafaudage s'écroula et la cloche retomba avec un fracas épouvantable dans l'abîme, où elle se trouve toujours et où elle continue à sonner une heure le jour de Noël.

Des faits analogues -également confirmés par l'irrécusable témoignage populaire- se sont produits dans le cas des cloches de Wambeek, Liedekerke et Assche, communes du Brabant, ainsi que celles de Beveren, Aarsele, Eernegem et Heist, en Flandre Occidentale, parmi d'autres localités. Nous ne rapporterons que l'anecdote relative à la cloche brabançonne de Maxenzele, à moins de quatre lieues de Bruxelles. (*)

Le sacristain de l'église de Saint-Pierre constata un jour, avec surprise et terreur, que la nouvelle cloche, qui faisait la fierté de tout le village, avait disparu de la tour... C'était normal: on l'avait fait sonner alors qu'elle n'était ni bénite ni baptisée! La nouvelle se répandit, semant la panique aux alentours; la consternation était générale, quand quelques enfants revinrent du bois voisin, hors d'haleine et criant à tue-tête:

-Nous avons vu la cloche! Nous avons vu la cloche!

-Où l'avez-vous vue? -s'exclamèrent-ils tous à l'unisson, du curé au bourgmestre.

-Dans le Mazelegracht. Oui, c'est là que nous l'avons vue!

Elle s'y trouvait, en effet, mais tellement enfoncée dans le fossé que le bord seul en était encore visible... On y attacha de grosses cordes, attela quatre chevaux à la tâche et hue! hue!... Les grosses cordes se tendaient, la cloche commençait à apparaître, les habitants applaudissaient et manifestaient leur enthousiasme. Hue! Hue!... La cloche continuait à remonter: "Elle vient. Hue!" Les bêtes, couvertes d'écume, soufflaient bruyamment; le conducteur de l'attelage faisait se succéder les coups de fouet. "Hue! Hue!"... Mais, à l'instant décisif, son fouet se rompt et...

-Hue, au nom du diable! -crie l'homme, furieux.

Le fossé, bien sûr, engloutit à nouveau la cloche et, de surcroît, le conducteur qui a blasphémé et les chevaux... Depuis ce jour, à Noël, un tintement souterrain égrène

(*) Cf. A. JOOS, Vertelsels v. Vl. Volk; 1889; Nr.61, p. 97.

solennellement les douze coups...

Le Diable, comme on le sait, est impuissant contre la croix. Pour le maintenir à distance respectueuse, le paysan flamand érige des calvaires aux coins des rues -surtout aux extrémités des villages, qui donnent sur les champs- et, tout particulièrement, aux croisées de chemins. Les Wallons prennent des précautions analogues, de sorte que la campagne belge abonde en calvaires, parfois fort pittoresques, et en chapelles rustiques, construites soit au beau milieu d'une prairie lisse comme un billard, soit sous les arbres séculaires de la forêt, soit parmi les rudes rochers ardennais, soit au sommet des collines arrondies du Brabant, soit à proximité du chemin de halage qui s'étire le long des rives de la Meuse ou des canaux sillonnés par les lentes barcasses.

Les passants saluent les croix en ôtant leur chapeau et les membres d'un cortège funèbre s'arrêtent à leur hauteur parce que s'ils ne le faisaient pas -prétendent les habitants de Maldegem et d'autres-, le Diable emporterait le cadavre et le cercueil arriverait vide à l'église...

Une croix de buis bénit déposée avec dévotion contre la façade empêche Satan de pénétrer dans les foyers, tandis qu'une croix blanche apposée sur le mur, la porte de l'étable ou le volet des pièces d'habitation met à l'abri bêtes et gens.

Quand quelqu'un meurt, on étend sur le sol devant sa maison une croix de paille que l'on fixe avec des briques rouges; dans la province d'Anvers, on place deux pierres en forme de croix avec une croix de paille entre elles -ou une simple croix- contre le mur; dans les environs de Malines, en revanche, on la fixe dans le sol ou on la cloue sur le tronc d'un arbre. A toutes fins utiles, les couvreurs en chaume ("stroodekkers") de Campine font une croix de paille sur un des coins du faîte.

Le simple signe de croix a les mêmes vertus que la croix sculptée, peinte, dessinée ou symbolisée de tout autre façon. Le bon croyant se signe et se sanctifie chaque fois -et bien plus souvent- que le lui conseille dans son catéchisme le célèbre père Astete , "parce que en tout temps et en tout lieu, nos ennemis nous combattent et nous persécutent..." C'est ainsi qu'il faut faire un signe de croix quand on sème, quand on plante, quand on sèche le lin roui, bref lors de toutes les besognes champêtres. Quand un poulain ou un veau naît, on lui fait le signe de croix sur le

front, pour le mettre à l'abri du Diable, des sorcières, du mauvais oeil et d'autres sortilèges. Avant d'entamer le pain, on y fait une croix -trois croix dans la province d'Anvers- sur la face inférieure, avec la pointe d'un couteau; et quand on en pétrit la pâte, on doit accomplir le même rite. Les maraîchères et les fermières, qui se rendent au marché, font le signe de la croix en réalisant leur première vente de la journée, afin qu'elle soit suivie d'autres, tandis que les voituriers, avant de commencer la leur, font une croix sur le sol devant leurs chevaux, quand ce n'est pas sur le front de l'attelage... Et quand il se retire, le soir, pour aller dormir, celui qui est chargé de fermer la porte de la maison, se signe et dit:
-Je chasse le mal et je laisse entrer le bien!

Le Diable apparaît fréquemment sous les traits d'un cavalier complètement vêtu de noir, à la barbe taillée en pointe et couleur de lin récemment teillé. C'est ainsi qu'il participe à des jeux, des réunions, des bals, et, comme il est arrogant, généreux et qu'il a belle allure, les femmes n'hésitent pas à danser et à faire la coquette avec lui. Mais malheur à l'innocente qui l'accepte pour cavalier! Dès cet instant, elle est sienne et rien désormais ne pourra la délivrer de son emprise, car elle se persuade qu'elle est licitement amoureuse. La jovialité du Diable, sa franchise feinte, ses conseils utiles -il connaît beaucoup de choses, comment pourrait-il en être autrement!-, ses mots pour rire et sa libéralité dans les invitations le rendent également fort sympathique aux hommes à l'occasion de beuveries, de jeux et de noubas. Mais il a joué tant de mauvais tours aux hommes et aux femmes que maintenant tout le monde est sur ses gardes et se méfie de tout nouveau visage qui fait son apparition surtout après le coucher du soleil. On dit souvent des Flamands -pourquoi des Flamands si, à de rares exceptions près, c'est le propre de l'humanité entière?- que ils sont xénophobes, à peine moins que les "boxers" chinois, et qu'ils commencent toujours par considérer la personne qui est étrangère à la localité -plus encore, quand elle l'est au pays- comme leur ennemi naturel. C'est peut-être un excès de précaution mais si c'était le diable? Ne peut-il pas s'agir du Diable, déguisé, pour leur tendre quelque piège? Qu'on les convainque que ce n'est pas le cas, on verra bien ensuite... D'ailleurs, cela se produit -il faut insister sur ce point- partout dans le monde. A Pago Chico, nos paysans

prenaient le "gringo" pour le Diable (*) qui provoquait des incendies et autres désastres; en Chine, c'est Yan-Hun-Tsy, le Diable étranger; qu'il soit réservé ou poli, l'étranger est suspect dans les pays les plus civilisés; dernièrement, on lui reprochait, dans cette France si hospitalière, de venir manger -justement- le pain devenu rare en raison de la dépréciation de la monnaie; alors qu'ils se souciaient peu de "diableries", les anciens Latins eux-mêmes qualifiaient les autres hommes de "barbares" et avaient pour principe: "hospes hostis", c'est-à-dire l'étranger est l'ennemi; les Athéniens, quant à eux, ne témoignaient pas d'une amabilité excessive aux métèques...

Toujours est-il que les gens superstitieux considèrent -franchement en Flandre; moins ouvertement en Wallonie- qu'il est extrêmement dangereux de se réunir, de jouer ou de danser avec des étrangers ou des inconnus. Il est fort difficile de se faire des amis en Flandre, mais quand on a réussi à faire la conquête de l'un d'eux, on peut réellement compter sur lui; en Wallonie, l'amitié apparente -la camaraderie- peut être spontanée, presque immédiate, mais elle ne vient habituellement pas du fond du coeur. L'une et l'autre attitude sont justifiées par la méfiance que fait régner le Diable.

A Berchem, près d'Oudenaarde, une jeune fille de la localité est morte de phtisie parce qu'elle avait dansé avec un étranger, et les récits similaires abondent, d'Ostende à Saint-Vith et de Turnhout à Virton. On y traite généralement de démons incubes, qui sont en relations suivies avec la femme et en font leur victime dans ce monde et dans l'autre; les succubes apparaissent moins fréquemment, mais il y en a, oh oui qu'il y en a! La curieuse aventure du chevalier Amiel suffit à le prouver.

Ce dernier se promenait à la tombée de la nuit, à proximité de son château, quand il aperçut près de la source une jeune fille inconnue, tellement belle qu'au moment où il la regarda, il en tomba aussitôt éperdument amoureux. La jeune femme ne tenta pas de s'esquiver et se laissa conduire au château, montant en croupe derrière le chevalier. Ils mangèrent agréablement ensemble, passèrent la nuit à des ébats amoureux, reposèrent côte à côte... Mais en se réveillant le lendemain matin, le chevalier, fatigué mais pas vaincu, trouva dans ses bras, au lieu de son ardente

(*) N. d. T.: il s'agit d'un conte de Payró, extrait de son recueil Pago Chico (1908) et traduit en français.

maîtresse, un orang-outang poilu, qui lui cria avec un épouvantable accent:

-Regarde! Je suis le Diable!

-Je m'en doutais! -répondit flegmatiquement Amiel-. Mais avoue que cette nuit tu as trouvé une chaussure à ton pied!...

On dit que le Diable, furibond, lui a crevé un oeil d'un coup de poing. Il est déplaisant par définition...

Quand il se mêle, comme un joueur quelconque, à une partie de cartes ou de dés, tantôt il gagne, tantôt il perd, à volonté, selon le caractère de ses partenaires et selon qu'il pourra plus facilement les conquérir s'ils sont riches ou pauvres. Il est le grand démon du jeu, roi des Grecs, passé maître dans l'art de piper les dés, de sauter des cartes, d'user d'astuces et d'artifices, d'autant plus qu'il lui suffit d'y penser pour mettre la chance de son côté.

Dans le Brabant, à Lubbeek pour être précis, un homme perdant au jeu était en train de jurer comme un païen quand un étranger, fort bien habillé et de sa personne, pénétra dans le tripot, se mêla aux joueurs et se mit à exciter l'infortuné pour qu'il continue à égrener son rosaire sacrilège. Par bonheur pour ce dernier et ses partenaires, la carte de l'un d'eux tomba à terre et, en se baissant pour la ramasser, il découvrit que l'élégant cavalier n'avait pas de pieds mais bien des sabots fourchus, que ses fins souliers ne parvenaient pas à dissimuler. Comme il poussait un grand cri et faisait le signe de la croix, ses compères virent, épouvantés, une grande ombre qui s'échappait comme la fumée par la cheminée, tandis qu'ils étaient enveloppés d'une dense nuée sulfureuse et qu'ils constataient que la chaise de l'étranger était vide... (*)

Le Diable apparaît non seulement la nuit mais aussi en plein jour, bien que cela soit plus rare et se produise à des endroits où règne une pénombre proche de l'obscurité, comme des caves, des grottes et des souterrains. Il se plaît encore à paraître dans le faux jour du crépuscule vespéral, accompagné des hiboux, qui sont ses sentinelles, et des chauves-souris, qui ont son visage... Et il est curieux de noter qu'entre une et deux heures du matin, le Malin ne puisse rien contre les mortels...

(*) N. d. T.: source indirecte de Payró: Ons Volksleven; I (1899), p. 66 ("Van den Duivel en de kaartspelers").

Le pacte avec le Grand noir -nous rapporte le folkloriste Oscar Colson- est négocié lors d'une conversation préliminaire entre un apprenti sorcier et le Démon en personne.

L'aspirant doit déclarer par écrit qu'il renie la très sainte Trinité, le baptême et la confirmation, qu'il s'engage, où qu'il soit, à se rendre où il serait convoqué par le Diable. Ce dernier, en revanche, assure au néophyte le succès dans tout ce qu'il entreprendra et l'exaucement de tous ses désirs. Le pacte à peine conclu, il aura la faculté de se rendre invisible et de se rendre immédiatement où il le souhaite.

Si le Diable le lui ordonne, il doit se métamorphoser en animal, fantastique ou non, et particulièrement en loup, afin d'épouvanter et de tourmenter les gens, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Cette obligation envers le Diable dure sept ans, mais elle est reconductible de gré ou de force: de force car, si le sorcier a le malheur d'être reconnu par l'une de ses victimes, il doit repartir de zéro à défaut de pouvoir fournir au Diable une autre âme en échange de la sienne. Par contre, si les sept années s'écoulent sans complication, le sorcier est libre...

Le pacte est rédigé sur un "parchemin ardent". Il doit être écrit à l'aide d'un piquant d'une feuille de houx et du sang que le Diable tire du bras du néophyte. S'il ne sait pas signer, il trace une croix, mais une croix à branches égales -une croix grecque ou de Malte-, ce qui semble fort étrange dans la mesure où il ne s'agit pas de la croix antérieure à Jésus-Christ. Mais il ne faut pas être trop minutieux en ce qui concerne ces détails, qui ne revêtent pas le caractère de dogmes.

Le Diable n'a pas, malgré le pacte, droit de vie sur le nouveau sorcier, mais si ce dernier vient à mourir avant l'expiration du délai convenu, son âme appartient, sans autre forme de procès, au Grand-Maître.

Aux dires de certains, le pacte est fait en double exemplaire et le sorcier doit garder le sien en permanence sur son coeur, mais la plupart des gens croient non seulement que le Diable conserve le seul exemplaire mais encore qu'il appose sa marque sur l'affilié; en effet, si Satan a des raisons de se méfier de l'homme, ce dernier n'en a aucune de se méfier de Satan, qui a intérêt à tenir ses promesses puisqu'il gagne au change. Par ailleurs, le sorcier, qui est susceptible d'être pris de remords, peut fort bien tenter de se soustraire à sa servitude diabolique et de sauver son

âme en recourant aux exorcismes religieux ou à des pratiques analogues, qui produisent plus ou moins le même effet que le repentir et la contrition.

Pour conclure le pacte, on peut évoquer le Diable en utilisant les formules de la Magie -consignées surtout dans le "Livre Agrippa"(*)- ou, plus simplement, en lui faisant des offrandes. Les livres de magie sont toujours en possession d'un "d'vineu" (devin) ou d'un nécromancien -qui, déjà damnés, ne craignent plus rien- parce que leur utilisation est extrêmement dangereuse pour les profanes.

La méthode la plus courante est celle des sacrifices. On offre au Diable des chats noirs ou des poules noires et cela se passe généralement à un carrefour et à minuit précis. Le Diable apparaît presque toujours seul, mais il se peut que une cour nombreuse le précède.

Chaque contrée possède son carrefour particulièrement propice aux évocations et aux pactes, endroit sauvage où ne se dressent que deux ou trois arbres isolés. C'est là qu'on se rend, en veillant à choisir un vendredi et une nuit sans lune, d'après les uns, de pleine lune, d'après les autres. La poule que l'on sacrifie doit être noire et n'avoir connu aucun coq. A Ferrières, comme dans les régions de la Hesbaye de Namur, de Bastogne, de Herve et de Nivelles, du Brabant, ainsi qu'à Stavelot, Polleur, Houtain-Saint-Siméon, Houdeng-Goegnies, Mazy-lez-Gembloux, Lincé, etc., on se rend à minuit avec la poule au carrefour des évocations. Là on trace sur le sol une figure géométrique à l'aide d'une pousse de coudrier ("on cèke di côre"), en l'occurrence un cercle délimité par une branche flexible; à minuit précis, on égorge l'oiseau, en ayant soin que son sang tombe sur le sol. On le prend ensuite sous son bras gauche et on crie à plusieurs reprises:

-Argent de ma poule noire!

Un diable apparaît soudain et demande:

-Combien veux-tu?

L'intéressé donne un chiffre; le diable ne répond pas et s'en va... Mais d'autres se présentent et défilent, mettant notre homme mal à l'aise et tentant de le faire parler -ce qui romprait le charme-, puis disparaissent à leur tour, jusqu'à ce qu'un vacarme épouvantable se produise, que le Diable principal finisse par apparaître, cul-de-jatte, le cul sur un plateau, et qu'il pose à nouveau la question; s'il

(*) N. d. T.: il s'agit de Heinrich Cornelius Agrippa von Nettesheim (1486-1535) et on se réfère habituellement à l'édition 1744 de ses "Oeuvres magiques".

accepte le prix, l'intéressé peut lui demander ce qu'il désire. (*)

Le vieux Djénnêye, mort à Hermée il y a des années, avait dans son poulailler -nous rapporte Oscar Colson - une poule noire; y prêtant un jour attention, il s'exclama fort surpris:

-Ou je suis aveugle, ou cette poule devient chaque jour plus noire. Que le Diable l'emporte!

-Mais Djénnêye! -lui dit son voisin Jeanjean qui l'entendait-. Tu disposes d'un excellent moyen de te débarrasser d'elle tout en en tirant profit. Rends-toi à minuit au lieu que nous appelons "à l'bâlâ" et crie: " Argent de ma poule noire!"

Le vieux, accompagné de son conseiller, se rendit le soir même à l'endroit en question. Il avait pour consigne, s'il voulait éviter des désagréments, de ne proférer d'autres paroles que celles de la formule consacrée; ainsi, à l'heure propice, Djénnêye, sa poule sous le bras, de répéter:

-Argent de ma poule noire! Argent de ma poule noire!

Les diables se mirent à défiler, à la queue leu leu, lui demandant:

-N'as-tu pas vu passer Robert?

-Ne réponds pas -lui conseillait Jeanjean à voix basse-. Robert, c'est le Grand noir, et il ne viendra qu'en dernier lieu.

Mais les autres lui faisaient des offres pour sa poule et, comme le vieux les repoussait en silence, chacun d'eux, en s'en allant, jetait des poignées d'on-ne-sait-quoi, tantôt à gauche, tantôt à droite. Deux tas, de hauteurs différentes, étaient constitués au bout de quelques instants.

-Argent de ma poule noire! Argent de ma poule noire! -continuait à répéter Djénnêye, tandis qu'il observait l'opération sans broncher.

Quand le défilé fut terminé, il vit approcher au loin un diable garni d'une bosse invraisemblable et aux jambes tellement torses qu'il pouvait à peine marcher.

-C'est celui que nous attendions -murmura Jeanjean-. Tu peux demander à celui-ci tout ce que tu veux.

-Bien -répondit Djénnêye.

Mais le bossu bancal l'intéressait tellement qu'il ne put s'empêcher, quand il passa à sa hauteur, de s'exclamer:

(*) N. d. T.: Voyez Wallonia VII (1899): "Les Pactes avec Satan" (pp. 71-73) et "Le Rituel du pacte" (pp. 84-93), par Oscar Colson, repris dans La Sorcellerie au pays wallon.

-Pauvre bossu! Avec ton infirmité, tu ne pourras jamais rejoindre tes camarades!

L'infirme fut mû par un ressort: c'était Satan en personne!

-Tu as parlé, te voilà pris! -déclara-t-il à Djénnêye-. Il te reste à choisir entre les deux tas.

Jeanjean conseilla à Djènnêye, perplexe:

-Prends le plus petit: c'est de l'or!

Mais, voulant faire le malin, Djènnêye choisit le plus gros, et, au lieu de pièces d'or, il ne trouva que... du crottin de cheval!

Satan ne se tenait pas de joie parce qu'il s'était gratuitement rendu maître du vieux qui, de son côté, écumait de rage.

-Je suis à toi, mais dans sept ans, je reprendrai mon âme, tu verras!

Au terme du délai, Djènnêye proposa effectivement au démon de jouer son âme en tenant une gageure qu'il laissait à son choix.

-Bien -dit le Diable-. Fais-moi une corde d'ici à Maestricht -plus de trois lieues à vol d'oiseau-, et je te parie ton âme que je l'enroulerai en une minute, sans l'abîmer.

Le Diable, comme on l'a vu en mille autre occasions, se laisse facilement duper en Belgique.

Avec l'aide de son voisin et camarade Jeanjean, Djènnêye fit une corde de poussière; le Diable dut bien s'avouer vaincu, le vieillard sauva son âme et ne la risqua plus jamais dans des situations diaboliques... (*)

Et, comme disent les conteurs de là-bas: "C'est là une autre histoire" ou, comme on dit chez nous: "Y colorin colorado, este cuento se ha acabado" ("Un tour de clé, mon conte est achevé").

(*) N. d. T.: La source de Payró se trouve dans l'article d'Oscar Colson "Le Rituel du pacte" (cité page précédente), page 92; il s'agit d'un conte recueilli à Hermée, en 1892.

Notes (1) et (2) de notre page 54: voyez les "Légendes des bords de la Semoys", rassemblées par George DELAW dans Wallonia XI, 1903; en particulier "Les Faunets" (p. 183) et "La chasse-Babète" (pages 181 à 183). Nous nous permettons d'apporter ce complément d'informations à l'excellent Esprits et génies du terroir, d'Albert DOPPAGNE; ce livre, pourvu d'un index extrêmement utile, est, à ce jour, le meilleur ouvrage de référence en la matière pour la partie wallonne de notre pays.

"El Novio de la bruja" est un des textes inédits de Payró que son fils Julio fit figurer dans le recueil El Diablo en Bélgica en 1953. Il résulte aussi, fort probablement, d'un savant mais très personnel amalgame de deux variantes d'une même légende et témoigne de la double influence qu'il a subie dans son initiation à notre folklore. Payró a dû utiliser "L'Amoureux de la sorcière" (adaptation française de la version wallonne, par Oscar COLSON, dans Wallonia I, 1893, pages 136-137) et "Sa bonne amie est une sorcière!" (adaptation française de la version flamande, par Isidoor TEIRLINCK, dans Le Folklore flamand (folklore mythologique), pages 116 à 118). Texte-synthèse, texte-charnière, il est donc intéressant à plus d'un titre.

LE FIANCE DE LA MACRALLE.

Personne n'ignore que l'amour est aveugle. Mais ce lieu commun nous permet d'entrer en matière et d'ajouter qu'il est possible d'ouvrir ne fût-ce qu'un oeil à cet aveugle, pourvu qu'il puisse prendre du recul par rapport à son amour et que celui-ci n'ait pas atteint les proportions de la passion; sans quoi, il ne peut ni ne veut voir, il ne peut ni ne veut entendre.

Arnold Sacré, le jeune homme le mieux fait de Milmort et de ses environs, semblait -et était- éperdument amoureux de Viviane Mallieux, dont les pupilles de gitane, entourées par le cercle bleuté des cernes, lançaient des éclairs à travers ses longs cils très noirs, comme deux odalisques à l'abri des persiennes du harem. Ce n'est pas seulement la beauté de ses yeux qui nous amène à employer ce vieux style alambiqué: il y avait aussi la couleur écarlate des lèvres sensuelles, le teint basané de son minois ensorceleur, les fossettes tentatrices de son menton arrondi, la noirceur de son épaisse et très longue chevelure ondulée, le côté effronté et provocant de son petit nez retroussé, sa petite oreille faite pour porter des boucles et être mordillée, sa taille flexible, la grâce de ses rondeurs -de toutes ses rondeurs- qui étaient à mi-chemin entre la forme opulente et la forme gracile, le galbe de ses jambes et l'aspect menu du pied polisson, ainsi que d'autres charmes qu'imaginera le lecteur et qui faisaient de Viviane une merveille unique dans le pays de Liège, car elle semblait plus andalouse que wallonne et on l'aurait prise pour la plus arrogante, la plus agile, la plus svelte, la plus jolie et la plus gracieuse danseuse de Triana.

Sa beauté était encore rehaussée, si c'est possible, quand on la voyait à côté de sa mère, Simone Mallieux, une femme vieille à tous les points de vue, qui semblait sortie d'un dessin de Goya ou de Callot avec son air de Parque; l'oeil averti pouvait cependant encore déceler, derrière ces chairs parcheminées -reflet davantage d'une vague suggestion que d'une réalité confuse-, les ultimes indices d'une beauté évanouie mais qui avait dû jadis être aussi grande voire plus grande que celle de Viviane. Et personne ne songeait -imprévoyants que nous sommes- que si la vieille ne serait plus jamais comme la jeune, la jeune deviendrait inéluctablement un jour comme la vieille.

Arnold Sacré, le préféré de Viviane parmi tous les beaux garçons qui lui faisaient la cour à Fexhe-lez-Slins -où elle habitait-, Siers, Itenné, Rocourt, Herstal, Vottem et Vivegnies-pour nous limiter aux communes immédiates, en omettant d'autres plus éloignées du pays de Liège lui-même où, d'un bout à l'autre, sa beauté avait mis en émoi le sang juvénile, Arnold Sacré, disions-nous, y songeait moins que quiconque.

Les mauvaises langues masculines -car il y en a aussi- disaient que Viviane avait choisi Arnold, non parce qu'il était riche et généreux, ni parce qu'il était bien fait et robuste mais bien parce qu'il était candide et nigaud, ce qui lui garantissait sa liberté après le mariage. On le disait à Arnold lui-même -car la jalousie est stupide- au lieu de s'apprêter à profiter de l'aubaine. Et ils le lui disaient mais s'ils avaient pu être à sa place, ils auraient fait la même bêtise.

Les mauvaises langues féminines, quant à elles, épargnaient Arnold Sacré pour s'acharner sur Viviane. La plus fielleuse, suivie bientôt des autres, se mit à proclamer avec une rage croissante:

-La Viviane Mallieux a la beauté du Diable.

Mais elles ne le disaient pas dans le sens, courant en France et en Belgique, où "la beauté du Diable" est la première et fugitive, mais délicieuse, splendeur de la nubilité. Non. Elles le disaient au sens propre. Elles affirmaient que, pour bénéficier de ce privilège, Viviane avait de son sang signé "le pacte", cédant au Diable son corps dans ce monde et son âme dans l'autre.

Et, comme preuves, elles alléguaient que, dans sa jeunesse, Simone avait agi de même et que Satan lui rendait sa beauté et sa jeunesse une nuit par semaine pour jouir infernalement d'elle. Cela se passait au sabbat du vendredi, que

Viviane fréquentait également, par obligation naturelle.

Ce n'étaient pas là simples médisances, car tout le monde les colportait -les jeunes et vieilles commères de Fexhe-lez-Slins étaient prêtes à le jurer sur les saints Evangiles- et de mémorables événements allaient d'ailleurs bientôt le confirmer.

La mère d'Arnold, Madeleine Sacré, avait, dès le début, tenté de l'éloigner de Viviane, parce que le genre de beauté de la jeune fille lui semblait extrêmement dangereuse pour un mari, fût-il Uylenspiegel en personne; mais quand elle apprit qu'elle était sorcière de surcroît, que mère et fille avaient des contacts avec le Malin, elle n'eut plus de cesse, prêchant de façon désespérée, tant que le doute n'eut pas germé dans le coeur du garçon et qu'elle ne l'eut convaincu d'ouvrir l'oeil "et le bon", comme on dit là-bas. Quand elle vit qu'il était mûr, sachant également que Gillot, le curé, tenait les Mallieux pour des sorcières, elle supplia Arnold d'aller lui demander conseil.

-Je vois que tu es, à la fois, passionné et craintif -lui dit le vieux curé-. La passion est oeuvre du Diable; la crainte, grâce de Dieu. Je dois te dire que je nourris de graves soupçons, fondés, au sujet des Mallieux. Mais ce ne sont que des soupçons et il faut avoir la preuve, la certitude... Ne possèdes-tu pas toi le moyen de découvrir leurs machinations, mon fils, si elles en ourdissent?

-Je fréquente librement leur maison. Et je souhaiterais vraiment prouver que Viviane n'est pas une sorcière... Je l'aime trop!

-Ne se méfient-elles pas de toi? Ne te cachent-elles rien?

-Non, pas que je sache, monsieur le curé.

-Peut-être n'y as-tu pas suffisamment prêté attention... Tu dois à présent le faire, à tout prix.

-Bien, monsieur le curé.

-Mais dis-toi bien que ce n'est pas pour rien que les sorcières sont des sorcières... Quand elles veulent faire quelque chose sans qu'on les perce à jour, elles recourent habituellement à des breuvages et à des sortilèges...

-C'est ce que l'on m'a dit, monsieur le curé.

-Mais il est possible de déjouer leurs astuces. Ecoute-moi bien: quand tu te rendras chez les Mallieux, ne mange et ne bois rien de ce que l'on te présentera sans avoir au préalable tourné la pointe de ta langue en croix avec tes dents... ainsi... en sortant la pointe de la langue et en l'appuyant légèrement sur la denture. Tu as compris? Tu t'en souviendras?... Bon, à présent, vas-y, et que Dieu te garde.

Arnold fréquenta dès lors de façon encore plus assidue -pour autant que ce fût possible- la maison de Viviane, dont il ne sortait jamais avant le premier chant du coq. La peur du Diable donnait du piment à son amour tandis que les grâces tentatrices de la jeune fille étaient toujours plus piquantes. Le mystère, le danger sont des stimulants de la passion...

C'est ainsi qu'arriva le vendredi. Vers onze heures du soir, la vieille Simone servit du café bien fort et un plat de galettes fraîchement retirées du four. Elle apparut à Sacré plus agitée et plus fugitive que d'habitude; soupçonnant que cette fois était la bonne, il prit bien soin de se livrer à l'incantation préventive et ensuite, assuré de son immunité, il mangea et but tout son soûl. Dire que quelque chose d'aussi simple qu'un signe de croix fait à l'aide des dents et de la langue suffisait à conjurer les pires sortilèges!... Mais il était nécessaire de ne pas le laisser transparaître, de sorte que, dès qu'il eût fini de manger, il feignit d'être envahi par un sommeil invincible et il laissa retomber la tête sur les bras qu'il avait croisés et appuyés sur le bord de la table.

Les Mallieux, immobiles, restèrent un long moment silencieuses jusqu'à ce que Viviane finît par demander tout bas:

-Dort-il vraiment?

-Je crois que le philtre que je lui ai donné est un des plus forts... Mais il vaut mieux s'en assurer.

Elle s'approcha du foyer, où brûlait un grand feu; elle retira de l'eau bouillante un oeuf qu'elle avait préparé à cet effet et le posa brusquement contre la joue de Sacré.

-Si le philtre a opéré, il ne bougera pas -dit la vieille.

L'oeuf, brûlant, resta un instant sur le visage d'Arnold qui, avec un héroïsme extraordinaire, ne bougea pas un muscle, puis il roula sur la table. Le héros en fut quitte pour une brûlure sur la joue.

-Il dort comme une souche! -s'exclama Viviane à voix haute, ne prenant plus de précautions-. Nous pourrons faire un aller-retour avant qu'il ne s'éveille... Mais préparons-nous, car il est l'heure!...

Arnold ouvrit un oeil, "le bon", et observa ce que faisaient les deux femmes.

Simone ôta en un tour de main sa tunique, seule pièce de vêtement qui la couvrait, mettant à découvert son corps

décharné, elle entreprit d'enduire, de la tête aux pieds, sa sèche et rugueuse peau parcheminée, comme si elle voulait l'amollir, et ce à l'aide d'un onguent verdâtre que elle puisait dans un grand pot de terre.

Viviane l'imita, agissant avec rapidité et circonspection, bien que son habillement fût plus compliqué, et les lueurs rougeâtres du foyer se reflétèrent sur sa peau brune et polie comme l'ivoire, tandis que la lampe illuminait de plein fouet ses charmes enivrants et ses délicieuses lignes de Tanagra. Comparativement à l'héroïsme qui consistait à rester immobile en l'occurrence, l'épisode de l'oeuf brûlant n'avait pas été une torture!... D'autant plus que Viviane profana également son épiderme doré à l'aide de l'onguent infernal! Cela fait, mère et fille, enfourchèrent chacune un manche à balai -comme l'exige le rite des sorcières- et prononçèrent la formule magique:

"Houpe, makâ, rikî, rikette
D'zeu les hâîe et les bouhon
Vole â diale èco pus lon." (*)

Cela à peine dit, elles s'envolaient par la cheminée alors que les lueurs de la lampe et du foyer lui-même s'éteignaient dans un sinistre grésillement.

Arnold Sacré resta sous l'emprise des sensations les plus variées et les plus contradictoires: crainte, horreur, exaltation, curiosité, luxure... Le Diable s'était emparé de lui mais Arnold savait que sa foi était inébranlable et qu'il ne renierait jamais Dieu et ses saints, même pas pour Viviane. Mais, simultanément et presque contre son gré, il murmurait des paroles inintelligibles:

(*) N. d. T.: Le premier vers est intraduisible; il provient du conte "Le Champ des Makralles" inclus dans Le Val de l'Amblève (1858, T. I) de Marcellin LA GARDE, page 67. Dans Les Esprits élémentaires (1891) de K. GRUEN (p.163) on a la variante suivante à ce niveau : "Sote, Mirote, out haîes et bouhons" (Saute, Mirotte, à travers haies et buissons). On trouve dans l'ouvrage cité de TEIRLINCK: "A travers la cheminée, au-dessus des arbres, au-dessus de tout!" (traduit du flamand, page 117) alors que le texte de Payrô, repris de Colson (page 137) donnerait pour la suite: "Au-dessus des haies et des buissons vole le diable et bien plus loin".

-Dans ce cas... pour connaître la vérité... je pourrais bien, me semble-t-il... Le curé Gillot m'absoudrait au cas où... Mais, ce qui est certain, c'est que je n'épouserai pas Viviane... Non... C'est impossible!... Seulement la suivre... Voir... Peut-être pourrais-je profiter du sabbat pour... Et ensuite? Ensuite, je la quitterais! C'est clair!... Quoiqu'on dise que le baiser donné à une sorcière lie à jamais et fasse bouillonner le sang comme le feu de l'enfer... Mais, ne l'ai-je pas déjà embrassée?... Ce sont là des fariboles!... Quelques gouttes d'eau bénite et il n'y paraîtra plus!...

Comme on le voit, le Diable s'était emparé de lui et lui soufflait le soliloque.

Il en résulta que, progressant à tâtons dans l'obscurité, Arnold s'empara du pot d'onguent diabolique, y trempa le doigt pour voir s'il en restait et, se mettant tout nu, il s'en enduit à son tour, non sans manifester sa répulsion à plus d'une reprise car cette pommade était loin d'avoir l'odeur du cosmétique pour dames. Comme il ne restait pas de manche à balai dans la cuisine, il se contenta de son bâton et prononça la formule magique:

"Houpe, makâ, rikî, rikette
Houte des hâîe et des bouhon
Vole â diale èco pus lon."

Et il s'envola.

Mais le Diable lui avait joué un mauvais tour, lui faisant changer un mot de la formule, et Sacré, chevauchant son bâton, ne se déplaçait pas dans les airs à l'altitude escomptée mais à ras de terre, passant à travers les haies et les buissons, hérissés de piquants. Au lieu de dire "au-dessus", il avait dit "à travers", le malheureux!

Malgré tous ses efforts, il ne pouvait pas descendre du bâton, ni le laisser tomber, ni échapper aux éraflures, aux griffures, aux déchirures et aux écorchures que lui infligeaient l'ortie, les groseilliers, les framboisiers, les genêts à balai, l'églantier, le houx implacable et hérissé, ainsi que mille autres plantes et arbustes épineux, qui semblaient accourir des quatre points cardinaux pour se mettre en travers de sa route et, à chaque tournant, lui arracher un nouveau lambeau de vêtement ou de chair, au point de le transformer en un "Ecce-homo" taillé en pièces...

Quand il arriva au sabbat, il n'était plus en état de danser et, à plus forte raison, de se livrer à des trans-

ports amoureux; aussi, transformé en chair à saucisses, s'évanouit-il dès qu'il posa le pied à terre. Il ne put rien voir, bien entendu, et quand il recouvra ses esprits, tout le monde s'était envolé. Et s'il revint à lui, ce fut parce qu'une sorcière inconnue mais compatissante -il y en a- eut pitié de lui et le réanima délicatement du bout du pied, en lui disant:

-Pauvre garçon curieux! Tu dois habiter fort loin; j'ai pitié de toi et vais faire en sorte que le Vert-bouc t'emène jusque chez toi... Mais, par Belzébuth, garde-toi d'ouvrir la bouche pendant le voyage!...

Arnold Sacré enfourcha un bouc de couleur verte et l'animal -ou le Diable- se mit à galoper à une vitesse vertigineuse, franchissant montagnes, forêts et vallées, pour atteindre un fleuve très large qui devait être le Rhin.(*) En voyant cela, Arnold, atterré, serra sa monture mais le Vert-bouc franchit d'un bond le formidable obstacle.

-Ah quel saut pour une si petite bête! -ne put s'empêcher de s'écrier Arnold, plein d'admiration et arrivé sain et sauf sur l'autre rive.

Mais le maudit bouc rua et jeta son cavalier par terre, où il s'évanouit une nouvelle fois.

Il s'éveilla -Dieu seul sait quand-, nu, mal en point, couvert de sang, dans un endroit désert et rocheux, entouré de hautes montagnes enneigées.

Il entreprit tant bien que mal le voyage du retour, se guidant d'après le soleil et les étoiles, et mettant longtemps pour regagner son domicile...

Ne venez pas parler de désillusions quand on a vécu une telle expérience!

Un mois plus tard, contre la volonté de sa mère et se souciant peu de ce qu'en diraient le curé Gillot et le monde entier, Arnold Sacré épousait Viviane, dont les baisers de sorcière le lièrent à jamais.

(*) N. d. T.: La mention du Rhin dans la plupart des variantes de ce conte tend à prouver son origine allemande, comme l'avaient signalé déjà plusieurs critiques.

Une notice d'Eugène GENS, inclue à la fin des "Chants ardennais" du poète Eugène DUBOIS (1827-1870) lors de l'édition posthume de ses Oeuvres complètes (Bruxelles; deuxième volume; 1873, pp. 409-411), nous apprend que cette légende, recueillie par Karl GRUEN en 1891, est due à Joseph Louis Renard, tenancier de l'Auberge des Ardennes à Trois-Ponts, lors de leur séjour d'août 1855. (pp. 301 et 306)

"El Atadijo" est le troisième -après "Los Proteos belgas" et "El Novio de la bruja"- des quatre textes inclus dans El Diablo en Bélgica sans avoir été publiés au préalable dans une revue, du moins à notre connaissance.

LE NOEUD GORDIEN.

Maline Melot, pauvre veuve et fermière à Hermée, pleurait chemin faisant parce qu'elle ne pouvait pas payer le loyer de son exploitation et qu'elle allait être expulsée avec ses jeunes enfants, quand elle rencontra un homme vêtu de noir qui lui demanda quelle était la cause de ses larmes. Après en avoir été informé, le personnage la consola en lui promettant de faire le nécessaire pourvu que la première chose que la veuve nouerait le lendemain fût à lui. Maline, débordant de joie, accepta le marché, reçut une forte somme mais constata avec épouvante que l'inconnu disparaissait.

-Comment n'ai-je pas regardé les pieds? -pensait-elle-. Quelle imprudence! Ce devait sûrement être le Diable!

Et, bien qu'elle ne se sentît plus de joie à l'idée que ses enfants étaient sauvés de la misère, elle était tellement préoccupée par l'origine infernale de cet argent qu'elle finit par se rendre dans la ville voisine où, à l'époque, un homme, connu sous le nom du Missionnaire de Liège, était réputé pour ses connaissances en matière de sorcellerie.

Il écouta attentivement le récit de Maline, lui demanda quelques détails complémentaires, réfléchit intensément et lui dit ensuite:

-Je vois de quoi il s'agit. Tu cours un grave danger mais tu peux facilement y échapper. Ecoute bien ce que je vais te dire et exécute-le point par point. Cette nuit, tu tresseras un lien de paille, comme ceux que l'on utilise pour nouer les gerbes, et tu te coucheras à l'heure habituelle, mais tout habillée -tu entends?-, tout habillée!... Et, de grand matin, tu sauteras à bas de ton lit, te rendras au jardin en emmenant le lien de paille tressée et feras un noeud autour du tronc d'un arbre. Ne t'effraie pas de ce qui se passera ensuite, parce que tu n'auras plus rien à craindre. Va en paix.

Maline s'en alla, suivit à la lettre les instructions du Missionnaire de Liège et se coucha tout habillée. Quand elle bondit de son lit avant l'aube, son tablier se défit mais, se gardant bien d'y toucher, elle emporta le lien de paille

tressée, se précipita au jardin et fit un noeud autour du tronc d'un pin. A peine était-il terminé qu'il jaillit du sol des légions de démons en furie qui, au milieu d'une véritable tempête de blasphèmes, transformèrent l'arbre en charpie.

Et Maline, dont le Diable pensait se rendre maître -ce qui aurait été le cas si elle avait noué son tablier-, continua à s'occuper de sa ferme dans la joie et le bonheur.

"Las Brujas de Mons", sous-titré "Un procès de sorcellerie à la fin du 17ème siècle" lors de sa parution dans Caras y Caretas (año 30, N° 1487-1488, 2 et 9 avril 1927), est davantage un document pseudo-historique. Comme on le verra, même si la fiction a pris le dessus sur la réalité à la suite de l'intervention de Payró, ce texte n'en constitue pas moins un des rares témoignages encore accessibles.

LES SORCIERES DE MONS.

L'incarcération d'Anne du Trou (*), dite Noire Anne, de son fils le soldat Nicolas (*) Cornet, dit "la tête de mort", de la toute jeune Marie-Thérèse Crequegnier, et, plus tard, d'Anne Gossée (*), dite Mamitte, agita durant de longs mois la ville de Mons jusqu'alors tranquille et assoupie.

On les accusait de sorcellerie, de commerce avec le Diable, de fréquentation du sabbat, de maléfices et d'autres crimes abominables, méritant la peine capitale. Il n'y eut plus de doute quant à leur sort dès qu'on les enferma dans les cachots du château; il fallait les châtier de façon exemplaire et en montrant une poigne de fer, parce que, à l'époque, sorciers et sorcières, forts de leur impunité, abusaient de leur pouvoir infernal pour perturber la paix chrétienne du peuple.

(*) N. d. T.: Grâce à l'aimable collaboration de Monsieur Daniel DERECK, membre actif du Cercle Archéologique de Mons, nous avons pu retrouver mention de ce procès dans l'un des Souvenirs historiques de C. Rousselle: Des procès de sorcellerie à Mons (1854; pp. 17-25). Au lieu des graphies proposées par Payró, nous y trouvons Anne Meurant, Nicolas (et non Jean, le père) Cornet, Marie-Thérèse Crequegnier (et non Créquignier), Anne Gossée (et non Cossée), que nous avons corrigées dans cette version française car l'expérience nous a appris qu'elles n'étaient pas fiables chez Payró.

Le procès -on pourrait dire les procès, car il y en eut trois, dont l'un militaire- fut instruit au début de 1683, avec le résultat que verront tous ceux qui liront cette rapide reconstitution des faits, dénuée de toute fantaisie et se basant scrupuleusement sur des documents officiels que M. Louis Darras a découverts il y a peu aux Archives de Mons.(1)

Un des protagonistes du drame, Noire Anne, était, au moment où celui-ci éclata, d'un âge avancé et depuis de longues années veuve de Jean Cornet - tambour de la compagnie de don Juan de Rille, qui perdit la vie on ne sait à quelle bataille (2): alors qu'il battait martialement la marche, un boulet de canon lui avait emporté la tête. Noire Anne qui, née à Mons et mariée à Estinnes, l'avait suivi dans ses campagnes, campements et garnisons, resta avec un fils en bas âge, prénommé Nicolas; pour fuir la misère, elle regagna sa ville natale.

On possède peu d'informations -et on ne s'en plaindra pas- sur ces premières années de sa seconde résidence à Mons mais, étant donné son comportement à l'âge mûr, on peut présumer que, faite à la vie fort libre et paresseuse de la milice de cette époque, elle n'ait pas cherché ni accepté le travail servile -le seul qui fût possible pour elle- mais qu'elle se soit procuré des ressources grâce aux atouts que constituaient son sexe, son âge et un reste de beauté basanée. Ce qui, en revanche, est certain, c'est que, au seuil de la vieillesse, elle se fit mendiante et que l'on se mit à la soupçonner d'être une sorcière avec ses apparences d'entremetteuse, autant d'éléments qui se complètent nécessairement.

Notes du traducteur.

(1) Rappelons que le dépôt où se trouvait les documents en question a été détruit dans l'incendie de mai 1940. Il est possible que Payró, en Belgique de 1909 à 1923, ait pu consulter les documents officiels découverts par Louis Darras. Quant à ce dernier, est-ce un contemporain de Payró ou s'agirait-il de l'ecclésiastique Louis Darras (1765-1786), seul du nom qui figure dans la Table générale des publications du Cercle Archéologique de Mons (1856-1979), éditée en 1980 et nous renvoyant au tome XIX des Annales du Cercle Archéologique de Mons (1886, pp. 152-5)? Ce n'est pas exclu.

(2) La note 20 (p. 21) de l'ouvrage précité de C. ROUSSELLE nous apprend que ce fut au siège d'Arras de 1654.

A l'heure des offices divins, Noire Anne se postait toujours à l'entrée du cimetière qui, entourant l'église de Saint-Germain, s'étendait jusqu'à l'ancien rempart. Il lui suffisait de traverser la rue Samson pour se trouver, si elle le préférait, sur le seuil d'une des portes latérales de la superbe collégiale Sainte-Waudru, qui triomphe aujourd'hui des siècles. De là, en quatre enjambées -ce qu'elle faisait régulièrement-, elle pouvait se retrouver, les jours de marché, sur le Marquiet ou Grand Marché, place principale de Mons alors comme de nos jours, à marauder parmi les étals. Pour connaître une ville, en ce temps-là, l'idéal consistait à suivre la marche vagabonde d'un mendiant. Noire Anne passait quotidiennement par le Castiau -le très ancien château restauré et agrandi par Baudouin IV-, qui dominait Mons et était son centre, abattu ensuite et transformé en place publique, comme l'église et le cimetière de Saint-Germain que supprima Joseph II; elle passait par les Portes de Saint-Nicolas, Sainte-Elisabeth et des Cordeliers, situées dans des quartiers plus pauvres -la dernière à proximité de la porte de Bertaimont- et qui ne pouvaient pas faire concurrence, même fort loin derrière, aux deux superbes rivales, toujours en lutte, Sainte-Waudru et Saint-Germain; elle passait par les très rares demeures seigneuriales avec des hauteurs de palais, comme celle du marquis de Trichâteau, dont on ne la laissait jamais repartir les mains vides; elle passait par toutes les rues sinueuses et parfois fort raides de Mons, dont les édifices étaient presque tous entourés de jardins fort vastes, à peine séparés de loin en loin, pour l'agrément ou le désagrément du passant, par d'étroites "chasses", passages qui ne méritaient pas le nom de rues mais à peine celui de sentiers; elle avait l'habitude, lors de ses courses, de se promener sur les bords de la Trouille, parsemés çà et là de misérables chaumières de pêcheurs, jusqu'au Trou Oudart, emplacement stratégique pour la grande pêche et lieu de rendez-vous de tous les galopins de la ville, parmi lesquels émergeait son fils Nicolas Cornet, "la tête de mort"... Elle connaissait donc -et bien à fond- les sept merveilles de Mons, auxquelles se réfère ce couplet d'une vieille chanson populaire wallonne:

"La Trouille et la houille,
la fontaine qui bien mouille,
Sainte-Waudru et le Castiau,
le Mésiau, les enfants Fresniau,
ne sont là de biaux joyaux?"

Avec une certaine fréquence, elle empruntait également la route de Tournai et, vaille que vaille, elle se rendait à trois bonnes lieues de Mons au Refuge des Hospitalières d'Hautrage -soeurs du troisième ordre de saint François-, vieux couvent fondé en 1462 et transféré par la suite à la rue Fétis, où il existe encore. Et ces visites, qui portaient leurs fruits, n'échappaient pas à la curiosité ironique du peuple et lui valurent le nouveau sobriquet de "Madame de Hautrage", s'ajoutant à celui déjà connu de "Noire Anne".

Sa supériorité est démontrée et elle avait des raisons d'en profiter. Ses manières extravagantes, souvent mystérieuses, ne pouvaient passer inaperçues dans une aussi petite ville. On remarqua qu'elle disait des choses incompréhensibles, que -même quand elle était seule- elle débitait des bêtises, gesticulait à tort et à travers, mentait inutilement et impudemment... On apprit qu'elle ne passait jamais la nuit dans son misérable lit loqueteux mais bien, comme les clarisses -elle le disait elle-même-, debout, en chantant les louanges du Seigneur. Cette dévotion exagérée éveilla les soupçons des voisines de la maison Ruydan, où elle louait son réduit; elles considéraient cela comme un artifice pour dissimuler d'abominables relations avec le Diable... Mais ce n'était pas tout: lors de ses déplacements dans la ville et ses environs, Noire Anne avait l'habitude de s'égarer même dans les champs les plus proches ou dans les rues elles-mêmes; et quand on lui demandait comment elle pouvait se perdre dans des endroits qu'elle connaissait si bien, elle répondait qu'il devait s'agir de mauvais tours du Diable. Et ce qui est plus grave, c'est qu'en disant cela, elle changeait brusquement d'expression puis se retrouvait sur le sol, en proie à des convulsions ou sans connaissance. Peu à peu, tout le monde fut convaincu qu'elle était possédée.

On peut imaginer l'éducation qu'avait dû recevoir d'elle son fils, Nicolas Cornet, qui devenait un jeune homme mais dont la seule occupation, depuis sa plus tendre enfance, consistait à courir les rues avec d'autres garçonnets de son âge, voire plus âgés, pour scandaliser, quereller, ennuyer de paisibles voisins ou passants, maraudant et volant si l'occasion se présentait, bref recevant et assimilant chaque jour les leçons les plus savantes et les plus efficaces en matière de fainéantise et de dévergondage, respectant et appliquant la loi commode qui consistait à rien faire

toujours et partout qu'à sa tête. Ses camarades l'avaient surnommé "la tête de mort" -sobriquet qui le suivit sa vie durant-, parce qu'il était maigre, dégingandé, avait des yeux noirs tapis au fond de leurs orbites, une bouche fendue d'une oreille à l'autre, qui laissait transparaître les dents mais pas les lèvres, et enfin parce qu'il avait un visage anguleux aux pommettes très saillantes.

On ne sait pas quelle poigne de fer avait réussi à faire entrer le garçonnet à l'école primaire du Père Du Quesne. Le maître, qui distribuait sans compter les coups de férule, le fit, dès le départ, émerger de la masse des écoliers en lui assénant de solides corrections -bien méritées en général, car Nicolas Cornet était d'un naturel pervers, malveillant, sournois et rancunier, mérites auxquels s'ajoutait un héritage: la faculté de mentir, de raconter certaines choses extraordinaires et invraisemblables, pour ensuite affirmer ces dires avec ténacité sans que rien ni personne ne pût le prendre en défaut: peut-être prenait-il ses désirs et ses rêves pour des réalités...

Parfois, à l'école même, il était également sujet à des convulsions qui le faisaient gesticuler d'une façon horrible, aussi, en raison de cet élément et de ceux invoqués précédemment, le Père Du Quesne le considérait-il -non sans une vague terreur- comme un être diabolique. Ce jugement porté par le magister était instinctivement partagé par les enfants qui, dès le premier jour, eurent peur de leur camarade à cause de sa perversité manifeste et, surtout, de son visage de spectre. Par bonheur, ils ne durent pas supporter longtemps la compagnie de Nicolas Cornet. L'école lui apparut extrêmement triste et les cours extrêmement ennuyeux -quand il n'y était pas à la torture-; un beau jour, il décida de ne plus être sous la férule du Père Du Quesne et s'échappa, alors qu'il sortait à peine de son état d'analphabète, pour retourner à son errance... Ce n'est que bien des années plus tard, en voyant que ses manoeuvres indignes ne lui rapportaient pas suffisamment d'argent pour subvenir à ses besoins, qu'il se résigna à travailler comme ouvrier dans l'usine à boutons de Pamelle, dans la rue d'Enghien.

Il se résigna, c'est beaucoup dire, parce qu'il travaillait mal, était fréquemment absent et finissait toujours par recevoir un salaire minimal, qu'il dépensait en faisant bombance avec des femmes de mauvaise vie; puis, quand il se retrouvait sans ressources, il se précipitait à la maison Ruydan pour y trouver asile et une assiette de mauvais potage.

Noire Anne se gardait bien de le recevoir comme le fils prodigue mais elle ne refusait pas, même si c'était en rechignant, de lui accorder l'hospitalité et de calmer sa faim. Entre eux, le ton montait souvent et les épanchements respectifs risquaient de déboucher sur un drame quand Nicolas exigeait de l'argent de la mendiante et qu'elle refusait obstinément de le lui donner; par ailleurs, les fruits de sa mendicité consistaient non en argent mais bien en reliefs de repas, en vêtements mis au rebut, en ustensiles devenus inutilisables; il était rare que l'on y ajoutât une pièce de monnaie en cuivre; lors du décès d'un évêque, c'en était une en argent, qu'elle mettait aussitôt de côté pour les grandes occasions. Mais ces dernières se révélaient souvent fatales et extrêmement désagréables, surtout si Nicolas, en lui faisant peur, parvenait à extirper le trésor du bas de laine maternel. Si mère et fils ne se haïssaient pas encore à cette époque-là, il s'en fallait de peu car, quand il finissait par dépouiller Noire Anne au terme d'une lutte acharnée, le vaurien, loin de la remercier ou d'avoir pitié d'elle, murmurait avec mépris:

-Voilà une petite mère qui a gagné le gros lot en me mettant au monde!...

Et cela n'empêchait pas que, dans ses moments d'infortune, il accourût s'abriter sous son toit et partager sa croûte de pain.

Noire Anne aimait par-dessus tout, lors de ses déambulations, à s'arrêter sous n'importe quel prétexte ou sans le moindre prétexte pour faire un brin de causette avec toutes sortes de gens et à voir réunies autour d'elle, en curieuses, d'innombrables ménagères, jeunes et vieilles, pour l'entendre parler -toujours sans retenue- d'intrigues et d'amours plus ou moins scandaleuses -vraies ou fausses, peu importait-, pour l'entendre conseiller des remèdes infaillibles contre toutes sortes de maladies et des potions permettant d'assouvir n'importe quel type de désirs. Elle prétendait connaître et traiter toutes les jeunes filles délaissées de Mons et allait en effet rendre souvent visite à nombre d'entre elles pour leur offrir ses services. Elle était particulièrement audacieuse dans ses manières; à titre d'exemple, quand elle rencontrait une jeune mariée -même si elle ne la connaissait ni d'Eve ni d'Adam-, elle s'empressait de lui demander si elle était enceinte ou non; et, comme sa réputation de sorcière se propageait, la jeune femme s'enfuyait en se signant, persuadée qu'elle voulait jeter un sort au fruit de ses

entrailles. Il en allait de même, disions-nous, quand elle rencontrait en tête-à-tête une jeune fille honnête mais qui était peu ou pas du tout sollicitée par les hommes:
-Si tu veux un fiancé -lui disait-elle-, je te donnerai des poudres à absorber; tu le trouveras aussitôt et il sera aussi beau que tu le désires!...

Lassée de sa propre solitude, elle s'était, elle aussi, mise à la recherche d'un nouveau compagnon et -chose extraordinaire en raison de ses antécédents, de son âge et de sa condition- elle avait fini par le trouver... et jeune de surcroît...! C'était un soldat, qui n'avait pas spécialement de prestance et n'était pas une lumière, du nom de Joseph, mais qui devait sûrement la croire avare et riche. C'est donc à peine croyable -la forteresse n'attendant que les premières sommations pour se rendre- mais, alors qu'elle n'osait pas le proposer elle-même, Joseph jugea bon de parler de mariage. Elle ne l'exigeait pas, lui ne tint pas parole et n'avait d'ailleurs pas l'intention de la tenir en en parlant: il faisait simplement la cour à l'argent thésaurisé... Et comme cet argent n'existait pas, il finit par se lasser et disparut un beau jour, au grand désespoir de Noire Anne, qui en eut une attaque et qui, tout en pleurant, en étant la proie d'une terrible agitation et en s'arrachant les cheveux, finit cependant par affirmer à ses voisines:
-Le voyou a pris la clef des champs, mais il doit revenir! Et il reviendra! Oui qu'il reviendra!

Pour l'attirer, elle fit dire des messes dont le but, non avoué, consistait en ce que le peuple appelait le "ratrotage" -qui traduisait de façon humoristique la notion de "faire revenir au trot"-. Et le plus curieux, c'est que Joseph réapparut.
-Ne disais-je pas qu'il reviendrait! -s'exclamait Noire Anne, triomphante.

Mais le retour presque inexplicable du soldat -probablement n'avait-il pas trouvé d'autre chaussure à son pied- ne dissipait ni n'atténuait sa réputation naissante de sorcière, bâtie sur tant d'autres détails étranges, et nombre de commères en arrivèrent à se demander sérieusement si Joseph n'était pas le Diable en personne...

Soit qu'elle éprouvât la nostalgie du passé, soit qu'elle eût l'intention de fasciner son amant, Noire Anne se livra alors aux plus extravagantes et aux plus ridicules des coquetteries: par exemple, elle portait, comme les jeunes femmes, les cheveux contenus dans une résille et parsemés

de boucles postiches quand ce n'était pas une énorme perruque -ayant appartenu à quelque dame-, couronnée d'un bavolet blanc. Une vieille mendiante qui s'efforce de ne paraître ni vieille ni pauvre!... Tout le monde s'accorda pour dire que Noire Anne se parait et se pomponnait pour plaire au Diable lors des sabbats. Et le doute ne subsista plus en la matière le jour où ses voisines, profitant de l'une de ses absences prolongées, passèrent sa chambre au crible et tombèrent sur le corps du délit: un pot d'onguent -indubitablement la pommade diabolique qui lui permettait de se déplacer en volant jusqu'au sabbat-, un sachet de poudres qui devait constituer l'un de ses sortilèges, trois coeurs rouges et verts, confectionnés à partir de toile et remplis de sel, un ruban marqué au nom de Jésus -vraisemblablement destiné à le bafouer et le fouler aux pieds- et plusieurs amulettes -moins diaboliques semblait-il- parce que c'étaient celles que bénissait et distribuait à ses fidèles le Père Aviano, célèbre capucin qui faisait pénitence dans le bois de Lessines...

A peu près vers cette époque, Nicolas Cornet, que la présence de Joseph avait contribué à chasser, en eut assez de fabriquer des boutons dans l'usine de Pamelle. Le hasard voulut qu'au même moment les sergents du régiment d'infanterie de Sobre recrutaient et Nicolas Cornet, fasciné par la vie militaire qui lui semblait joyeuse et oisive, s'enrôla comme volontaire. Il servit pendant un an et demi dans la compagnie de du Det, les trois années suivantes dans celle de Vanderbeck, régiment du baron de Feur, et il fit ensuite pendant quatre ans et demis partie de la compagnie de monsieur Renty et du capitaine Dupuis, régiment du duc d'Arenberg.

Quand le drame qui se préparait éclata, Nicolas Cornet avait plus de vingt-cinq ans et était le plus fieffé coquin que l'on puisse imaginer; tout le mal qu'il avait appris lors de son enfance libre et vagabonde avait été complété et perfectionné dans des campements et des garnisons lors de maraudes, de pillages, d'orgies, de viols, sans oublier les pratiques du libertinage le plus vil. Cela n'empêcha pas que, lors d'un des séjours de son régiment à Mons -en recourant à Diable seul sait quels arguments-, la "tête de mort" ait réussi à épouser une certaine Babette, jeune fille qui, sans être un modèle de grâces et de vertus, valait bien mieux que lui. Et comme Nicolas Cornet n'avait fait aucun progrès en matière de sciences administratives et

économiques, Noire Anne dut, à plus d'une reprise, accorder l'hospitalité au couple sans ressources et, à un moment donné, Babette cohabita donc pendant plus de six semaines avec sa respectable belle-mère... Mais le régiment du duc d'Arenberg fut transféré à Charleroi et Babette, qui suivit son mari, ne revenait à Mons que de temps en temps.

A cette époque, Hermand Du Belloy -gentilhomme de vieille souche montoise, de ceux qui s'appelaient orgueilleusement "montois-cayau" ("montois-caillou": allusion aux nombreuses rues accidentées de la ville)-, veuf d'un âge avancé et père d'une fille unique, était l'une des grosses fortunes de Mons. Peu instruit et fort crédule, il était fort superstitieux; cela le rendrait ridicule aujourd'hui mais on ne riait pas alors avec ces choses-là. A titre d'exemple, Monsieur Du Belloy se croyait invulnérable parce qu'il possédait une médaille et un scapulaire miraculeux, un autre médaillon de l'Agnus-Dei et une lettre "écrite en lettres d'or et de la main de Notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ". Le médaillon de l'Agnus-Dei était une amulette composée à partir de la cire qui avait débordé du cierge pascal à laquelle on avait mêlé de l'huile consacrée, "que le Pape bénissait et distribuait aux évêques et à quelques membres de marque du clergé séculier", qui la gardaient jalousement dans une petite bourse de soie ou de velours pour la mettre à l'abri de toute profanation. La lettre de Notre-Seigneur, relativement longue, se terminait sur les mots suivants: "... Celui qui obtiendra une copie de cette lettre sera heureux, tandis qu'aucun esprit malin, pas plus que le feu et la foudre, n'auront de prise sur celui qui la portera sur lui, la lira et la fera lire". Aussi, ayant la certitude qu'il devait être heureux, Hermand Du Belloy parvenait-il à croire qu'il l'était et l'est-il relativement... Sa fille, qui n'était bien sûr pas moins superstitieuse que lui, avait fait un bon mariage en épousant François Ghuislain, bailli de Soignies. Ils habitaient dans la rue Vieseries, non loin du domicile de Du Belloy, rue des Orphelins, et ils se plaignaient amèrement de ne point avoir d'enfants...

Bien avant le mariage de sa fille Gertrude avec le bailli de Soignies -en 1670 (*) pour être précis-, Hermand Du Belloy avait recueilli et fait élever dans sa propre maison une fillette de sept ans du nom de Marie-Thérèse Crequegnier, orpheline de père et mère, qui avaient été parmi ses plus fidèles serviteurs. La fillette, que l'on traitait simplement comme une petite domestique favorite, révéla, dès sa plus tendre enfance, un caractère singulier, capricieux et extrêmement passionné. Quand elle fut un peu plus grande, elle se rendit à la maison voisine des Orphelins, où on lui apprenait à faire des bas. Sans être une beauté, elle n'était pas mal. Ses mauvais penchants ou les perfides tentations d'un galant ne tardèrent pas à la corrompre. Un jour, au lieu de se rendre comme d'habitude à la sainte maison fondée par Louise de Bouzanton, elle s'enfuit -personne ne sait en compagnie de qui- et se cacha longtemps -sans que l'on pût découvrir sa retraite... Elle revint de son plein gré, amaigrie, décomposée, mal en point, comme si elle sortait d'une longue maladie. Lui demander avec qui et où elle avait été, ce qu'elle avait fait, fut inutile jusqu'à ce que l'on recourût à la force: des coups de fouet appliqués par la main vigoureuse d'un laquais la forçèrent à faire des révélations telles que les cheveux de Du Belloy se dressèrent sur sa tête.

Marie-Thérèse déclara qu'une vieille mendiante -Noire Anne, on l'apprit bien vite- l'avait catéchisée et initiée au culte du Démon, lui révélant quelques pratiques secrètes de sorcellerie. Elle dit ensuite que, nantie de ces connaissances et accompagnée de Noire Anne en personne, elle avait non seulement assisté au sabbat à plusieurs reprises mais avait encore eu les relations amoureuses les plus intimes avec pas moins de trois diables, nommés respectivement Sarrasin, Tonnelet et Truchant.

La terreur naturelle de Du Belloy augmenta d'un cran en apprenant que, à l'instigation de Noire Anne d'abord et du chef des diables en personne par la suite, Marie-Thérèse Crequegnier avait égorgé un enfant sur les lieux où se célébraient les cérémonies sataniques, pour composer avec ses entrailles des philtres, des onguents et des potions. Mais le brave bourgeois n'était pas encore au bout de ses épouvantables surprises: Marie-Thérèse lui avoua qu'elle avait répandu des poudres dont la propriété était d'"empêcher la génération", dans sa maison et dans d'autres (elle faisait sans doute allusion à celle de la fille de Du Belloy)...

Notre homme se précipita à Sainte-Waudru pour demander conseil et secours au vénérable chanoine de la collégiale.

(*) N. d. T.: C. ROUSSELLE (op. cit.) nous apprend, à la p. 17, que "Selon le registre baptismal de la commune de Blaregnies, Marie Crequegnier fut baptisée le 15 octobre 1670" (note 17).

Ce prêtre grave ne voulut pas traiter cela à la légère et résolut d'interroger personnellement la jeune fille, qui lui confirma avec une impudence diabolique tout ce qu'elle avait avoué sous le fouet, ajoutant même une nouvelle horreur à ce que l'on connaît déjà: la maison de Du Belloy était totalement -non partiellement!- ensorcelée et, pour ce faire, Marie-Thérèse Crequegnier s'était servie d'un crapaud. En guise de premiers soins, le chanoine aspergea d'eau bénite la Crequegnier, les pièces et les personnes qui les occupaient ou qui y pénétraient, récitant en latin les formules rituelles de l'exorcisme.

Comme il n'était toujours pas rassuré, Du Belloy songea au capucin solitaire qui faisait pénitence dans le bois de Lessines, dont il avait fréquemment entendu parler en termes aussi élogieux que respectueux et qui était prodigieux quand il s'agissait de chasser des démons et de délivrer de sortilèges et de maléfices. Du Belloy alla personnellement le quérir, parcourant en calèche les quelque huit lieues qui les séparaient, et put le ramener à Mons le lendemain. Le solitaire pratiqua tous les exorcismes possibles et imaginables, repartant avec nombre de provisions et de présents.

Du Belloy ne s'était pas borné à adresser ces appels à l'intervention céleste: il s'était également rendu auprès de l'autorité terrestre, dénonçant Marie-Thérèse Crequegnier à la magistrature échevinale (conseil municipal), qui rendait à cette époque la justice en matière tant pénale que criminelle. Il répéta aux échevins atterrés les monstrueuses révélations de la jeune fille; comprenant la gravité des faits, ces derniers déférèrent aussitôt l'affaire, comme le voulait l'usage, aux Pensionnaires de la ville, Plétincx et Leroy, jurisconsultes à la solde de la commune à qui la juridiction scabinale confiait toutes les questions difficiles ou délicates. Leroy fut évincé et son collègue Plétincx, chargé personnellement de l'instruction et voulant faire preuve de zèle, fit emprisonner Marie-Thérèse Crequegnier et Noire Anne, l'instigatrice dénoncée par la première, dans des cellules individuelles du Château. L'information judiciaire à peine commencée, les recherches de Plétincx l'amenèrent à faire peser de graves présomptions sur Nicolas Cornet et il le fit par conséquent inculper pour complicité.

Le procès débutait donc selon la procédure judiciaire que l'on qualifiait alors d'"inquisitoriale", en l'occurrence une instruction où les juges, faisant appliquer la question d'office, cherchaient et rassemblaient les preuves grâce au

concours des officiers de justice subalternes et des témoins, les consignaient par écrit et interrogeaient l'accusé, dont les réponses étaient enregistrées par le greffier. Quand la sentence était finalement prononcée, elle était fondée sur les pièces écrites et elle était rendue sans débat contradictoire.

L'opinion publique, qui tenait déjà Noire Anne pour une sorcière, influença considérablement l'état d'esprit du pensionnaire Plétincx, qui poursuivit l'instruction en ayant beaucoup de préjugés. Sa prévention se mua en conviction quand les officiers de justice subalternes découvrirent dans la chambre de l'accusée les coeurs en tissu, les amulettes, le pot d'onguent et le sachet de poudres. C'étaient autant de pièces à conviction... Noire Anne tenta vainement d'expliquer à Plétincx l'origine et l'usage inoffensif de chacun des objets: les coeurs -disait-elle-, loin d'être maléfiques, visaient précisément à maintenir les sorcières à l'écart; l'onguent, préparé dans la pharmacie renommée de la Fleur de Lis, appartenait à une pauvre femme affectée de gale, qui avait ultérieurement trouvé asile à l'hôpital; les poudres étaient destinées à soulager les maux d'estomac et lui avaient été données par un certain Jean Potage; quant au ruban marqué au nom de Jésus, il provenait en ligne droite du saint Refuge de Hautrage. Ces explications lui semblaient si évidemment fausses que le Pensionnaire ne prit même pas la peine d'interroger la malade ou de rechercher le dénommé Jean Potage.

Les antécédents qu'il trouvait dans le cas de Marie-Thérèse Crequegnier ne plaidaient pas davantage en sa faveur. L'une des ursulines responsables de la maison des Orphelins où la jeune fille faisait son apprentissage, interrogée dans les murs de la sainte institution, déclara qu'elle ne pouvait en fait rien lui reprocher si ce n'est que "elle avait une tête et des yeux fort bizarres". Mais une autre religieuse raconta qu'un jour, en voyant des souris qui se promenaient dans l'école, la Crequegnier, au lieu de prendre peur comme toutes les autres, avait éclaté de rire en s'exclamant: "Ce ne sont que des souris!"; mais le même jour, alors qu'elle regagnait la classe, la religieuse avait vu en elle un "étrange animal volant", prodige qu'elle s'était empressée de rapporter à la soeur préfète et à la mère supérieure. Elle fit ensuite remarquer que lorsqu'on fouettait Marie-Thérèse pour quelque peccadille -des vilenies, par exemple, auxquelles elle était encline-, elle ne sauvait même pas les apparences en feignant de pleurer... (*)

Mais davantage que les déclarations et les dénonciations

(*) D'après Rousselle, cette ursuline s'appelait M. Malapert.

d'autrui, c'est la confession effrontée de la Crequegnier qui fut la plus accablante. Elle se vanta au Pensionnaire de ne pas être une simple sorcière mais bien une magicienne accomplie. Pour accéder à une aussi haute dignité dans la hiérarchie diabolique, elle avait rituellement mangé au sabbat le coeur d'un jeune enfant récemment sacrifié à Satan et qu'un soldat de la garnison (Plétincx songea à Nicolas Cornet, mais ce n'était pas lui) avait cédé de manière intéressée au diable Sarrasin. Les restes de la victime -et c'était là une preuve d'authenticité que Marie-Thérèse fournissait spontanément- étaient enterrés dans les fortifications de la Ribera, près de la Cabuterie. Elle tira également vanité du fait d'avoir été marquée de la main du Diable lui-même dans la partie la plus intime de sa personne...

On effectua des recherches à l'endroit que la Crequegnier avait signalé comme étant le lieu de sépulture de l'enfant mais on ne trouva pas la moindre trace de ses restes; le Pensionnaire estima que le Diable les avait bien évidemment fait disparaître. Les affirmations de Marie-Thérèse ne laissaient planer aucun doute et, par ailleurs, la véhémence avec laquelle elle se glorifiait d'autant et de si grandes dépravations était une preuve irréfutable de son orgueil infernal et sacrilège, qui constituait un défi insensé lancé au saint pouvoir de Dieu.

Fort de ce qu'il considérait comme une série de preuves accablantes, le Pensionnaire confirma l'ordre de détention qui pesait sur Marie-Thérèse et Noire Anne, les faisant surveiller encore plus étroitement dans leurs cellules respectives au Château. Nicolas Cornet, également emprisonné, fut, en tant que soldat, déféré à la juridiction militaire mais dut, en qualité de témoin, comparaître devant la justice civile.

La procédure en bonne et due forme débuta le 2 avril 1683 dans la Salle rouge, à l'Hôtel de ville, et les premiers témoins à charge qui comparurent contre Noire Anne et consorts -selon la formule consacrée- furent naturellement François Ghuislain, bailli de Soignies, et son épouse, Gertrude Du Belloy.

La déclaration du bailli porta principalement sur l'ensorcellement de sa maison et sur les moyens qu'on avait utilisés pour y parvenir.

-Récemment -déclara-t-il-, la cuisinière, fort effrayée, m'a appelé dans la cuisine pour me montrer un crapaud d'une taille énorme qui y avait pénétré. Quand je suis arrivé, l'animal se déplaçait par grands sauts en direction de la

cheminée, certainement pour s'échapper par le conduit. La cuisinière puisa, dans sa terreur même, un peu de courage et s'efforça d'attraper le crapaud à l'aide de pincettes; mais l'étrange animal continuait à progresser par sauts énormes, se faufilait, s'aplatissait sur le sol et réussissait toujours à se tirer d'affaire, jusqu'au moment où je pris part à la chasse et où nous réussîmes à nous emparer de lui. Sans relâcher l'étreinte des pincettes sur la répugnante bête, la cuisinière me dit alors en balbutiant que nous devions le brûler vif pour qu'il ne revienne pas, sans quoi nous ne serions jamais délivrés de sa présence, c'est du moins ce qu'af firmait le Père Aviano, le saint pénitent du bois de Lessines en se référant à des cas analogues. Le hasard, ou le Diable lui-même, voulut qu'à cet instant précis le feu s'éteignît dans la cheminée. Comme je tentais vainement de le raviver, la cuisinière me passa les pincettes que je saisis avec les plus grandes précautions pour que le crapaud ne s'échappe pas et j'obtins bientôt une belle flamme; mais dès que nous y précipitâmes l'animal, le feu diminua et menaça de s'éteindre. Nous l'attisâmes et, à force de prières et de signes de croix, le bois s'embrasa; et, soudain, le crapaud produisit une détonation semblable à celle d'une arquebuse... Ce n'était cependant pas pour se soustraire à l'âtre car il était visiblement en train de se rapetisser et de se consumer. Et quand il ne mesura plus qu'un pouce, il éclata une nouvelle fois avec le bruit d'une arme à feu... Il acheva alors de se consumer...

-Croyez-vous qu'il s'agissait d'une entité infernale? -demanda le Pensionnaire.

-Oui, et peut-être était-ce le Démon en personne.

-Pensez-vous qu'il s'était introduit dans votre demeure de sa propre initiative ou que quelqu'un l'y avait fait venir?

-Marie-Thérèse Crequegnier l'y avait fait venir: elle l'a elle-même avoué à mon beau-père, Monsieur Du Belloy.

-Elle l'a également avoué à la justice -confirma Maître Plétincx.

Gertrude Du Belloy, épouse de Ghuislain, se déclara quant à elle convaincue que Marie-Thérèse lui avait jeté un sort la condamnant à la stérilité, parce qu'elle la haïssait et savait que son plus grand désir était d'avoir des enfants. Expliquant sur quoi se fondait sa conviction, elle raconta que, le lendemain de ses noces, ne perdant pas son temps et jurant que cela la rendrait féconde, la Crequegnier lui avait donné certaines poudres, qui avaient provoqué de violents vomissements. Ils ne cessèrent que lorsqu'elle but l'eau que

le Père Aviano préparait à l'encontre des maléfices.

-Cela fait trois ans que je suis mariée -s'exclama Gertrude Du Belloy en achevant sa déposition- et, par la faute de Marie-Thérèse et de ses sortilèges, je n'ai toujours pas l'enfant que je désire tant. Et Dieu sait si je l'aurai jamais!

Le tribunal prit, bien entendu, acte de faits aussi significatifs et aussi compromettants que la présence du crapaud dans la cuisine du bailli et son étrange mort, les poudres administrées à Gertrude Du Belloy et les vomissements qui en avaient résulté, et, surtout, la stérilité de la jeune femme. Il ne s'agissait pas de simples indices: la sorcellerie était évidente...

La Crequegnier comparut ensuite, sans se laisser impressionner par l'air menaçant du Pensionnaire Plétincx, et elle répondit fort calmement aux questions usuelles. Elle se vanta à nouveau de ne pas être une sorcière mais bien une magicienne, et soudain elle se tut.

-Pourquoi ne répondez-vous pas à la justice? -vociféra Plétincx hors de lui-. Si vous persistez à vous taire, le bourreau saura vous délier la langue!...

Marie-Thérèse finit par céder devant le ton comminatoire et l'insistance de ses juges et déclara sereinement:

-Je ne réponds pas parce que Sarrasin m'ordonne de me taire.

-Qui est ce Sarrasin?

-Le Diable, pardi!

-D'où vous donne-t-il cet ordre? Où se trouve-t-il?

-Là, exactement derrière votre fauteuil!

Le Pensionnaire se retourna en sursautant, tandis que les regards atterrés de l'assistance convergeaient vers le point qu'indiquait la Crequegnier... Il n'y avait personne derrière le fauteuil...

-Faites bien attention! -glapit Plétincx.- Vous êtes en train de vous moquer du tribunal et cela peut vous coûter très cher! Où prétendez-vous que se trouve ce... Sarrasin?

-Là précisément, derrière le fauteuil... Mais vous ne pouvez pas le voir... Personne ne peut le voir... Personne, à part moi... et quelques autres... C'est pourquoi on ne l'a pas vu cette nuit quand il est venu me rendre visite dans ma cellule, envoyé par Noire Anne pour me dire ce que je devais répondre quand on m'interrogerait.

-Et vous avez répondu jusqu'ici en suivant ses instructions? -demanda le Pensionnaire épouvanté.

-Non, et c'est précisément pour cette raison qu'il est en

train de me menacer... C'est Sarrasin qui a fait de moi une magicienne... C'est lui qui m'a apposé la marque de feu à cet endroit... -et elle mit exactement le doigt dessus, sans la moindre pudeur.

-Cela suffit! -déclara Plétincx.- On vous citera à nouveau à comparaître quand on aura besoin que vous détailliez vos déclarations. Qu'on la ramène à sa cellule!

L'impression que fit le témoignage de la Crequegnier sur les personnes présentes fut énorme. Mais le plus extraordinaire était encore à venir.

C'est à ce niveau qu'intervient en effet un rebondissement que votre serviteur -qui l'écrit pour vous aujourd'hui- aurait considéré comme un pur fruit de l'imagination, comme invraisemblable, s'il n'avait été consigné avec force détails dans le dossier officiel du procès, conservé aux archives (*) de Mons. Le lecteur se refusera forcément à y croire à moins qu'il préfère -comme l'auteur- considérer que son protagoniste était un homme dépravé, un dégénéré pervers, en un mot, un criminel dément. Quoi qu'il en soit, et malgré l'horreur des faits, il n'est pas possible de passer sous silence des déclarations qui "figurent dans le procès-verbal" -exerçant une influence décisive sur le tribunal- et qui sont fort révélatrices de l'état des esprits à cette époque, pas si lointaine...

Le témoin cité à comparaître après la déposition de Marie-Thérèse Crequegnier fut Nicolas Cornet, fils de Noire Anne. Il était visiblement troublé. Au fond des orbites de sa tête de mort, les yeux hallucinés brillaient de lueurs inquiétantes. Un rictus nerveux lui déformait la bouche, laissant partiellement transparaître d'un côté des dents jaunes. Il répondit en bredouillant, atterré par le ton comminatoire du pensionnaire qui le sommait de dire la vérité. Aussi, dès ses

---

(*) N. d. T.: Revenant l'espace de quelques lignes sur notre note 1 de la page 76, il nous semble utile d'apporter une précision en nous appuyant sur l'opuscule cité de C. ROUSSELLE alors que nous nous fondions sur une lettre de G. Wymans (2/82) Conservateur aux Archives de l'Etat à Mons. C. Rousselle nous apprend que ces documents se seraient trouvés "(...) aux archives du greffe échevinal de Mons, qui reposent au palais de justice. (...) (1) L'échevinage avait deux greffes: (...) 2° le greffe du mardi, ou le greffe ordinaire des échevins, proprement dit, qui recevait les dossiers de procédures pour crimes de magie, de sorcellerie, d'hérésie, etc." (op. cit.; 1854; page 5.)

premières paroles, toutes les déclarations qu'il fit consistèrent en un réquisitoire impitoyable contre sa propre mère. On aurait dit qu'il s'acharnait sur un ennemi mortel qui était tombé à sa merci.

Il raconta qu'alors qu'il n'avait que neuf ans et qu'il se trouvait avec sa mère à Zottegem, petite commune de Flandre, où la compagnie de Jean Cornet, son père, était en garnison, Noire Anne l'avait solennellement consacré au Diable.

-Avez-vous vu le Diable en cette circonstance? -lui demanda Plétincx.

-Ma mère m'empêcha de le voir mais, après qu'elle eût prononcé quelques paroles incompréhensibles, j'ai reçu soudain une forte tape, appliquée, m'a-t-il semblé, par une main dure et brûlante. J'ai ressenti une grande douleur et il m'en est resté une marque noirâtre, de la taille d'une griffe et semblable aux lunettes des femmes.

Il n'ajouta rien à propos de sa consécration au Diable, mais, après avoir parlé de son enfance abandonnée et de sa jeunesse malheureuse, il abonda en détails sur l'époque de son mariage. Il déclara que Noire Anne s'opposait à son union avec Babette pour des raisons inavouables. Invité à révéler ces raisons, il expliqua sans se troubler quelque chose que la plume se refuse à transcrire. Pour se soustraire à l'influence néfaste de sa mère, il s'était marié contre sa volonté, mais ses bonnes intentions furent contrecarrées car, recourant à des moyens mystérieux, Noire Anne parvint -non une mais plusieurs fois- à l'emmener au sabbat. Pour que Babette ne se rendît pas compte des absences de Nicolas, la sorcière plaçait dans le lit un manche à balai que la jeune femme, si elle venait à s'éveiller, prenait pour son mari. Pour le conduire sur les lieux où étaient célébrés les sabbats, Noire Anne -ajoutait Nicolas Cornet-, après être montée à califourchon sur les pincettes de la cuisine -qui se transformaient aussitôt en un fougueux cheval blanc- l'allongeait en travers devant elle. L'animal diabolique se lançait alors dans un galop vertigineux. Ils voyageaient régulièrement de la sorte pendant près de trois heures d'affilée et tant à l'aller qu'au retour: dans certains cas, ils avaient dû aller jusqu'en Allemagne... Mais il ne parvenait pas à distinguer quoi que ce fût durant le trajet.

Il décrivit ensuite tout ce qui se passait au sabbat et révéla qu'il y avait rencontré, parmi d'autres personnes qu'il ne connaissait pas, une mendiante de Mons appelée Anne Gossée, à qui le peuple avait donné le sobriquet de Mamitte. Plétincx n'hésita pas une seconde en entendant cette déclaration compromettante et fit arrêter la mendiante.

Mamitte était une malheureuse, à l'aspect horrible, dont le nom servait aux mères pour faire peur à leurs enfants et que la plèbe, non sans un soupçon de crainte, poursuivait impitoyablement de ses railleries. Le rire éveillé par la laideur est toujours un peu inspiré par la peur ou, du moins, par la répugnance. L'infortunée avait été relativement belle dans sa jeunesse mais un jour où elle faisait griller des marrons, la malchance voulut que ceux-ci, à point, lui sautent aux yeux et que des étincelles et des cendres ardentes la rendent borgne, alors que son front et ses joues n'étaient plus qu'une cicatrice noirâtre, comme le visage d'un lépreux. Elle en devint tellement horrible que les enfants fuyaient à son approche, la prenant pour une sorcière, réputation qui se répandit et qui finit par lui rester même chez les adultes. Bien qu'elle ne parlât continuellement que de Dieu et des saints, d'octaves et de messes, de pèlerinages et d'actes de piété, nombreux étaient ceux qui croyaient -comme dans le cas de Noire Anne- que la dévotion de Mamitte n'était qu'un paravent de ses activités diaboliques. Elle n'avait jamais été fort heureuse et son sort ne devait subir aucune amélioration dans ses vieux jours. Veuve d'un artisan du nom de Jean Quentin, elle s'était quelques années plus tard remariée avec un certain Jean Bertrand, un fainéant de la pire espèce, ex-cocher des Van Dam, seigneurs d'Audregnies -qui l'avaient congédié en raison de ses vices-, et ivrogne invétéré, qui avait dès lors vécu aux crochets de sa femme, car le seul "travail" qu'il effectuait consistait à faire la garde de nuit (alors obligatoire) à la place des riches bourgeois, qui n'avaient pas fort envie de jouer aux agents de police. Il va sans dire que lorsqu'il avait touché les gages de ces suppléances, Jean Bertrand ne rapportait pas un maravédis à la maison et que, bien au contraire, lorsque les gardes se faisaient rares, il s'empressait de délester Mamitte des quelques pièces de monnaie en cuivre qu'elle avait mises de côté. Comme on le voit, les arts diaboliques ne permettaient pas à Mamitte non plus d'accéder à pouvoir, richesse, bonheur. C'est à peine si elle parvenait à vivre -et à subvenir aux vices de Jean Bertrand- avec le produit des aumônes et de l'une ou l'autre commission qu'elle faisait de temps en temps, notamment pour les couvents de religieuses, où on lui donnait du potage et un peu de bois à brûler. Deux ans plus

tôt, une épidémie d'épizootie s'était déclarée à l'abbaye d'Epinlieu, qui possède une importante étable, tuant huit vaches et de nombreux veaux en quelques jours, sans que les vétérinaires les plus expérimentés puissent trouver un remède ni même déterminer la maladie qui les emportait, car totalement inconnue dans le pays. Ils trouvèrent, comme toujours, une excuse à leur ignorance en disant que le mal était dû à un sortilège contre lequel ils étaient impuissants. Les nonnettes firent alors venir le Pasteur sans Bras qui, dans les environs immédiats de Quesnoy, en matière d'exorcismes -bien que laïc- se trouvait en concurrence directe avec le Père Aviano, du bois de Lessines, et avec un célèbre dominicain de Braine-le-Comte. Mais comme le Pasteur sans Bras ne parvenait pas à arrêter l'épidémie, elles firent appel en dernier recours à un père minime de très grande réputation, qui, durant une année entière, exorcisa les animaux et les étables trois jours avant chaque nouvelle lune. Le taureau mourut à son tour, mais le fléau fut enfin jugulé.

Malgré sa réputation naissante de sorcière, personne n'avait soupçonné Mamitte avant les révélations de Nicolas Cornet; tout le monde comprit alors qu'elle et elle seule était à l'origine de cette calamité et d'autres de plus ou moins d'importance. Le Pensionnaire Plétincx devait forcément penser la même chose et sa brusque décision de "décréter Mamitte de prise de corps" n'a rien d'étrange.

Anne Gossée fut arrêtée l'après-midi même par les officiers de justice subalternes dans sa petite cave de la rue Saint-Coron (*). En les voyant entrer, Mamitte, très effrayée, alla en toute hâte se placer devant son armoire, comme pour empêcher qu'on l'ouvre; elle déclara ultérieurement qu'elle les avait pris pour des voleurs... En examinant le contenu de l'armoire, on trouva un sachet de poudres et un pot d'onguent...

Cet incident n'avait bien entendu pas interrompu l'instruction de l'affaire. Conduite devant Plétincx, après la déposition accablante de son fils, Noire Anne s'obstinait à opposer, entre deux crises de larmes ou de convulsions, les dénégations les plus énergiques à toutes les charges que l'on avait retenues contre elle. En apprenant le crime infâme que son fils lui imputait, son indignation atteignit un paroxysme; elle se releva en brandissant les poings et cria:

-Canaille infâme! Canaille infâme! -l'apostrophe était indubitablement adressée à Nicolas Cornet et elle impliquait la

(*) N. d. T.: ROUSSELLE signale sa demeure rue Dinant.(p.22)

malédiction terrible d'une mère.

Un grand désespoir y succéda aussitôt et elle s'effondra sur le petit banc, où elle sanglota un bon bout de temps.

Les charges retenues contre elle s'accumulaient au point de former une montagne, dont le poids allait la faire succomber. Son amant Joseph, par exemple, avait disparu de façon tellement mystérieuse que l'on ne douta plus qu'il était le Diable en personne ayant revêtu une apparence humaine ou, du moins, l'un de ses acolytes les plus dangereux. Plusieurs témoins attestèrent formellement qu'un autre diable, d'un certain lignage et du nom de Joli-Coeur, adoptait la silhouette, l'accent et les manières de Noire Anne pour qu'on ne remarque pas son absence alors qu'elle assistait au sabbat. Au cours de l'interrogatoire, sa belle-fille, Babette, déclara que Noire Anne ne se couchait jamais, passant la nuit en veille, qu'en hiver elle était assise à côté de l'âtre, soit muette comme une morte, soit à murmurer entre ses dents des choses incompréhensibles, quand elle ne se mettait pas à laver son linge propre, en faisant grand bruit et en brûlant souvent ses guenilles alors qu'elle essayait de les faire sécher près du feu. Interrogée plus spécialement et plus directement sur les pratiques de sorcellerie de sa belle-mère, elle déclara qu'elle ne l'avait jamais vue "s'engraisser" mais que ses incursions mystérieuses et agitées ne faisaient aucun doute pour elle, car, même si elle ne l'avait non plus jamais surprise quand elle s'en allait ou quand elle revenait, il n'en était pas moins vrai que Noire Anne se levait très souvent le matin avec le visage gonflé et violacé. Quand on lui demandait alors à quoi c'était dû, elle accusait à tort son fils Nicolas Cornet de l'avoir battue parce qu'elle refusait de lui donner de l'argent. A d'autres occasions, elle se plaignait d'avoir de la fièvre ou des douleurs dans tous les membres... Quand on demanda à Babette s'il était vrai que son mari frappait Noire Anne, elle répondit qu'elle ne le croyait pas, du moins, qu'elle ne l'avait jamais vu le faire, quoique Nicolas l'eût quelquefois rossée elle; et quand on l'interrogea au sujet des très graves accusations portées par la "tête de mort", elle déclara qu'elle n'avait jamais rien remarqué ni même soupçonné, comme elle n'avait pas davantage constaté les absences nocturnes de Nicolas Cornet lui-même.

Un artisan, qui voyait quotidiennement Noire Anne, appelé à témoigner, affirma avec un accent convaincu:

-Elle est une sorcière, je n'en doute pas un seul instant!...

Elle a de grands cernes bleus et, à plusieurs reprises, je l'ai vue avec des contusions au visage, ce qui prouve que le Diable la bat.

Françoise Loiseau, une veuve, se présenta spontanément pour déposer contre la mendiante.

-Je n'avais jamais eu une mauvaise opinion de la mère ou du fils -expliqua-t-elle-, jusqu'à ce que j'apprenne qu'ils venaient d'être incarcérés pour délit de sorcellerie. C'est alors que je me suis rendue compte que mon pauvre mari, Etienne Loiseau, décédé il y a trois ans, avait été victime de leurs maléfices. Il prenait souvent ses repas en compagnie de Nicolas Cornet et de Noire Anne, des canailles qui feignaient d'être ses amis; et, lors de l'un de ces repas, ils lui ont jeté un sort...

Raimonde, locataire de la maison Ruydan qui occupait la pièce contiguë à celle de Noire Anne, figura également au nombre des accusateurs:

-Mon fils a la moitié du corps paralysée -déclara-t-elle en sanglotant-. Le pauvre garçon, frappé d'infirmité à la fleur de l'âge, ne peut effectuer aucun travail ni même se mouvoir seul... Il souffre comme un damné. Il a brusquement été affecté de ce mal, alors que nous nous y attendions le moins, et ce après une visite que cette sorcière nous a faite, sans que nous lui ayons demandé de venir ni que nous ayons manifesté l'envie de la voir...

-Noire Anne vous rendait-elle souvent visite? -interrogea Plétincx.

-Ce fut la première et la dernière fois.

-Quel prétexte avait-elle invoqué?

-Elle n'en avait invoqué aucun... Elle déclara alors qu'elle ne faisait que passer et qu'elle était entrée chez nous dans l'espoir que nous lui donnions quelque chose... Comme ce ne fut pas le cas, elle s'est vengée de nous en jetant un sort à mon malheureux fils...

Une autre femme se montra moins affirmative:

-J'ai fait deux fausses couches -raconta Jeanne Piron- mais je n'accuse personne... Ce que j'ai constaté, c'est que Noire Anne a eu une attitude fort suspecte à mon égard: chaque fois qu'elle me rencontrait, elle me demandait d'un air qu'avec le recul je qualifierais de narquois et de diabolique, si je n'avais pas encore eu d'enfants...

Sans l'accuser formellement, eux non plus, d'autres témoins se déclarèrent convaincus que, soit personnellement, soit par l'intermédiaire de son fils Nicolas Cornet, Noire

Anne avait ensorcelé, entre autres: un certain Bréoux, en le rendant amnésique; l'ardoisier Montal, en le paralysant d'un bras; la femme de Nicolas de l'Eau, en la rendant stérile; monsieur de Mitry, en lui "nouant l'aiguillette", impuissance sur laquelle le brave homme, qui était encore jeune, aurait préféré qu'on gardât le silence; en recourant aux mêmes sortilèges à des fins identiques, elle avait rendues invalides rien moins que l'épouse du duc d'Arenberg, la femme d'un maréchal-ferrant de la grand'rue, habitant à hauteur du Petit Namur, et de nombreuses autres personnes, tant de sexe féminin que de sexe masculin. Ils ajoutèrent que, non content d'avoir accompli ces forfaits, Noire Anne jetait des poudres magiques dans le potage qu'elle recevait au couvent des Capucins, pour ensuite le servir aux enfants qu'elle attirait chez elle par traîtrise et les ensorceler. Marthe Frénoux se présenta en dernier lieu pour déclarer qu'elle était ensorcelée à cause de Noire Anne et que, si on faisait une perquisition chez elle, on y trouverait certainement le sortilège dont elle s'était servie pour lui nuire. Les officiers de justice subalternes, envoyés par le pensionnaire Plétincx, pour faire la perquisition, trouvèrent entre les matelas de Marthe Frénoux un morceau carré de taffetas, brodé et joliment décoré de plumes de couleurs différentes formant des coeurs et d'autres figures. C'était cela le sortilège qu'y avait déposé Noire Anne et que plusieurs témoins reconnurent pour l'avoir précédemment vu en sa possession.

Noire Anne continuait à rejeter avec indignation toutes les accusations, notamment celle de sa participation au sabbat; mais ce qu'affirmaient à ce sujet Nicolas Cornet et Marie-Thérèse Crequegnier ne pouvait pas être plus explicite ni plus catégorique. C'est par eux que l'on réussit à savoir ce qui se passait au cours de ces soirées diaboliques et de l'initiation et de la consécration de sorcières et de magiciens. Leurs révélations étaient marquées d'un indélébile sceau populaire, dénuées de tous les éléments artificiels imaginés par les personnes savantes ou, du moins, cultivées. Il existe à notre portée des descriptions plus détaillées, plus compliquées et plus pittoresques de ce type de cérémonies, rendues toujours agréables par d'infernales orgies, mais nous préférons les laisser pour une autre occasion éventuelle et nous en tenir à la description simpliste et vulgaire de Cornet et de la Crequegnier, parce qu'elle s'inscrit dans cette narration et figure dans le dossier de ce procès.

L'apprenti sorcier ou l'apprentie sorcière doit abjurer

sa foi en l'église catholique, soit au sabbat, soit dans sa propre maison -il y a donc des initiations à domicile-, mais toujours en signant un engagement libellé dans les termes suivants: "Moi, un tel, je donne au Diable mon âme et mon sang. Je renie Dieu, la Vierge, le baptême et tous les saints." A peine signé par le néophyte, ce papier disparaît, emporté par des mains invisibles jusqu'aux archives de l'Enfer tandis qu'au sabbat -ou en tout lieu où se déroule la cérémonie- le Diable imprime sa marque (1) indélébile à l'endroit le plus intime du corps du récipiendaire qui, dès cet instant, lui appartient et lui est soumis comme un esclave; mais il reçoit en compensation le pouvoir mystérieux et terrible des sorciers et a le droit de participer aux sabbats, se faisant transporter instantanément , comme il le désire aux points les plus éloignés de la terre. Le grade supérieur à celui de sorcier, celui de magicien, ne peut être obtenu -et ce fut le cas de Marie-Thérèse Crequegnier- qu'en mangeant le coeur d'un enfant non-baptisé, après l'avoir consacré et sacrifié à Satan. La marque du Diable est généralement invisible pour les non-initiés et on ne la découvre pas même au terme de l'examen le plus approfondi, si ce n'est en tenant compte de particularités déterminées que connaissent seuls les démonologues. Sorciers et sorcières, pour se déplacer magiquement d'un point à un autre, doivent s'enduire le creux des aisselles et les alentours d'un onguent que le Diable distribue lors des assemblées. La première fois, cependant, l'onguent n'est pas efficace s'il n'est pas appliqué par la main du Diable lui-même. Après s'être "engraissés", les sorciers peuvent se servir indistinctement de divers objets -manches à balai, tamis, pelles à feu, bâtons, etc., quand il ne s'agissait pas du bouc infernal- en guise de monture ou de véhicule, et nous avons vu Noire Anne enfourcher les pincettes de la cuisine, métamorphosées en un fougueux cheval blanc. Le même Nicolas Cornet décrivit également les vêtements que Noire Anne portait au sabbat; ils étaient plus riches mais pas plus brillants que ceux des autres sorcières: un bliau (2) royal en brocart, garni de grandes fleurs noires brodées en relief, un manteau d'hermine et un lourd diadème d'or rehaussé d'escarboucles rouges, parure qu'elle ôtait avant de quitter la réunion pour revêtir ses misérables guenilles de mendiante. Le lieu de rendez-vous des

N. d. T.: (1) habituellement appelée "stigma diabolicum".
(2) Il s'agit, au Moyen-âge, d'une longue tunique, en forme de blouse, portée par-dessus l'armure ou le pourpoint, écrit aussi blialt et donnant "bliaudel" et "bliaudot".

sorcières de Mons et des environs était alternativement Fontaine-Valmont ou le bois de Estinnes-au-Mont -rasé depuis longtemps-, voire encore à proximité de la chapelle d'Estinnes, au-delà de Rieux, ou dans un pré à trois lieues de ce dernier endroit. Lors des jours fastes, elles poussaient une pointe jusqu'en Allemagne... Tous ces lieux étaient toujours inhabités, dépourvus de la moindre construction, mais quand les sorcières s'y rendaient pour assister à l'assemblée, elles se trouvaient en présence d'un grand palais et pénétraient dans une très vaste salle, splendidement décorée, tapissée de jaune, illuminée par des lustres et des candélabres, au centre de laquelle trois longues tables étaient disposées en forme de double T, tout en étant séparées l'une de l'autre. Le service, en argent et en or, contrastait avec les nappes, d'une blancheur immaculée. Le moment venu, le Diable en chef -que tout le monde appelait monsieur La Grandeur- s'asseyait à la place d'honneur -le grand fauteuil présidentiel, situé au milieu de la table centrale-, en ayant ses lieutenants de part et d'autre sur des fauteuils moins élevés. Noire Anne, en raison de son titre de Reine ou de Vice-Reine du Sabbat, prenait seulement place alors mais c'était elle qui présidait le banquet et distribuait les mets, avec l'aide de deux sorcières subalternes. Les tables latérales étaient occupées par les sorcières et les sorciers de moindre importance, car néophytes. Il n'y avait qu'à la table centrale que l'on servait du rôti de mouton, des pommes, de longs biscuits et des pains de madame...

-Tous les mets servis lors de ces banquets -dit la Crequegnier- étaient toujours préparés sans sel et avaient un goût de poussière et de moisissure. Les plats un peu substantiels avaient un arrière-goût de viande faisandée. Nous nous arrangions pour manger cela afin de rester dans les bonnes faveurs du Diable, qui, si nous ne l'avions pas fait, nous aurait cruellement fouettées et ne se serait ensuite plus soucié de nous, ce qui aurait été encore beaucoup plus douloureux.

Forte était la participation aux assemblées: le nombre de sorciers et de sorcières, de diables et de diablesses, dépassait régulièrement cent cinquante personnes. Les sorcières étaient richement parées, sans atteindre la magnificence de Noire Anne, tandis que les sorciers étaient vêtus comme des seigneurs: habit de drap garni de boutons en or et en argent, culotte courte de couleur, bas de soie, grand chapeau surmonté d'une plume blanche et noire, ainsi qu'une épée de cérémonie pourvue d'un pommeau d'argent doré. Le costume des

diables était identique, mais la confusion n'était pas possible parce qu'ils portaient sur le front une marque bleue, bien ronde. Le banquet durait à peine plus d'une demi-heure (*) et, dès qu'ils avaient fini de manger, les convives se rendaient en file indienne à l'une des tables latérales pour aller poignarder les hosties consacrées qu'on y avait apportées à la suited'un vol sacrilège dans une église voisine. Ensuite, dans un choeur infernal de blasphèmes que l'on aurait pu entendre à deux lieues à la ronde, ces espèces sacrées étaient jetées à terre, piétinées, couvertes des immondices les plus répugnantes... Chaque diable donnait alors la main à sa sorcière et chaque sorcier à sa diablesse; formant une ronde, ils se mettaient à danser, tantôt en se faisant face, tantôt dos à dos, au centre du cercle. A la fin du bal, monsieur La Grandeur se faisait apporter le bouc infernal, bête immonde qui, tout comme son auguste personne, allait être l'objet d'hommages -véritable délire, à la fois bouffon et dégoûtant- d'une scatologie et d'une indécence telles que, même à cette époque -si libre dans la mesure où on appelait les choses par leur nom-, on ne les consignait que dans des documents officiels mais secrets de l'Eglise et de l'Etat.

Comble de l'ignoble, après la cérémonie inconvenante et abjecte, tant le bouc que monsieur La Grandeur accordaient leurs faveurs à chacun des sorciers et sorcières.

Monsieur La Grandeur et son bouc s'installaient à une extrémité de la salle et leurs fidèles commençaient à s'approcher d'eux à genoux, entonnant un choeur diabolique, la "sabbatine". Ces rites se poursuivaient pendant environ trois quarts d'heure et, brusquement, sans faire le moindre bruit, salle et palais disparaissaient, l'assemblée se retrouvant dans la prairie déserte; alors, au beau milieu de la nuit noire et chaude, traversée par des éclairs phosphorescents, sorciers et sorcières, diables et diablesses se livraient en silence à la plus abominable des débauches... Quand les coqs lointains se mettaient enfin à annoncer l'aube, sorcières et sorciers, épuisés et exténués, enfourchaient leurs montures infernales et se dispersaient dans les airs...

Bien que Plétincx considérât que le nombre et la valeur des preuves accumulées fût suffisant pour condamner les inculpés, il voulut se conformer à toutes les formalités légales et ordonna l'examen médical de Noire Anne et de Marie-Thérèse Crequegnier, ainsi que de Nicolas Cornet -alors que

(*) N. d. T.: ROUSSELLE (op. cit.), nous rapportant la déposition de Nicolas Cornet cite: "Environ trois heures" (p. 9)

ce dernier relevait de la juridiction militaire-, parce que l'existence sur leur corps de la marque diabolique revêtait une importance capitale pour démontrer leur culpabilité. Pour procéder à cet examen, on désigna le licencié en médecine Etienne Laloux, le maître chirurgien François Alexandre et Jacques Galopin, maître des hautes-oeuvres à Mons (*). Quand il s'agissait de sorcières, il valait mieux que l'expérience des bourreaux complète la science des gens de faculté, qui n'étaient pas démonologues. L'usage officiellement établi voulait en outre que, à défaut d'experts en démonologie, on confiât l'examen au bourreau, car tous ceux de son espèce avaient l'art de découvrir au premier coup d'oeil le "stigma diabolicum". Et le témoignage du bourreau sur l'existence de cette marque sur le corps de l'accusé constituait une preuve partielle du crime de sorcellerie et autorisait les juges à faire appel à la torture.

On procéda à l'examen dans la Salle rouge, à l'Hôtel de ville, scène obligatoire de tout drame judiciaire. Les exécuteurs-criminels commençèrent par mettre les accusés à nu, par les étendre sur un grabat et par les raser de la tête aux pieds, duvet y compris. Alors seulement le médecin, le chirurgien et le bourreau intervinrent à leur tour, en commençant par examiner Nicolas Cornet, alias "la tête de mort". Sa déclaration ne tarda pas à être confirmée: il portait à l'épaule gauche une marque noirâtre, sensible au toucher, de la taille d'un ongle et semblable à une tache de naissance. D'après maître Galopin, il s'agissait du sceau diabolique et il ne fallait pas chercher plus loin. Quant à Marie-Thérèse Crequegnier, bien qu'elle continuât à affirmer obstinément que le Diable l'avait marquée de sa main et qu'elle indiquât avec précision la partie intime où elle prétendait que se trouvait le "stigma diabolicum", le bourreau ne parvint pas plus que les gens de faculté à le localiser. Cela devait ultérieurement influencer le sort de la jeune fille. Il n'en fut pas de même pour Noire Anne: elle présentait sur l'omoplate droite une petite tache rosée, analogue à une morsure de puce mais qui était très visible malgré sa petitesse. Pour obtenir la confirmation de son origine diabolique, le bourreau introduisit une grosse aiguille à cet endroit, jusqu'à une profondeur de deux pouces, sans que la patiente se plaigne ou manifeste sa douleur et sans qu'il sorte de la blessure du sang ou des sérosités.

(*) N. d. T.: Payrô parlait du "premier bourreau de Mons, maître Gérard Galopin". Nous reprenons ROUSSELLE, page 11.

-C'est un indice qui ne trompe pas chez toutes les sorcières qui passent entre mes mains -dit maître Galopin-. Et si celle-ci n'est pas une sorcière, que Dieu prouve le contraire...

Après cet examen, la sorcellerie de Nicolas Cornet fut prouvée parce que sa marque était sensible alors que celle de Noire Anne fut prouvée parce que la sienne ne l'était pas. On considéra dès lors que l'instruction était terminée et on constitua le tribunal qui allait rendre la sentence et se composait de tous les échevins et d'autres fonctionnaires auxiliaires.

C'était le mayeur, monsieur de Saussignies, qui présidait, entouré des échevins de Lesclatier, Coulemont, d'Ottignies, Roule, Juzaine et Duquesnoit; le pensionnaire Plétincx occupait une petite table à l'écart, en compagnie des greffiers auxiliaires Vanderbecken et Deffossez, tandis que s'installaient de part et d'autre les avocats Mercier, Biseau, Fayneau, Hollain et Jahon, assesseurs convoqués au cas où on aurait un doute juridique, car le tribunal était laïc et -Mons étant une ville qui jouissait du "droit de commune"- il était autorisé à exercer la justice dans toute son ampleur. Cette première audience du tribunal en réunion plénière eut lieu le 5 mai 1683. Plus aucun de ses membres n'avait le moindre doute au sujet de la culpabilité de Noire Anne et, comme il y était invité par le mayeur de Saussignies, l'avocat Mercier -pour qui les preuves "à l'exception de quelques-unes qui n'étaient pas légales" étaient aussi limpides que de l'eau de source et démontraient à suffisance que l'accusée encourait le châtiment rigoureux prévu par la loi, en l'occurrence le bûcher- ne tarda pas éclairer le tribunal. Le pensionnaire Plétincx répéta la même chose, sans apporter d'élément neuf mais, probablement sur ses instructions, le greffier Vanderbecken prit la parole pour dire qu'il était nécessaire de soumettre Noire Anne à la question, jusqu'à ce qu'elle ait reconnu l'ampleur de ses crimes, car il valait mieux l'envoyer au bûcher, non seulement convaincue de sorcellerie mais étant passée aux aveux, afin que personne ne puisse mettre en doute l'équité du tribunal; en effet, en s'obstinant à ne pas avouer, la coupable taisait par la même occasion de nombreux éléments d'une importance capitale pour la justice et pour le maintien des bonnes moeurs et de la paix du peuple. Le mayeur de Saussignies, président, fit remarquer que Noire Anne devait effectivement avoir beaucoup de complices outre Nicolas Cornet et Marie-Thérèse Crequegnier, et qu'il serait bénéfique pour la sécurité publique de les connaître.

-Il n'y a pas d'aveux, c'est certain et regrettable -dit sur un ton emphatique l'avocat Biseau en se redressant-, mais je m'oppose formellement à l'application de la torture et je vais brièvement justifier mon attitude. L'ordonnance du 9 juillet 1570, toujours en vigueur, détermine les deux cas où un accusé peut être soumis à la torture. Or, Noire Anne ne peut pas être comprise dans une de ces catégories, pour la bonne et simple raison qu'il est précisément interdit de recourir à la torture pour découvrir une vérité qui est déjà découverte. Cette interdiction est au bénéfice du délinquant qui est surpris en flagrant délit -ce qui n'est pas le cas- et de celui -c'est le cas- dont la culpabilité est clairement établie par des témoins au-dessus de tout soupçon. Les crimes de Noire Anne sont abondamment démontrés par la preuve testimoniale. La torture est, dès lors, inutile; le tribunal n'a plus qu'à rendre la sentence et pourvoir à son exécution.

Le pensionnaire Plétincx réplique avec animation:

-Le tribunal de Mons doit sans ambages rejeter cette doctrine, malgré l'ordonnance de 1570, comme la rejettent beaucoup d'autres tribunaux du pays, qui réclament avec raison et exercent avec justice leur haut privilège qui consiste à soumettre les coupables à la torture jusqu'à ce qu'ils aient reconnu l'ampleur de leurs crimes, bien que de tels aveux soient désormais complètement inutiles pour l'établissement de la vérité. Depuis des temps immémoriaux, on a pris l'habitude de ne pas condamner à la peine capitale un accusé qui n'était pas passé aux aveux complets, et cela afin que ses juges soient en paix avec leur conscience. Par ailleurs, pas un coupable ne peut résister quand on le soumet à la torture. Qu'elle arrache donc ses aveux à Noire Anne, pour le plus grand soulagement de notre conscience quand elle montera à l'échafaud qu'elle mérite de façon indiscutable!...

L'échevin de Coulemont -qui semblait avoir forcé un peu plus que de coutume sur la bouteille, dans une des fameuses caves particulières de Mons où l'on a toujours rendu un culte au grand bourgogne (1)- vociféra en exigeant l'application

---

(1) "(...) les jours d'audience n'étaient pour eux (les échevins) que l'occasion de joyeuses réunions dans lesquelles l'ivresse achevait de les rendre tout à fait incapables de remplir leurs fonctions" (J. de le Court, Inst. judiciaires).

immédiate de la torture. Il exigea également, par mesure de précaution, que le clergé de Sainte-Waudru, de Saint-Germain ou d'ailleurs -peu lui importait- exorcise Noire Anne, la cellule où elle était enfermée, la Salle rouge où on l'emmenait et même les dossiers du procès, contaminés et infectés par le récit de ses crimes. Ensuite, attendri presque jusqu'aux larmes, il déclara que le tribunal devait offrir un bon confesseur à la sorcière, pour empêcher qu'elle finisse par mourir sans pénitence et par se retrouver aux enfers...

-Ce qu'elle n'aurait pas volé! -ajouta-t-il, en réagissant avec fureur.

Le tribunal ne vota pas les exorcismes ni le confesseur mais bien la torture, et l'audience fut levée pour permettre à maître Galopin de remplir son office.

Le 7 mai 1683, à dix heures du matin, la vieille mendiante fut à nouveau conduite dans la Salle rouge. Là, en présence du pensionnaire Plétincx et des échevins, le maître des hautes-oeuvres assisté de ses aides dépouillèrent Noire Anne de ses vêtements et la mirent sur la sellette, en l'attachant afin qu'elle ne puisse pas bouger. Aussitôt, on l'obligea à ingurgiter, pinte après pinte et à l'aide d'un entonnoir, de grandes quantités d'"eau grégorienne", mélange préparé par un prêtre exorciste, se composant d'eau bénite, de vin et de cendre et qui a la vertu de chasser les esprits infernaux. Quand l'estomac dilaté fut dans l'impossibilité d'accueillir une goutte supplémentaire, on passa au supplice des brodequins. Dès que les premières pièces de bois lui serrèrent les jambes, Noire Anne, éprouvant de violentes douleurs, se mit à pousser des cris perçants. Mais elle n'avouait pas; bien au contraire, elle clamait son innocence et implorait l'aide de Notre-Dame de Tongres, de Notre-Dame de Bon-Secours et de tous les saints et toutes les saintes du ciel...

-Grâce! Grâce pour l'amour de Dieu, messieurs! -s'écriait-elle par moments.- Je ne sais rien, mes bons messieurs!... Grâce au nom de Celui qui a tant souffert sur la croix!...

Maître Galopin et ses aides continuaient à lui briser les os des pieds en introduisant sans cesse de nouveaux coins à coups de marteaux entre les planchettes du brodequin.

-Tuez-moi! Tuez-moi! -suppliait Noire Anne, folle de douleur- Je ne sais rien! Tuez-moi! Je préfère mourir!...

Et alors que son corps maigre, humide de sueur et n'ayant plus que la peau sur les os, se tortillait, que ses yeux se révulsaient, effroyables, et que son visage contracté était

baigné de larmes, elle poussa soudain une exclamation grotesque, entre deux cris eux-mêmes entrecoupés de sanglots et de spasmes, que l'on interpréta comme l'aveu de sa condition de sorcière:

-Donnez-moi un bâton pour que je me soulage!

Les gens d'aujourd'hui l'auraient mise sur le compte du délire engendré par la douleur, mais ceux de cette époque n'étaient pas aussi ingénus: pour eux, Noire Anne demandait tout bonnement un manche à balai pour l'enfourcher et s'échapper dans les airs...

Plétincx ne lui laissait aucune trêve; implacable, il l'interrogeait avec insistance:

-Combien de fois avez-vous vu Anne Gossée, c'est-à-dire Mamitte, au sabbat?

-Jamais! Jamais! -répétait la malheureuse, entre deux râles.- Si je dis le contraire, ce sera contre ma volonté! Je ne l'ai jamais vue! Je ne l'ai jamais vue!...

Mais, dans son égarement, le soupçon dut lui effleurer l'esprit que Anne Gossée ou Marie-Thérèse Crequegnier lui avaient jeté quelque sort, car elle s'exclama:

-Gueuse! Tu m'as assassinée!...

Mettant ce moment de faiblesse à profit, Plétincx mit un tel acharnement dans ses questions que Noire Anne finit par lui avouer tout ce qu'il voulait:

-Avez-vous assisté au sabbat?

-Oui.

-Vous êtes-vous rendue au sabbat en compagnie de Mamitte?

-Oui...

-Est-il vrai que Mamitte portait au sabbat une veste noire et des cottes violettes avec du passement (*)?

-Oui, oui!... Mais... pour l'amour de Dieu... mon bon monsieur! Que l'on ne me fasse pas souffrir davantage!...

Il était une heure de l'après-midi et on avait commencé à la torturer à dix heures du matin...

Le lendemain, 8 mai, Noire Anne fut conduite à l'échafaud. Le tribunal, compatissant, s'était borné à la condamner à être étranglée puis brûlée sur le bûcher, les moeurs tendant à s'adoucir car, quelques années plus tôt, les sorcières étaient encore toutes brûlées vives...

Quand maître Galopin lui posa la main sur l'épaule pour la pousser vers l'escalier de l'échafaud, Noire Anne fit preuve d'un courage que personne n'aurait supposé et que le

(*) Nous citons ROUSSELLE (p. 23). Payrô parle de "veste violette avec du passement jaune".

vague espoir d'être sauvée au dernier moment lui inspirait peut-être. Toujours est-il que, rassemblant ses forces pour élever la voix, elle cria qu'elle rétractait tout ce qu'on l'avait forcée à dire sous la torture et que Anne Gossée était aussi innocente qu'elle-même...

Le bourreau ne lui laissa pas le temps de protester davantage: il la saisit, l'attacha fortement au poteau et l'étrangla (1) fort proprement, tandis que des vociférations et des grossièretés de toutes espèces fusaient du peuple qui se pressait sur le lieu du supplice, en l'occurrence le Marché: la populace manifestait son inconsciente férocité, avant de se retirer, satisfaite parce qu'il y avait une sorcière de moins à la surface de la terre. Seule une partie de l'assistance fut émue et consternée en entendant la rétractation solennelle de Noire Anne. Justice humaine étant faite, presque plus personne ne regarde quand le bourreau, agitant une torche enflammée, met le feu au bûcher, qui doit dévorer le cadavre de la mendiante... (2)

Marie-Thérèse Crequegnier qui, à la suite de ses aveux, semblait, plus que Noire Anne, mériter le supplice, eut droit à beaucoup moins de rigueur de la part des juges. Ces derniers invoquèrent en sa faveur deux circonstances atténuantes: son jeune âge et le fait qu'on n'avait pas trouvé trace sur son corps du "stigma diabolicum" malgré ses dires alors qu'il était évident chez la mendiante et son fils. Il faut supposer qu'à la suite d'un phénomène psychologique -explicable chez des personnes irréfléchies, qui obéissaient plus au sentiment qu'à la raison-, les échevins ne crurent pas Marie-Thérèse qui avouait, tout comme ils ne crurent pas Noire Anne qui niait. En outre, Marie-Thérèse n'était ni laide ni vieille. Elle fut cependant châtiée, elle aussi: le tribunal la condamna à la réclusion à perpétuité "à Blaregnies (3) pour qu'elle fût nourrie aux frais de cette commune qui l'avait vue naître", la déclarant "infestée de lèpre morale".

L'image est forte et expressive.

N. d. T.: fidèle à notre option de départ, nous corrigeons d'office d'après ROUSSELLE (p. 22). Nous citons Payró:

(1) "il la souleva à bout de bras, la pendit fort proprement".

(2) "Le cadavre de la mendiante fut ensuite détaché du gibet sans que cela attire beaucoup de regards et livré au bûcher qui était érigé d'un côté de la place..."(traduit littéralement d'après El Diablo en Bélgica, p. 128).

Les militaires de cette époque avaient le point de vue de tout le monde et n'étaient naturellement pas plus tendres que les civils. Un conseil de guerre jugea et condamna en une seule audience Nicolas Cornet, dont le sort aurait été réglé bien avant celui de Noire Anne, si la juridiction scabinale ne l'avait réclamé comme témoin dans l'autre affaire. Il fut "pendu" comme sa mère. Il était, sinon le plus malade, du moins le plus méprisable des trois.

Il fallait encore mener à terme le procès de Anne Gossée, dite Mamitte -si étroitement lié à celui de Noire Anne et consorts, mais instruit séparément, avec minutie et sans empressement-. Nombre de dépositions des témoins étaient analogues à celles qui figurent dans celui de Noire Anne et de Marie-Thérèse Crequegnier mais celles favorables à l'accusée se révélèrent beaucoup plus nombreuses. Malgré cela, l'affaire -instruite par le pensionnaire Leroy- évolua et se compliqua à tel point qu'il apparut qu'on voulait établir sa culpabilité. Leroy ne voulait pas rester en-deçà de Plétincx et aspirait également à gagner ses galons tout comme, aujourd'hui, les procureurs du Roi ou de la République cherchent à "avoir une tête" -en l'occurrence obtenir une condamnation à la peine capitale-, ce qui constitue une note brillante pour leurs états de service. Il est également certain qu'une bonne partie de la bourgeoise, voire du peuple, exerçaient une pression sur l'état d'esprit du pensionnaire et des échevins, dans le sens de la sévérité, invoquant comme argument que, puisqu'on avait commencé, il fallait en finir avec les sorcières, leurs maléfices et leurs forfaits. Quand il s'agissait de personnes aussi peu intéressantes que deux vieilles mendiantes, une jeune fille tête-en-l'air et un soldat vil, mélange de ruffian et de bandit de grand chemin, le principe de justice ne devait pas être suivi à la lettre. Par ailleurs, il était on ne peut plus juste que la société tentât de se libérer de la "lèpre" que constituait la sorcellerie.

Note du traducteur (portant sur la page précédente):

(3) Le passage figurant entre guillemets est ajouté par nos soins au texte de Payró, en nous fondant sur ROUSSELLE (p. 19). Voici, provenant de la même source, l'arrêt du tribunal: "Le 7 mai, et, d'après la délibération qui avait eu lieu la veille, il a été conclu d'envoyer Marie-Thérèse Crequegnier, avec le double des pièces de son procès, aux maïeur et gens de loy de Blaregnies, lieu de sa naissance, pour, par eux en estre fait ce que la coutume ordonne, et, en cas de refus, les y obliger par justice."

Anne Gossée, dite Mamitte, fut jugée trois mois après l'exécution de Noire Anne, le 11 (*) août 1683. Au sein du tribunal ne figuraient que quelques-uns des acteurs du procès précédent: il était composé des échevins Le Duc, Robert, Malengreau, Hollain, Patoul et Petit, des pensionnaires Leroy et Plétincx, des greffiers Vanderbecken et Deffossez, et, à titre de "consultés", des avocats Mercier, Biseau, Fayneau et Rolle.

Le pensionnaire Leroy prit d'abord brièvement la parole pour demander que l'on soumette Mamitte à la torture, afin de la faire renoncer à son système de défense qui consistait à tout nier, alors que des preuves accablantes étaient réunies contre elle. Le pensionnaire Plétincx -concurrence déloyale?- semble appuyer son collègue mais fit remarquer qu'avant d'appliquer Mamitte à la question, il était nécessaire de recueillir l'avis respectable des assesseurs lettrés car certaines déclarations favorables à l'accusée et, surtout, la rétractation de Noire Anne -qui, pour lui, ne présentait cependant aucune valeur- avaient fait naître le doute dans la conscience des juges. A ce stade, pour défendre les intérêts professionnels de son supérieur, le pensionnaire Leroy, le greffier Deffossez objecta:

-Pour tranquilliser messieurs les juges et monsieur le pensionnaire Plétincx, qui les dit rongés par le doute, il suffira de souligner, tout simplement, que tous les gens, témoins à décharge d'Anne Gossée, loin d'être au-dessus de tout soupçon, comme l'exige la loi dans de tels cas, sont de moralité douteuse. Il s'agit de gens de la basse classe, qui ont eu des relations plus ou moins suivies avec elle et qui s'efforcent de la sauver, probablement pour mieux dissimuler leur propre culpabilité. Il ne faut donc pas perdre de temps à des consultations infructueuses. La torture, en dévoilant toute la vérité, tranquillisera également toutes les consciences.

Ce fut le point de départ d'une longue et verbeuse discussion sur la question de savoir s'il fallait ou non demander leur avis aux lettrés avant de voter la torture et l'exécution -car personne ne doutait qu'elles seraient toutes deux acquises au terme du vote-. Pour sacrifier aux bonnes formes traditionnelles, ce fut Plétincx qui finit par l'emporter et on opta pour la consultation, qui devait avoir

(*) N. d. T.: ROUSSELLE nous apprend que "Son procès commence le 22 avril 1683." (page 23)

lieu lors de l'audience suivante. On postposa donc les débats du procès à huitaine.

Lors de l'audience du 19 août, les lettrés prirent la parole en premier lieu, expédiant la consultation: ils furent d'avis que la torture pouvait et devait être appliquée pour dissiper tout doute quant à la culpabilité de Mamitte, considérant qu'elle n'avait pas fait d'aveux et que, même si la marque du diable était visible sur son corps (les cicatrices au visage) -en l'occurrence la preuve imparfaite de sa sorcellerie-, les déclarations de Nicolas Cornet et de Marie-Thérèse Crequegnier -et, particulièrement, celles de Noire Anne qui, dans ses derniers instants, avait eu la prétention de se rétracter pour lui sauver la vie- n'étaient pas des "témoignages au-dessus de tout soupçon". Mais ils ajoutaient que le tribunal ne devait ordonner la torture à la sorcière présumée que si les docteurs de la Faculté déclaraient d'abord qu'elle pourrait la supporter sans que les douleurs mettent ses jours en danger, car il fallait qu'elle reste en vie pour le bûcher.

Cela fut le motif d'un autre ajournement, plus court, qui porta en revanche ses fruits pour les échevins: en examinant Mamitte -ce qui fut pratiqué le lendemain par le licencié Laloux, le chirurgien Alexandre et Jacques Galopin, maître des hautes-oeuvres-, ce dernier découvrit sur l'accusée, outre les cicatrices, une marque de la grosseur d'un grain de poudre à canon, qui était située sur l'épaule gauche et dans laquelle maître Galopin put -sans provoquer de douleur ni d'épanchement de sang ou de sérosité- introduire plus de trois pouces de son aiguille. Cela confirmait, de toute évidence, sa qualité de sorcière. Par ailleurs, le licencié et le chirurgien certifièrent que sa condition physique lui permettrait d'endurer la question. Elle lui est appliquée le 21 août 1683.

Tandis que Mamitte, se tortillant, poussait des cris de douleur, le pensionnaire Leroy l'interrogeait avec une insistance féroce:

-Reconnaissez que vous avez assisté au sabbat.

-Non! Non! Je n'y ai jamais été! -clamait la malheureuse.

-Reconnaissez que vous vous êtes "engraissée" à plusieurs reprises pour vous rendre par les airs aux réunions du Diable.

-Non! Ce n'est pas vrai! Ce n'est pas vrai!

-Reconnaissez qu'aux sabbats vous étiez vêtue de magnifiques atours.

-Jamais! Jamais!

-Reconnaissez que, tandis qu'on vous torture, vous voyez le Diable en personne, qui vous console et vous encourage.
-Non! Non! Pas le Diable! Je vois mon ange gardien, qui vient m'assister!
-Ce n'est pas votre ange gardien! Vous n'avez pas d'ange gardien, femme possédée par le diable et sacrilège! C'est votre Diable! Nous connaissons son nom: il s'appelle La Grandeur!
-Non, par la Sainte Mère de Dieu! C'est l'Ange! C'est l'Ange!

Ils lui firent boire de l'"eau grégorienne" jusqu'à ce que son ventre fût sur le point d'éclater, mais même alors elle ne passa pas aux aveux, elle ne laissa pas échapper une parole qui aurait pu la compromettre. Elle finit par perdre connaissance et on interrompit la séance de tortures.

Le tribunal tint ensuite une délibération secrète, au terme de laquelle Mamitte fut à l'unanimité condamnée à être "pendue", sans le complément du bûcher. Les échevins considérèrent que la présence du "stigma diabolicum", complétant les révélations des autres accusés et les déclarations des témoins à charge, justifiait pleinement la sentence, mais ils estimèrent prudent de ne pas rendre l'exécution publique, puisque Mamitte n'était pas passée aux aveux et que le peuple n'éprouvait pas les mêmes sentiments envers elle qu'envers Noire Anne.

Le lendemain, 22 août, Mamitte fut conduite en un lieu à l'écart des fossés du Château, où l'on achevait de dresser le gibet. A bout de forces, pliée en deux, elle desserrait seulement les lèvres pour pousser des soupirs (*). Les aides du bourreau enterrèrent son cadavre, de nuit, sans témoins, au cimetière du couvent des Recollets parce l'accusée était morte réconciliée avec la religion, après s'être confessée au père Urbain...

L'acte de décès d'Anne Gossée, dite Mamitte, est conservé aux Archives. Il se borne à constater le décès, sans en spécifier la cause, comme s'il s'agissait d'une mort naturelle. Mais le procès, qui est resté secret pendant de longues années et qui se trouve également aux Archives, fait toute la lumière sur sa triste histoire.

(*) ROUSSELLE (p. 23) nous apprend que "le procès-verbal de la procédure se termine ainsi": "Elle est morte en prison, le lendemain, le matin, à quatre heures, et le mesme jour, sur les onze heures de la nuict, son cadavre a esté porté aux Recollets par les aides de justice."

ADDENDA. (Notes du traducteur)

Payrò mentionne une série de personnalités composant le tribunal qui juge Anne Meurant, dite Noire Anne, le 5 mai 1683 (notre page 101), et Anne Gossée, dite Mamitte, le 11 août 1683 (notre page 107). ROUSSELLE n'ayant pu nous apporter des informations quant aux graphies de leurs noms, nous avons effectué des recherches dans BOUSSU (G. J. de), Histoire de la ville de Mons ancienne et nouvelle, qui signale:

-Liste des échevins de la ville de Mons (page 411)
1682: Albert de Robaulx, Sr. de Saussignies;
Adrien du Quesnoy (...) le 31. de juillet;
Jean-François de Coullemont;
Charles Dutrieu, Sr. d'Ottignies;
Simon de Juzaine.
1683: Pierre-François le Duc;
Nicolas Robert;
Jean-François de Maleingreau, Sr. de Jayette;
Philippes Petit et François-Philippes Petit;
Ignace-Christian de Hollain;
Charles-François de Patoul.

-Liste des conseillers-pensionnaires (page 416)
Simeon le Roy, le 15. de Décembre 1670. avec le Greffe du Chef-lieu 1679;
Pierre Pletinx, le 15. de Décembre 1679.
(N.B.: la liste des avocats du magistrat de la ville de Mons nous renseigne sur un antécédent dans leur carrière:
Simeon le Roy (avocat), le 4. de l'an 1663;
Pierre Pletinx (avocat), le 15. de Septembre 1670; mais l'ouvrage ne nous permet pas de déduire les répercussions possibles de ces procès sur leur carrière ultérieure.)

-Liste des greffiers-echevinals de la ville de Mons, dit du Jeudy, appelez anciennement seconds clercs (page 419)
Charles-Albert Vanderbeken, le 30. de Juillet 1682 (qui deviendra conseiller-pensionnaire, le 7. de May 1687. Greffier de la Drapperie 1688);
Jâques Desfossez, le 9. de May 1687 (greffier de la police, dit aussi du Mardy, le 26. de May 1676).
(N.B.: à l'époque des procès, Vanderbeken dépendait donc du greffe du jeudi alors que Desfossez dépendait de celui du mardi -revoyez à ce sujet notre note de la page 90.)
Notons enfin que BOUSSU ne nous est pas d'un grand secours en ce qui concerne les noms des avocats et que ROUSSELLE évoquait également les procès de I. Blondeau et de M. Tiste.

"Los Gnomos de Bélgica, nutones y sotais", publié dans La Naciôn du 10 août 1924, ne fut pas repris dans El Diablo en Bélgica (1953).

LES NAINS DE BELGIQUE, NUTONS ET SOTAIS.

Je ne les ai pas vus, mais je suis certain qu'ils existent et je ne désespère pas de les rencontrer un jour, sur le théâtre de leurs aimables exploits. Mais je les connais de réputation et ils me sont extrêmement sympathiques. Le lecteur les appréciera, lui aussi, dès que je l'aurai informé à leur sujet. Ils sont d'origine germanique mais le mode de vie qu'ils ont adopté depuis des générations -leur présence en Belgique se perdant dans la nuit des temps- a peu à peu modifié leur caractère et leurs coutumes. Il s'agit d'esprits de la terre, familiers, sagaces et bienveillants envers l'homme; ils quitteraient aujourd'hui aussi fréquemment qu'hier leurs asiles sûrs et feraient preuve d'autant d'intimité qu'alors si l'Humanité continuait à aimer la poésie naïve et merveilleuse et si les goûts actuels ne heurtaient pas si rudement la délicatesse spirituelle d'êtres se trouvent à mi-chemin entre les hommes et les dieux. Chaque jour plus isolés et plus farouches, chaque jour moins nombreux -parce qu'ils se meurent de mélancolie en songeant au passé et de dégoût en voyant le présent-, ils vivent aujourd'hui, comme depuis des siècles, dans les provinces accidentées du Luxembourg, de Liège, de Namur, et même sur le plateau du Limbourg, de préférence dans les grottes, les cavernes et les galeries souterraines, que les éléments ont ménagées dans la roche schisteuse. C'est là que je les ai cherchés avec acharnement mais en vain, parce qu'ils n'apparaissent plus que, de temps en temps, aux braves et candides gens de la campagne, qui les aiment et les respectent, ou bien, tout en restant invisibles, ils jouent les plus mauvais tours aux hommes et femmes raffinés, pervers et malicieux de notre époque. Ils ne m'ont sûrement pas rangé parmi ces derniers -cela aurait été injuste- mais il est fort probable que non l'absence d'innocence chez moi mais ma qualité d'étranger les ait tenus à l'écart, en attendant un complément d'informations. En revanche, j'ai pu voir les traces qu'ils ont laissées: l'entrée, dissimulée dans les broussailles, de leurs palais souterrains; la bouche noire de leurs cavernes, au pied des petites montagnes belges; l'une ou l'autre ruine de leurs maisons minuscules; les masses de scories des forges où ils travaillaient le fer; les

restes de leurs petits fours où ils opéraient la fusion des métaux...

Ce sont les nutons, les sotais (*), les gnomes de l'ancienne Belgique, que certains appellent également "nains bossus", sarrasins, Kabouters, etc.

Les savants étymologistes -en qui je crois avec la même foi que je crois aux nutons- font dériver ce nom directement du dieu Neptune et considèrent, par conséquent que les êtres surnaturels qui le portent sont originaires de l'Olympe. Si je ne m'inclinais pas devant leur autorité, je serais tenté de rapprocher ces ravissantes créatures hybrides plutôt de celles du Nord que de celles de l'Orient car, loin de présenter des analogies avec les faunes et les satyres, les nutons font songer à la grande famille septentrionale des sylphes, gobelins , follets, trolls, lutins, brownies, gnomes, farfadets, elfes, "dwergars", kobolds, ases, et de tant d'autres êtres extraordinaires qui sont nés sous des cieux de brouillards et dans des régions glaciales.

Mais, à la différence des gnomes, qui s'adonnent aux vices et sont insupportables, on pourrait dire que les nutons ont un sang plus ardent, un esprit plus vif, comme animé par le jus de raisin plutôt que par l'orge et le houblon fermentés. Ils ressemblent cependant à ces parents, plus ou moins éloignés, par la stature, l'habillement et même les habitudes, mais surtout par la stature. Ceux qui ont eu la chance de les voir, me les décrivent comme étant très petits, les uns de ne leur attribuer qu'un ou deux centimètres de haut, les autres de leur accorder une taille beaucoup plus grande, sans commune mesure toutefois avec la taille humaine normale. Bref, tout en étant fort petits, ils sont trapus et velus, pourvus d'une petite tête noire, ridée, barbue, et donnent l'impression d'être des vieillards. En guise de chaussettes, ils portent des bandes molletières, qui laissent les genoux à découvert, et une blouse à larges plis, assujettie par une grosse ceinture, leur couvre le torse.

Les nutons se mêlaient volontiers à la vie simple des paysans, à l'époque où le chemin de fer ne traversait pas

(*) N. d. T.: au lieu de la graphie "sotê", proposée dans d'admirables travaux comme ceux d'Elisée LEGROS par exemple, nous préférons conserver la graphie ancienne et littéraire.

En signalant que nutons et sotais sont localisés dans la partie sud tandis que kabouters le sont dans la partie nord, nous renvoyons les lecteurs aux ouvrages déjà cités de K. GRUEN, A. DOPPAGNE ou L. MARQUET & A. ROECK, outre l'index.

encore les vallées et ne franchissait pas encore les montagnes, et où la fumée des industries ne polluait pas l'air. Le soir, alors que tout le monde s'affairait aux tâches domestiques à la ferme ou à la métairie, on les voyait habituellement apparaître à l'improviste, même si la porte de la grande cuisine était fermée, et s'installer dans un coin près de la cheminée, entre les cuivres qui brillaient et la marmite qui fumait; ils extrayaient alors une grenouille de leur blouse, la faisant cuire sur la braise, puis la mangeaient à belles dents, comme nous le faisons d'un poulet ou plutôt -étant donné leurs proportions respectives- d'une dinde entière ou d'un cochon de lait âgé de trois mois. Si, son repas s'étant déroulé en toute quiétude, il y avait quelque travail pénible à effectuer dans la maison, le nuton aidait joyeusement les paysans et la tâche était accomplie avec une facilité et une rapidité merveilleuses. Mais, bien qu'ils prissent plaisir à la compagnie de l'homme, ils ne parlaient pas et n'aimaient pas qu'on leur parlât; ce n'était d'ailleurs pas nécessaire, car leur perspicacité leur permettait de deviner tout de suite les désirs et les besoins afin de les exaucer et de les satisfaire. C'est ainsi qu'on les considérait à juste titre comme des protecteurs et des génies du foyer, des amis bienveillants et des défenseurs des pauvres. Ils n'étaient pas, comme les gnomes, des gardiens de trésors mais -ce qui démontre leur supériorité- excellaient dans tous les métiers, bien qu'ils fussent de préférence forgerons et chaudronniers.

Leur bonté innée n'était pas exempte de poussées de malice et ils étaient d'habitude assez susceptibles. Mais cette méchanceté n'allait jamais jusqu'à la perversité et leur colère ne les amenait jamais à tirer une vengeance infâme ou cruelle. Et s'ils savaient exiger avec sévérité et rigueur l'accomplissement des promesses qu'on leur faisait et châtier celui qui ne les tenait pas, ils savaient également faire des plaisanteries -parfois grossières mais généralement fines- aux dépens de leurs amis humains, surtout quand ces derniers se rendaient coupables de l'une ou l'autre malveillance à l'égard de leur prochain ou n'étaient pas polis avec les nutons eux-mêmes...

Ces pécheurs étaient victimes de leurs espiègleries et si, par exemple, ils se promenaient à cheval le soir, les petits nains sautaient en croupe, s'emparaient des rênes, malgré tous les efforts du cavalier, conduisant l'animal jusque dans les marais; quand il était bien embourbé, ils

s'échappaient en éclatant d'un rire strident, à la grande rage et au désespoir de la victime, qui ne pouvait pas s'extirper de la fange ni se venger d'eux en s'emportant. Leurs mauvais tours de ce genre étaient innombrables mais ils ne les jouaient qu'à des hommes dépourvus de bonté et à des femmes turbulentes et grincheuses. Ils égaraient leurs aiguilles, emmêlaient leurs bobines de fil ou leurs pelotes de laine, faisaient brûler la matière textile de la quenouille comme si on l'avait imprudemment approchée de la chandelle, asséchaient la cruche d'eau pour les obliger à retourner à la source, laissaient leurs plats cuire à l'excès, cassaient leurs casseroles, brisaient quand elles étaient assises les pieds du tabouret favori ou le dossier du meilleur fauteuil, volaient les oeufs de leur poulailler, leur faisait mettre la jupe à l'envers, leur tendaient des pièges avec des montages en pomme de terre pour qu'elles glissent et tombent, bref ils leur causaient une de ces contrariétés excessives qui suffisent à faire perdre toute une journée. Et ces femmes, déjà sauvages et de mauvaise humeur par nature, l'étaient encore bien davantage après chacun de ces ennuis; et, souvent, au retour du mari en quête de la paix du foyer, c'était lui, innocent revenant de Pontoise, qui trinquait, lui qui, comme un paratonnerre, subissait les effets de la foudre qui se déchaînait de façon effroyable. Les nutons, très amusés, riaient aux éclats mais leur sens de l'équité les amenait à châtier une nouvelle fois la femme qui, bien sûr, prenait sa revanche sur le souffre-douleur, et c'était un cercle vicieux. Voilà comment sont les nutons de Wallonie.

Leurs équivalents en Flandre sont les Kabouters. Ceux-ci sont mariés et leurs épouses, les Husses, ont un caractère loin d'être angélique. Elles cherchent continuellement querelle à leurs maris, à leurs frères, à leurs propres enfants, ne sont jamais satisfaites et tout leur fournit un prétexte pour vociférer et chercher la bagarre. Il paraît que si elles ne laissaient pas libre cours à leur colère, elles éclateraient en raison de l'excès de pression. C'est sans doute pour cela que les Kabouters, dès qu'elles avaient accompli quatre-vingts ans, s'empressaient d'aller les enterrer vivantes, en grande pompe et tout en manifestant une joie religieuse, leur donnant pour tout viatique un petit pain de cinq sous et leur disant affectueusement, avec une conviction pleine de promesses:

-Pars, vieille mère, tu retourneras rajeunie! (*)

(*) TEIRLINCK, Folklore mythologique (op. cit.), page 149.

Les Kabouters et les Husses habitent sous terre, dans les collines et les talus, dans les ruines de vieux châteaux ou dans les tunnels désaffectés et, faute de mieux, ils utilisent les terriers de lapin, qui abondent en Flandre.

Il semble qu'ils ne soient pas aussi petits que leurs congénères de Wallonie, car les gens les disent "de la grandeur d'un sabot". Ils portent un pantalon et un capuchon rouges ainsi qu'un frac gris, mais ils sont habituellement vêtus entièrement de blanc, des pieds à la tête, comme des meuniers minuscules. Ils ont une barbe très longue, dans laquelle réside leur force -comme celle de Samson dans sa chevelure- et à tel point que celui qui parvient à la leur couper s'en rend tout bonnement maître. Leur ôter la liberté serait faire inutilement preuve de cruauté parce que -à l'inverse de leurs épouses, les Husses- ils sont aussi serviables que les nutons et sans que personne les y oblige. Ils aident les pauvres et s'efforcent de consoler les infortunés; ils se chargent des besognes pénibles: ils tamisent la farine, battent le lait pour en extraire le beurre, labourent les champs, entassent l'airée ou reconstruisent les meules éboulées... Quand leurs amis humains ont quelque besogne urgente à faire -du linge à laver, des ustensiles ou des outils à réparer, des cuivres à faire briller-, ils n'ont qu'à la porter au pied de la colline où vivent les Kabouters, pour que ceux-ci s'acquittent de la tâche à la perfection, sans exiger d'autre paiement qu'un petit pain au beurre, déposé le lendemain quand on vient récupérer le linge, les cuivres ou les outils. De même, si eux en ont besoin, ils empruntent les ustensiles de cuisine, marmites ou poêles, et les rendent le lendemain, plus propres et plus neufs que lorsqu'ils les avaient emportés.

Mais n'allez pas croire pour autant que les Kabouters sont des êtres rustiques, incapables d'effectuer autre chose que des travaux simples ou grossiers. Non. Ils ont de grandes connaissances, possèdent l'art de la médecine, connaissent les vertus des herbes et des plantes, font des cures merveilleuses. Ils sont en outre de très habiles architectes: ce sont eux qui ont bâti la fameuse tour de sainte Gertrude, à Louvain (*). Ils maîtrisent également les arts magiques, comme les anciens physiciens, bien qu'ils s'en servent rarement dans une mauvaise intention.

Ce sont habituellement eux qui font le premier pas pour nouer des relations amicales avec les hommes; n'est pas leur ami qui veut mais bien celui qu'ils ont choisi eux. Ce dernier voit soudain, le jour où il s'y attend le moins, un Kabouter s'approcher de lui et lui offrir un cadeau -une assiette de crêpes ou de beignets, par exemple-: c'est le gage d'une amitié ferme et durable. Mais si, par timidité, par crainte ou pour n'importe quelle autre raison, l'élu n'accepte pas le présent, l'amitié se métamorphose en haine et le Kabouter se déclare un ennemi irréconciliable.

En effet, les Kabouters sont loin d'être parfaits et ne sont pas animés de la charité chrétienne, qui fait pardonner l'affront et les offenses. Ils ne sont pas parfaits, non, et encore moins chrétiens, ou catholiques, à tel point qu'ils ne peuvent supporter les sonneries de cloches ni surtout les coups de l'angélus et qu'ils ont disparu des contrées où il y a des églises. Ils ont d'autres manies et mettent leur astuce au service, notamment, de leur tendance au chapardage: c'est avec une rare habileté qu'ils s'emparent, la nuit, des petits objets qui éveillent leur envie, emportent la nourriture qui leur plaît, traient les vaches à l'étable. Et malheur à celui qui, les surprenant, tente de s'opposer à leur larcin! Les Kabouters font appel à la magie et, malgré leur taille microscopique, flanque au trouble-fête une fameuse tripotée. Ils aiment aussi se ménager des divertissements bouffons, en suscitant tout particulièrement des querelles entre les valets de ferme et en les excitant jusqu'à ce qu'ils en arrivent à se donner des coups de trique: les Kabouters forment alors le cercle autour des combattants, comme sur un ring moderne de boxe, et rient tant que dure la lutte, qu'ils s'emploient à prolonger le plus possible, en attisant la fureur des champions.

Mais ils ont d'autres passe-temps favoris. Ils ne dédaignent pas jouer comme des enfants, à saute-mouton, à la course, à la marelle, etc. Ce qu'ils préfèrent cependant par-dessus tout, c'est danser avec leurs épouses, les acariâtres Husses, danseuses passionnées. Il faut les voir, les nuits de printemps et d'été, se dandiner en faisant la ronde, se tenant par la main et faisant de grands sauts et des cabrioles dans l'herbe, au clair de lune! Que de joie! Quel enthousiasme! Ils dansent également en automne, sur l'épais tapis de feuilles mortes que le premier froid a rougies et détachées

(*) N. d. T.: Payró traduit alors en note, à l'intention de ses lecteurs argentins, la notice consacrée à l'église Sainte-Gertrude par JOURDAIN (Alf.) & VAN STALLE (L.) dans leur Dictionnaire encyclopédique de géographie historique du royaume de Belgique, tome Ier, page 724. (BR: III 32.554 B)

des arbres, et dont les tons de cuivre se marient harmonieusement avec le rouge de leur capuchon et de leur pantalon, tandis que la couleur grise de leur frac revêt une teinte argentée sous la clarté lunaire. Mais l'oeil humain ne peut que rarement les surprendre dans leurs ébats car, dès qu'ils se sentent ou croient être observés, ils disparaissent comme de petites souris craintives parmi les herbes et les feuilles, pour chercher refuge en toute hâte dans leur repaire, château en ruine, grotte ou simple terrier de lapin.

Ils sont tout compte fait, comme leurs frères les nutons, des enfants minuscules et barbus, pourvus de toutes les joies, toutes les grâces, toutes les bontés, tous les caprices, toute l'innocente espièglerie et même de la perversité, qui caractérisent habituellement nos enfants... En une autre occasion où le jour se lèvera aussi resplendissant qu'aujourd'hui, sous notre ciel incomparable, j'évoquerai l'une ou l'autre aventure de ces êtres lumineux, créés par l'imagination populaire dans les brumes et les brouillards...

"Miekke y el Kabuter ; una leyenda belga" parut une première fois dans La Nación du 21 septembre 1924 puis dans El Monitor de la educación común de 1927 (t. 96, p. 650), tous deux de Buenos Aires, avant d'être repris dans El Diablo en Bélgica.

MIEKE ET LE KABOUTER. (*)

En cherchant des mûres, des framboises, des groseilles et des noisettes sauvages pour son petit frère Pieter, qui était gravement malade, Mieke s'était égarée dans le bois. Pendant un bon moment, elle chercha son chemin sans s'alarmer -car elle était une fillette courageuse- mais, à bout de forces, elle finit par s'asseoir au pied d'un arbre pour prendre un peu de repos et s'endormit profondément... Avec ses grands yeux bleus -quand ils étaient ouverts-, ses joues comme des pommes et ses longues boucles blondes, Mieke était vraiment mignonne.

(*) N. d. T.: la source directe de Payró est sans doute le conte intitulé "Les Nains récompensent l'amour fraternel", inclus dans TEIRLINCK (Is.), Le Folklore flamand (folklore mythologique), op. cit., pages 150-151. On n'y mentionne cependant aucun prénom; il n'est pas impossible que Payró ait trouvé celui-ci, ne fût-ce qu'indirectement, dans "De Kaboutermannekens en de verliefde jongeling", N° 178 de DE COCK (A. de) & TEIRLINCK (I.), Brabantsch sagenboek, p.198.

A peine avait-elle fermé les yeux qu'un vieux Kabouter passant par là, surpris et charmé de voir la fillette, s'arrêta pour monter la garde auprès d'elle, se balançant sur la tige flexible d'une fougère.

Quand Mieke s'éveilla, on peut imaginer sa surprise en découvrant ce petit vieillard avec une barbe qui lui descendait jusqu'aux genoux. Mais le Kabouter bondit de son hamac avec la légèreté d'un oiseau, s'approcha d'elle en imitant la démarche d'une mouette et, lui souriant affectueusement, déclara:

-Comme tu as de beaux cheveux, chère enfant! Laisse-moi les couper et je te donne une bague en or.

-Non -répondit Mieke en plissant sa petite bouche, qui était rouge comme un coeur-. Je ne peux pas te laisser me couper les cheveux: Notre-Seigneur me les a donnés et je dois les conserver.

-Laisse-moi te couper des boucles -insista le Kabouter- et tu recevras le plus beau jouet du monde: une petite cuisine avec ses marmites, ses casseroles, ses poêles et ses plats en argent brillant.

-Non -répéta Mieke-. Je ne peux pas te donner les boucles que le Seigneur a fait croître.

-J'en ai besoin, je les aime et te donnerai bien plus encore. Cède-les-moi et tu auras un petit oiseau qui chante mieux que le rossignol, est plus coloré qu'un papillon et pond chaque jour un oeuf d'or. Il t'amusera beaucoup et fera de toi la personne la plus riche du village, voire de la ville de Lierre elle-même, où il y a pourtant des gens à la bourse bien garnie.

-Pas même pour cela. Je ne donne pas les cheveux que le Seigneur a fait croître -répliqua Mieke.

Le Kabouter eut un geste de mauvaise humeur et, perplexe, se caressa le menton en s'exclamant:

-Malédiction! Je n'ai jamais vu une petite fille aussi extravagante!...

Et, regagnant la tige de la fougère, il l'enfourcha et se fit à nouveau balancer tandis qu'il disait:

-Dis donc, est-il vrai que ton petit frère Pieter est gravement malade?

-Oui -répondit Mieke.

-Et qu'il souffre atrocement?

-Malheureusement, oui! -dit la fillette avec un soupir.

-Dans ce cas, j'ai ici ce qu'il te faut! -s'exclama le petit nain en jouant de façon désinvolte avec une sorte de musette qu'il portait en bandoulière.

-Qu'est-ce que c'est? -demanda Mieke, intéressée.
-Ce sont des herbes merveilleuses... Si tu les mets dans l'eau et que tu en donnes à boire à ton frère, il sera guéri.
-Vraiment?
-Comme je te le dis!
-Donne-les-moi! Oh, donne-les-moi!
-Tout doux. Tu dois d'abord me laisser couper tes boucles.
-Eh bien, coupe-les! -dit Mieke, en s'approchant du Kabouter, affligée mais résolue.

Mais ce dernier continuait à se balancer, sans mot dire, et à la regarder de ses petits yeux qui semblaient de braise. Il finit par fouiller dans sa musette, en sortit une paire de ciseaux -qui parurent énormes à Mieke- et, se laissant glisser à bas de la fougère, il s'approcha de la fillette en faisant mine de vouloir lui couper les boucles. Il les saisit dans ses petites mains, se mit à les caresser, sourit et demanda:
-Tu aimes beaucoup ton petit frère?
-Beaucoup! -répondit Mieke, d'une voix angoissée.
-Et c'est à lui que tu apportes ce petit panier de mûres et de framboises?
-Oui, mais je me suis égarée et je dois retrouver ma route.
-Viens, je vais te guider... et je couperai tes boucles à la lisière du bois.
-Mais, tu me donneras les herbes?
-Les voici.
-Oh, merci!

Ils se mirent en route et marchèrent pendant un bon bout de temps. Le Kabouter brandissait les ciseaux comme une immense épée. Il s'arrêta quand la forêt commença à s'éclaircir et dit, en montrant du doigt:
-Regarde. Voici la ferme où tu habites; tu ne peux plus te perdre. Agenouille-toi pour que je puisse te couper les cheveux.

Mieke resta un long moment à genoux ...et quand elle leva les yeux, le Kabouter avait disparu.

Pieter guérit grâce aux herbes du nain. Un jour, en se promenant dans la forêt, Mieke trouva une petite cuisine avec ses casseroles et sa vaisselle en argent. Le lendemain, elle trouva une bague en or. Le troisième jour, ce fut un petit oiseau qui entra dans sa chambre et se posa sur son épaule...

Mais Mieke fut toujours désintéressée et aima les siens jusqu'au sacrifice.

"El Molinero de Stuivenberg y el último Kabúter" a été publié dans La Nación, le 12 décembre 1926, puis repris dans El Diablo en Bélgica (1953).

LE MEUNIER DE STUIVENBERG ET LE DERNIER KABOUTER. (*)

Jan Crickx, le meunier de Stuivenberg, près de Malines, n'était pas content ce soir-là. Malgré toute une journée de rude labeur, où il avait même oublié de manger son petit pain au beurre pour le déjeuner, le soleil s'était couché depuis des heures et il n'avait pas encore fini de tamiser sa farine.

Il avait rarement eu autant de travail; cela dépassait toutes ses espérances. Le vieux moulin à vent, qu'il avait hérité de ses parents, lui donnait à peine de quoi subsister à cause de la concurrence ruineuse des moulins à vapeur, qui commençaient alors à s'installer dans le pays. Il moulait le grain des fermiers du voisinage, qui se faisaient prier quand il s'agissait de payer et qui ne lui donnaient que de petites quantités à moudre. C'est ainsi qu'il ne pouvait pas se permettre le luxe d'engager un aide pour les cas d'urgence et que, chaque matin, il se jetait plusieurs verres de schiedam derrière la cravate, qui lui restaient sur l'estomac l'après-midi. C'était son seul vice, si l'on peut appeler "vice" un rite traditionnel.

Sa femme Warma et sa fille Karlientje, contrairement à presque toutes les femmes de la région, fortes et infatigables, préféraient se promener, rendre des visites, papoter avec les commères, assister à des fêtes, à des bals et à des kermesses, au marché et aux foires de Malines, mais c'est à peine si elles s'occupaient du moulin et du meunier. En revanche, coquettes comme des chattes, elles veillaient à ce que l'intérieur de la maison fût soigné et propre: les cuivres de la cuisine étaient bien brillants, le grand fourneau en fer bien noir de graphite, le carrelage bien récuré et couvert, en guise de tapis, d'une fine couche de sable jaune, fréquemment renouvelé. Aux fenêtres, il y avait toujours des petits rideaux fort blancs, retenus par des embrasses bien voyantes, et des pots de géraniums rouges et de pois de senteur qui, au printemps, donnait des fleurs aux couleurs fraî-

(*) N. d. T.: la source directe de Payró est probablement, une nouvelle fois, TEIRLINCK: "Le Nain nu" (Le Folklore flamand/folklore mythologique, op. cit., pp. 149-150). En effectuant nos recherches, nous avons cependant remonté une filière qui nous a mené jusqu'à un ouvrage de SCHAYES, de 1834.

ches et gaies. La tour d'une grande horloge de Frise, presque aussi vieille que le temps qu'elle marquait, dressait dans un coin son long et haut coffre de chêne noirci tandis que le tic-tac du balancier entonnait de lents et monotones duos avec celui du moulin, dont les ailes tournaient paresseusement, poussées avec dégoût par la brise et rarement assaillies par les vents glacés et violents du nord -car, dès qu'ils étaient annoncés, Jan Crickx s'empressait d'abriter leur toile, afin qu'elles soient au sec pendant l'orage, ou les faisait tourner de sorte à tout immobiliser-. De la hotte noire de la cheminée, qui allait se perdre parmi les grosses poutres sombres du plafond, pendaient la crémaillère, un chaudron reluisant, un jambon à fumer et d'énormes tranches de l'indispensable lard pour le potage. Sur la console, qui naissait au bord de la hotte et se poursuivait au long des murs, étaient alignés des pots de sel, de poivre, de café, etc., ainsi que des assiettes et des chopes en étain, de la vaisselle de faïence aux couleurs agressives, le tout étant situé de part et d'autre d'un crucifix en plâtre, composé d'une croix noire à laquelle était suspendu un Christ rose. Il y avait en outre une longue table en chêne, dont les circonvolutions les plus marquées apparaissaient en relief, comme sculptées au rabot avec la collaboration du temps; des chaises et des tabourets, lustrés par l'usure; des casseroles et des ustensiles en cuivre, polis au point d'en être éblouissants et contrastant avec les bassines en fer, noircies; le buffet en pin, large et bas, acquisition récente, complétait l'ameublement de cette pièce principale, qui faisait simultanément office de cuisine, de salle à manger ainsi que de salon, et dont la porte donnait directement sur la rue. Les chambres à coucher, avec leurs rares meubles -le lit, une table, une ou deux chaises, le coffre à linge et l'armoire monumentale en chêne massif, destinée, comme l'horloge, à faire la fortune de quelque antiquaire, quand la mode en serait venue-, étaient aussi soignées et aussi propres que la cuisine. Quant au moulin proprement dit, situé à quelques mètres de la maison... En fait, Warma et Karlientje mettaient très rarement les pieds dans la vieille baraque, que la farine impalpable et savonneuse enveloppait comme un suaire... C'était là le domaine de Jan Crickx, qui n'était pas un homme pour rien. Qu'elles s'acquittent des tâches ménagères, ce serait déjà bien!...

On ne peut pas dire qu'elles étaient fainéantes. Mais, contrairement à leurs voisines, elles ne trouvaient pas miraculeusement le temps de tout faire, en l'occurrence

tant la cuisine que le jardin, l'étable que les travaux d'aiguille; en outre, leur journée prenait fin après le repas de midi. En dehors des besognes domestiques, elles n'avaient pour seules préoccupations qu'elles-mêmes, leurs vêtements, leur toilette, faire bonne impression, s'amuser, rire et parler avec leurs pareilles, attirer les regards en ville sur leur fraîche beauté. En effet, bien que frisant la quarantaine, Warma était une belle fille, une flamande blonde, aux bras dodus, à la poitrine généreuse, au mollet robuste couvert de bas bien étirés et jaillissant d'une jupe vaporeuse et courte, au geste résolu, aux pupilles noires et très vives, où subsistait probablement une étincelle de ce feu qu'avaient laissé les Espagnols à l'époque de Charles Quint ou du duc d'Albe; bref, un personnage de Jordaens. Karlientje, en revanche, était grande, elle aussi, mais gracile, ensemble de courbes souples qui fait habituellement le charme d'un artiste. Cheveux blonds ondulés, yeux bleus, nez fin, lèvres rouges, charnues et souriantes, elle semblait la copie animée de la sainte Vierge de Hans Memling que l'on admire au musée d'Anvers.

Femmes mariées et célibataires enviaient la beauté de la mère et de la fille; elles se vengeaient indirectement de cette supériorité physique en critiquant avec acrimonie leurs défauts moraux. C'est ainsi qu'on disait: "babillarde et nonchalante comme Warma", "prétentieuse et coquette comme Karlientje". Et on se passait déjà le mot dans toute la région. Quand on parlait des belles meunières, il y avait toujours quelqu'un pour glisser dans la conversation: "Elles sont comme certaines femmes légères des rues de Malines ou des faubourgs de Bruxelles et d'Anvers, qui passent leur journée sur le pas de leur porte à papoter et à colporter des ragots, des histoires de fêtes et de scandales, tandis que "leurs hommes" se tuent au travail dans les champs, les usines ou les ateliers. Quant aux hommes -même ceux qui étaient plus que d'âge mûr et tant ceux qui étaient célibataires que mariés-, leurs yeux et leurs pensées suivaient avec bienveillance les meunières; mais il faut ajouter que leur oeil était lubrique et leurs intentions à l'égard des gaillardes meunières loin d'être pures; à titre d'exemple, les jeunes gens qui tournaient autour de Karlientje et lui faisaient la cour n'avaient pas le moins du monde l'intention de l'épouser. La femme qui n'est pas active -se disaient-ils, amuse le premier jour, préoccupe le deuxième, importune le troisième, désespère le quatrième... Et la vie est si longue...

Mais Jan Crickx ne se plaignait pas. S'il ne se plaignait

pas, c'était d'abord parce qu'il était timide et taciturne, comme bon Flamand qui ne peut passer, sans transition, que de la placidité à la violence; ensuite, parce qu'il se savait dégingandé et plutôt laid; et, enfin, parce qu'il aimait vraiment la belle Warma et adorait Karlientje. Et le fait de se plaindre n'aurait rien changé, car Karlientje avait trop l'habitude de n'en faire qu'à sa tête et Warma était volontaire, têtue, autoritaire, avait la langue bien pendue et, en certaines circonstances, se montrait beaucoup plus énergique que Jan Crickx, dont toute l'énergie était inlassablement consacrée au travail.

Jan Crickx n'était donc pas content ce soir-là et il considérait avec découragement tout ce qu'il lui restait à faire pour s'acquitter de sa tâche; il était impossible de remettre la farine moulue, tamisée et empaquetée, pour le lendemain matin, quand ses clients viendraient la chercher... Laissant retomber les bras, il s'assit un moment sur le grand coffre de son. Il avait fort chaud et transpirait, bien que l'automne fût bien avancé et que les arbres des alentours eussent revêtu leur parure rouge, se préparant au long sommeil de l'hiver. Mort de fatigue, il tendit l'oreille pour savoir si Warma et sa fille s'affairaient encore dans la maison ou si elles s'étaient déjà couchées, fatiguées de leur voyage à Malines, où elles avaient été passer l'après-midi, à papoter et à se bourrer de "rijstpap" (bouillie de riz), de café à la crème, de tartelettes aux pommes et de pain au beurre, chez l'une ou l'autre commère obséquieuse... Il n'entendit rien, poussa un soupir -on ne sait si c'était d'amertume ou de fatigue- et, regardant une dernière fois le gros tas de farine qu'il devait encore tamiser, s'exclama:

-Tant pis! Demain, je me lèverai plus tôt que d'habitude et terminerai avant que les clients n'arrivent.

Il se leva, se dirigea vers la porte -oubliant le pain sur le coffre-, descendit les marches grinçantes du petit escalier et gagna la cuisine. Elle n'était pas complètement plongée dans l'obscurité, car quelques braises rougeoyaient dans le foyer; par ailleurs, une grande marmite de potage, pendue à la crémaillère, bouillonnait lentement, laissant échapper un léger murmure et un fumet ténu de poireaux. Il eut un moment d'hésitation puis alla dormir sans manger.

Son sommeil fut agité; il était debout avant l'aube et se rendit au moulin en toute hâte...

Quelle ne fut pas sa surprise en trouvant la farine, non seulement tamisée, mais également pesée et mise en sac!

-Qui a bien pu entrer ici? -se demanda-t-il-. Qui a fait tout cela?

Il éprouvait de la satisfaction en raison de l'aide qui lui avait été apportée et de l'inquiétude parce que cela ne lui semblait pas naturel. Puis il se dit:

-Ce sont les femmes, il n'y a pas de doute! Elles ont été prises de remords parce que je m'éreintais pendant qu'elles se promenaient; elles se sont levées au beau milieu de la nuit et ont terminé le travail. Qu'elles soient bénies!

Sa joie fut telle que, contrairement à son habitude, il entonna une chanson en mettant en branle les ailes du moulin, ouvrant de nouveaux sacs de blé, remplissant la trémie de grain, vérifiant si l'auget le déversait bien sur la meule et surveillant la lente rotation de cette dernière, qui crissait en soulevant un léger nuage de poussière.

-J'aime travailler de la sorte! -murmura-t-il, en songeant à l'aide qu'il pouvait dorénavant attendre de sa femme et de sa fille.

Sur ces entrefaites, comme il n'avait pas avalé la moindre bouchée depuis la veille à midi, il se sentit naturellement fort affamé et chercha le pain. Il ne le trouva pas. Warma ou Karlientje devait l'avoir emporté.

Peu après, il entendit qu'elles étaient levées et s'affairaient dans la cuisine, préparant le petit déjeuner. Quand elles l'appelèrent, il descendit quatre à quatre; il engloutit bruyamment une grande assiette de potage aux poireaux et dévora, comme un gosse qui revient de l'école, de grandes tartines beurrées et trempées dans l'épais café au lait, que Warma préparait magistralement, en dosant soigneusement le café et la chicorée tout en versant lentement et avec art l'eau bouillante. Il ne l'avait jamais trouvé aussi savoureux et il esquissa même un sourire quand il finit par évoquer le mystérieux travail de la nuit, louant le sacrifice des femmes.

-Tu es plus bête que mes pieds! -s'écria Warma, furieuse-. Prétends-tu te moquer de moi, imbécile? Qu'est-ce que tu crois? C'est peut-être un péché d'aller prendre le goûter chez une amie, qui est une personne digne et honorable? Le fait de t'avoir supporté durant tant d'années, en te laissant agir selon ta volonté, n'est-il pas suffisant?

-Ma volonté... -murmura Jan Crickx, paralysé de stupéfaction-. Je n'ai jamais manifesté que la volonté de travailler...

-Et le schiedam, coquin, et le schiedam?...

-Père! -cria Karlientje à son tour-. Laissez mère en paix, voulez-vous! On n'a jamais vu homme si pervers!...

-"Godwerdekke!" -grogna Jan Crickx en quittant la table pour

se refugier en hâte dans le moulin-. "Godwerdekke"!...

Non, ce n'étaient pas elles qui avaient terminé le travail. Non, ce n'étaient pas elles qui payaient si cher une tranche de pain. Elles avaient dormi comme des souches, rêvant sans doute de visites et d'invitations, de rubans et d'habits. Mais alors, qui s'était acquitté de la tâche?...

Et Jan Crickx se creusait la tête mais sans trouver de solution...

Il fut bientôt distrait de cette préoccupation par l'arrivée des fermiers qui venaient rechercher leur farine et -chose extraordinaire- lui apporter de nouveaux sacs de grain à moudre, l'un parce que l'on célébrait un mariage dans sa famille, l'autre parce qu'il fêtait l'anniversaire de sa fille aînée, un troisième parce qu'il allait recevoir des invités, un autre encore parce que cela lui était passé par la tête... Tous invoquaient la plus extrême urgence et le priaient de la moudre le plus rapidement possible... Le suaire déjà jaunâtre de la farine qui couvrait l'intérieur du moulin allait redevenir plus blanc que neige.

Bien qu'il fût satisfait des bénéfices inespérés qu'il allait réaliser, Jan Crickx se plaignit d'un tel degré d'urgence, car il était réellement exténué. Mais il mit sans hésiter la main à l'ouvrage et comme le vent du Nord soufflait avec une certaine violence, le moulin sembla vivre, palpiter, se tordre, grincer, pousser des plaintes criardes, tandis que la poussière impalpable assombrissait et épaississait l'atmosphère... Le soir tomba sans qu'il ait terminé, mais il poursuivit le travail avec acharnement, pendant plusieurs heures encore. C'est en vain que Warma lui dit de venir dîner. Il n'avait pas faim. Comme la veille, il avait même dédaigné le goûter et, quand il finit par se retirer, il abandonna une nouvelle fois son petit pain au beurre.

Le lendemain matin, le travail était fait et le pain mangé.

Le troisième soir, comme le travail n'était pas aussi urgent, Jan Crickx en laissa une bonne partie ainsi que la tartine beurrée, à laquelle il n'avait pas touché. Il voulait s'assurer que le prodige n'était pas passager et qu'il se répéterait plus ou moins à l'infini. Il se répéta.

Piqué par la curiosité, il se proposa de découvrir cet aide mystérieux, qui fournissait un si grand effort pour un si petit salaire; au moment de se retirer, il mit bien en évidence le petit pain au beurre et se cache dans un coin, en face de la porte et derrière quelques sacs de blé; par les fentes ménagées entre eux, il pouvait tout observer.

Il commençait à s'endormir, bien malgré lui, quand, vers minuit, le grincement de la porte le tira brusquement de sa somnolence: il allait savoir qui était son visiteur nocturne..

Un rayon de lune entrait par la claire-voie et allait précisément frapper la porte, qui reflétait un long quadrilatère de lumière sur le sol. Et Jan Crickx découvrit, nimbé d'une clarté bleutée, un petit nain complètement nu qui, avant d'entrer, promena un regard scrutateur sur toute la pièce. Cela dut le tranquilliser, car il bondit sur le pain et se mit à le dévorer à belles dents, avec la voracité d'un enfant qui craint qu'on lui enlève sa friandise. Il engloutit l'énorme tranche en deux minutes et, sans devoir se retrousser les manches -puisqu'il n'avait pas de vêtements-, il s'attela à la tâche, laissant transparaître une force prodigieuse, même pour un homme bien charpenté, tandis qu'il fredonnait entre ses dents une chanson incompréhensible.

N'en croyant pas ses yeux, Jan Crickx se les frotta et finit par être convaincu qu'il n'était pas en train de rêver ni d'avoir des visions. Il eut envie de se montrer et de faire les honneurs du moulin au petit nain, mais il n'osa pas et le laissa continuer sa tâche en toute quiétude. C'est ainsi qu'il put l'examiner tout à son aise. La nudité du nain n'était pas aussi complète que nous l'avons dit plus haut: sa chevelure rougeâtre et son immense barbe, d'un rouge plus clair, constituaient comme une cape autour du petit corps, auquel le clair de lune conférait une blancheur de marbre lustré. C'était merveille de le voir travailler, tant sa force et sa dextérité étaient extraordinaires: les lourds sacs qu'il soulevait semblaient se mouvoir dans ses petits bras comme s'ils étaient dotés d'une volonté propre et qu'ils lui obéissaient; les tamis s'agitaient dans ses mains selon un mouvement giratoire, comme s'ils étaient mus par une puissante énergie mécanique, et la farine pure, séparée du son et de la fleur de farine, s'écoulait en un épais et continuel flot blanc jusque dans les sacs, qui étaient remplis en un instant. Le nain faisait des allées et venues incessantes, s'acquittant de ces travaux sans laisser transparaître le moindre signe de fatigue ni produire le moindre bruit. Jan Crickx, tapi dans sa cachette, voyait tout cela comme dans un rêve et, le silence et l'immobilité aidant, il finit par s'endormir pour ne se réveiller qu'à l'aube...

Le nain avait disparu mais Jan Crickx acquit la certitude qu'il avait bien été présent en voyant qu'une main forte et experte avait terminé le travail avec l'application la plus

admirable, sans rien laisser en suspens.
-C'est un Kabouter! -se dit-il-. La fortune est entrée chez moi sans crier gare. Il est normal que j'aie tant de clients à présent...

Mais sa chance ne le fit pas devenir égoïste, car il était naturellement et fondamentalement généreux: il ne pouvait s'empêcher de penser avec compassion à la nudité de son extraordinaire petit ami.
-Les nuits froides vont venir et il faudrait lui procurer de quoi se vêtir. Ces Kabouters sont décidément incroyables! Comment se fait-il que des êtres aussi puissants ne parviennent pas à subvenir à des besoins aussi élémentaires que des vêtements et des aliments? Allez savoir!...

Ce mystère, bien qu'il défiât toute logique, était admis par tout le monde comme étant un fait acquis et Jan Crickx ne s'employa donc pas à le percer. Il prit en revanche la décision de faire tout ce qu'il fallait pour vêtir le Kabouter des pieds à la tête et le bourrer de tartines beurrées, bien garnies de confiture ou de tout autre sucrerie qui lui plaisait. Mais, où trouver des vêtements à sa taille? Les seuls qui lui conviendraient étaient ceux des poupées que les fillettes de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie habillent luxueusement, suscitant l'envie et l'indignation des mères de familles pauvres. En fait, Warma et Karlientje étaient d'habiles couturières quand il s'agissait de leur parure et elles auraient très bien pu réaliser une culotte et une veste à la taille du Kabouter mais elles n'auraient jamais accepté de le faire sans savoir au préalable pourquoi Jan Crickx avait besoin de tels habits; et lui ne pouvait pas le leur dire, car il est de notoriété publique que les Kabouters coupent aussitôt les ponts avec leur amis qui se montrent indiscrets.

Mais il se rappela que c'était vendredi et que tous les vendredis un marché se tenait en plein air sur la petite place malinoise des Bailles-de-Fer; on y trouvait non seulement les maraîchères et les fermières qui venaient vendre légumes, volailles, beurre, fromage et oeufs, mais également des camelots qui écoulaient à bas prix des colifichets, de la ferraille, des vêtements et des chaussures usées, et toutes sortes de rebuts qui méritaient d'être jetés à la poubelle. S'il ne trouvait pas ce dont il avait besoin dans ce pandémonium, il était inutile qu'il cherchât ailleurs.

Il erra longuement parmi la foule qui criait, riait, se querellait, était continuellement agitée, rendant Malines

vivante et bruyante; il se fraya un chemin parmi les badauds qui se bousculaient, jouaient des coudes, s'insultaient, s'interpellaient à grands cris, s'attroupaient autour des étals, dont les tables branlantes risquaient à tout moment de s'écrouler, tout cela s'accompagnant du sourd martèlement des galoches qui battaient le pavé. Jan Crickx allait s'avouer vaincu quand son attention fut brusquement attirée par un paquet aux couleurs criardes, où le rouge alternait et rivalisait avec le bleu... Il se trouvait parmi une masse informe, sur l'étal le plus sordide, celui d'un petit vieux ridé comme une pomme reinette, plié comme un crochet, et dont les marchandises,n'éveillaient l'intérêt et la curiosité de personne, parce qu'il s'agissait d'un salmigondis de guenilles, de souliers abîmés et tordus, de clés sans serrure, de serrures sans clé, de chapeaux déchirés et défoncés, de lambeaux de vêtements crasseux et dont on ne pouvait plus faire aucun usage...
-Qu'est-ce que c'est? -demanda Jan Crickx au bossu.
-Des vêtements de poupée -répondit le camelot comme s'il déglutissait, car il n'avait plus de dents.
-Montre-les-moi.

Le petit vieux déballa le paquet et Jan Crickx crut à un nouveau prodige, car le rouge se révéla être un capuchon et un pantalon en laine, tandis que le bleu était une chemise à longues manches, mais l'ensemble était tellement minuscule qu'il serait peut-être trop petit même pour le Kabouter.
-Combien veux-tu de ces ordures? -demanda astucieusement Jan Crickx.
-Ordures! -s'exclama l'homme-crochet avec acrimonie-. J'ai donné un franc pour cela à la femme de chambre de la comtesse de Mérode, à Bruxelles... Allez, je te le laisse pour deux francs, parce que tu es mon premier client de la journée!
-Un franc, ça ne vaut pas plus... et tu y gagnes encore, vieux filou! Si tu veux un franc...
-C'est bien parce que tu es mon premier client; mais je n'y gagne rien... Emporte-les.

Jan Crickx retourna chez lui, extrêmement satisfait, et y introduisit discrètement son butin, qu'il cacha dans le coin le plus sombre du moulin. Il songea ensuite que le costume n'était pas complet et qu'il manquait une paire de souliers et des chaussettes; il se débrouilla comme il put et tailla des sandales dans la semelle de ses plus vieilles bottes, y ajoutant des lanières pour les attacher.

Il disposa l'ensemble sur le grand coffre, plaça dessus le pain au beurre et alla manger en compagnie de sa femme Warma et de sa fille Karlientje. Il ne pouvait pas dissimuler son contentement et souriait d'un air béat, éveillant la plus grande surprise et la plus vive curiosité chez les deux femmes, qui ne l'avaient jamais vu dans un tel état. C'est en vain qu'elles tentèrent de lui arracher son secret: les caresses pas plus que les grognements ne firent lâcher prise au brave Jan Crickx.

-Il doit être fou... ou sot -dit Warma à Karlientje.

Vers minuit, Jan Crickx se faufila dans le moulin et se cacha une nouvelle fois derrière les sacs de farine pour observer les réactions du Kabouter quand il découvrirait le cadeau inattendu. Il ne dut pas attendre longtemps. La porte s'ouvrit lentement, en grinçant doucement et de façon prolongée: le Kabouter apparut, promena son regard sur l'espace illuminé par la lune puis se précipita vers le pain, le saisit, le regarda, l'approcha de sa bouche, y planta les dents, s'apprêtant à en engouffrer une énorme bouchée et... resta bouche bée, stupéfait, en oubliant de mâcher, comme s'il avait été métamorphosé en une étrange et comique petite statue en marbre... Il avait aperçu les merveilles qui l'attendaient et deviné qu'elles lui étaient destinées. Il finit par avaler la bouchée en une seule traite, comme un héron engloutit un têtard, abandonna la tranche de pain et se mit essayer le capuchon rouge, qui semblait être fait sur mesure; avec un enthousiasme croissant, il se glissa aussitôt dans le pantalon, endossa la petite chemise bleue, chaussa les bas et, prenant les sandales en mains, il se lança, sans les mettre, dans une gigue vertigineuse, capable de faire mourir d'admiration et de jalousie le plus endiablé des bons danseurs anglais. Il complétait les mouvements rapides de ses pieds nus de bonds, de cabrioles, de tourbillons, de culbutes, de sauts périlleux, de courses d'obstacles parmi les sacs et au-dessus d'eux, jusqu'au moment où, comme le braque qui vient de repérer une proie, il resta en arrêt, les yeux fixés sur un point, en l'occurrence l'endroit où Jan Crickx était tapi.

-Ah! Ah! -s'exclama le petit nain-. C'est toi qui m'as apporté cela?

Comme il savait que l'on ne doit pas adresser la parole aux Kabouters sous peine de les voir disparaître à l'instant, Jan Crickx se borna à faire signe que "oui", en faisant de grands mouvements de tête.

-Et ces jolies choses sont pour moi? -insista le Kabouter en se martelant la poitrine avec pétulance.

Nouveaux mouvements de tête de Jan Crickx.

-Ah! C'est donc toi qui?... Eh bien... dans ce cas, je te donne l'autorisation de m'adresser la parole sans crainte. Nous sommes amis et, si tu le veux, je ne te quitterai pas tant que tu auras besoin de moi et que tu te conduiras bien à mon égard. Allons, serrons-nous la main!

La petite main du Kabouter disparaissait presque dans la dextre, calleuse et monumentale, de Jan Crickx mais cette poigne de poupée était si forte que le meunier poussa un juron:

-"Godwerdekke!" Ne serre pas comme ça, tu me tritures les os.

-Excuse-moi, je n'avais pas l'intention de te faire mal -dit le Kabouter, en lâchant sa main-. C'est tellement mou que tu me fais penser à un bonhomme en spéculaus. Je voulais simplement t'exprimer ma gratitude, car je te suis très reconnaissant; cela fait des jours que tu me nourris généreusement et, de surcroît, tu viens de me vêtir des pieds à la tête... Tu n'auras pas à te plaindre de moi... En parcourant ta maison pendant que je ne travaillais pas au moulin, j'ai découvert de nombreuses choses qui m'attristent pour toi... Ne t'en fais pas, nous les arrangerons. Dans cette entrefaite, ne parle de moi à âme qui vive et si ta femme et ta fille t'interrogent, feins l'ignorance, ce qui ne te sera pas difficile... Et à présent, va dormir tranquillement et laisse-moi travailler à mon aise.

Les relations entre Jan Crickx et le Kabouter ne tardèrent pas à devenir plus étroites. Ils se voyaient au moulin tous les soirs et Jan Crickx apportait chaque fois quelque chose à manger pour son petit ami, sans jamais oublier son mets préféré, le pain au beurre. Ils parlaient cependant peu: Jan Crickx était taciturne et le Kabouter n'aimait pas les paroles oiseuses. En entrant, il souhaitait laconiquement le bonsoir, mangeait de grand appétit la part qui lui était dévolue et s'enquérait ensuite du travail, sans jamais s'y mettre avant que Jan se soit retiré pour dormir. Mais un jour, ils eurent une conversation curieuse quoique rapide:

-Je peux te poser une question? -demanda timidement Jan Crickx, qui la ruminait depuis un certain temps.

-Toutes celles que tu voudras. J'y répondrai si je le peux...

-Comment se fait-il -demanda le meunier avec curiosité- qu'en pouvant, comme tu le fais, accomplir tant de merveilles, tu dois, en revanche, dépendre des autres pour ta nourriture et tes habits? Ne peux-tu pas y subvenir par tes propres moyens?

-Ne sois pas stupide! -s'exclame le Kabouter en riant-. Ignores-tu que Dieu seul n'a pas besoin d'aide? D'autre part, je suis le dernier de ma race -les fils de la terre- qui reste dans ce pays, parce qu'il est en train de perdre ce qui faisait son charme.

Jan Crickx admira la profondeur de la pensée du petit nain et, quoique pas plus avancé, il estima la réponse satisfaisante.

-A propos -dit le Kabouter à son tour-, entre nous... Bien qu'en principe je suffise pour le travail à moi seul, il y en a beaucoup et, pour certaines raisons que je ne peux pas te dévoiler, il faudrait que tu prennes à ton service un garçon de confiance. Essaie d'avoir Job, le journalier, qui est robuste, plein de bonne volonté et sans travail.

Sur ces entrefaites, Warma et Karlientje s'étaient rendu compte qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire au moulin et elles n'en tenaient plus de curiosité. Que faisait Jan Crickx tous les soirs, s'enfermant bien après s'être acquitté de ses tâches? Pourquoi ne se plaignait-il plus jamais, comme dans le temps, de l'excès de travail et ne demandait-il plus l'aide des femmes? Comment pouvait-il, à lui seul, donner satisfaction aux clients qui, venant, chaque jour, plus nombreux et plus exigeants, apportaient vie et prospérité au moulin , jusqu'alors misérable et presque oublié? Pourquoi le visage de Jan Crickx, impassible quand il n'était pas farouche, était-il à présent fréquemment illuminé d'un sourire placide? Et, surtout, que signifiait sa nouvelle manie de parler de temps en temps tout seul dans le moulin, lui qui n'avait jamais grogné, fredonné ni sifflé, et surtout quand il était seul, car elles n'avaient jamais vu entrer personne?

Le fait que Jan Crickx prît à son service Job, le journalier, le garçon le plus fort, le mieux bâti et le plus travailleur de la région, ne dissipa aucunement leur perplexité. Cela ne suffisait pas à expliquer tout ce qui s'était passé antérieurement. Warma et Karlientje continuèrent à se creuser la tête jusqu'à ce que les médisances des voisins leur fournissent un début d'explication, qui pouvait les amener à découvrir la vérité. Les plus vieux de la région, archives vivantes de la tradition, commençaient à répandre le bruit que Jan Crickx bénéficiait de l'aide de quelque Kabouter, seul élément qui pouvait expliquer ses énormes travaux et ses gains croissants... Cela faisait longtemps que l'on ne parlait plus dans le pays de ces êtres surnaturels qui, chassés par l'incrédulité et le manque de respect

des hommes, étaient allés se réfugier très loin, où règnent encore la confiance et l'innocence, et non plus exclusivement le vil matérialisme. Mais il était possible que l'un ou l'autre fût resté, ou revenu pour une raison quelconque, peut-être pour vérifier si les hommes devenaient meilleurs, afin de s'installer à nouveau parmi eux, et c'était sans doute celui-là qui rendait service à Jan Crickx, qu'il avait trouvé travailleur, patient, généreux et malchanceux...

Ces cancans ne tardèrent évidemment pas à parvenir aux oreilles de Warma et Karlientje, qui, sans leur accorder complètement foi, organisèrent tout un système d'espionnage, ne fût-ce qu'afin d'en avoir le coeur net. Un soir, après que Job se fût retiré, épiant par les rainures de la porte tout en étant sur l'étroit palier du petit escalier, elles finirent par découvrir le Kabouter, qui mangeait son pain, juché sur le bord de la trémie, tandis que Jan Crickx, silencieux, le contemplait avec extase.

Mais les Kabouters ont l'ouïe si fine et l'épiderme si délicat qu'ils perçoivent non seulement les moindres frôlements mais qu'un simple regard indiscret les coupe comme s'il s'agissait d'un rasoir. Toujours est-il que notre nain sauta de la trémie sur l'auget, de celui-ci à terre et qu'il alla se cacher derrière la meule, en signalant à Jan Crickx que quelqu'un les espionnait derrière la porte... Ce dernier bondit, l'ouvrit et se trouva nez à nez avec Warma et Karlientje, qui se troublèrent d'abord mais qui, se ressaisissant, de coupables se muèrent en accusatrices.

-Qu'étais-tu en train de faire? Qui caches-tu dans le moulin? Tu as des contacts avec les sorcières? T'es-tu livré à des pratiques diaboliques? Réponds! Réponds! Ne reste pas planté comme un piquet, parce que, bon gré mal gré, tu devras me répondre!...

Et, faisant chorus, Karlientje disait simultanément, de sa voix aiguë de soprano:

-C'est une honte d'affliger ainsi ma mère! Repentez-vous, père, de traiter votre pauvre femme de la sorte! Ah, les hommes! Les hommes!

Mais cette fois, malgré son affection et sa bonhomie, Jan Crickx sentit que la moutarde lui montait au nez et -"God straffe mij"-, prenant son épouse par la peau du dos, il l'envoya presque rouler jusqu'au bas des escaliers, tandis qu'une des douces courbes arrière de sa fille nouait pour la première fois des rapports intimes avec son sabot et qu'elle descendait en criant comme si on l'écorchait...

Quand la colère l'aveugle, l'homme fait preuve d'une franchise plus brutale que courtoise... Les femmes perdent également le sens des mesures: c'est ainsi que Warma et Karlientje descendirent effectivement l'escalier, pour se mettre hors de portée de Jan en fureur, mais que, arrivées sur la terre ferme, elles se mirent à lui faire entendre un concert fort bruyant de récriminations et d'insultes, d'autant plus âpres qu'elles étaient formulées dans le rude flamand populaire.

-Ne réponds pas! -conseilla le Kabouter à Jan Crickx qui, sous l'impulsion de cette colère insolite, s'apprêtait à sortir de son mutisme.- Laisse-les parler, car nous avons le moyen de les obliger à marcher droit sans qu'il leur en coûte et sans qu'elles protestent.

-Obtenir qu'elles ne protestent pas me semble extrêmement difficile -répliqua Jan Crickx-, parce que ce n'est pas dans leur tempérament.

-Sois patient et tu ne tarderas pas à voir cela se réaliser -dit le nain avec insistance-. Tout d'abord, dès que leur colère sera passée, poussées par la curiosité, elles réagiront en se montrant pleines de prévenance et caressantes à ton égard, pour que tu leur dises si tu as oui ou non un ami Kabouter. Ne leur dis pas de prime abord que c'est le cas; laisse-les un peu mariner et, quand elles t'auront bien supplié, avoue-leur que tu peux compter sur moi, que je t'aide non seulement pour ton travail mais que je t'ai également promis de t'aider à trouver des trésors... Elles fileront doux... et nous aviserons ensuite.

Le soir suivant, Jan Crickx communiqua au Kabouter que les choses s'étaient passées comme il l'avait prévu et qu'en apprenant la nouvelle des trésors promis, Warma et Karlientje avaient dansé de contentement.

-Ah, c'est merveilleux! -s'exclama le Kabouter-. Demain, à l'heure du midi, en invoquant un prétexte quelconque, tu t'arrangeras pour que Job te laisse seul; tu appelleras alors ta femme et ta fille, en leur disant que tu as quelque chose d'intéressant à leur montrer...

-Et quand elles seront là?

Le Kabouter, qui s'était interrompu, approcha sa barbe fleurie de l'oreille de Jan Crickx, lui parla sur le ton le plus mystérieux et, s'avançant jusqu'à la hauteur du mécanisme du moulin, il montra du doigt un grain très brillant qui apparaissait sur le bord inférieur de la meule courante et un autre, analogue, sur le bord supérieur de la meule gisante.

-Tu leur diras alors -conclut-il à voix haute- que tu dois te rendre en ma compagnie en un endroit où se trouvent les autres trésors mais qu'ils ne pourront toutefois t'appartenir avant un an ou deux.

Le visage de Jan Crickx était plus resplendissant que s'il avait fait des libations excessives de son sacré schiedam. Il se frottait les mains à les écorcher. Son flegme congénital sembla un moment se transformer en exaltation et il alla se coucher en faisant des pas de danse inédits et extravagants.

Job fut envoyé à Malines et Jan Crickx convoqua au moulin Warma et sa fille, comme convenu avec le Kabouter. Les femmes accoururent avec empressement.

-Que désires-tu? -demanda Warma en se faisant mielleuse.

-Nous voici, père, à votre disposition -ajouta Karlientje, avec son sourire des dimanches.

-Je veux que vous voyiez quelque chose -dit laconiquement Jan Crickx. -Et, leur montrant sur les meules deux petits points qui brillaient comme du verre, il leur demanda:- Apercevez-vous ce qui brille là?

-Oui.

-Savez-vous ce que c'est?

-Qu'est-ce que c'est?

-Des diamants!

-Des diamants!

-Comme vous dites!

-Ce doit être grâce au Kabouter!

-C'est lui qui me les a fait découvrir.

La convoitise, éveillée, souffla à Warma:

-Il n'y en a que deux?

-Oh, la pierre en est remplie: ils vont apparaître peu à peu.

-Ah! Et on pourra les extraire?

-Oui, mais jamais si on brise la pierre; il faut faire en sorte qu'elle s'use... Bah, c'est une question de temps et de travail. Dommage que...

Les visages de Warma et de Karlientje revêtirent une expression et Jan y lut une interrogation telles qu'il compléta sa phrase sans qu'elles le lui demandent explicitement.

-Dommage qu'il faille arrêter le moulin pendant plusieurs mois peut-être.

-Arrêter le moulin! -s'exclama Warma, alarmée.

-Oui -répondit Jan-. Je dois m'en aller en compagnie du Kabouter, m'en aller très loin, à cause des trésors...

-Arrêter le moulin! -répéta Warma-. Mais ne sommes-nous pas

là, nous? N'avons-nous pas Job pour nous aider? Et même s'il n'était pas là!...

-Nous suffirons à la tâche! -s'écria Karlientje, égayée.

-Considérez que nous avons à présent une clientèle nombreuse et beaucoup de travail -objecta malicieusement Jan Crickx- et que mon ami le Kabouter et moi serons longtemps absents...

-Peu importe! Peu importe! Pars avec le Kabouter et occupe-toi des trésors; nous nous occuperons du moulin et rien ne sera perdu!

-Oui, oui, père! Partez rassuré: tout fonctionnera à la perfection.

Et pour marquer leur détermination, joignant le geste à la parole, Karlientje soulevait un lourd sac de grain pour le déverser dans la trémie, d'où il serait graduellement acheminé vers la meule, tandis que Warma manoeuvrait la meule courante pour la mettre au bon niveau et lui imprimer le mouvement.

-Magnifique! S'il en est ainsi, je me mettrai en route dès ce soir! -s'exclama Jan Crickx, qui avait plus parlé ce jour-là que pendant tout le reste de sa vie-. Je vous conseille cependant de ne pas vendre les diamants à Bruxelles et encore moins à Malines, où on ne vous les paierait pas à leur valeur. Allez à Anvers, c'est là que se trouvent les grands négociants en pierres précieuses et les plus habiles lapidaires.

Et Jan Crickx partit effectivement le soir même en compagnie du Kabouter pour parcourir la terre, prenant du repos et se distrayant, car il l'avait bien mérité après tant d'années de travail et de déboires.

-Ne te fais pas de souci pour les femmes -lui dit le Kabouter dès le départ-. Elles vont maintenant travailler avec coeur et tu constateras le changement à ton retour.

Et il en fut ainsi.

Accompagné du nain, invisible pour le reste des mortels, Jan Crickx passa les deux meilleures années de sa vie, à sillonner champs, villages et villes, observant des coutumes nouvelles ou inconnues, savourant des mets insoupçonnés jusqu'alors, goûtant à des vins et des liqueurs comme il n'y en a pas dans la cave de l'archevêque de Malines.

Mais Jan Crickx préférait le "schiedam" et le "duvel", son amère bière forte, à ces boissons renommées et coûteuses et les vétustes moulins à vent, dont les ailes noircies faisaient des révérences rythmées et lentes aux passants, aux palais et aux musées; il préférait les moulins qui se mirent,

entourés de feuillage, dans la profondeur des rivières et dont la roue dialogue en grinçant avec l'eau qui tombe en petites cascades des palettes verdoyantes de mousse; et il préférait encore leur vainqueurs, les moulins à cylindres, dont la porcelaine rayée transforme le blé en une insipide farine impalpable et dont la machinerie compliquée ôtait, à son avis, toute saveur et toute poésie à la mouture destinée à la fabrication du pain, que l'homme doit gagner à la sueur de son front.

Le Kabouter ne pouvait pas et ne voulait pas lui expliquer la beauté des inventions qui, au fil des siècles, avaient supprimé les Kabouters et les sotais, les enchanteurs et les fées. Il ne voulait pas non plus condamner les forces neuves, parce qu'il était intelligent et juste. Mais il était profondément triste, se lamentant, comme Calypso, d'être immortel. Il devait fuir pour toujours une civilisation hostile et promenait un dernier regard sur un monde qui avait été le sien et où il n'avait plus trouvé qu'un homme suffisamment ingénu pour en faire son ami.

-Je voudrais savoir si elles ont extrait les diamants -murmura un soir Jan Crickx, qui n'avait jamais cessé de penser à Warma et Karlientje.

-Oui, elles les ont extraits -répondit le Kabouter à la question indirecte-. Elles les ont extraits et elles en ont tiré un bon prix. Elles s'efforcent à présent, sans cesser de moudre, d'en mettre d'autres à découvert. Mais elles ne croient pas en moi; elles disent que ces pierres contiennent habituellement des diamants et qu'il n'y a rien d'extraordinaire à cela. -Il poussa un soupir mais, réagissant aussitôt, poursuivit:- Ce qu'il y a de plus positif pour elles et pour toi, c'est que vous ayez été convaincus que la fortune vient en travaillant plutôt qu'elle ne tombe du ciel... Karlientje t'attend avec impatience, parce qu'elle s'est fiancée à Job et qu'ils n'espèrent plus que ton retour. Tu peux joyeusement regagner ton moulin. Tu n'as désormais plus besoin de moi et, par ailleurs, je dois rejoindre les miens, qui m'attendent également dans des pays fort lointains, où il existe encore quelques coeurs innocents.

-Tu me quittes!...

-Je resterai dans ton souvenir... A propos: si Warma et Karlientje t'interrogent au sujet des trésors, tu leur diras simplement qu'à présent ce sont elles les trésors...

"Los Ogros de Fresnés" est un de ces quatre textes, non publiés du vivant de Roberto J. Payrò et inclus dans El Diablo en Bélgica (1953). Il en a probablement pris connaissance grâce à l'article "La Légende des géants de Bouvignes" qui fut publié dans Wallonia (X, 1902, pp. 117-118) mais la version la plus connue en est sans doute "Les Rochers de Frênes (légende du IXè siècle)", reprise dans Légendes de la Meuse de Henri de Nimal.

LES OGRES DE FRENES. (*)

Comme la région d'Allemagne où ils vivaient devenait trop froide à leur goût, Og, sa compagne et ses deux enfants émigrèrent avec le dragon qui leur servait de chien de garde. Les géants choisirent comme nouvelle résidence le sommet des rochers de Frênes, dans la région montagneuse et sauvage de Lustin. C'était un point stratégique, presque inaccessible, qui présentait l'avantage supplémentaire de riches terrains de chasse situés à proximité, en l'occurrence les agglomérations de Bouvignes et de Dinant. Og et les siens étaient en effet des ogres et se nourrissaient volontiers de chair humaine.

Ils ne s'étaient encore emparés d'aucune proie de cette espèce quand le géant, alors qu'il était à la chasse, découvrit par hasard l'entrée de la grotte de Tieux et constata qu'elle était habitée par une tribu de nutons, réputés jusqu'en Allemagne pour leur dynamisme et leur adresse dans tous les arts et métiers. Il se mit à l'affût, en s'aplatissant tellement contre le sol qu'il ressemblait à l'un des énormes rochers de l'entrée, et cueillit les nutons au fur et à mesure qu'ils sortaient pour vaquer à leurs occupations habituelles. Cependant, bien qu'il eût -naturellement- un appétit d'ogre, il n'avait pas l'intention de les manger mais bien d'en faire des serviteurs: il en avait en effet un besoin pressant, étant donné que son épouse était coquette, paresseuse et nonchalante, que ses enfants passaient le plus clair de leur temps à jouer et à se promener, tandis que le dragon n'était bon qu'à monter la garde, bâfrer et cracher des flammes.

Les nutons tombèrent un à un au pouvoir d'Og, furent réduits en un triste esclavage et obligés de s'occuper des tâches domestiques de sa demeure.

(*) N. d. T.: il s'agit de "Frêne près de profondeville", comme le souligne un article d'E. DEL MARMOL, la graphie du lieu variant d'ailleurs d'un auteur à l'autre (on trouve "Fresnes", sous l'influence de Maurice des OMBIAUX).

Og put dès lors se consacrer plus tranquillement à la chasse et à la pêche. Un jour qu'il était en maraude aux bords de l'eau en contrebas de Frênes, il surprit deux jeunes filles, les soeurs Marthe et Marie (*), qui lavaient leur linge dans la Meuse; il en saisit une dans chaque main et les emporta dans son antre, pour les manger comme s'il s'agissait de deux grives. Les jouvencelles, pétrifiées par la terreur, ne se défendirent pas et ne poussèrent pas même un cri.

Il fit d'abord rôtir Marthe, à la grande indignation des nutons épouvantés qui l'observaient à son insu, et l'engloutit, presque sans mâcher, en deux bouchées. Marie allait subir le même sort, mais les petits géants, qui n'avaient pas pris part au festin, demandèrent à pouvoir jouer avec elle, parce qu'ils la trouvaient mignonne; ils le supplièrent tellement, pleurant et faisant de leurs poings et de leurs pied qu'afin d'avoir la paix, Og dut accéder à leur demande et le leur donner. La vie de la malheureuse jeune fille ne fut plu dès lors qu'un martyre continuel, bien que les petits ogres n'eussent pas l'intention de lui faire de mal et seulement de s'amuser avec elle, comme un enfant avec son chien. Mais la nuit, alors que les géants ronflaient à en faire trembler les collines, les nutons allaient subrepticement la consoler et lui prodiguer des caresses.

A Bouvignes, le premier à s'apercevoir de l'absence des deux soeurs fut le jeune Philibert, fiancé de Marie (*), qui était allé à leur recherche sur les bords de la Meuse, en voyant qu'elles tardaient. Il ne les trouva évidemment pas et pas davantage trace de l'ogre, qui prenait toujours bien soin de ne pas poser le pied sur la terre ferme mais marchai sur les roches et les cailloux; il s'empressa d'aller donner l'alarme dans l'agglomération, où l'on ignorait encore la présence des géants dans les environs et, à plus forte raison, la triste fin de Marthe dans les entrailles d'Og. Les parents et les amis des jeunes filles, accompagnés de Philibert, fouillèrent de toutes parts puis, comme ils ne trouvaient aucun indice, ce fut le village de Bouvignes tout entier qui se joignit aux recherches. La nuit tomba cependant sans qu'ils trouvent la moindre trace, car Og avait regagné

(*) N. d. T.: le nom de la protagoniste est Isabeau chez H. de NIMAL, quoique l'article de R. MEURANT, "Les Géants processionnels de Bouvignes au XVIè siècle", ne nous renseigne pas à cet égard. Le personnage de Philibert est une inventio de Payrò et il va jouer le rôle dévolu à Isabeau.

Frênes en s'enfonçant dans l'eau du fleuve jusqu'à la ceinture.

Une semaine s'écoula, consacrée à des fouilles pénibles et inutiles. Toute la population y participa, extrêmement alarmée par ce mystère, et le dernier à rentrer chez lui chaque soir était Philibert l'amoureux, éreinté et fou de douleur.

Un soir qu'il pleurait sur son infortune, plongé dans les ténèbres et au bord de l'âtre, sans que le sommeil pût le distraire de sa peine, il lui sembla que quelque chose remuait les cendres, déjà froides. Il écarquilla les yeux mais comme il ne voyait rien et que le bruissement persistait, il finit par allumer la lampe... Il constata alors qu'un petit nain barbu, au visage fort basané et fort ridé, était assis sur l'un des moellons de la cheminée. Le nuton -car c'en était un- se mit l'index sur les lèvres, lui imposant le silence et, ensuite, exécutant une étrange pantomime qu'à la suite de quelque prodige Philibert comprit parfaitement, il lui apprit que le lendemain, quand le soleil serait au zénith, il le conduirait auprès de sa fiancée.

Follement impatient, Philibert compta les minutes, sortit cent fois de chez lui et y retourna tout autant, ne pouvant redevenir un instant serein avant que l'ombre des arbres, des habitations et de la colline commençât à se résorber sous l'action du soleil. C'était une journée étouffante, de chaleur caniculaire; on ne voyait personne dans les rues de Bouvignes et le village semblait désert quand le nuton fit son apparition. C'était réellement extraordinaire et seul un fait d'importance capitale pouvait pousser un nuton à se promener en plein jour parmi les hommes. Il s'agissait effectivement de libérer non seulement Marie mais encore -et surtout- toute une tribu de nutons.

Comme s'il chaussait les bottes de sept lieues, le nain guida Philibert parmi les rochers, les bosquets et les collines escarpées, si rapidement que le soleil quittait à peine le zénith quand ils atteignirent Lustin, à deux pas de Frênes, où Og avait sa caverne. Pendant le trajet, le nain s'était cent fois retourné vers le jeune homme pour lui recommander par signes le plus grand silence. Broussailles et rochers étaient secoués par un tremblement sourd, comme un volcan qui s'apprête à entrer en éruption: c'étaient Og, sa compagne et leurs enfants, qui ronflaient en faisant la sieste... Philibert aurait reculé s'il n'avait pas été soutenu et poussé par l'amour et le désespoir...

Au début, il ne distingua rien dans la caverne, jusqu'à

ce que le nuton, le tirant par les vêtements, lui montra un énorme sabre qui se trouvait à terre... Le jeune homme s'empara de l'arme et la suite se déroula en un éclair, comme dans un rêve: Tchac! et la tête du géant roula; Tchac! et celle de sa femme l'accompagna, dans une partie de boules; Tchac! et ce fut le tour des têtes des petits géants, grandes comme des pelotes. Le dragon dormait également, les yeux fermés et la bouche ouverte, ne crachant pas de flammes; le jeune homme lui planta l'épée dans la gorge, l'empêchant de refermer sa gueule, ce qui signifiait pour l'animal la mort par inanition à court terme. Si Philibert avait pu accomplir un tel exploit, c'était grâce aux nutons, qui, en usant d'artifices magiques, en avaient donné la force à son bras et fait en sorte qu'Og et ses compagnons tombent en léthargie.

Malgré sa joie immense de se retrouver libre et de voir son fiancé, Marie pleura de plus belle sur la mort de Marthe mais ne s'apitoya nullement sur le sort des géants. Elle ne devait éprouver aucune compassion; ils n'étaient pas des êtres humains, pas même des animaux, mais bien des monstres. Les nutons, quant à eux, célébrèrent l'événement en se lançant dans une danse effrénée, et c'est en dansant, ivres de joie, qu'ils accompagnèrent Philibert et Marie jusqu'aux portes de Bouvignes; ils regagnèrent ensuite leur ancienne demeure, sans cesser de danser. Et on ne les vit plus que de temps en temps mais plus jamais en plein jour...

Les habitants de Bouvignes se lamentèrent de la disparition de Marthe, témoignèrent leur admiration à Philibert, remercièrent les nutons et, formant une joyeuse procession, s'en allèrent détruire le repaire du terrible Og et traîner les cadavres des géants et du dragon jusqu'à la Meuse, qui mit de longs mois à en transporter les morceaux jusqu'à la Mer du Nord.

Depuis ce jour et récemment encore, on célébrait à Bouvignes l'anniversaire de cet événement en organisant de grandes fêtes commémoratives et un brillant cortège symbolique. Représentant Philibert (*), un jeune homme brandissant une épée ensanglantée ouvrait la marche, tenant par la main la plus belle fille de la région; puis venaient le géant Og, sa femme et ses enfants, la gorge portant une large entaille sanglante, suivis du dragon, qui se tordait dans les affres de l'agonie; des enfants, habillés de feuillage, sautillaient tout autour, jouant le rôle des nutons; les autorités et le peuple en liesse fermaient la marche... Le soir, on donnait un bal et c'était la fête des amoureux, qui se fiançaient...

(*) Nous savons par les op. cit. que ce n'est pas exact.

"Gigantes y dragones. Reseña histórico-literaria" est paru dans La Nación, le 22 janvier 1928, quelques semaines avant la mort de Payró, et fut repris dans El Diablo en Bélgica (1953), au sein d'une mouture beaucoup plus riche.

GEANTS ET DRAGONS.

Comme l'eau ses ondines, l'air ses sylphes, le feu ses salamandres, le quatrième élément, la terre, est représenté par des êtres surnaturels qui lui sont propres, ne descendent pas d'Adam mais -d'après Paracelse- ne doivent pas non plus être considérés comme des suppôts de Satan. Oeuvre de Dieu tout comme les hommes, ces êtres, dont les tailles sont exagérément grandes ou petites, s'appellent les géants et les nains. Les gens sceptiques considèrent toujours qu'ils sont un pur fruit de l'imagination mais plus d'un érudit soupçonne l'existence réelle, dans un passé lointain, d'hommes à la stature disproportionnée, qui ont marqué de façon indélébile la mémoire populaire, donnant naissance à de nombreuses légendes et traditions. Nombre d'entre elles subsistent encore en Belgique et le lecteur connaît déjà celles qui ont trait aux nains. Les géants ont dû préférer les régions plus nordiques, dont les brouillards dissimulent généralement les proportions colossales, car le répertoire belge de légendes à leur sujet est pauvre et déjà moribond. On peut dire que leur souvenir se perpétue sous la forme des célèbres simulacres, généralement comiques, qui apparaissent et jouent le rôle principal dans les grands cortèges populaires. Néanmoins, l'histoire des rares géants que colporte la littérature orale du peuple n'est pas dénuée d'intérêt, d'intérêt épique dans certains cas, comme celui du géant d'Anvers, Druon-Antigon.

Un autre mythe beaucoup plus ancien, dont nous parle M. Alfred Harou (*), est cosmique, plus qu'épique et subsiste, affirme-t-il, à Florenville, pittoresque village à orgueil de ville, juché sur une colline pour se mirer, du haut de cette sorte d'à-pic, dans la Semois. Il semble que, peu après la Création -comme le signale la Genèse dans son chapitre VI, verset 4°-, il y ait eu à la surface de la terre des géants; les vieilles gens de Florenville ajoutent qu'au centre du globe habitaient également des géants, d'une taille colossale, qui se livraient de fréquents combats, et qu'un jour, engageant une lutte terrible -qui bouleversa le champ

(*) N. d. T.: HAROU (Alfred), "Les Géants. I. Au centre de la terre", in Wallonie; Liège; I, 1893, page 129.

de bataille souterrain plus que la Grande Guerre n'a bouleversé le sol de l'Europe-, ils firent se soulever et s'affaisser la terre et surgir mers et montagnes... Et ils se combattirent, en cette circonstance, de façon tellement acharnée et meurtrière que leur race fut sur le point de s'éteindre à jamais... Pourtant quelques-uns, probablement les plus forts, survécurent. Ce sont eux qui, invisibles de hommes, agitent généralement les entrailles du sol, provoquant les tremblements de terre. Deux d'entre eux, les plus redoutables, habitent, l'un au Nord, l'autre au Sud du globe, et s'avancent l'un vers l'autre, lentement mais sûrement, avec l'intention d'engager une lutte sans merci. Comm Atlas, chacun d'eux porte une montagne sur ses épaules. Lor qu'ils se rencontreront, leur collision engendrera une cata trophe. Que ce soit l'un ou l'autre qui l'emporte, l'un ou l'autre qui soit vaincu, la terre périra sous leurs coups..

La légende du géant d'Anvers présente plus d'intérêt humain que cette légende cosmique. Elle perpétue le souvenir calamiteux d'époques primitives, où les seigneurs étaient de véritables bandits -des géants pour l'imagination du peu ple dominé et exploité-, et symbolise la liberté de circule et de commercer, qui est fille de la civilisation. C'est Ludovico Guicciardini, neveu du grand Francesco (1) et historiographe officiel du duc d'Albe, qui nous la rapporte dans sa "Descrittione di tutti i Paesi Bassi", publiée à Anvers en l'an 1567 et traduite plus tard en français par de Belleforest (2):

Notes du traducteur: (1) Guicciardini (Francesco), Historien et homme politique italien (Florence, 1483 - Arcetri, 1540)
(2) GUICCIARDINI (Ludovico), Descrittione... di tutti i Paesi Bassi; Anversa; apresso Guglielmo Silvio; 1567, 4°, (24)-296-(21) p. (+ nombreuses autres éditions à la BR)
La traduction de François de BELLEFOREST s'intitule: Description de touts les Pais-Bas, autrement appellés la Germanie inférieure, ou Basse Allemagne... revue et augmentée par le mesme autheur; Anvers; Christophle Planti 1582, F°, (24)-495-(21) p., (78) pl. (exemplaire colorié/ (se trouve à la R.P. de la BR sous la cote V.H. 25.765
Nous citons, dans un français à la graphie actualisé d'après une autre édition, que Payró a probablement eue entre les mains, en l'occurrence:
Description de la cité d'Anvers (...) suivant l'édition plantinienne de 1582 (...); Anvers; G. Zazzarini & Co; 1920, 4°, 164 p. (cote BR: III 57.554 B)

"(...) jusqu'au temps de Jules César -dit Guicciardini- il y avait en ce lieu sur le fleuve de l'Escaut un château, où habitait un géant appelé Druon (d'autres disent Antigon), lequel tyrannisait ceux qui passaient par là, faisait payer la valeur de la belle moitié de toutes les marchandises qu'ils apportaient le long de la rivière; et s'il s'apercevait qu'on lui eût fraudé tant soit peu de sa pretente, il confisquait le tout; et qui pis est, suivant l'iniquité de sa loi, il faisait couper une main à chacun des marchands, laquelle il jetait dans la rivière en leur présence. Et d'autant que la main en langage de ce pays s'appelle "Hand" et jeter ou lancer est dit "Werpen", des mains ainsi jetées en la rivière, les peuples voisins se mirent à donner à ce château le nom d'Hantwerpen; comme encore à présent ceux du pays nomment cette ville, et en latin Antuerpia (sic); et les Français facilitant et adoucissant le vocable disent Anvers, et les Italiens y ajoutant une lettre l'appellent Anversa. Donc de ce château ces modernes veulent que cette ville ait pris son origine, et le nom d'un si piteux sacrifice des mains coupées par le géant; et pour confirmer cette leur opinion, ils montrent par effet la forme et les restes et ruines d'icelui château sur la rivière, comme encore le déclarent les armoiries de la ville qui sont un château avec des mains coupées (...) les ruines du palais ancien, lequel puis peu de temps en ça -souvenez-vous de la date à laquelle Guicciardini écrivait- a été mis à bas et rasé pour y bâtir un corps de logis pour la demeure des Croisés Teutons Chevaliers de l'Ordre de la Vierge Marie; auquel palais ils tiennent que faisait le géant sa demeure ordinaire; et enfin ils font parade de certains ossements de monstrueuse grandeur avec un éperon; le tout gardé pour mémoire en l'hôtel de ville, maintenant que cela fut de ce géant Druon (...)"

(op. cit.; pp. 28-29)

Mais quelqu'un finit par libérer la région de la détestable tyrannie du géant Druon, ou Antigon, ou Druon-Antigon, comme on l'appelle indistinctement. Ce libérateur fut Salvius Brabo, roi de Tongres, en qui on peut imaginer un représentant de la civilisation venue de l'extérieur, en raison de son nom latin et de sa parenté légendaire avec Jules César, dont la tradition populaire le disait cousin. Brabo défia Druon en combat singulier et, bien qu'il fût un homme comme tous les autres, il le tua loyalement, le décapita et, lui coupant les mains, jeta l'énorme dextre dans les eaux de l'Escaut, comme le veut la loi du Talion. Cela eut pour con-

séquences que le fleuve fut doublement affranchi -libre passage avec disparition du péage abusif- et qu'Anvers, dont les armoiries arborent les mains coupées de Druon, de repaire de malandrins devint un centre de population laborieuse et pacifique.

Quentin Metsys, avant de devenir le grand peintre dont Anvers s'enorgueillit, conquit le titre de ferronnier en présentant comme "oeuvre maîtresse" le couronnement de fer forgé pour le puits qui porte son nom et que l'on admire aujourd'hui encore devant la Cathédrale anversoise: la gracieuse ogive entrelacée de feuillage est dominée par une petite statue de Salvius Brabo, armé jusqu'aux dents et brandissant la main du géant Antigon. Une fontaine monumentale, due au sculpteur moderne Jef Lambeaux, rappelle le même exploit, sur la grand-place, devant l'hôtel de ville: le nouveau David s'y dresse, nu, sur sa jambe droite, la jambe gauche en l'air et le bras tendu, brandissant la main gigantesque pour prendre son élan et la jeter dans le fleuve.

Une autre représentation moins consistante de Druon-Antigon figure en compagnie de la Géante et de la Baleine dans les grands et pompeux défilés anversois appelés "Ommegang", analogues à certaines fêtes espagnoles de "Gigantes et de Cabezudos" (grosses têtes). La coutume qui consiste à exhiber d'énormes mannequins promenés lors des cérémonies publiques est plus généralisée qu'on ne croit: nous l'observons non seulement dans de nombreuses villes de Belgique et du Nord de la France, comme Lille par exemple, mais elle est également suivie en Océanie, où les Duck-Ducks de la Nouvelle-Bretagne dansent au sein d'énormes cônes en écorce d'arbre, auxquels ils donnent une vague forme humaine. La grande représentation de Druon-Antigon, construite et peinte au seizième siècle par Jérôme Cock, maître du remarquable Bruegel était sans doute plus réaliste, bien qu'il n'en subsiste que le souvenir traditionnel...

Pour en revenir aux géants en chair et en os comme Druon-Antigon, signalons les "Provings" , géants brabançons qui survécurent jusqu'à des époques beaucoup plus récentes, puisque, selon la tradition, ils ont livré une rude et sanglante bataille contre l'envahisseur et occupant espagnol à Ri-d'Hayette, lieu proche de Bousval, où il y a encore régulièrement des fantômes et des apparitions. L'histoire n'a pas consigné cette bataille ni, a fortiori, sa date, mais comme ils eurent pour adversaires les Espagnols, elle dut avoir lieu, au plus tard, dans les dernières années de leur domination, en l'occurrence à la fin du seizième siècle ou au début

du dix-septième. Mais les "Provings" n'ont plus manifesté leur présence depuis cette époque.

Quant à l'espèce la plus horrible des géants, celle des mangeurs d'hommes, les ogres, on ne peut pas en dire grand-chose au niveau de la Belgique. Que leur nom dérive soit de Orcus, dieu de l'enfer, soit du sanscrit "Ugra" -cruel, redoutable-, soit, comme le dit Grimm, de "oigurs" -qui, dans son acception médiévale, signifiait simplement hongrois (des gens de mauvais goût, d'après leurs voisins)-, toujours est-il que les Belges leur ont prêté aussi peu d'attention qu'aux horripilants vampires, suceurs de sang, qui apparaissent rarement dans leurs contes. Un peu d'horreur ne leur déplaît pas, surtout si elle permet la satire et la caricature, mais ils laissent aux gens du Nord l'imagination débordante, qui fait se hérisser les cheveux sur la tête. Nous n'avons découvert qu'un seul récit de ce type, celui des "Ogres de Frênes".

Les véritables géants ayant disparu à jamais, ceux "pour rire" ont continué à se tailler leur petit succès et jouir d'une excellente santé. Au Druon-Antigon de Jérôme Cock ont succédé à Anvers, du seizième siècle à nos jours, des générations d'homonymes également populaires, quoique dus à des artistes moins réputés. Ceux de Bruxelles -qui, à l'occasion de l'Ommegang, parcourent le centre de la ville, depuis l'église du Sablon jusqu'à la Grand-Place, empruntant le chemin le plus long, c'est-à-dire les boulevards-, sont les géants Janneke -un peu marollien, comme Manneken Pis-, sa femme Mieke, une commère riante, proche parente de celles de la Rue Haute, et plusieurs autres. En 1750, les géants bruxellois étaient au nombre de huit, en 1785 pas moins de onze: Janneke, Michieltje (autre forme de Mieke), les jeunes époux Jean de Nivelles et Gudule (en l'honneur de sainte Gudule, patronne de la cité), le Grand Turc, la Sultane (réminiscence probable des Croisades et du héros national Godefroid de Bouillon, roi de Jérusalem), le Papa (Janneke), la Maman (Mieke), Grand-Papa, Grand-Maman et Mon Oncle. (*) Ces géants habitaient -en sortant seulement pour l'Ommegang- une dépendance de l'église du Sablon, appelée "Reuzenschuur" -hangar des géants-, pour la location de laquelle la Municipalité payait trois cents florins annuels à la paroisse.

(*) <u>N. d. T.:</u> dans son très bel ouvrage consacré aux <u>Géants du Brabant</u>, R. DESART nous signale que "la Ville de Bruxelles possède treize géants, plus le Cheval Bayard." Payró a omis dans son énumération Pietje et Kleine Mieke. (pp. 23-37-39)

Les géants de Termonde s'appellent Mieke et Janneke (1) comme ceux de Bruxelles; ceux d'Ath sont Gouyasse et Victoire, son épouse (2). Le géant principal de Hasselt est Langeman. Les géants fort célèbres de Borgerhout, qui passent pour être les meilleurs de Belgique, datent de 1712. Antérieurs sont ceux de Nivelles, où Argayon dansait déjà au quinzième siècle sous le nom de Goliath, accompagné d'un dragon construit et peint, comme le géant d'Anvers, par un autre grand artiste, le fameux Rogier de la Pasture. Les Aclots -c'est ainsi que l'on appelle les gens de Nivelles- y ajoutèrent successivement Bayard, le cheval magique des quatre fils Aymon, l'Argayonne -épouse de l'Argayon-, Lolo -leur fils-, le cheval-godin ou Godet, l'aigle, le lion, la licorne et enfin, au dix-huitième siècle, le chameau. Tous ces mannequins sont mus par de robustes colosses qui leur prêtent leurs jambes et ne sont évidemment pas ceux qui profitent le plus de l'Ommegang, ni ceux -même s'ils sont bien payés- qui font les plus gros gains au cours de la fête, qui équivaut pour les cafetiers à tirer le gros lot. C'est ains que les géants de Nivelles cheminaient et dansaient devant les Serments ou Corporations, comme récemment, en 1912, lor d'une visite de courtoisie et de bon voisinage, où ils fire une entrée triomphale à Lille et furent reçus par les géant français et toute la population lilloise, réjouie et enthousiasmée. Ces vieux peuples, sceptiques et désolés en apparence, sont ravis, rendus allègres et enthousiastes par de naïves traditions, aussi vieilles qu'eux, et croire le contraire serait commettre une erreur.

Il n'est dès lors pas étonnant que les anciens géants de Courtrai ait revu le jour récemment, en 1926. Ils s'appellent Kalle, Manten et Schinkel, et sont très intéressants en raison de ce qu'ils représentent. Manten, le maréchal-ferrant, armé d'un énorme marteau, est la reproduction à grand échelle de la figurine qui, depuis 1380, frappe la cloche d beffroi pour annoncer les heures fugitives, et Kalle est sa compagne depuis des temps immémoriaux. Le troisième, Schinkel, perpétue la mémoire, chère au coeur des habitants, et

<u>Notes du traducteur.</u>

(1) Monsieur Jozef Van Effelterre, chercheur néerlandophone a eu l'amabilité de nous signaler qu'ils s'appelleraient en fait Mars, Damiaan et Goliath.

(2) D'après R. MEURANT, le grand spécialiste wallon, "(...) Ath possède 5 géants processionnels: Goliath, Mme Goliath, Samson, Mlle Victoire et Ambiorix".(réf. bibl. N° 208, p. 1

l'image d'un bourgmestre enivré qui, au dix-septième siècle, cherchait et trouvait des divertissements pour le bon peuple de Courtrai et qui, galant et amoureux, se promenait dans les rues de la ville pour admirer les belles filles, leur témoignant son admiration et, si elles n'étaient pas trop prudes, leur pinçant tendrement le menton... Et cela valut au populaire bourgmestre le plus enviable des monuments commémoratifs, le monument "aere perennius", même s'il est fait d'osier, de toile et de charbon: la statue ambulante...

Le jour de la présentation de ces grands personnages ressuscités, on célébra, à quatre heures de l'après-midi, sur la Grand-Place de Courtrai, au pied de la tour gothique et en présence de toutes les autorités de la ville, leurs noces "plus que" d'or -comment dire "noces d'or" simplement, si cela fait plus de deux siècles qu'ils sont mariés?- et la cérémonie archinuptiale fut, pour lui donner plus d'éclat, présidée par l'enjoué bourgmestre Schinkel en personne, fonctionnaire municipal modèle, puisqu'il n'a jamais failli à son devoir et que la population le confirme dans sa charge, période après période, depuis le dix-septième siècle jusqu'à nos jours... Bienheureux sont les peuples qui conservent et cultivent amoureusement des traditions aussi gaies et aussi naïves! On doit être bien sain d'esprit pour s'amuser de si peu de choses...

Comme nous l'avons déjà laisé sous-entendre, la très ancienne solennité de l'Ommegang, à l'occasion de laquelle les géants se promènent en compagnie de leur suite, est commune à plusieurs provinces belges, bien qu'elle ne porte pas toujours ce nom flamand et qu'elle ne se présente pas toujours sous cette même forme de défilé, de "corso", comme nous dirions à Buenos Aires. Au départ, comme la fête des fous en France, et celles très réputées en Grèce et à Rome, elle avait un caractère religieux et il est possible qu'à son origine il fût beaucoup plus prononcé. Quoi qu'il en soit, l'Eglise ne s'y opposa jamais, bien qu'il inclût des éléments païens; quant aux autorités civiles, si respectueuses en matière religieuse, elles en rehaussaient non seulement la gravité par leur présence mais contribuaient à son organisation. Le plus ancien document officiel qui le mentionne date du quatorzième siècle: il s'agit d'une ordonnance édictée en l'an 1359 par les magistrats de la ville de Bruxelles. Le cortège de l'Ommegang de ces années-là se composait des Serments (Corporations) des arts et métiers, des arbalétriers, du Grand Serment, de la magistrature communale, des étudiants et groupes divers qui portaient sur des palanquins les statues

de saints vénérés, qui figuraient des scènes historiques ou qui représentaient les rois carolingiens, des chevaliers errants ou des guerriers illustres... Mais les ommegangs les plus célèbres pour leur faste furent celui qui défila en l'an 1549 devant l'empereur Charles Quint et son fils Philippe (qui allait devenir Philippe II d'Espagne), ceux de 1563, 1576 et 1577, et enfin celui que l'on organise en 1649 pour fêter le triomphe du duc de Lorraine au tournoi des arquebusiers. Un document d'époque décrit l'Ommegang auquel assiste Charles Quint dans les termes suivants (*): "La marche était ouverte par les serments: les escrimeurs, qui étaient armés de piques et de hallebardes, étaient vêtu de blanc et de bleu; les arquebusiers, de blanc; les archer de blanc, noir et rouge; les arbalétriers de Saint-Georges, de blanc et rouge, et le grand serment, de vert.

" Ils précédaient une troupe de jeunes gens, montés sur de chevaux richement caparaçonnés, et représentant les ducs de Brabant jusques et y compris Charles-Quint; ces jeunes gens qui appartenaient aux premières familles de la bourgeoisie, étaient brillamment costumés et tenaient le sceptre et la couronne; chacun d'eux avait son porte-bannière, ses hommes d'armes et ses pages.

" Venaient ensuite les métiers; chaque corporation avait en tête sa 'keersse' portée par le plus jeune maître, et, comme dans toutes les grandes cérémonies, les jurés, en robes de drap rouge, marchaient les derniers.

" Puis on voyait des chars de triomphe, sur lesquels étaie représentés les principaux épisodes de la vie de Jésus-Chri et de la Vierge; un enfant déguisé en loup et monté sur un courtaud, conduisant un diable, sous la forme d'un monstrue taureau qui jetait du feu par les cornes, entre lesquelles un autre diable était assis; l'archange saint Michel, couvert d'armes brillantes, et tenant d'une main l'épée et de l'autre la balance, dans laquelle, selon de vieilles traditions, il pèse les âmes.

" Suivait un char, portant la musique la plus extravagante qu'on pût voir: c'était un ours assis qui touchait un orgue non composé de tuyaux, mais d'une vingtaine de chats, de différents âges, enfermés séparément dans des caisses où il ne pouvaient se remuer; leurs queues, qui sortaient des cages, étaient attachées au clavier par des cordes; l'ours, en appuyant sur les touches de l'instrument, faisait lever

(*) N. d. T.: Payró a vraisemblablement consulté HENNE (A.) & WAUTERS (A.), Histoire de la ville de Bruxelles (tome Ier Bruxelles; Librairie Encyclopédique de Périchon; 1845, pp. 370-372, version d'après laquelle nous citons.

les cordes et tirait les queues des pauvres animaux, dont les cris, variés par l'âge, formaient une harmonie tellement bizarre, qu'elle mit en défaut l'austère gravité de Philippe. Au son de cette musique d'une espèce nouvelle, dansaient, sur un autre grand char, des enfants travestis en ours, en loups, en singes, en cerfs, etc.

" Plus loin, c'étaient Circé et les compagnons d'Ulysse métamorphosés en bêtes, des géants, le cheval Pégase, les quatre fils Aymon, montés sur Rose (1) Bayard et chantant en flamand; un char occupé par un arbre, dont chaque rameau portait un enfant, représentant un des rois juifs, ancêtres; un énorme griffon, des chevaux, des chameaux et des autruches montés par des anges, un serpent vomissant du feu, et enfin seize chars de triomphe figurant les mystères de la vie de la Vierge.

" Les patriciens, les serviteurs de la ville et les membres du magistrat précédaient le cortège religieux, composé des trois ordres mendiants, du clergé des paroisses avec la châsse de Sainte-Gudule, de plusieurs abbés, et du curé, du diacre et du sous diacre du Sablon, qui accompagnaient l'image de Notre-Dame honorée dans cette église."

De nos jours, il n'y a que les grands théâtres où l'on puisse voir des spectacles d'une magnificence analogue, car, pour compléter l'évocation de ce cortège, il faut que l'imagination le replace dans le cadre superbe de l'architecture bruxelloise, avec ses églises, ses palais à façade gothique truffés d'ornements et de statues, les somptueux édifices sculptés et dorés des Corporations, les maisons flamandes - avec leurs rangées de fenêtres qui semblent supprimer les murs- couronnées du fronton caractéristique en escalier, le tout étant baigné d'une lumière laiteuse, irisée, la lumière belge qui estompe et rend harmonieux tout ce que cette somptueuse ornementation aurait d'âpre et de surchargé sous la rutilante clarté méridionale. Et cependant, de nos jours, une note, inimitable, fera toujours défaut: celle de ces costumes bigarrés de la foule entassée dans les rues étroites, infiniment plus voyants, plus variés et plus pittoresques que notre habillement masculin, uniforme à peu de choses près, dont l'austérité contraste si ouvertement et de façon tellement peu fondée avec les vêtements féminins extrêmement libérés.

Mais ces fêtes éblouissantes ne bénéficiaient pas de la seule aide morale et pécuniaire des autorités communales,

(1) De "ros", vieux mot flamand signifiant "cheval".

aussi conformes en Belgique aux intérêts du peuple qu'en ces temps lointains. En effet, les artistes les plus réputés, comme Cock, déjà cité, Bruegel, de la Pasture, Van Orley, Rubens, Van Dyck, contribuaient volontiers à leur splendeur, sans estimer pour autant que cela portât atteinte à leur dignité de maîtres consommés en matière d'art. Nous n'avons pas vu -et ne verrons peut-être jamais- nos peintres, sculpteurs et architectes renommés, s'occuper de la décoration de la Plaza et de l'Avenida de Mayo, par exemple, à l'occasion des fêtes patriotiques ou des carnavals; mais les premiers, à l'apogée de leur célébrité, dessinaien et réalisaient de leurs propres mains, des géants et des monstres, imaginaient des arcs de triomphe, des chars allégoriques, des emblèmes, jusqu'aux détails décoratifs les plus infimes, et ils le faisaient avec amour, pour le plaisir et l'éducation du peuple qui les aimait et les admirait tant. Ils auraient pu le faire spontanément, mais il faut souligner qu'ils s'attelaient à la tâche quand les autorité les y invitaient, et que celles-ci, non parce que l'oeuvre était éphémère en apparence -son souvenir restait en servant de leçon artistique-, cessaient de préférer l'artisan vulgaire, incapable d'invention, à l'artiste créateur, dont ils rémunéraient l'effort avec libéralité... On répète à juste titre que les princes ont assuré la promotion et soutenu la Renaissance italienne et -de façon moins fondée- que la démocratie ne l'aurait pas fait "parce qu'elle n'estime pas l'art". Cela dépend uniquement du degré de culture de chaque démocratie. Sans remonter fort loin dans le temps nous constatons qu'en matière de protection de l'art, le peuple belge a été son propre prince et que ses gouvernants -même les étrangers qui s'étaient imposés par les armes- n'ont fait que suivre son inspiration -les nationaux en raison de leur inclination naturelle; les intrus, guidés par leur instinct de conservation et afin de contenter, ne fût-ce que partiellement, ce peuple-. Nombre de nos politiciens qui font mine de dédaigner l'art et ceux qui le cultivent, sans s'apercevoir de son très important rôle éducatif, notamment dans les démocraties, devraient bien méditer sur la question et l'exemple que nous venons de citer au passage.

L'"Omgang" de Louvain est réputé, lui aussi, célébrant l'anniversaire de la libération de la ville à la suite de la défaite des Normands en 891. En tête cheminait la "Vierge de Louvain", symbole de la cité, entourée de dix fillettes représentant les dix métiers primitifs de l'agglomérati sur un splendide char de triomphe. Suivaient les vingt-neuf

corps de métiers (*) exercés à cette époque, avec leurs bannières respectives, et une longue série de chars allégoriques. Sur le premier, on voyait Adam et Eve chassés du Paradis terrestre; ensuite, venait le cortège historique proprement dit, avec: de la part des bouchers, Abraham, Sara et Isaac d'un côté et, de l'autre, Agar et Ismaël - afin qu'il n'y eût pas d'interprétations erronées, chacun tenait à la main une pancarte avec son nom...-; de la part des merciers, Rebbeca, sa nourrice et quelques compagnes portant des joyaux en argent; de la part des tailleurs et des cordonniers, la famille de Jacob: Lia, aux yeux rouges, ses six fils, sa fille et son esclave Zelpha, habillés par les tailleurs, et la belle Rachel, ses fils et sa servante Bala, chaussés par les cordonniers; de la part des peintres, la belle Suzanne, les vieillards et le prophète Daniel; de la part des vitriers, le vieux Tobie et son épouse; de la part des tondeurs de drap, Judith portant la tête d'Holopherne; de la part des fabricants de poches, Ester et Mardoche, ainsi qu'une suite de femmes juives. Venaient ensuite les chars de triomphe construits aux frais de la commune: celui de l'arbre généalogique de la Ste-Vierge (connu sous le nom d'arbre de Jessé), celui de l'Annonciation, celui de la Naissance du Seigneur dans l'étable de Bethléem, celui de l'Assomption de Marie, etc. Opérant la transition entre deux chars, on trouvait les Rois Mages et des jeunes filles juchées sur des chameaux, puis des enfants. Le char du choeur des anges était suivi du clergé de Louvain, depuis les récollets jusqu'aux chanoines du chapitre de St. Pierre, accompagnés du Saint Sacrement et de la statue miraculeuse de Notre Dame de Louvain. Le corps universitaire clôturait majestueusement cette partie de la procession.

(*) N. d. T.: nous nous référons au livre d'E. VAN EVEN, L'Omgang de Louvain, dissertation historique et archéologique sur ce célèbre cortège communal (ouvrage orné de 36 planches d'après les dessins originaux exécutés en 1594); Louvain-Bruxelles; C.-J. Fonteyn, Libr.-Ed., & T.-I. Arnold, Ed.-Libr.; 1863, F°, 63-XXXVI p. Cet ouvrage traite donc principalement de l'Omgang de Louvain en 1594 et nous avons dès lors adapté les informations de Payrò en fonction de la réalité historique. Il ne signalait que 27 corps de métiers et sa description est partielle: ces derniers s'étendent des planches I à IV, le char d'Adam et Eve en V; il ne mentionne que les scènes 1-2-3-4 (VI), 30 (X) et 31-32-33 (XI) offertes par les corps de métier, puis les chars XII-XIV-XVI-XXII.

La seconde partie du cortège était purement profane ou mythologique: le cheval Bayard (Voelbayart) et les quatre fils Aymon; les géants Charlemagne (?), Hercule, "chevauchant un destrier noir", son épouse la belle Megera sur une petite jument blanche -un faucon perché sur son poing, comme les nobles dames-, leurs monstrueux enfants; un grand éléphant portant les quatre parties du monde; saint Christophe et l'enfant Jésus sur son dos, accompagnés d'un ermite tenant une lanterne. Derrière marchaient les Serments "militaires" des arquebusiers notamment, dont l'artillerie était tirée par des petits diables qui lâchaient des salves de temps en temps (?). La marche était définitivement fermée par le cortège des anciens souverains de la région, le Comte de Louvain à cheval, entouré des notables, la Comtesse sur un char de triomphe (?) en compagnie des sept familles patriciennes, ainsi que par St. Georges et Ste Marguerite, qui retenait le grand Dragon par un licou...

D'après la tradition, la tête en carton-pâte du géant Hercule était une oeuvre d'art tellement belle que quelqu'un offrit pour elle tout l'or qu'elle aurait pu contenir, mais la Municipalité repoussa l'offre. (*)

(*) Notes du traducteur (suite de la page 151 + page 152).
(Nous continuons donc de mettre en parallèle la description de Payrò et l'ordre des planches dans le livre de VAN EVEN.) (p. 151) Après les chars religieux, Payrò signale les Rois Mages (XVII), les jeunes filles (XVII-XVIII-XIX) et les enfants (XIX), puis le clergé de Louvain (XXIV-XXV-XXVI) et le corps universitaire (XXVI). Si nous récapitulons, dans cette première partie du cortège décrite par Payrò devraient s'intercaler -puisque les personnages défilaient en suivant l'ordre des planches-: après les corps de métiers, le char d'Adam et Eve, et les quatre premières scènes historico-religieuses offertes par les corps de métiers, les scènes 5 (VI) à 29 (X) puis 34-35 (XI), avant le char de l'Arbre de Jessé; des chars purement religieux figurent également en XIII-XV puis, après les Rois Mages-jeunes filles-enfants, en XX à XXIII; après clergé et corps universitaire, nous trouvons effectivement (p. 152) le cheval Bayard (XXVII), Hercule et Megera (XXVIII et XXIX) mais leurs enfants n'apparaissent qu'en XXXIV, suivis de l'éléphant en XXXV; c'est saint Christophe (XXX), suivi effectivement des Serments (XXX-XXXI), qui s'intercale alors avant les personnalités de la ville (XXXII) elles-mêmes suivies des notables, de St. Georges, de Ste. Marguerite et du dragon (XXXIII). Nous avons ponctué d'un point d'interrogation des éléments introduits par Payrò (?).

Revenons-en au vif de notre sujet: dans une autre chronique contemporaine de l'Ommegang bruxellois, on parle d'un griffon "énorme et terrible" qui, derrière le chameau, était chevauché "par huit enfants et suivis de très nombreux autres, les uns nus comme des indiens, montant de grands chevaux et des chameaux, les autres fort bien habillés de blanc, avec des ailes et des chasubles de diverses couleurs, comme des anges". Le griffon est un proche parent du dragon, s'il faut en croire la tératologie populaire, et nous ne nous occuperons pas de lui étant donné qu'on ne le rencontre que fort exceptionnellement. Tout comme les griffons et les ogres, les dragons proprement dits, les dragons "en chair et en os", n'apparaissent que rarement dans les légendes belges. On parle cependant encore de l'un d'eux qui fut vaincu et tué par le seigneur de Pamele, et dont on a pu, pendant des siècles, voir la peau écailleuse pendue comme ex-voto au plafond de l'église de Notre-Dame-de-Pamele, à Audenarde. Bien que l'exploit du chevalier figure dans la légende de Notre-Dame du Cerisier (*), des folkloristes incroyants et soupçonneux prétendent que la dépouille provenait d'Orient et qu'il ne s'agissait que d'une peau de crocodile...

Il subsiste pourtant encore des dragons en Belgique. Contrairement à la Tarasque française, ils n'ont en général pas d'histoire et sont de simples simulacres, probablement importés. Il y en a qui sont sculptés, peints, forgés, gravés sur des médailles, creusés dans diverses matières solides ou dotés d'une légère texture d'osier et de tissus de couleur, afin de pouvoir facilement les déplacer. Le Dragon, qui symbolise généralement le Diable, figure sur des pinacles, des frontispices, des tours, jusqu'à l'intérieur des églises et dans les armoiries des villes. Il couronne, en compagnie de l'archange saint Michel, l'hôtel de ville de Bruxelles. Il est le personnage principal de nombreuses fêtes populaires, comme les ommegangs, et lors de combats entre les principes du Bien et du Mal, dont le modèle est la festivité célébrée annuellement à Mons. L'un des dragons primitifs de Nivelles eut l'insigne honneur d'être construit et peint, en 1441, par l'illustre Van der Weyden, en l'occurrence Rogier de La Pasture. Une grande peinture de l'église de Wasmes représente la mort de la bestiole infernale. Il est l'effroyable "Draken" des Flamands, la monture et le Cerbère de l'Og

(*) N. d. T.: Payró tire, une nouvelle fois, son information de TEIRLINCK (I.), Le Folklore flamand (folklore mythologique); op. cit.; page 147. On y spécifie: "Notre-Dame du Cerisier (Kerselaar-bij-Oudenaarde)".

des Wallons, incarnation du Diable en personne pour les uns, simple monstre à l'existence propre, quoique d'origine démoniaque, pour les autres.

Lorsqu'il existait sur terre en chair et en os, le Dragon belge était le même Médor que dans d'autres régions d'Europe dont la fonction consistait à garder des châteaux enchantés, surveiller des jeunes filles ayant succombé à un charme, protéger des trésors cachés, bref, jouer le rôle d'un chien de garde, d'une maîtresse, d'un concierge ou d'un trésorier, selon les circonstances. Il était habituellement anthropophage et détruisait en crachant des flammes tout ce qui entourait sa tanière, exigeant des habitants le tribut annuel d'u victime, bien tendre et appétissante. Il avait de grandes ai les cartilagineuses armées de piquants, une queue de serpent se terminant en dard, de larges pattes de saurien garnies de griffes terribles, un corps enflé et plein de bosses, une peau écailleuse et plus impénétrable que celle du crocodile, des yeux meurtriers comme ceux du Basilic qui foudroie du regard, et un gosier qui vomit du feu... Cependant, comme dans "Les Ogres de Frênes", tout chevalier errant, fût-il un peti jeune homme, parvenait à le vaincre s'il le surprenait, ce qui n'est pas étonnant, puisque même une belle jeune fille a triomphé de lui... Il faut souligner qu'il s'agissait d'un sainte et qu'elle était en outre originaire de Tarascon. (1)

(1) Voyez L'Ile des pingouins, d'Anatole France, et Tartarin de Tarascon, d'Alphonse Daudet. La Légende dorée, de J. de VORAGINE, avait déjà rapporté les faits, avec un peu plus de candeur peut-être. Cette version, qui peut intéresser certai lecteurs, est la suivante (cf. réf. bibl. N° 118, pp. 375-6) "Après l'ascension du Seigneur, Marthe, avec son frère Lazar sa soeur Madeleine, et saint Maximin, à qui l'Esprit-Saint les avait recommandés, furent jetés par les infidèles sur un bateau sans voiles, sans rames, et sans gouvernail. Et le Se gneur, comme l'on sait, les conduisit à Marseille. Ils se re dirent de là sur le territoire d'Aix, et y firent de nombreuses conversions. (...) Or il y avait à ce moment sur les bor du Rhône, dans une forêt sise entre Avignon et Arles, un dragon, mi-animal, mi-poisson, plus gros qu'un boeuf, plus long qu'un cheval, avec des dents aiguës comme des cornes, et de grandes ailes aux deux côtés du corps; et ce monstre tuait tous les passagers et submergeait les bateaux. Il était venu par mer de la Galatie; il avait pour parents le Léviathan, monstre à forme de serpent, qui habite les eaux, et l'Onagre, animal terrible que produit la Galatie, et qui brûle comme avec du feu tout ce qu'il touche. Or sainte Marthe, sur la

Ce monstre remarquable est, en Belgique et depuis des temps immémoriaux, protagoniste de la fameuse "ducasse" de Mons. Il absorbe, effectivement, tout l'intérêt lors du combat traditionnel qui, accompagné des accords rythmiques mais monotones du "Doudou", l'oppose sur la Grand-Place, en tant que symbole du Mal, à saint Georges, symbole du Bien; ce dernier finit toujours par triompher, pour la plus grande joie des âmes pures. Cet engagement, appelé "Lumeçon", a lieu à midi, le dimanche de la Trinité, qui marque la fin du printemps, et ne ravit pas seulement les habitants -qui vouent probablement un culte à leurs traditions locales davantage que tous les autres Belges-, mais fait affluer dans la ville de nombreux étrangers, accourant parfois des coins les plus éloignés, voire de l'autre côté de la frontière française. En général, saint Georges invaincu est représenté par un jeune brasseur ou un autre athlète du même acabit, qui attend le dragon près du "palladium" de la cité, en l'occurrence le "singe du Grand-Garde" (comme on appelle le petit singe à la tête polie, encastré dans la façade de l'hôtel de ville, près de la porte principale), chevauchant un timon massif de charrue et couvert d'une brillante armure en carton, la lance en arrêt et pistolet à la ceinture, car depuis la chute de Lucifer -et bien que cela paraisse anachronique- les archanges ont toujours été fort versés en matière d'armes à feu... Le dragon -ou, comme on dit familièrement, la "grosse biette"- est mû par plusieurs joyeux drilles, robustes, dissimulés dans le squelette d'osier et de toile peinte. Il a une énorme caboche en carton et une extraordinaire queue articulée, tressée de guirlandes de fleurs et de lierre, dont les mouvements sont animés depuis les entrailles du monstre par le chef des porteurs, assenant des coups de queue aux gens qui s'entassent dans l'étroite rue des Clercs pour assister à l'entrée du dragon sur la Grand-Place, où l'attendent saint Georges, la défaite et la mort.

Mais commençons par le commencement: la "cloque", grosse cloche, et le carillon du "catiau" -le beffroi, haute tour

---

prière du peuple, alla vers le dragon. L'ayant trouvé dans sa forêt, occupé à dévorer un homme, elle lui jeta de l'eau bénite, et lui montra une croix. Aussitôt le monstre, vaincu, se rangea comme un mouton près de la sainte, qui lui passa sa ceinture autour du cou et le conduisit au village voisin, où aussitôt le peuple le tua à coups de pierres et de lances. Et comme ce dragon était connu des habitants sous le nom de Tarasque, ce lieu, en souvenir de lui, prit le nom de Tarascon (...)"

de la cité- annoncent le samedi, veille de la Trinité, la fête qui va se prolonger pendant cinq jours. Au cours de ceu ci, il y aura à Mons des concerts, des parties de boules et de balle pelote wallonne, du tir à l'arc, des bals... Mais pour les amateurs de pittoresques coutumes traditionnelles, ce qui -à part le Lumeçon- présente le plus grand intérêt, c'est la grande procession, la sortie du fameux Car d'Or, conçu en 1700 par l'architecte Charles de Bettignies. Elle promène dans les rues principales et sur la Grand-Place les reliques de sainte Waudru, sur lesquelles veillent de ravissantes fillettes vêtues en "chanoinesses du Chapitre", elles-mêmes suivies du peuple tout entier. Quand cette manifestati luxueuse manque aux festivités, les Montois mécontents ajoutent à la chanson du Doudou un couplet qui dit:

"Les dames du Chapitre
n'auront pas du gambon
parce qu'elles n'ont pas fait
el tour del procession...

La phrase est cruelle, parce que ces jours-là tout Mons met les petits plats dans les grands, lors des banquets et des ripailles.

Le tour du combat singulier vient après que la procession se soit retirée.

Le dragon entre en lice, escorté de diables et entouré de sauvages vêtus de lierre, les "hommes de feuilles", qui secon dent les attaques de sa queue, tandis que saint Georges a autour de lui une bande de chinchins, appelés ainsi en raison des nombreux grelots qui entourent le col de leurs petits chevaux d'osier. Le combat singulier commence aussitôt, parmi les clameurs, les courses et les rires de la foule, alors que diables, hommes sauvages et chinchins, qui mènent une lutte parallèle et s'en prennent même aux gens, rendent homérique ce tumulte d'acclamations bruyantes. Le monstre, au lieu de s'en prendre à son adversaire, s'emploie à donner des coups de queue et à mettre en fuite les curieux les plus audacieux, tentant de faire tomber leur chapeau et leur jouant d'autres tours de dragon du même genre. Dans l'entrefaite, saint Georges le larde de coups de lance, qu'il encaisse avec indifférence comme s'il était insensible, ne se préoccupant que de fustiger le peuple qui le provoque puis bat en retraite, pour revenir à la charge et fuir à nouveau, avec le même enthousiasme réjoui. Ce double combat se poursuit pendant près d'un heure, mais quand treize heures vont sonner on note chez le

terrible monstre des signes évidents de faiblesse et de fatigue; aussi, quand la cloche égrène le coup de l'heure à la tour principale -pas une minute avant ni une minute après-, le dragon mord la poussière et le cavalier archangélique l'achève d'un coup de pistolet... (*)

"V'la l'Dragôn qui trépasse
in v'là co pou in an!"

Oui, le dragon meurt et, comme dit le couplet, "il a son compte pour un an".

Quand nous étions enfants, on nous racontait, à nous, que:

"San Jorge matô la araña,
y la matô con una caña."

("Saint Georges a tué une araignée et il l'a tuée avec un roseau")

Mais le saint Georges de Mons est devenu, en définitive, un de ces bénéficiaires, heureux et illégitimes, des exploits d'autrui qui ont valu cette gloire. La justice n'est pas de ce monde, car celui qui a réellement tué le dragon, à Wasmes -localité qui réclame vainement la tête du monstre, conservée, après de nombreuses pérégrinations, à la Bibliothèque de Mons (certains osent déclarer -également dans ce cas-ci!- qu'il s'agit du crâne d'un crocodile)-, celui qui l'a réellement tué, disions-nous, ce fut Gilles de Chin, seigneur de Berlaimont, de Sart et de Chièvres, chambellan de Hainaut, sage et prudent conseiller de Baudouin IV, Comte de Hainaut, et intrépide chevalier, que ses prouesses en Palestine rendirent universellement célèbre durant les Croisades. Le dragon avait enlevé une jeune fille et personne n'osait la lui disputer quand, assise sur un nuage, la Vierge apparut à Gilles de Chin et lui dit, en vers français de mirliton, comme c'est l'usage pour toutes les apparitions:

"Ataca, Gil, a ese Dragôn furioso
y saldrâs por virtud mia victorioso."

("Attaque, Gilles, ce dragon furieux, et tu seras, en vertu de moi victorieux.")

(*) <u>N. d. T.</u>: Nous nous basons sur de nombreux documents et, principalement, sur le catalogue consacré au <u>Lumeçon</u> par le Crédit Communal de Belgique, à l'occasion de l'exposition organisée à Mons, du 7 au 28/10/1967, et réalisé avec la collaboration de R. MEURANT (45 p. + XVI pl.; BR: B 4.576/21), à qui on doit un article très complet sur le sujet, "Le Lumeçon de Mons" (voyez notre bibliographie, référence N° 206).

Nous ne croyons pas que la version espagnole soit plus mauvaise que la version française originelle; trêve de modestie, il est possible que nous ayons réussi à en faire une aussi mauvaise... Mais l'essentiel, en l'occurrence, c'est que Gilles de Chin se soit mis en quête de la bestiole, l'ai trouvée dans sa tanière située en terrain accidenté, tuée, qu'il ait sauvé la jeune fille et délivré à jamais de cette grande calamité la région, noire et ténébreuse mais toujours gaie, du Borinage...

...Et à une heure cinq, très précisément, le monstre tué, son âme multiple s'en va bras dessus, bras dessous avec sain Georges, les chinchins et leur suite, boire un verre à la ta verne du coin, tandis que les autres -étrangers et "cra-montois-cayaux"- attaquent avec animation le plantureux déjeune de la ducasse, où la queue est généralement plus longue que celle du dragon.

La guerre sembla devoir mettre un point final à la divertissante festivité, mais il n'y a rien de plus tenace chez les vieux peuples que la tradition: voici qu'il renaît de se cendres, sans beaucoup d'éclat les premières années, avec un faste croissant par la suite. Un journal bruxellois de date récente (1922) nous présente une chronique amène: "Ne dites pas que saint Georges a tué le Doudou, ne dites pas non plus qu'il a tué le Lumeçon; mais dites que saint Georges a tué le dragon". Un véritable Montois, un "cra-montois-cayau" nou évite de la sorte une hérésie. Le Lumeçon est l'ensemble du cortège et du combat; le Doudou est la chanson et son refrai le Dragon est l'horrible bête d'osier et de toile que saint Georges -après l'avoir vainement lardé de sa lance et tailladé de son sabre- achève de deux coups de pistolet. Fidèles "chambourlettes" -c'est ainsi qu'on nous appelle, nous les invités à la "ducasse" montoise-, nous y sommes retournés pour voir si le saint, la bête et leurs acolytes se conduisaient mieux cette fois. On nous avait promis des merveilles et tout s'est fort bien passé. Les conducteurs du dragon avaient opté pour les bonnes vieilles méthodes, et saint Geoges, vêtu d'une casaque jaune canari et coiffé de son casque de cuirassier, a piqué le monstre aux points névralgiques et l'a foudroyé de deux tirs derrière l'oreille, ce qui l'a livré, flasque et lamentable, à la fureur des chinchins. Quand midi et demi avait sonné à l'hôtel de ville, le dragon s'éta précipité sur la foule avec toute sa fureur légendaire, avai bosselé quelques chapeaux, quelques têtes aussi, tandis que les hommes sauvages et les diables, d'une part, et les chinchins, d'autre part, avaient fait preuve de beaucoup de vivacité... (*)

Antiquailles, vieilleries, combien de saine jeunesse n'y a-t-il pas en vous!

"La Profecia" était le sixième conte de la sélection "Cuentos populares de Bélgica" que Payró publia dans La Nación du 27 janvier 1924 et qui ne fut jamais repris en volume.

LA PROPHETIE.

La guerre mondiale a engendré, en marge de l'histoire, de nombreux récits qui, s'ils n'en sont pas, ressemblent à de vraies légendes. Nous en reproduirons un, tragique, dont l'action s'est déroulée à quatre lieues de Bruxelles, dans le petit village de Elewijt, célèbre parce que c'est dans ses environs que se dresse le "Steen", château du grand Rubens et, surtout, parce qu'il a été transformé en champ de bataille durant le siège d'Anvers.

Un gros détachement allemand du régiment 48 avait occupé l'agglomération dans les derniers jours de septembre 1914, car elle était au centre de combats acharnés. Les artilleurs du fort de Wavre-Sainte-Catherine, informés de la présence de l'ennemi ou la soupçonnant, en raison de ce qui se pas-

(*) N. d. T.: Nous avons, une nouvelle fois, consulté une abondante documentation relative à Gilles de Chin, dont:
BOUSSU (Gilles Joseph de), Histoire de la ville de Mons ancienne et nouvelle (réf. bibl. N° 21); pp. 40-41 (incluant l'épitaphe de Gilles de Chin).
DELMOTTE (Henri), Recherches historiques sur Gilles de Chin et le dragon de Mons (réf. bibl. N° 30).
LIEGEOIS (Camille), Gilles de Chin. L'histoire et la légende (réf. bibl. N° 75).
MARQUET (Léon) & ROECK (Alfons), "Gilles de Chin", in Légendes de Belgique (réf. bibl. N° 78); pages 131-134. (excellent ouvrage, comme nous l'avons signalé à plusieurs reprises mais qui n'est malheureusement pas pourvu d'un index.)

N.B.: A la page précédente, Payró mentionne "un journal bruxellois de date récente"; dans l'édition de El Diablo en Bélgica (1953), il précisait 1928, que nous avons corrigé d'office. Nous avons en effet retrouvé l'article dont il s'est inspiré: il s'agit de "C'est l'Doudou...", paru dans LE SOIR du 13 juin 1922 (N° 164, édition B), page 1, et signé "De notre correspondant spécial", en l'occurrence L. P....

sait dans les environs, se mirent à pilonner le village. Sous la pluie de projectiles, les Allemands cherchèrent un abri, et un groupe d'officiers et de soldats trouvèrent refuge dans les caves de la maison du Dr. Noulaerts. Mais cel les-ci furent bombardées à leur tour et un éboulement leur coupa toute retraite, à l'exception d'un soupirail, dont il durent desceller les barreaux pour sortir de la cave. Ayant échappé à cette tombe, ils s'empressèrent d'aller chercher asile dans l'église de Sint-Hubertus, dont le vieux curé ti tulaire, M. Van Reeth, ne leur ferma pas la porte, ce qu'il ne pouvait pas faire.

Ils ne furent pas davantage en sécurité dans le temple: ils y étaient à peine entrés qu'un obus belge démolit le cl cher, après avoir ouvert une large brèche dans le portique. Irrités, les officiers allemands crurent dans leur colère - ou ils feignirent de croire- que les habitants d'Elewijt avaient guidé le tir des artilleurs belges; ils donnèrent l'ordre de procéder à des représailles implacables, tandis qu'ils cherchaient un nouvel asile dans le presbytère.

Obéissant à un tel ordre, toujours agréable à la soldate que, ceux du Kaiser se livrèrent à toutes sortes d'atrôcité allant du simple pillage jusqu'au viol des femmes, tout en fusillant leurs défenseurs naturels. Le témoignage populair rapporte -nous avons déjà signalé que ceci se déroulait pou nous en marge de l'histoire- que les bourreaux broyèrent à coups de crosse les pieds de trois jeunes gens qui avaient voulu sauver leurs soeurs de l'opprobre et qu'ils les fusillèrent ensuite.

Le curé ayant été mis au fait de ces actes inqualifiable se précipita dans la salle où se trouvaient les officiers, exigea qu'ils y mettent un terme et punissent sévèrement leurs auteurs.

Comme les Allemands, haussant les épaules, se souciaient peu de ce qu'il disait, M. Van Reeth les apostropha violemment:

-Ah! -s'exclama-t-il-. Vous êtes des êtres abjects et de vi assassins! Mais vos crimes ne resteront pas impunis! Je vo prédis que vous mourrez tous et que pas un d'entre vous ne verra la fin de la guerre!...

Comme le brave prêtre devait ultérieurement le confesser, il avait fait cette déclaration sans réfléchir à ce qu'il disait, comme si quelqu'un d'autre parlait par sa bouche.

Surpris dans un premier temps, les officiers réagirent aussitôt, éclatant de rire et prenant le vieux prêtre comme

cible de leurs railleries, lui demandant par exemple combien il touchait pour une consultation comme diseur de bonne aventure à la kermesse de Bruxelles.

Anvers tomba. Les Allemands quittèrent Elewijt, où ils n'avaient plus rien à faire. Le curé Van Reeth céda la place à un collègue plus jeune et occupa les fonctions de chapelain au monastère du Bon Pasteur, à Evere, pleurant sur la destruction presque totale de son ancienne paroisse et sur les abominations dont elle avait été le théâtre.

Son successeur actif s'employait avec ténacité à restaurer l'église en ruine et à faire renaître le village de ses cendres quand, deux ans après ces événements, il reçut une visite inopinée: un officier allemand désirait le voir d'urgence.

Le jeune curé le fit entrer dans le presbytère, non sans crainte, car il fallait se méfier de telles visites par les temps qui couraient. L'officier, un homme encore jeune, avait revêtu sa tenue de campagne, était couvert de poussière, hâve et visiblement déprimé, bien qu'il affectât une énergique résolution.

-Monsieur le curé d'Elewijt? -demanda-t-il.

-Votre serviteur...

-Mais... vous n'êtes pas le même prêtre que celui que j'ai connu dans cette paroisse en 1914.

-Non. Monsieur le curé Van Reeth nous a quittés, cela va bientôt faire deux ans.

-Ah! Et, où puis-je le trouver à présent?

-Pas fort loin d'ici: au monastère du Bon Pasteur, à Evere.

-Comme c'est regrettable! Il ne m'est pas possible d'aller jusque là, faute de temps. Je reviens du front russe et on m'envoie d'urgence sur la ligne de la Somme... Mais peut-être pourriez-vous vous charger d'une commission...

-Expliquez-moi ce que vous désirez...

-Eh bien... si vous voyez le curé Van Reeth, ayez l'obligeance de lui dire que ses paroles de 1914 me poursuivent comme une obsession... C'est que... c'est que j'ai vu s'accomplir peu à peu son effroyable prophétie... qui équivalait à une malédiction... Oh!... Il ne subsiste du régiment 48 d'infanterie, qui est passé par ici en 1914, que cinq soldats et un officier... moi en l'occurrence!...

Les quatre contes qui suivent, "Las Ovejas del carnicero" -pas d'inspiration religieuse à proprement parler-, "La Solterona y la Virgen", "Un santo burlón" et "La 'Gueuze-lambic' en el paraíso", constituaient la sélection publiée dans <u>La Nación</u> du 30 janvier 1927, sous le titre de "El Ingenio popular - Cuentos belgas", et ils furent repris dans le recueil <u>Cuentos del otro barrio</u> (1931).

LES BREBIS DU BOUCHER.

La veille de la fête du saint patron de Biesmerée, le boucher Christophe comprit qu'il n'aurait pas assez de via[nde] pour satisfaire les commandes, nombreuses, de tous ses clients. Aussi, pour n'être pas mal pris, résolut-il de se rendre à pied -sa charrette était hors d'usage- chez Bérar[d] dont la ferme se trouvait à Stave, à un peu moins d'une lieue de Biesmerée, pour lui acheter une brebis supplémentaire.

Christophe n'avait pas contribué à inventer la poudre e[t] il n'en avait d'ailleurs pas besoin, car il faisait d'exce[l]lentes affaires, en tant que seul fournisseur du village, [sa] boucherie héritée de son père -qui l'avait lui-même hérité[e] du sien- se trouvant sur la place principale...

S'étant décidé à cet achat, Christophe, coiffé de sa ca[s]quette et vêtu de son tablier blancs -uniforme de sa profe[s]sion-, se mit courageusement à remonter la route qui condu[i]sait à la ferme de Stave...

Il trouva Bérard sur son seuil de porte, en grande conversation avec son berger Lina (Léonard), qui revenait justement du pâturage avec les brebis. L'affaire conclue, non sans que Lina -garçon astucieux au visage candide et à qui on aurait "donné le bon Dieu sans confession"- l'ait oblig[é] par son bagou à payer à son patron quelques francs de plus que d'habitude, Christophe attacha les pattes de la brebis achetée et la plaça en travers de ses épaules, comme on le voit sur les images du Bon Pasteur.

-Il l'emporte en multipliant les précautions -dit Lina mal[i]cieusement, en suivant des yeux le brave boucher.

-Il l'emporte -s'exclama Bérard- et il n'y a personne qui la lui enlèvera!

-Vous croyez, patron? Eh bien, si cela ne tenait qu'à moi, il n'atteindrait pas Biesmerée avec elle.

-Allons, allons! D'une seule gifle, il te laisserait les quatre fers en l'air!

-Ce n'est pas une question de force mais de ruse -répliqua Lina avec un accent dédaigneux-. Dès que j'aurai opéré, c

n'est pas vous qui vous en plaindrez...
-Ne fais pas le roublard... comme si je ne te connaissais pas!...
-Qu'est-ce que je gagne si je la lui reprends?
-Ce que tu voudras.
-Un agneau de plus pour moi lors de la procheine mise bas?
-Contre ton salaire d'une semaine, cochon qui s'en dédit!

Sans ajouter un mot, Lina s'empressa de prendre une paire de souliers neufs que l'on venait de lui livrer, se lança sur le chemin de traverse qui rejoint la route à la lisière du petit bois de Stave et arriva à cet endroit en ayant quelques minutes d'avance sur Christophe. Il y laissa tomber un des beaux souliers au milieu de la route et regagna le tournant que celle-ci fait avant de continuer tout droit vers Biesmerée.

Christophe, qui ne l'avait pas vu, trouvait le soulier quelques instants plus tard.
-Il est neuf... et bien solide -se dit-il-. Dommage qu'il soit dépareillé! Que diable peut-on faire avec un seul soulier?...

En s'engageant dans le tournant, il trouva cependant l'autre soulier, dans les mêmes conditions.
-Les deux font la paire! -murmura-t-il joyeusement-. Ce qui est certain, c'est que leur propriétaire n'en usera pas les semelles.

Après avoir promené son regard autour de lui, pour voir si quelqu'un l'épiait, il laissa la brebis, bien attachée, dans le fossé, sous les premiers arbres du bois, ramassa le soulier et se mit à courir en direction de l'autre...

Quand il revint... il ne trouva, bien entendu, plus la brebis. Il la chercha de tous côtés: pas l'ombre, la couleur, l'odeur d'une brebis! Elle s'était évaporée!
-Allons! -murmura-t-il amèrement-. Il faut se faire une raison et aller en acheter une autre!

Il retourna donc à la ferme de Bérard, inconsolable malgré la découverte qui lui coûtait si cher.

Au même moment, Lina entrait triomphalement dans la grange et remettait dans le troupeau la brebis reconquise. Mais Bérard formula une objection en se moquant de lui:
-Elle ne t'est pas revenue si bon marché, puisqu'elle t'a coûté tes souliers!
-Mes souliers? Pas du tout! Vous allez voir comme je les récupère, patron.

Dès que Christophe apparut, l'air triste et sa découverte à la main, il se précipita vers lui comme s'il était trans-

porté de joie:
-Mes souliers! -s'exclama-t-il- Vous avez trouvé mes souliers que j'ai perdus il y a un moment, sur la route de Biesmerée!
-Comment est-ce possible? -fit remarquer Christophe-. Je ne t'ai pas vu en me rendant à la ferme et tu étais ici!
-C'est très simple -expliqua Lina-. Pendant que vous arriviez à votre aise par la route, j'ai emprunté au pas de course le chemin de traverse. Je devais fatalement arriver le premier!

Le dernier espoir du candide Christophe s'évanouit à ses pieds et, se laissant dépouiller, il soupira plus qu'il ne di
-Quelle malchance! Pendant que je trouvais ces souliers, je perdais ma brebis! Et alors que personne ne me rend ma brebis, je dois rendre les souliers. C'est vraiment pas de chance!...

Bérard et Lina, fort intéressés, lui demandèrent ce qui s'était passé et, en bons chrétiens pieux, ils tentèrent de le consoler.
-Allons! -lui dit Lina-. La brebis a pu se détacher et s'enfoncer dans le bois. C'est cela qui a dû se produire. Pourquoi considérer qu'elle est perdue? Cherchez bien...
-Je vais chercher, croyez bien que je vais chercher! -répondit Christophe-. Mais, en attendant et pour parer à toute éventualité, je vais en prendre une autre, compère Bérard.

Il la choisit, l'acheta, la paya, la chargea sur ses épaules et s'en alla.
-Cette fois, il la surveillera mieux! -dit Bérard, qui ne pouvait plus étouffer son rire.
-Bah! Je vais la lui reprendre, tout comme la fois précédente... Vous pariez?
-Pari tenu.

Lina courait déjà sur le chemin de traverse comme un lièvre traqué et, mettant encore moins de temps, il atteignait le petit bois de Stave et se dissimulait au plus épais des fourrés. Christophe s'approchait, la tête basse, quand il s'arrêta soudain et sourit: sa brebis bêlait doucement parm les arbres, à quelques pas de lui.
-Elle est là! Cette fois, elle ne m'échappera pas!

Il abandonna la seconde brebis dans le fossé et se mit à fouiller la lisière du bois, s'enfonçant toujours un peu plus... Pas l'ombre, la couleur, ni l'odeur d'une brebis... Quand il revint, renonçant à la retrouver, la seconde avait disparu, elle aussi... Lors de la fête du saint patron de

Biesmerée, nombre de ses clients durent cette fois se passer de viande.

LA VIEILLE FILLE ET LA VIERGE.

Il n'y a pratiquement aucun village d'une certaine importance en Belgique, surtout dans la région flamande, qui ne possède sa statue miraculeuse de la Vierge: il y en a quatre-vingt-trois dans la province d'Anvers, cent six dans celle de Brabant, cent et une dans celle de Flandre Orientale, soixante-huit dans celle de Flandre Occidentale, cinquante dans celle du Limbourg, dix-sept dans celle de Liège, dix dans celle du Luxembourg, dix-huit dans celle de Namur et soixante-et onze dans celle de Hainaut (*). Ces statues de la Vierge ont, bien sûr, chacune leur spécialité miraculeuse.

Il y en a une qui n'est peut-être pas recensée, parce que sa réputation n'est pas suffisamment établie: il s'agit d'une modeste statue de la Vierge qui, chaque année, attire dans l'église de Chevron, près de Liège, des jeunes filles, au cours d'un pèlerinage fervent, qui -et c'est la spécialité de cette statue- viennent demander un fiancé. L'église est pauvre et vieux son curé; comme tout bon Wallon, le sacristain, qui s'appelle Dj'han Djilles -en l'occurrence Jean Gil-, aime se mêler de ce qui ne le regarde pas et jouer de mauvais tours.

Ce malicieux avait remarqué dans tous les pèlerinages depuis des années -et venant seule dans l'entrefaite-, la présence d'une vieille fille, toujours plus vieille et d'autant plus acariâtre qu'elle était la première à se prostrer devant l'image miraculeuse de la Vierge et la dernière à cesser de la supplier à genoux pour qu'elle mette fin à son horrible célibat. Un jour où il était de bonne humeur, Dj'han Djilles, décidé à couper à la racine ses ridicules prétentions, se cacha derrière l'autel peu avant qu'elle n'arrive.

-Sainte Mère! -s'exclamait la vieille fille, à peine agenouillée aux pieds de la Vierge-. Sainte Mère très aimée, envoyez-moi un fiancé! Envoyez-moi un fiancé, pour l'amour de Dieu! Ne me laissez pas "coiffer sainte Catherine"! Envoyez-moi un fiancé! Envoyez-moi un fiancé! -et elle pleurait de ferveur.

-Vieille Djaklenne! -répliqua Dj'han Djilles, élevant autant qu'il le put sa voix d'ivrogne-. N'as-tu pas honte, à ton âge! Songe à la mort et non plus à un fiancé! Je n'ai aucun fiancé pour toi, épouvantail!...

(*) N. d. T.: Payró tire probablement ces chiffres de SCHOUTENS (voir bibliographie).

La vieille fille regarda la Vierge, qui tient l'enfant Jésus dans ses bras, et remarquant que la voix ne venait pas d'en haut et que ce ne pouvait être elle, elle s'exclam furieuse, en s'adressant à l'Enfant:

-Tais-toi, morveux!

Puis, usant d'un mot plus expressif -que nous remplaçons par respect-:

-Ce n'est pas à toi que je parle, fils de chienne, mais à ta Sainte Mère!...

Soulagée, elle reprit, sévère et majestueuse, ses prière et si elle n'est pas morte, elle doit toujours être en trai de demander un fiancé.

UN SAINT MOQUEUR.

Venons-en aux saints. Saint Joseph est le patron de la Belgique et, en particulier, des menuisiers, des ébénistes et des charretiers; il est également le protecteur par exce lence des familles chrétiennes et on l'invoque pour vivre chastement et avoir une belle mort. Peu d'églises portent son nom mais, en revanche, des chapelles et des autels lui sont consacrés de tous côtés, sans excepter la très ancien Collégiale Ste-Gertrude de Nivelles -patrie, soit dit en passant, du fameux Jean de Nivelles, symbole de la fidélit

Eh bien, monsieur, sa chapelle à Ste-Gertrude était ass dûment fréquentée par un vieux paysan wallon, condamné à l'inactivité en raison de son âge et de son infirmité. Lib Hendricé, d'une ferveur à toute épreuve, passait de longue heures agenouillé devant la statue du saint. Peut-être lui demandait-il philosophiquement, non une "vie chaste" mais une "belle mort".

La demandait-il ou ne la demandait-il pas, toujours est-il que le saint -ou plutôt sa reproduction en bois et pâte à papier- faillit la lui donner, en lui tombant sur la tête de tout son poids.

Assommé par le coup et couvert de contusions et de meurtrissures, Libert Hendricé fut transporté dans son réduit et dut garder le lit pendant plusieurs jours. Mais le sort du père putatif de Dieu -ou plutôt de sa statue- fut encore moins enviable, car il se brisa littéralement en mille morceaux et il fallut donc faire l'acquisition d'une nouvelle statue du saint auprès du grand magasin spécialisé, situé boulevard du Midi à Bruxelles, célèbre pour l'élégance doucereuse de ses sculptures pieuses. Le saint flambant neuf, bien beau, bien peint, bien propret, soutenant avec une

affectation excessive sa tige de lis, souriait avec une candeur tellement accentuée qu'il semblait bien davantage avoir un air moqueur...

Le vieux Libert finit par se rétablir, put sortir dans la rue et son subconscient -comme nous dirions aujourd'hui- guida en priorité ses pas vers Ste Gertrude et, en particulier, vers la chapelle de saint Joseph; il allait sans doute le remercier de n'avoir pas fait aboutir sa tentative manifeste de lui donner la mort, plutôt mauvaise que bonne. La force de l'habitude le fit se prostrer sans lever les yeux; mais quand il redressa la tête et qu'il vit le saint, tout neuf, tout rajeuni, si élégant, souriant d'une façon indiscutablement railleuse, il se releva exaspéré, haussa les épaules avec fureur et lui cria, en s'en allant:

-Oui, oui! Tu peux rire, fripon! Ton père m'en a fait une bonne!...

LA "GUEUZE-LAMBIC" AU PARADIS.

Un autre conte populaire, d'origine spécifiquement bruxelloise, a pour protagoniste le même saint Joseph mais il témoigne d'un tel manque de respect eschatologique que nous serons obligés de le décrire comme un pantin, afin qu'il soit présentable.

La scène se déroule au ciel et, plus précisément, sur le palier de l'escalier qui y mène, en face de la grande porte que saint Pierre garde nuit et jour. Saint Joseph ayant appris que l'on fabriquait dans sa bonne ville de Bruxelles une bière amère et capiteuse -"unique au monde", comme la Grand-Place-, du nom de "gueuze-lambic", désagréable quand on y goûtait pour la première fois mais dès lors incomparable, avait voulu en boire et s'était rendu incognito au "Cygne", qui se trouve justement sur la Grand-Place. La première impression qu'elle lui laissa fut effectivement aussi désagréable que s'il avait bu du vinaigre, mais il insista pour savoir si la seconde était vraiment meilleure; et il insista tant et si bien que non seulement il y prit goût mais qu'il dépassa les limites de ce qui est raisonnable. Quand il sortit du "Cygne", ses jambes n'étaient plus fort sûres et c'est en titubant qu'il gravit le grand escalier du ciel, tard dans la nuit, et franchit le seuil, n'échappant pas au regard torve et réprobateur du saint portier. Les jours passèrent et les escapades de saint Joseph se soldèrent par un spectacle toujours plus affligeant, au point que saint Pierre, ne pouvant plus se contenir, se permit d'adreser une réprimande, avec sévérité mais en faisant

encore néanmoins preuve de mesure, au père putatif de Jésus lui disant que cela ne pouvait pas continuer. Le saint patr des menuisiers fronça les sourcils, haussa les épaules, pou suivit son chemin et alla dormir, car la gueuze présente, parmi d'autres vertus, la particularité de procurer un sommeil aussi paisible que profond. Et saint Joseph de reprendre ses beuveries chaque soir, avec plus de fougue et une soif toujours aussi inextinguible, sans se soucier qu'au re tour sa tête, ses jambes et son estomac, ne fonctionnent pl au même rythme mais de façon anarchique, et que tout tourne

-Joseph! Résiste à la tentation! Cela ne peut pas continuer ainsi! -grogne saint Pierre, indigné.

-Fous-moi la paix et souviens-toi du coq! -réplique saint Joseph, sarcastique, en souriant.

Et tandis qu'il va tranquillement se coucher, le pêcheur se mord les lèvres...

De telles scènes se répètent et le ton monte, car le sai patron des menuisiers revient toujours moins maître de ses facultés alors que le pêcheur s'indigne toujours davantage; un soir où il trouve l'escalier inondé de bière "déjà bue" deux fois -comme Octave Mirbeau, médisant, qualifiait la gueuze-, il finit par laisser libre cours à un torrent de menaces et d'injures.

-C'est un scandale! Que vont dire ceux qui montent, cochon! N'as-tu pas honte?... Je vais en référer sur le champ au Père Eternel et tu verras ce qui t'attend!...

Saint Joseph le regarde fixement, accroché à la rampe de l'escalier et plus sûr de lui-même que de ses jambes; en bre douillant, il cloue le bec au saint portier:

-Dis au Vieux ce qui te chante et qu'Il fasse ce qu'Il voudra. Mais s'il me cherche des crosses et que cela me barbe je prends mon Fils sous le bras et la boutique ira au Diabl

---

"Adán y el mono" (conte wallon) a été publié dans Caras y Caretas, le 31 décembre 1927, puis repris dans Cuentos del otro barrio (1931).

ADAM ET LE SINGE.

Après avoir créé les poissons, les oiseaux, les autres animaux et tous les êtres vivants qui peuplent les eaux, le airs et la terre, tout en leur ordonnant de croître et de s multiplier pour peupler leurs éléments respectifs, Dieu dit:

-Faisons l'homme à notre image, nous ressemblant, afin qu'il règne sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel,

et sur tous les animaux qui vivront à la surface de la terre.

Cela se passait le sixième jour de la Création.

Il descendit du ciel avec cette intention, accompagné, comme d'habitude, de l'Archange Michel, dont il ne se séparait plus depuis sa brillante victoire sur Satan.

Dieu prit un peu de terre glaise et, après l'avoir humidifiée, commença à modeler une statue qui, sous sa main omnipuissante, se mit à lui ressembler.

Mais la terre glaise, qui n'était pas assez humide, se crevassait et s'émiettait; Dieu demanda à saint Michel d'y ajouter un peu plus d'eau.

L'archange, qui n'était pas du tout habitué au travail de sculpteur, versa le liquide avec tellement peu d'adresse qu'il transforma presque en bouillie la masse encore informe de terre.

-Maladroit -lui dit Dieu-. Je vais à présent éprouver toutes les difficultés du monde à terminer mon oeuvre.

Il l'acheva cependant, vit qu'elle était belle et il s'apprêtait à insuffler la vie à sa créature, quand il songea:

-Il est trop mou et trop inconsistant. Si je l'anime maintenant, l'homme ne pourra pas tenir sur ses jambes, ni marcher, et il devra se traîner comme les limaces que j'ai créées hier. Attendons qu'il sèche.

Et, faisant signe à saint Michel, ils s'attelèrent tous deux à une autre tâche, laissant au soleil le soin de rendre plus dur l'homme à venir.

Ce qui n'était encore qu'une statue inerte se retrouva à peine seul que les animaux, curieux, s'approchèrent pour contempler la nouvelle oeuvre de Dieu.

Mais ils restèrent à distance respectueuse, en voyant que cela présentait une vague ressemblance avec le roi et seigneur de toute la Création, seul être qu'ils craignaient dans la paix imperturbable du Paradis.

Le singe était le plus touche-à-tout et le plus audacieux de tous les animaux, bien qu'il fût loin d'être le plus courageux; il arriva après les autres, se dissimulant et regardant à l'abri du rempart que formaient leurs corps. Il rassembla peu à peu son courage, en voyant que la statue gisante ne faisait pas le moindre mouvement, et s'approcha d'elle en faisant force révérences pour s'attirer ses bonnes grâces; mais au moindre bruissement de feuillage, au moindre cri ou ébrouement des autres bêtes, notre singe prenait la fuite en faisant des cabrioles et courait se cacher, pour entamer, au bout de quelques instants, de nouvelles manoeuvres d'approche.

Il fit tant et si bien qu'il finit non seulement par se

trouver à côté d'elle mais qu'il se risqua à la toucher de son doigt noir et velu. L'homme, inanimé, ne put fatalement que le laisser faire, de sorte que l'audace du singe ne connut plus de limites.

Et pour se venger de la crainte qu'il avait eue -comme le font les esprits vils, comme devait ultérieurement le faire cet âne en décochant une ruade au lion moribond-, le singe finit par s'asseoir sur le visage de l'homme.

C'est là qu'il resta, faisant des grimaces, se grattant successivement avec ses quatre mains, jouant des castagnettes aves ses dents -ce qui est sa façon à lui de rire-, jusqu'à ce que Dieu se souvienne qu'il devait terminer son oeuvre et qu'il regagne le Paradis en compagnie de l'Archange Michel.

A peine devinèrent-ils -plutôt qu'ils ne virent ou sentirent- son approche, les animaux, qui entouraient l'étrange groupe formé par l'homme et le macaque, s'éloignèrent, s'enfonçant dans le jardin touffu, tandis que la renarde glapit en s'enfuyant, à l'adresse du singe:

-Attention, le Seigneur revient!

Le singe, effrayé, voulut la suivre et fit un effort pour se lever, mais quelque chose le retint douloureusement. Il fit une nouvelle tentative mais la douleur fut plus aiguë, sans qu'il parvienne à bouger. Tout en poussant des cris et en faisant des grimaces expressives, il essaya une troisième fois mais la souffrance fut telle qu'il se crut prisonnier à jamais. Mais le Seigneur approchait et la crainte d'être surpris dans une position aussi peu respectueuse fut plus forte que la douleur et l'incita à l'héroïsme... Tous les poils de la partie du corps qui était en contact avec le visage de l'homme étaient prisonniers de la terre glaise qui venait de durcir; mais le singe exerça une traction telle, poussant un hurlement déchirant, qu'il se dégagea et put s'enfuir avant d'être surpris...

Cependant, tous les poils de ses fesses restèrent incrustés dans la terre glaise.

Dieu, qui constata le défaut, songea à y remédier mais il aurait fallu arracher les poils un à un du visage de sa créature et le soir du sixième jour approchait; c'est ainsi que, sans s'arrêter à des vétilles (*), il insuffla la vie à cette âme vivante, l'homme.

C'est pour cette raison que nous avons de la barbe tandis que le singe a des fesses imberbes et rouges comme des tomates

(*) N. d. T.: il y en a, en espagnol, un jeu de mots sur "pelillo", signifiant à la fois "petit poil" et "vétille".

TABLE DES MATIERES POUR LA BIBLIOGRAPHIE.

INTRODUCTION BIBLIOGRAPHIQUE AU FOLKLORE LITTERAIRE ET A LA LITTERATURE FOLKLORIQUE.

par B. GOORDEN

0. BIBLIOGRAPHIES. (Belgique)

1 MARQUET (Léon) & ROECK (Alfons), "Bibliographie", in Légendes de Belgique; Antwerpen; De Vlijt; 1980, 4°, pages 311-316. (cote BR: 7.C.-3234)
(N.B.: cette bibliographie a constitué le point de départ de notre propre travail; nous l'avons revue, corrigée et augmentée, en nous efforçant de renseigner la cote des ouvrages disponibles à la BR.)

2 PINON (Roger), "Bibliographie", in Annuaire (de la Commission royale belge de folklore, section wallonne); innombrables contributions du vol. I (1939) au vol. XIX (1976); des dizaines de milliers de références.
(N.B.: les annuaires non épuisés peuvent être obtenus GRATUITEMENT en s'adressant à Madame Gordinne, Ministère de la culture française, Galerie Ravenstein 27, 1000 Bruxelles; Tél.: 513.94.40)

3 ROUSSEAU (Félix), Le Folklore et les folkloristes wallons; Bruxelles; G. Van Oest & C°; 1921, 8°, 85 pages. (cotes BR: ST 202/7 ou T 511/8 ou R 2983/9)

4 VAN DER LINDEN (Renaat), "Volkskundige bibliografie voor 1979", in Jaarboek (van de Koninklijke belgische commissie voor volkskunde, vlaamse afdeling) XXXII; Brussel; Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap; 1979, 8°, blz. 17-137. (parmi de nombreuses autres contributions antérieures) (cote BR: B 5947)
(N.B.: les annuaires non épuisés peuvent être obtenus en s'adressant à Monsieur S. Van den Eijnde, K. C. Peeters-Instituut voor Volkskunde, Gildekamersstraat 7-9, 2000 Antwerpen)

I. OEUVRES DE REFERENCE EN LANGUE FRANCAISE.

A) LIVRES.

5 ACREMONT (Henri d'), L'Ardenne mystique; Paris; Perrin; 1932, in-16°, 274 p. (cote BR: IV 2.061 A)

6 BANNEUX (Louis), L'Ame des humbles; 2 V.; Tamines; Duculot; 1909, 8°, XIV-221 + 255 p. (cote BR:III 1.992 A)

7 BANNEUX (Louis), L'Ardenne mystérieuse; Bruxelles; J. Lebègue; 1926, 4°, 267 p.(cote UCL: B L 922)

8 BANNEUX (Louis), L'Ardenne superstitieuse; Bruxelles; Vanderlinden; 1930, 4°, 207 p. (cote BR: III 86.656 B)

9 BANNEUX (Louis), Les Fées du Hultai et autres légendes; Bruxelles; Office de Publicité; 1924, 8°, 148 p (cote BR: III 71.421 A)

10 BANNEUX (Louis), Légendaire ardennais; Bruxelles; Offic de Publicité; 1929, 8°, 254 p.(BR: III 80.557 B

11 BAROJA (Julio Caro), Les Sorcières et leur monde; Paris Gallimard; 1972, 8°, 304 p. (Biblio des histoire

12 BASCHWITZ (Kurt), Procès de sorcellerie. Histoire d'une psychologie collective; Paris; Arthaud; (1973 8°, 367 p. (cote BR: R 21.542/21)

13 BAYARD (Jean-Pierre), Histoire des légendes; 3ème éd.; Paris; P.U.F.; 1935, 16°, 125 p. (BR: R 10.519/6

14 BAYOT (Alphonse), Le Roman de Gillion de Trazegnies; Lo vain; Charles Peeters; 1903, in-8°, 203 p. (cote BR: Mss 091 IX A / 12

15 BECKMAN (Jacques), La Sorcellerie dans le nord de la pr vince de Namur du XVIème siècle à nos jours, et particulièrement dans le village de Lonzée; Liè Université de Liège (Mémoire de licence en phil logie romane); 1963-1964.

16 BEQUET (Alfred), Montaigle; Namur; Impr. Wesmael-Charli 1901, 8°, 15 p. (cote BR: IV 16.233 A / 38)

17 BETS (Pierre-Vincent), Histoire de la commune et de l'é glise miraculeuse d'Hakendover; Léau; Charles Peet 1898, 8°, 71 p. (cote BR: II 72.910 A)

18 BOCHART (Eugène), Bruxelles ancien et nouveau. Dictionnaire historique; Bruxelles; chez l'auteur; 185 8°, 594 p. (cote BR: II 8.515 A)

19 BODIN (Jean), De la Démonomanie des sorciers; Paris; Jacques du Puy; 1580, 4°, 14 FNC, 252 F. (cote BR: L. P. 5192 A)

20 BONJEAN (Albert), Les Hautes-Fagnes. Légendes et profil Autour de la Baraque Michel; 3ème éd.; Verviers Ch. Vinche; 1912, 16°, 269 p. (BR: III 23.021 A

21 BOUSSU (Gilles Joseph de), Histoire de la ville de Mons ancienne et nouvelle; Mons; J. N. Varret; 1725, 4°, 453 p. + annexes. (Cote BR: Mss G 806)

22 B. V. (= BOVY, Dr), Promenades historiques dans le Pays de Liège; 2 V.; Liège; P. J. Collardin; 1838-1839 8°, VI-269 + 315 p. (cote BR: 9è Cl, XVI, 851, Bo

23 BROU (Willy Ch. et Marcel L.), Nos pierres et leurs légendes. Répertoire non exhaustif des mégalithes existants ou disparus et des toponymes mégalithiques à étudier en Gaule Belgique; Bruxelles; Ed. Techniques et Scientifiques; 1979, 8°, 223 p.
24 CHALON (Jean), Fétiches, idoles et amulettes; 2 vol.; S. Servais (Namur); chez l'auteur; 1920-1922, 8°, 652 + 191-XLI p. (cote BR: III 58.019 A)
25 CHOT (Joseph), Légendes et nouvelles de l'Entre-Sambre-et-Meuse; Bruxelles; J. Lebègue, 1898, 12°, 244 p. (cote BR: II 72.541 A)
26 CLEMENT (F.), Histoire de la Franc-Maçonnerie belge au XIXè siècle (1ère partie: de 1800 à 1850; 2ème partie: de 1850 à 1900); 2 tomes en 1 volume; Bruxelles; Impr. du Suprême Conseil; 1948-1949, 8°, VII-155 + 123 p. (cote BR: 7.A-35.406)
27 COLLIN de PLANCY (J.), Dictionnaire infernal; 3ème éd.; Paris; Paul Mellier; 1844, 8°, 582 p. (cote BR: 9è Cl, XIII, 85Coll, Cl 8253)
28 COLSON (Oscar), La Sorcellerie au pays wallon. Etat actuel de la croyance; Liège; Wallonia; (1907), 8°, 116 p. (cote BR: 7.A-9.375)
29 COURTOIX (Richard), Recherches sur la statistique physique, agricole et médicale de la province de Liège; Verviers; Beaufays; 1828, 8°, 254 p. (cote BR: II 6.884 A)
30 DELMOTTE (Henri), Recherches historiques sur Gilles de Chin et le dragon de Mons; Mons; Leroux; 1825, 8°, 59 p. + 3 pl. (cote BR: Mus Fétis 3.636)
31 DELOGNE(Théo), L'Ardenne méridionale belge. Une page de son histoire et de son folklore; Bruxelles; H. Lamertin; 1914, 8°, 273-VI p. (BR: 7.A-62.161)
32 DELUMEAU (Jean), La Peur en Occident, XIVè-XVIIIè siècles; une cité assiégée; (Paris); Fayard; 1978, 8°, 485 p. (cote BR: 7.A-51.864)
33 DENIS (Ferdinand), Le Monde enchanté. Cosmographie et histoire naturelle fantastiques du Moyen-Age; Paris; Fournier; 1843, in-16°, 376 p. (cote BR: 9è Cl, XIII, 8 3 Den / Cl 8170)
34 DE RIJCK (Paul), Légendes et contes populaires gantois; Gand; Service du Tourisme; 1955, 4°, 69 p. (BR: B 9.238 / 27)
35 DESART (Robert), Les Géants du Brabant; Grimbergen; chez l'auteur; (1959), 4°, 151 p. (BR: B 15.044 / 1)

36 DETROOZ (Remacle-Joseph), Histoire du Marquisat de Franchimont; 2 tomes en 1 volume; Liège; Veuve J. F. Bassompierre; 1809, 8°, 180p. (BR: II 24.617 A)
37 DEVOGEL (Victor), Légendes bruxelloises; Bruxelles; J. Lebègue & Cie; 1914 (reprint Paul Legrain); VII-246 p. (BR: II 57.392 A ou III 72.388 A)
38 DOPPAGNE (Albert), Le Diable dans nos campagnes; Gembloux; Duculot; 1978, 8°, 206 p. (Usages et croyances populaires; cote BR: B 31.057/5)
39 DOPPAGNE (Albert), Esprits et génies du terroir; Gembloux; Duculot; 1977, 8°, 192 p. (Usages et croyances populaires; cote BR: B 31.057/1)
40 DUMONT (Louis), La Tarasque; 8ème éd.; Paris; Gallimard; 1957, 8°, 252 p. (L'Espèce humaine; BR: R10021/8
41 DUMORTIER (Gérard), Histoire de Wasmes, le village du dragon (I. Les temps anciens); Wasmes; Ed. Mo 1958, 8°, 110 p. (cote BR: IV 49.632 A)
42 DUPONT-BOUCHAT (Marie Sylvie)-FRIJHOFF (Willem)-MUCHEMBLED (Robert), Prophètes et sorciers dans les Pays-Bas, XVIè-XVIIIè siècles; Paris; Hachette; 1978, 8°, 366 p. (Le Temps et les hommes; BR: 7.A-56.224)
43 ELIADE (Mircea), Histoire des croyances et des idées religieuses; 2 Vol.; Paris; Payot; 1976-1978, 8°, 492 + 512 p. (cote BR: R 4.551/724)
44 ELIADE (Mircea), Initiation, rites, sociétés secrètes, naissances mystiques; Paris; Gallimard; 1976, 16°, 282 p. (Idées, 332; cote BR: R 24.693/332)
45 ELIADE (Mircea), Mythes, rêves et mystères; Paris; Gallimard; 1972, 16°, 279 p. (BR: R 24.693/271)
46 ELIADE (Mircea), Traité de l'histoire des religions; Paris; Payot; 1974, 8°, 393 p. (BR: R 39.797/4)
47 GASON (P.), La Vierge noire des Récollets dans le folklore verviétois; Verviers; L. Gason; 1950, 8°, 39 p. (cote BR: IV 13.980 A / 25)
48 GENS (E.) Ruines et paysages en Belgique; Bruxelles; Jamar; 1849, 12°, 204 p. (Bibliothèque nationale) (cote BR: 9è Cl, XVI, 8 5 a, Coll N° 8/Cl 9.325/8)
49 GEORGE (Henri), Folklore spadois; Spa; Editions de la revue "J'ose"; 1935, 8°, 24 p. (BR: IV 237 A/38)
50 GRIMAL (Pierre), La Mythologie grecque; Paris; P.U.F.; 1953, 16°, 125 p. (cote BR: R 10.519 / 582)
51 GRIMM (frères), Traditions allemandes; Paris; Alphonse Levavasseur; 1838, 8°, XLVI-574 + 461 p. (cote BR: 9è Cl, XIII, 8 3 Grim, 2 / Cl 8177)

52 GRUEN (Karl), Les Esprits élémentaires; Verviers; Impr. G. Nautet-Hans; 1891, 8°, 263 p.(BR: II 58.826 A)

53 HANQUET (Karl), La Chronique de Saint-Hubert, dite le "Cantarium"; Bruxelles; Kiessling; 1906, 8°, 293 p. (cote BR: ST L119/11/2 b)

54 HAROU (Alfred), Contribution au folklore de la Belgique; Paris; Le chevallier; 1892, 16°, XII-88 p. (Coll. internationale de la Tradition; BR: II 63.584 A/9)

55 HAROU (Alfred), Le Folklore de Godarville (Hainaut); Anvers; Vancaneghem; 1893, 16°, 148 p.(II 90.853 A)

56 HAROU (Alfred), Mélanges de traditionnalisme de la Belgique; Paris; Lechevallier; 1893, 16°, VIII-150 p. (Coll. int. de La Tradition; BR: II 63.584 A / 10)

57 HARROY (E.), Notes de préhistoire. Cromlechs et dolmens de Belgique; Namur; Lambert De Roisins; 1889, 8°, 181 p. (cote BR: II 54.500 A)

58 HAUST (Jean), Dictionnaire liégeois; Liège; H. Vaillant-Carmanne; 1933, 8°, XXXII-738 p. (BR: SL H 127/41)

59 HENAUX (Ferdinand), Les Quatre fils Aymon; Liège; Félix Oudart; 1844, 8°, 41 p. (cote BR: II 18.803 A)

60 HEUPGEN (Paul), Viéseries montoises; le lumeçon; Mons; Impr. du journal "la Province"; 1930, 4°, 9 p. (cote BR: IV 237 A / 28)

61 JANNE (Xavier d'Othée), La Bête de Staneux; Verviers; Edition des chercheurs; 1946, 8°, 37 p. (Bibliothèque folklorique; cote BR: B 7.789 / 1)

62 JOLY (Victor), Les Ardennes; 2 Vol.; Bruxelles; J. Vanbuggenhoudt; 1854-1857, F°, 268 + 284 p.(II 7150 C)

63 KIESEL (Frédéric), Légendes d'Ardenne et de Lorraine; Gembloux; Duculot; 1974, 8°, 192 p. (7.A-32.794)

64 KIESEL (Frédéric), Légendes du pays d'Arlon; Arlon; Sorbier; 1959, 12°, 180 p. (cote BR: 7.A-4.827)

65 KIESEL (Frédéric), Légendes des quatre Ardennes; Gembloux; Duculot; 1977, 8°, 192 p. (cote BR: B 31.057 / 2)

66 KURTH (Godefroid), Histoire des croix miraculeuses d'Assche; Assche; Van Achter; 1912, 8°, 71 p. (cotes BR: III 23.078 A ou III 93.470 A)

67 KURTH (Godefroid), Histoire poétique des Mérovingiens; Bruxelles-Leipzig; Alphonse Picard et fils, éd.; 1893, 8°, 552 p. (cote BR: II 62.484 A)

68 LA GARDE (Marcellin), Le Val de l'Amblève; histoires et scènes ardennaises; 2 Vol.; Bruxelles-Leipzig; Auguste Schnée; 1858, 16°, 241 + 224 p. (cote BR: II 8.176 A)

69 LAPORT (George), Le Folklore des paysages de Wallonie; Helsinki; Academia Scientiarum Fennica; 1929, 8°, 382 p. (cotes BR: R 9.690/84 ou IV 221 A)

70 LAPORT (George), Le Folklore des paysages. Légendes de bords de l'Ourthe et de l'Amblève; Remouchamps; Aywaille-Sports-Villégiature; 1927, 16°, 91 p. (cote BR: III 74.485 A)

71 LEDERER (Wolfgang), Gynophobia ou la peur des femmes (T. f. de The Fear of women); Paris; Payot; 1970, 8°, 330 p. (cote BR: R 4.569 / 512)

72 LEMOINE (Jules), Le Folklore en pays wallon; 2ème éd.; Gand; Impr. I. Vanderpoorten; 1892, 8°, 156 p. (cote BR: II 60.234 A)

73 LE ROUX DE LINCY, Le Livre des légendes; Paris; Silvestre Libraire; 1836, 8°, XIV-286 p. (cote BR: 9è Cl, XIII, B 3, Leroux)

74 LE ROY (Georges), Manneken-Pis; Bruxelles; A. De Boeck 1947, 8°, 79 p. (cote BR: IV 23.493 A)

75 LIEGEOIS (Camille), Gilles de Chin. L'histoire et la légende; Louvain; Ch. Peeters; 1903, 8°, 169 (cote BR: 091 IX A 11)

76 MANDROU (Robert), Magistrats et sorciers en France au XVIIè siècle; une analyse de psychologie historique; Paris; Plon; 1968, 12°, 583 p.(R35118/1 ou -; 2è éd.; Paris; Seuil; 1980, 576 p.(R38020/2

77 MARINUS (Albert), Le Folklore belge; 3 Vol.; Bruxelles Les Editions historiques, puis Brepols; 1937 - 1951, 4°, 334 + 325 + 370 p. (BR: SL T 511/1)

78 MARQUET (Léon) & ROECK (Alfons), Légendes de Belgique; Antwerpen; De Vlijt; (1980), 4°, 317 p. (cote BR: 7.C-3.234)

(N.B.: cet ouvrage de synthèse, dont il existe égalemen une version en néerlandais, comprend les chapitres suivants: Bruxelles; Sainte Gertrude; Saint Remacle; Sain Hubert d'Ardenne; Sainte Begge et sainte Rolende; La pierre Brunehaut; Les Cailloux de Mousny; Les lutins; Esprits et revenants; Les feux follets (Wallonie); La chasse fantastique; Etres malfaisants et sorcières; Le deux bossus; Les sorciers guérisseurs; Le Diable; Gade d'or et trésors cachés; La Bête de Staneux; Gargantua; Les quatre fils Aymon; Gilles de Chin; La Roche-en-Ardenne; Les dames de Crèvecoeur; Sainte Marguerite et sainte Ode; Orval; La Baraque Michel; Anvers; Gand; Bruges; Les saintes hosties; Légendes de constructions; Le Vierges; Les nains; Le loup-garou; Les feux follets (Fl

Les châteaux hantés; Les fermes hantées; Le mort invité à un banquet; Les sorcières; Le berger allemand; Les Francs-maçons; Les pouvoirs du prêtre; Le diable dupé; Les trésors; Cités et cloches englouties; Les méchants seigneurs; Les chevaucheurs de boucs; Flèrus (= diables d'eau); Le cheval Maugis.)

79 MAURY (Alfred), Les Fées du Moyen-age. Recherches sur leur origine, leur histoire et leurs attributs pour servir à la connaissance de la mythologie gauloise; Paris; Librairie philosophique De Ladrange; 1843, 8°, 101 p. (BR: 9è Cl, XIII,83C,Mau)

80 MEURANT (René), Géants processionnels et de cortèges en Europe, en Belgique et en Wallonie; Tielt; Veys; 1979, 8°, 648 p.(BR: B 25.095/6 ou 7 A 56.086)

81 MEYRAC (Albert), Traditions, coutumes, légendes et contes des Ardennes; Charleville; 1890, 8°, 589 p. (cote BR: II 55.574 B)
ou -; 2ème éd.; Avallon; F. E. R. N.; Paris; Libr. Guénégaud; 1966, 4°, X-589 p. (BR: 7.B-386)

82 MONSEUR (Eugène), Le Folklore wallon; Bruxelles; C. Rozez; 1892, 16°, XXXV-144 p. (BR: R 296 / 15)

83 MURRAY (Margaret Alice), Le Dieu des sorcières; Paris; Denoël; 1957, 12°, 249 p. (BR: R 20.335/1)

84 NAUDON (Paul), La Franc-Maçonnerie; 6ème éd. revue et mise à jour; Paris; P.U.F.; 1977, 16°, 125 p. (cote BR: R 10.519 / 1.064 d)

85 NIMAL (Henri de), Les Légendes de la Meuse; Bruxelles; Lebègue; 1899, 12°, 410 p. (BR: II 54.046 A)

86 NOEL (Joseph), Les Chinels de Fosse , province de Namur; Fosse ; Soc. royale des Chinels de Fosse; 1956, 8°, 63 p. (Folklore wallon; cote BR: IV 43.296 A)

87 PALOU (Jean), La Franc-maçonnerie; Paris; Payot; 1977, 16°, 349 p. (cote BR: R 25.386 / 304)

88 PALOU (Jean), La Sorcellerie; 3ème éd.; Paris; P.U.F.; 1966, 16°, 128 p. (cote BR: R 10.519 / 756 b)

89 PAYRO (Roberto J.), Le Diable en Belgique (légendes fantastiques recueillies en Belgique entre 1909 et 1923); Bruxelles; Editions Recto-Verso; 1982, 8°, 250 p. (BR: B 29.705 / 36-37)

90 PIMPURNIAUX (Jérôme) (alias A. BORGNET), Guide du voyageur en Ardenne ou excursions d'un touriste belge en Belgique; 2 Vol.; Bruxelles; A. Decq; 1857-1858, 16°, VIII-424 + 456 p. (BR: IV 18.768 A ou II 5.378 A)

91 PLOENNIES (Maria von), Légendes et traditions de la Belgique (traduites librement par Louis PIRE Cologne; Verlag von F.C. Eisen; 1848, 8°, 271 p (cote K.U.L.: A 42.403)

92 QUOILIN (Roger), La Bête de Staneux et la fête du Coucou. Traditions celtiques au pays de Franchimo Verviers (Jehanster-Polleur); chez l'auteur; 1963, 16°, 20 p. (L'Avant-poste, N° SP 3-4/196 (cote BR: B 13.763 / 1963 / 3-4)

93 RAVEZ (Walter), Le Folklore de Tournai et du Tournaisi Tournai; Casterman; 1949, 8°, 506 p. (IV 26.951

94 REINSBERG-DUERINGSFELD (Baron de), Calendrier belge: fêtes religieuses et civiles, usages, croyances et pratiques populaires des Belges ancie et modernes; 2 V.; Bruxelles; F. Claassen; 1861-1862, 8°, X-443 + 372 p. (Mss III54.323

95 REINSBERG-DUERINGSFELD (Baron de), Traditions et légendes de la Belgique; 2 tomes en 1 volume; Bruxelles; F. Claasen; 1870, 8°, X-443 + 372 p. (cote BR: II 59.690

96 ROUSSEAU (Félix), Légendes et coutumes du pays de Namu Bruxelles; Impr. Méd. & Scient.; 1920, 8°, 15 (cote BR: III 56.061 A)
ou -; 2ème éd.; Bruxelles; Ministère de la cultu française; 1971, 8°, 197 p. (BR: B 25.095 / 2

97 ROUSSELLE (C.), Souvenirs historiques. Des procès de sorcellerie à Mons; Mons; Impr. Veuve Piérar 1854, 8°, 25 p. (cote BR: III 34.800 A)

98 Satan (Les Etudes Carmélitaines); Bruges; Desclée De Brouwer; 1948, 8°, 666 p. (cote BR: R 2.384 / 27 / 3)

99 SCHAYES (A. G. B.), Essai historique sur les usages, l croyances, les traditions, les cérémonies et p tiques religieuses et civiles des Belges ancie et modernes; Louvain; 1834, 18°, 239 p. (cote BR: 9è Cl., X, C. 2, Scha / Cl. 8.052)

100 SCHUERMANS (Henri), Spa, les Hautes Fagnes. Monuments souvenirs historiques; 2 Vol.; Spa; Edition "J'ose"; 1949, 8°, 95 + 144 p. (cotes BR: B 3.145 b/3/I-II ou IV 27.844 A)

101 SCOTT (Walter), Histoire de la démonologie et de la so cellerie (réimpression de l'édition de Paris, 18 Genève-Paris; Editions Slatkine; 1980, 8°, 323 p.

102 SEBILLOT (Paul), Le Folklore de la France; 4 Vol.; Par Guilmot; 1904-1907, 8° (détaillés comme suit):

I. Le Ciel et la terre; 1904, 491 p.
II. La Mer et les eaux douces; 1905, 478 p.
III. La Faune et la flore; 1906, 541 p.
IV. Le Peuple et l'histoire; 1907, 499 p.
(cote BR: III 86.994 B)

103 SEBILLOT (Paul), Gargantua dans les traditions populaires; Paris; Maisonneuve et Cie, éd.; 1883, 8°, 342 p. (cote BR: R 742 / 12)

104 SEIGNOLLE (Claude), Les Evangiles du diable; Paris; Ed. G.-P. Maisonneuve & Larose; 1964, 8°, 902 p. (cote BR: R 742 b / 12)

105 TEIRLINCK (Isidoor), Le Folklore flamand. Contes flamands; Bruxelles; Ch. Rozez; (1896), 18°, 141 p. (cote BR: R 296 / 46)

106 TEIRLINCK (Isidoor), Le Folklore flamand. Folklore mythologique; Bruxelles; Ch. Rozez; (1895), 16°, 165 p. (cote BR: R 296 / 42)

107 THEVENIN (René), Les Pays légendaires; 4ème éd. mise à jour; Paris; P.U.F.; 1971, 16°, 125 p. (cote BR: R 10.519 / 226 b)

108 THIERS (Jean Baptiste), Traité des superstitions qui regardent les sacrements; 4 vol.; 4ème éd.; Avignon; Louis Chambeau; 1777, 12°, XV-462 + 456 + XIV-407 + 533 p.
(cotes BR: V.B. 1.585 A ou V.H. 1.240 A)

109 THIRY (Louis), La Vie fantastique de Bellem, sorcier d'Ardenne; Remouchamps; Impr. Steurmetz; 1935, 12°, 157 p. (cote BR: IV 6.794 A)
ou -; 2ème éd.; Aywaille; chez l'auteur; 1945, 12°, 184 p. (cote BR: IV 20.372 A)

110 THYS (Augustin), Historique des rues et places d'Anvers; Anvers; Kennes; 1873, 8°, 520 p.
(cote BR: II 25.786 A)

111 TONDRIAU (Julien), L'Occultisme (Panorama critique et historique. Dictionnaire des personnages, des mots-clés et des symboles); Verviers; Editions Gérard & C°; 1964, 8°, 271 p. (BR: B 16.009/38)

112 TOUSSAERT (Jacques), Le Sentiment religieux en Flandre à la fin du Moyen-Age; Paris; Plon; 1963, 12°, 886-16 p. (cote BR: R 17.669 / 18)

113 VAN GENNEP (Arnold), Le Folklore de la Flandre et du Hainaut français; 2 Vol.; Paris; Maisonneuve; 1936, 8°, 416 + 739 p. (BR: R 8.721 / 2)

114 VAN GENNEP (Arnold), La Formation des légendes; Paris; E. Flammarion; 1910, 12°, 326 p.

115 VAN HASSELT (André-Henri-Constant), Voyage aux bords de la Meuse. Légendes, récits et traditions; Bruxelles; Société des Beaux Arts; 1837, grand F°, 65 p. (cote BR: L. P. Cl. 14.646 E

116 VAN HEURCK (Emile Henri), Les Drapelets de pèlerinage en Belgique et dans les pays voisins; Contribution à l'iconographie et à l'histoire des pèlerinages; Anvers; J.-E. Buschmann; 1922, 4°, XX-530 p. (cote BR: III 62.452 B)

117 VILLENEUVE (Roland), Loups-garous et vampires; Genève; La Palatine; 1962, 12°, 263 p. (VI 81.593 A)

118 VORAGINE (Jacobus de), La Légende dorée; Paris; Perrin & Cie; 1902, 16°, 748 p. (BR: II 80.593 A)

119 WARSAGE (Rodolphe de), Le Calendrier populaire wallon; Anvers; Albert De Tavernier fils (Impr. J. E. Buschmann); 1920, 8°, 504 p. (BR: III 55.953 A)

120 WAUTERS (Alphonse), Histoire des environs de Bruxelles; 3 Vol.; Bruxelles; Vanderauwera; 1855-1857, 4°, LXXIX-546 + 771+755(II 39.753 A ou SL L 118/50)

121 WELTER (Gustave), Les Croyances primitives et leurs survivances; Paris; A. Colin; 1960, 16°, 216 p. (Col A. Colin, N° 348, Sect. Philosophie; R 3.402/348)

122 WILMET (L.), Léau légendaire; Paliseul; D. Bodson-Labbé; 1926, 8°, 13 p. (cote BR: IV 44.324 A / 10)

123 YERNAUX (E.) & FIEVET (F.), Folklore wallon; Charleroi; Impr. de Charleroi; 1956, 8°, 403 p.(IV 42.583 A

B) ARTICLES.

124 BAIX (François), "Légendes et folklore de saint Remacle", in Folklore Stavelot-Malmedy; Malmedy; 16è année, 1952, pp. 7-49. (cote BR: R 4.067)

125 BECKMAN (J.), "Magie, grimoires et trésors cachés à Malmedy et Marbais au XVIIIè s.", in Enquêtes du Musée de la Vie wallonne (Mélanges de folklore et d'ethnographie dédiés à la mémoire d'E. Legros Liège; tome XII, 46è, 47è-48è années, N°133-144, 1969 à 1971, pp. 121-161. (cote BR: B 2.078)

126 BECKMAN (Jacques), "Pathologie, thérapeutique et prophylaxie des maladies attribuées aux sortilèges", in La Médecine populaire en Wallonie; Bruxelles; Commission Royale belge de folklore; 1978, 8°, pp. 47-58. (cote BR: B 19.004 / 8)

BLONDEAUX (Fernand), "La Légende du chevalier au cygne", in Revue de Belgique; 1903, 35è année, 2è série, tomes XXXVIII et XXXIX:
I. "Les Débuts de légende"; 15 juin 1903, pp. 158-176;
II. "Les Versions de la légende"; 15 juillet, pp.230-242;
III. "Les Destinées de la légende"; 15 sept., pp. 40-49;
(cote BR: III 97.950 A/104-105) 15 déc., pp. 371-380.

BODY (Albin), "Le Faix du Diable à Stavelot", in Wallonia; Liège; IX, 1901, pp. 257-264.(III 99.458 A)

BODY (Albin), "Légende... du Bouc vert ou de la chèvre d'or", in Notice descriptive et historique du château de Franchimont (2è éd.); Spa; José Engel; 1883, 8°, pp. 29-31. (cote BR: II 42.083 A)

BODY (Albin), "La Légende spadoise du pied de saint Remacle", in Wallonia; Liège; IX, 1901, pp.113-125.

BODY (Albin), "Le Mur du Diable à Pepinster. Légende", in Wallonia; Liège; X, 1902, pp. 27-32.(III99.458A)

BOVY (Dr.), "Les Veillées à la cabane des remparts ou traditions, légendes, contes et rêves du vieux Gabriel", in Revue belge; Liège; tome XVIè, 1840, pp. 356-373; tome XVIIIè, mai-août 1841, pp..5-34. (cote BR: II 88.376 A)

BOVY (Dr.), "Xhove et le roi des Sotays"; Bulletin de folklore; Bruxelles; tome II, 1892, pp. 197-204.

CHAUVIN (Victor), "Les Souliers usés", in Wallonia; Liège; IX, 1901, pp. 293-295. (III 99.458 A)

COLSON (Oscar), "La Grange du Diable", in Wallonia; Liège; X, 1902, pp. 24-25. (BR: III 99.458 A)

COLSON (Oscar), "Les Revenants. Croyances populaires", in Wallonia; Liège; XVI, 1908, pp. 331-333.

COLSON (Oscar), "Sorcellerie. L'Amoureux de la sorcière" in Wallonia; Liège; I, 1893, pp. 136-137.

COLSON (Oscar), "I. Sorciers et sorcières", in Wallonia; Liège; VI, 1898:
-"Etat actuel de la croyance. Sorciers et sorcières. Représailles contre sorciers et sorcières", pp. 57-64;
" -"Les Professions et la sorcellerie. Jeunes sorciers et jeunes sorcières. Moyens de reconnaître les sorciers et les sorcières", pp. 73-88;
" -"Recrutement des sorciers et sorcières", pp. 113-117;
" -"Les Conventions avec Satan", pp. 145-151.
in Wallonia; Liège; VII, 1899:
" -"Les Pactes avec Satan", pp. 71-73;
" -"Le Rituel du pacte", pp. 84-93.

COLSON (Oscar), in Wallonia; Liège; IX, 1901:
144 -"Le Loup-Garou", pp. 49-59;
145 -"Le Sabbat et les danses", pp. 162-177;
146 -"La Magie dans la sorcellerie", pp. 189-208.
"II. Les Sortilèges et maléfices dans la tradition populaire wallonne", in Wallonia; Liège; XIII, 1905:
147 -"Introduction. 1. Prophylaxie. Immunités et prédispositions. Moyens préventifs ou préservatifs", pp. 37-53.
in Wallonia; Liège; XIV, 1906:
148 -"2. Nosologie. Considérations générales. Possession physique", pp. 39-49;
149 -"Action psychique directe (Fascination)", pp. 245-258;
150 -"Action psychique indirecte (Sympathie)", pp. 305-318;
151 -"Action magique pure", pp. 419-424.
in Wallonia; Liège; XV, 1907:
-"3. Thérapeutique générale. III. Facéties d'esprits forts", pp. 102-117.
(N.B.: tous ces articles ont été réunis dans La Sorcellerie au pays wallon. Etat actuel de la croyance; réf. bibl. 28)

152 COLSON (Oscar), "Sur l'origine et le sens du 'nuton'", in Wallonia; Liège; X, 1902, pp. 35-36.

153 DOPPAGNE (Albert), "Le Vert-Bouc", in Annuaire XIV (1960-1961); Bruxelles; Commission royale belge de folklore (section wallonne); 1967, 8°, pages 49-89. (cote BR: B 5.947 A)

154 DOUDOU (Ernest), "Les Origines de la légende des Nutons", in Revue des Traditions populaires; Paris; 17è année, t. XVII, N° 9-10, septembre-octobre 1902, pp. 425-449. (cote BR: R 488)

155 FASSIN (Arthur), "Le Dernier 'sotai' de Stembert", in Wallonia; Liège; I, 1893, pp. 62-64.

156 GEUBEL (J.-B.), "Notes sur l'existence de monuments des anciens cultes dans la forêt ardennaise", in Annales de la Société pour la Conservation des Monuments Historiques et des Oeuvres d'Art dans la Province du Luxembourg; Arlon; T. I-II, 1847-1848 et 1848-1849 (éd. 1851), pp. 85-96. (cote BR: R 359)

157 GITTEE (A.), "Les Esprits des eaux", in Le Vieux Liège"; Liège; 2è année, N° 26, 27 juin 1896, col. 410-414. (cote BR: B 632 F°)
158 GITTEE (A.), "Spectres et fantômes", in Bulletin de folklore ; éd. à Bruxelles; I, premier semestre 1891, I, pp. 55-62. (cote BR: III 18.017 A)
159 GOUWELOOS (M.), "Les Morts malfaisants dans les croyances, les légendes et le folklore des peuples", in Le Folklore brabançon; Bruxelles; décembre 1969, N° 184, pp. 293-304. (cote BR: R 3.590)
160 GRANDGAGNAGE (C.), "Notice sur les anciens et mystérieux habitants des grottes", in Bulletin de l'Institut archéologique liégeois; Liège; 1852, 1ère année, pp. 261-288. (cote BR: R 2.371)
161 HAROU (Alfred), "La Vengeance des nutons", in Revue des Traditions Populaires; Paris; t. XX, 1905, p. 162. (cote BR: R 488)
162 HAROU (Alfred), "Les Trésors et la chèvre d'or. 8. Le Vèr bo de Franchimont", in Bulletin de folklore; tome II, 1892, pp. 51-52. (BR: III 18.017 A)
163 HAUST (Jean), "Les Gnomes dans les parlers de la Wallonie", in Enquêtes du Musée de la Vie wallonne; Liège; tome IV, 1946, pp. 41-46.
164 HENAUX (Ferd.), "Traditions héroïques et chevaleresques du Pays de Liège", in Revue de Liège; Liège; tome I, 1844, pp. 241-271. (cote BR: II 88.377 A)
165 HENDRICKX (Fr.), "Les Légendes de Léau", in Folklore brabançon; Bruxelles; 4è année, N° 20-21-22 (N° SP), octobre 1924-février 1925, pp. 137-139 (= pp. 181-183). (cote BR: R 3.590)
166 HERBILLON (Jules), "Pays lointains et imaginaires dans la tradition wallonne", in Enquêtes du Musée de la Vie wallonne (Mélanges de folklore et d'ethnographie dédiés à la mémoire d'E. Legros); Liège; tome XII, 46è, 47è-48è années, N° 133-144, 1969 à 1971, pp. 211-220. (BR: B 2.078)
167 JOLY (Victor), "Les Loups-garous, les bergers, les sorciers, leurs pratiques superstitieuses. Les livres de magie et les bergers. Les bergers", in Les Ardennes (réf. bibl. 62), premier volume, pp. 161-214.
168 JOTTRAND (Lucien), "Autour de Spa (La vallée de la Salm)", in Mémorial de Spa; Spa; N° 46, 12 novembre 1865 (2ème année), F°, pp. 2-3. (cote BR: III 9.408 D)
169 KLINKENBERG (Jean-Marie), "Naissance et développement d'une légende. Le cas de la Baraque Michel",

169 (KLINKENBERG) in La Vie wallonne; Liège; tome XLIX, N.S., 3ème trimestre 1975, N° 359, pp. 129-161. (cote BR: B 149)
170 LEGROS (Elisée), "Trois récits de lutins et de fées dans le folklore wallon et le folklore comparé", in Enquêtes du Musée de la Vie wallonne; Liège; tome VI, 1952, pp. 129-227.
171 LEGROS (Elisée), "Trois thèmes de récits de lutins ou de fées dans le folklore wallon et le folklore comparé" (2ème article/1ère partie), in Enquêtes du Musée de la Vie wallonne; Liège; tome X (41è année), N° 113-116, janvier-décembre 1964, pp. 129-160. (cote BR: B 2.078)
172 LEGROS (Elisée), "Trois thèmes de récits de lutins ou de fées dans le folklore wallon et le folklore comparé" (2ème article/2ème partie), in Enquêtes du Musée de la Vie wallonne; Liège; tome XI (44è année), N° 125-128, janvier-décembre 1967, pp. 129-159. (cote BR: B 2.078)
173 LEGROS (Elisée), "A propos des lutins et des fées", in La Vie wallonne; Liège; tome XXIII, N.S., 3ème trimestre 1949, N° 247, pp. 183-190. (BR: B 149)
174 LEGROS (Elisée), "Les Recherches de folklore wallon. L'époque des pré-folkloristes", in La Vie wallonne; Liège; tome XXXIII, N.S., 4ème trimestre 1959, N° 288, pp. 227-261. (cote BR: B 149)
175 LEGROS (Elisée), "Les Recherches de folklore wallon. L'époque des tentatives d'organisation, in La Vie wallonne; Liège; tome XXXV, N.S., 2ème trimestre 1961, N° 294, pp. 75-113. (BR: B 149)
176 LEGROS (Elisée), "Le Vèrbouc ou le vert-bouc", in Enquêtes du Musée de la Vie wallonne; Liège; tome XI (45è année), N° 129-132, janvier-décembre 1968, pages 375-385. (cote BR: B 2.078)
177 LEJEUNE (Rita), "L'Ardenne dans la littérature médiévale", in Anciens pays et assemblées d'états; Namur; XXVIII, 1963, pp. 41-78. (BR: B 10.359)
178 L(ESBROUSSART) Ph(ilippe), "Traditions liégeoises. Le château de Montfort", in Revue belge; Liège; tome 14ème, 1840, pp. 5-14. (cote BR: II 88.376 A)
179 MARINUS (Albert), "La Légende. Essai d'analyse psycho-sociologique", in Brabantsche folklore; Brussel; 12e jaar, sept. 1932, Nr 67, pp. 26-73. (cote BR: R 3.590 b)

180 MARMOL (E. del), "Frêne près de Profondeville", in Annales de la Société Archéologique de Namur; Namur; tome deuxième, 1851, pp. 333-340. (BR: R 2.706)

181 MARQUET (Léon), "Le Bois de La Roche et ses légendes", in Parcs Nationaux; XXXI, 1976. (BR: BD 2.060)

182 MASSAUX (A.), "La Grange de 'la Malplaquée' à Longueville (Brabant)", in Wallonia; Liège; X, 1902; pp. 23-24. (cote BR: III 99.458 A)

183 MEURANT (René), "A propos du folklore du pays d'Ath", in Rencontres (cahiers de l'I.P.E.L.); août-sept. 1966, N° 2-3, pp. 128-137. (BR: DONA 2.853 A /6)

184 MEURANT (René), "Le Cheval Bayard dans les processions et dans les cortèges", dans In memoriam Antonio Jorge Dias; Lisboa; vol. II, 1974, pp. 339-356. (BR: DONA 2.853 A/10)+(repris dans réf. bibl. N° 80, pp. 277-293)

185 MEURANT (René), "Chevaux-jupon de Wallonie (avec une note tardive de Roger PINON), in Annuaire XI (1957-1958); Bruxelles; Commission royale belge de folklore (section wallonne); 1958, pp. 97-136. (cotes BR: B 5.947 A ou IV 56.222 A 1) + (repris dans réf. bibl. N° 80, pp. 249-276)

186 MEURANT (René), "La Compagnie des bleus, escorte armée de la ducace d'Ath, in Annales du 43ème Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique; Sint-Niklaas-Waas; 1974; pp. 374-378. (BR: R 332 ou DONA 2.854 B / 3)

187 MEURANT (René), "Contribution à l'étude des géants de Bruxelles", in Miscellanea Prof. Em. Dr. K. C. Peeters; Anvers; 1975, pp. 487-501. (cote BR: DONA 2.853 A/16 + repris in réf. 80, pp.477-491)

188 MEURANT (René), "Contribution à l'étude des géants processionnels et de cortège dans le Nord de la France, la Belgique et les Pays-Bas", in Arts et Traditions Populaires; année 15, avril-juin 1967, N° 2, pp. 119-160. (BR: DONA 2.853 A/11) (repris dans réf. bibl. N° 80, pp. 90-137)

189 MEURANT (René), "Contributions au renouveau du folklore en Wallonie, les géants de cortège en Famenne", in L'Habitation traditionnelle à l'heure de l'aménagement du territoire; 1966, vol. IV, pp. 207-217. (cote BR: DONA 2.853 A / 3)

190 MEURANT (René), "Le Cortège des géants et des légendes populaires, à Bruxelles, le 23 juillet 1890", in Cahiers bruxellois; XIX, 1974, pp. 181-200. (cotes BR: B 13.143 ou DONA 2.853 A / 14)

191 MEURANT (René), "Diables, hommes sauvages et chevaux-jupon à la ducace d'Ath", in Annales du XLIème congrès de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique; Malines; 1970, pp. 452-458. (cotes BR: R 332 ou DONA 2.853 A 8)

192 MEURANT (René), "La Figuration du diable dans les processions et les cortèges", in Bulletin Trimestriel du Crédit Communal de Belgique; Bruxelles; XXVI, juillet 1972 (26è année), N° 101, pp. 145-156. (cotes BR: B 9.281 ou DONA 2.854 B 4) (repris dans réf. bibl. N° 80, pp. 295-315)

193 MEURANT (René), "La Figuration des saints et en particulier de saint Christophe, dans les processions des anciens Pays-Bas", in Gayant et les géants du nord de la France et de la Belgique (Journées d'étude organisées les 9 et 10 juillet 1954 par la société "Agriculture, Sciences et Arts", de Douai); Douai; 1955, pp. 20-41. (IV 43.443 A 13 + repris dans réf. bibl. N° 80, pp. 227-248)

194 MEURANT (René), "Les Figures du beffroi de Tournai", in Bulletin du Crédit Communal de Belgique; Bruxelles; avril 1961 (15è année), N° 56, pp. 81-88. (cotes BR: B 9.281 ou DONA 2.854 B 7)

195 MEURANT (René), "Figures gigantesques dans l'arrondissement de Mouscron-Comines et à ses confins", in Mémoires de la Société d'Histoire de Comines et de la région; Comines; tome IV, fasc. 2, 1974, pp. 475-558. (BR: B 26.577 ou DONA 2.852 A) (repris dans réf. bibl. N° 80, pp. 409-463)

196 MEURANT (René), "Figures gigantesques à Liège dans le passé et à présent", in Annales du XLè congrès de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique; Liège; 1968, t. 2, pp. 625-644. (cote BR: DONA 2.853 A 9 + repris réf. 80,pp.493-517)

197 MEURANT (René), "Les Géants et le carnaval en Wallonie", in Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg; Arlon; t. XCII, 1961, pp. 239-251. ou in Annuaire XIII (1959-1960); Bruxelles; Commission royale belge de folklore (section wallonne); 1962, pp. 185-204. (cotes BR: B 5.947 A ou IV 56.950 A 11 ou IV 60.650 A 1 + repris dans réf. bibl. N° 80, pp. 575-591)

198 MEURANT (René), "Géants de cortège", in Anthropos (Analecta et additamenta); Salzburg; 1963, pp. 224-230. (cote BR: IV 60.703 B 19)

199 MEURANT (René), "Les Géants de cortège en Belgique", in Le Folklore brabançon; Bruxelles; juin 1958, N° 138, pp. 599-638. (R 3.590 ou IV 17.153 A 14) (repris dans réf. bibl. N° 80, pp. 175-214)

200 MEURANT (René), "Les Géants de cortège dans le folklore de l'ère industrielle", in Folklore dans le monde moderne; Bruxelles; Ministère de la culture française; 1965, pp. 55-62. (BR: DONA 2.853 A 4) (repris dans réf. bibl. N° 80, pp. 215-223)

201 MEURANT (René), "Géants et monstres d'osier", dans Bulletin de la Société royale belge d'anthropologie et de préhistoire; Bruxelles; LXXXI, 1960, pp. 120-155. (cote BR: IV 58.747 A 10) + (repris dans réf. bibl. N° 80, pp. 139-174)

202 MEURANT (René), "Les Géants du pays d'Ath", in Rencontres (cahiers de l'I.P.E.L.); août-septembre 1966, N° 2-3, pp. 138-147. (BR: DONA 2.853 A 5) (repris dans réf. bibl. N° 80, pp. 367-372)

203 MEURANT (René), "Les Géants processionnels de Bouvignes au XVIè siècle", in Guetteur wallon; Namur; N.S., juillet-septembre 1956, N° 136, pp. 162-164. (BR: DONA 2.853 A 15 + in réf. 80, pp. 474-476)

204 MEURANT (René), "Les Géants processionnels de Wallonie. Province de Luxembourg"; Bruxelles; Drève des Wégélias; 1953, 63 p. (cote BR: IV 36.066 A) (repris dans réf. bibl. N° 80, pp. 353-365)

205 MEURANT (René), "Heurs et malheurs des géants luxembourgeois", in Arena; Bruxelles; IVè année, avril 1957, N° 4, pp. 27-32. (BR: VI 35.499 B 9)

206 MEURANT (René), "Le Lumeçon de Mons", in Bulletin Trimestriel du Crédit Communal de Belgique; Bruxelles; XXI, octobre 1967, N° 82, pp. 181-190. (cote BR: B 9.281 ou DONA 2.854 B 9) + (repris dans réf. bibl. N° 80, pp. 518-532)

207 MEURANT (René), "Le Meiboom", in Bulletin Trimestriel du Crédit Communal de Belgique; Bruxelles; 25è année, N° SP, février 1971, N° 95, pp. 60-83. (cotes BR: B 9.281 ou DONA 2.854 B 10)

208 MEURANT (René), "Morphologie, montage et mode d'animation des géants d'Ath (Wallonie)", Revista de Etnografia; Porto; N° 23, 18 p. (DONA 2.853 A 13)

209 MEURANT (René), "L'Ommegang du cheval bayard à Termonde", in Bulletin Trimestriel du Crédit Communal de Belgique; Bruxelles; XXIX, octobre 1975, N° 114, pp. 237-264. (BR: B 9.281 ou DONA 2.854 B 1) (repris dans réf. bibl. N° 80, pp. 533-572)

210 MEURANT (René) & ROUSSEAU (Félix), "Le Folklore", in Les Travaux d'Histoire locale. Conseils aux auteurs - Compléments I; Pro Civitate; Collection Histoire, Série in-8°, N° 22, 1969, pp. 45-53. (cote BR: DONA 2.853 A 12)

211 NELISSEN (André), "Tilleuls, arbres fétiches et autres arbres remarquables dans le Condroz liégeois, l'Ardenne liégeoise et le Pays de Herve", in Enquêtes du Musée de la Vie wallonne; Liège; tome IX, janvier-décembre 1960, N° 97-100, pp. 1-38. (cote BR: B 2.078)

212 OMBIAUX (Maurice des), "Mythes et légendes de Wallonie et de Flandre", in La Grande revue; Paris; 5ème année, T. 4ème, 1er décembre 1901, pp. 643-654. (cote BR: R 594)

213 PETIT (L.), "Notice sur le village et la procession de Wasmes", in Annales du Cercle archéologique de Mons; Mons; VIII, 1869, pp. 103-120. (BR: 032)

214 PINON (Roger), "Notre folklore", in Dossiers du CACEF; numéro spécial double 1974, 18-19, pp. 5-71. (cote BR: VI 35.499 B 12)

215 RENARD (Edgard), "Jean de Goronne 'devineur' et guérisseur ardennais (XVIIè siècle)", in La Vie wallonne; Liège; tome XXXVI, N. S., 2è trimestre 1962, N° 298, pp. 110-117. (cote BR: B 149)

216 RENKIN (François), "Le Berger magicien", in Wallonia; Liège; II, 1894, pp. 78-80. (BR: III 99.458 A)

217 ROUSSEAU (Félix), "Fausses étymologies, créatrices de légendes", in Mélanges de linguistique romane offerts à M. Jean Haust; Liège; H. Vaillant-Carmanne; 1939, pp. 355-374. (BR: IV 12.000 A)

218 ROUSSEAU (Félix), "Les 'Légendes de la Meuse' de Henri de Nimal. Recherches sur leur valeur documentaire", in Enquêtes du Musée de la Vie wallonne tome XII, 46è-47è et 48è années, 1969 à 1971, N° 133-144, pp. 395-413. (cote BR: B 2.078)

219 STROOBANT (Louis), "Origine scandinave de quelques légendes campinoises", in Taxandria; Turnhout; VI, 1909, pp. 222-253. (cote BR: R 1.447)

220 TANDEL (Emile), "Légende (Jehonville): Le Trou du Bouc", in Les Communes luxembourgeoises. L'arrondissement de Neufchâteau (tome XXVIII des Annales de l'I. A. L.); Arlon; Institut Archéologique du Luxembourg; 1893 (tome VI B), page 930. (cote BR: R 359 / XXVIII)

221 TIJSKENS (Jean-Paul), "Les Noms du Croquemitaine en Wallonie", in Enquêtes du Musée de la Vie wallonne; Liège; tome X, janvier-décembre 1965, N° 117-120, pp. 257-392; tome XI, janvier-décembre 1966, N° 121-124, pp. 1-60. (BR: B 2.078)

222 URBAIN (Léopold), "La Procession et la Pucelette à Wasmes (Borinage)", in Wallonia; Liège; VII, 1899, pp. 161-163. (cote BR: III 99.458 A)

223 VAN DEN STEEN DE JEHAY (Comte Xavier), "Les Verts-Boucs, Bocken-Rydders (chevaliers du Bouc), bande impie et conjurée de voleurs assassins", chapitre cinquième des Souvenirs de François Garnier, jardinier-jubilaire au château de Jehay (2è éd.; tome I); Liège; L. Grandmont-Donders, Impr. Libr.; 1884, pp. 179-186. (cote BR: II 62.127 A)
-repris sous le titre de "Une association de malfaiteurs au XVIIIè siècle (Les Verts-Boucs)", in Wallonia; Liège; X, 1902, pp. 109-115.

224 VANDEREUSE (Jules), "Les Trésors cachés. Les légendes de la chèvre d'or", in Folklore brabançon; Bruxelles; 17è année, décembre 1937-février 1938, N° 99-100, pp. 141-182. (cote BR: R 3.590)

225 VANDEREUSE (Jules) & MEURANT (René), "Les Géants du Brabant wallon", in Annuaire XII (1958-1959); Bruxelles; Commission royale belge de folklore (section wallonne); 1961, pp. 151-183. (cote BR: B 5.947 a + in réf. N° 80, pp. 375-400)

226 VAN DE WIELE (Marguerite), "Les Métamorphoses du sire de Vauban-Ghlin", in Revue de Belgique; Bruxelles; tome XXXIII, 11è année, 1879, pp. 272-286. (cote BR: III 97.950 A)

227 VAN ELVEN (H. G.), "La Légende des nutons devant la science et l'histoire", in Annales de la Société archéologique de Namur; Namur; tome XVIIIè, 1889, pp. 343-414. (BR: R 2.706)

228 VAN HAUDENARD (M.), "Contribution au folklore hennuyer. Légendes du Hainaut", in La Vie wallonne; Liège; tome XXXII, N. S.: 1er tr. 1958, N° 281, pp. 5-53; 4ème trimestre 1958, N° 284, pp. 225-249. (cote BR: B 149)

229 WAUTERS (Alphonse), "A propos de la ville de Léau, de son ancienneté, de son nom et de ses origines", in Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles; tome premier, première livraison, 1888, pp. 127-131. (cote BR: R 429)

230 WOCQUIER (Léon), "Le Château de Rosister. Légende ardennaise", in Revue de Liège; tome I, 1844, pp. 107-127 et 370-392. (BR: II 88.377 A)

231 WOCQUIER (Léon), "Légendes de l'Ardenne centrale. Le berger de Mousny. La légende de sainte Ode. L'étang Villers. Le trou de Boulade", in Revue de Liège; tome II, 1846, pp. 15-26. (cote BR: II 88.377 A/1846/6

II. OEUVRES DE REFERENCE EN LANGUE NEERLANDAISE.

A) LIVRES.

232 BASCHWITZ (Kurt), De Strijd met den Duivel. De heksenprocessen aan het licht der massapsychologie; Amsterdam; 1948, 12°, 556 p. (cote BR: VI 39.821 A)

233 BETS (Pierre-Vincent), Geschiedenis der gemeente en mirakuleuze kerk van Hakendover; Zout-Leeuw; Drukk. Ch. Peeters; 1898, 71 p. (BR: II 72.910 A)

234 BRANTS (M.), Beknopte cultuurgeschiedenis van het vlaamse volk; Brussel; A. Manteau; 1948, 8°, 536 p. (cote BR: IV 25.971 A)

235 CELIS (Gabriel), Volkskundig kalender voor het Vlaamschland; Gent; bij den schrijver; Aalst; drukk. Van Broeck; 1923-1933, 2 vol. in-8°, IV-336 + 52 p. (cote BR: II 66.687 A)

236 COECKELBERGS (Frederik), Sprookjes, legenden, sagen, liederen, afgeluisterd te Heyst-op-den-Berg en omstreken; Antwerpen; Lodewijk Opdebeek; 1903, 8°, 142 p. (II 83.389 A)

237 CORNELISSEN (Jozef), Nederlandsche volkshumor op stad en dorp, land en volk; Antwerpen; De Sikkel 1929-1937, 6 vol. in-8°, (cote BR: III 79.998 A)

238 CORNELISSEN (Jozef) & VERVLIET (J.-B.), Idioticon van het Antwerpsch dialect; 3 vol.; Turnhout; J. van Mierlo-Proost; 1936-1939, in-8°, 311 + 316 + 256 p. (cote BR: ST 662)

239 CORNELISSEN (Jozef) & VERVLIET (J.-B.), Vlaamsche volksvertelsels en kindersprookjes; 3 vol.; Brussel; Standaard-Boekhandel; 1929, 8°, 104 + 122 + 103 p. (BR: III 81.016 A)

240 DE COCK (Alfons), Studiën en essays over oude volksvertelsels; Antwerpen; De Sikkel; 1919, 8°, 344 p. (cote BR: III 54.365 A)

241 DE COCK (Alfons), Vlaamsche sagen uit den volksmond; Amsterdam; Maatschappij voor goede en goedkoope lectuur; 1921, 16°, 231 p. ("Vlaamsche bibliotheek", 8) (cote BR: R 3.233/8)
242 DE COCK (Alfons), Volkssage, volksgeloof en volksgebruik; Antwerpen; Gust Janssens; 1918, 4°, 224 p. (cotes BR: III 46.159 B ou III 61.389 B)
243 DE COCK (Alfons) & TEIRLINCK (Isidoor), Brabantsch sagenboek; Gent; A. Siffer; 3 vol. in-8°:
Eerste deel: Mythologische sagen. Duivelsagen; 1909, XXXII-307 p;
Tweede deel: Legenden of echt christelijke sagen; 1911, 356 p;
Derde deel: Historische sagen; 1912, 303 p.
(Koninklijke Vlaamsche Academie voor Taal- en Letterkunde, VI, 39) (cote BR: ST 662)
244 DE JONG (Dr. K. H. E.), De Zwarte magie; Den Haag; Leopold; 1938, 8°, VIII-290 p. (BR: R 9.229/3)
245 DE MEYERE (Victor), De Vlaamsche vertelseschat; 4 vol.; Antwerpen; Santpoort; 1925-1929, 8°, 312 + 320 + 340 + 271 p. (cote BR: III 74.178 A)
246 DE MONT (Pol) & DE COCK (Alfons), Vlaamsche Volksvertelsels uit den volksmond opgeschreven; Zutphen; Thieme; 1927, 8°, 361 p. (BR: R 39.405 / 17)
247 DE POTTER (Frans) & BROECKAERT (Jan), Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen; 41 vol.; Gent; C. Annoot-Braeckmann; 1864-1903. (cote BR: R 435 / 1-7)
248 DE ROO (P.), De Wonderbare maagd Sinte Amelberga; Brussel; Goemaere; 1872, 8°, XXIV-515 p.(III 93.392 A)
249 DE RIJCK (Paul), Gentianen. Een resem oude Gentse sagen; Gent; Dienst voor Toerisme; 1955, 4°, 69 p. (cote BR: B 9.238 / 28)
250 DE VOOYS (Cornelius Gerrit Nikolaas), Middelnederlandsche legenden en exempelen. Bijdrage tot de kennis van de prozaliteratuur en het volksgeloof der Middeleeuwen; Groningen-Den Haag; J. B. Wolters; 1926, 8°, XI-374 p. (cotes BR: III 75.865 A ou II 78.082 A)
251 DE VRIES (J.), Volk van Nederland; Amsterdam; Elsevier; 1937, 8°, 416 p. (cote BR: IV 8.560 A)
252 DE VUYST (Cyriel), Sagen, legenden en andere vertelsels uit de volksmond, te Herzele en omliggende; Antwerpen; L. Opdebeek; 1920, 8°, 63 p. (BR: III 54.072 A)

253 DIERICKX (Michel), Vrijmetselarij, de grote onbekende (1717-1967); Antwerpen; Uitgeverij de Nederlandsche Boekhandel; Utrecht; Uitgeverij Ambo; 1967, 8°, 264 p. (cote BR: B 21.152 / 1)
254 ECREVISSE (Peter), De Bokkerijders (1845); Kalmhout; Beckers; 1979, 8°, 249 p. (BR: 7.A-59.682)
255 ECREVISSE (Peter), De Bokkerijders in het land van Valkenberg; Brussel; Greuze; 1854, 12°, 392 p. (cote BR: II 4.935 A)
256 FRERE (Jules), De Limburgsche Volkskunde (eerste reeks en tweede reeks); Hasselt; Limburgsche Drukkerijen; 1926-1928, 18°, 192 + 286-VI p. (III 77.312 A)
257 HENDT (A.), Haspengouwsche vertelsels; Aalst; De Seyn; 1908 (2 tomes en 1 vol.), 8°, 94 + 96 p. (cotes BR: II 97.754 A ou IV 66.974 A)
258 HENDT (Herman), Sagen uit de Kempen; Brussel; Standaard Boekhandel; 1926, 4°, 64 p. (BR: III 73.285 A/2)
259 HORAND (ps. VALCKENIERS J.), Groot Westvlaamsch Sagenboek; Roeselaere; Jules De Meester; 1913, 164 p.
260 HUYBEN (J.) & SCHEERMAN (H. J.) & COOLEN (A.) & VAN DUINKERKEN (A.), Met de Heiligen het jaar rond (2 vol.); Hasselt; Uitgeverij "Heideland"; 1953, 8°, 599 + 584 p. (cote BR: IV 36.347 A)
261 JOOS (Amaat), Vertelsels van het Vlaamsche volk (2 vol.) Brugge; F. De Haene-Waute; Gent; A. Siffer ; Thielt Bleet-Dooms; 1889-1892, 12°, 192 + 190 p. (cote BR: II 54.229 A)
262 KESTELOOT (Laurent), De Voorstelling van het Boze Beginsel; Antwerpen; Boekuil-en-Karveel-Uitgaven; 1944, 8°, 57 p. (cote BR: B 6.523 / 6)
263 KOOMEN (Martin), Het Ijzige zaad van de Duivel; geschiedenis van heksen en demonen; Amsterdam; Wetenschappelijke Uitgeverij; 1973, 8°, 214 p. (cotes BR: 7.A-29.146 ou R 43.996 / 4)
264 KOOMEN (Martin), Het Koninkrijk van de nacht; over dwergen, elfen en andere geesten van aarde, lucht, water en vuur; Amsterdam; Wetenschappelijke Uitgeverij; 1978, 8°, 252 p. (BR: R 43.996 / 10)
265 KRUIZINGA (J. H.), Levende folklore in Nederland en Vlaanderen; Assen; Uitgeverij "De Torenlaan"; 1953, 8°, 288 p. (cote BR: IV 35.329 A)
266 LAENEN (Jozef), Heksenprocessen; Antwerpen; "Véritas"; Leuven; drukkerij "Nova et vetera"; 1914, 8°, II-80 p.

267 LAMBRECHTS (René), Bezem en Kruis; grepen uit het Zuid-kempische volksgeloof; Retie; Kempische Boekhandel; 1974, 8°, 512 p. (7.A-34.422)

268 LANSENS (P.), De Klokputten; Antwerpen; Drukk. J.-E. Buschmann; 1858, 8°, 31 p. (III 89.612 A / 67)

269 LEHEMBRE (L.), Volksvertelsels, afgeluisterd aan de samenloop van de Schelde en de Rupel in de provincie Antwerpen; Lier; Joseph Van In & Cie, Drukk.; 1893, 8°, 115 p. (BR: II 63.889 A)

270 LEMMENS (G.), De Doode gast. Een tiental vlaamse sage-verhalen; Brugge; Excelsior; 1929, 8°, 102 p. (cote BR: III 81.089 A)

271 LENAERTS (Leenaard-Willem Jacobus), De Verdwijning der Alvermannekens. Limburgsche overleveringen uit het heidendom; Antwerpen; J.-E. Buschmann; 1899, 8°, 148 p. (cote BR: II 75.038 A)

272 LEROY (Julius), Zeisels en oud-vlaamsche vertellingen (5 vol.); Thielt; P. Pollet-Dooms; Ieper; Drukk. Calleweart-De Meulenaere; 1893-1903, 8°, 372 + 100 + 106 + 125 + 312 p. (II 71.173 A / 1-5)

273 LINDEKENS (Ben), Ze reden bij nacht. De mysterieuze gruwelhistorie van de Bokkerijders; Amsterdam; Wetenschappelijke Uitgeverij; 1974, 8°, 269 p. (cote BR: 7.A-32.338)

274 MAES (Louis Theo Maria), Vijf eeuwen stedelijk straf-recht. Bijdrage tot de rechts-en cultuurgeschiedenis der Nederlanden; Antwerpen; De Sikkel; 's Graven-hage; M. Nijhoff; 1947, 8°, XXII-832 p. (IV 23.428 A)

275 MELCHIOR (Juliaan), De Bokkerijders; Hasselt; St Quintinius-drukkerij; 1913-1915, 8°, 341 p. (cote BR: III 41.899 A)

276 PEETERS (K. C.), Eigen aard. Grepen uit de Vlaamse folklore (4ème éd.); 1975, 4°, 457 p. (BR: T 511/5)

277 PRIMS (Floris), De Litteekens van Antwerpen; Antwerpen; De Sikkel; 1940, 8°, 159 p. (BR: IV 13.043 A)

278 PRIMS (Floris), Het Parochiewezen in de Antwerpse Kempen; Antwerpen; Uitgave van de "Bijdragen tot de geschiedenis"; 1948, 8°, 260 p. (BR: IV 1.492 A / 8)

279 RIBADINEIRA (Petrus) & ROSWEYDUS (Heribertus), De Generale Legende der Heylighen (2 vol); Antwerpen; Hieronymus Verdusсen; 1629, F°, 792 + 728 p. (cote BR: L. P. III 93.404 C)

280 ROECK (Alfons) & MARQUET (Léon), Belgische sagen en legenden; Antwerpen; "De Vlijt"; 1980, 4°, 317 p. (cote BR: 7.C-3.253)

281 ROECK (Fons), Volksverhalen uit belgisch Limburg; Utrecht-Antwerpen; Het Spectrum; 1980, 8°, 266 p. (cote BR: B 33.549 / 3)

282 SCHOUTENS (Stephanus), Maria's Antwerpen of beschrijving van de wonderbeelden en merkweerdige bedevaart-plaatsen van O. L. Vrouw in de provincie Antwerpen; Aalst; De Seyn-Verhougstraete; 1905, 8°, 176 p. (BR: III 93.814 A ou IV 66.995 A)

283 SCHOUTENS (Stephanus), Maria's Brabant of beschrijving van de wonderbeelden en merkweerdige bedevaart-plaatsen van O. L. Vrouw in Brabant (tweede, verbeterde druk); Aalst; De Seyn-Verhougstraete 1904, 8°, 222 p. (III 93.815 A ou IV 66.994 A)

284 SCHOUTENS (Stephanus), Maria's Henegouw of beschrijving van de wonderbeelden en merkweerdige bedevaart-plaatsen van O. L. Vrouw in de provincie Henegouw; Lier; Joseph Van In; 1888, 8°, 124 p. (cote BR: III 93.818 A)

285 SCHOUTENS (Stephanus), Maria's Limburg of beschrijving van de wonderbeelden en merkweerdige bedevaart-plaatsen van O. L. Vrouw in de provincie Limbur Aalst; De Seyn-Verhougstraete; 1905, 8°, 144 p. (cotes BR: III 93.816 A ou IV 66.996 A)

286 SCHOUTENS (Stephanus), Maria's Luik, Luxemburg en Namen of beschrijving van de wonderbeelden en merk-weerdige bedevaartplaatsen van O. L. Vrouw in de provincien Luik, Luxemburg en Namen; Lier; Joseph Van In; 1886, 8°, 114 p. (III 93.819 A)

287 SCHOUTENS (Stephanus), Maria's Vlaanderen of beschrijving van de wonderbeelden en merkweerdige bedevaart-plaatsen van O. L. Vrouw in Oost- en West-Vlaanderen; Aalst; De Seyn-Verhougstraete; 1903, 8°, 149 p. (BR: III 93.817 A ou IV 66.993 A)

288 SCHRIJNEN (Jos), Nederlansche Volkskunde (tweede, herziene druk; 2 vol.); Zutfen; Thieme; 1930-1933, XVIII-363 + 399 p. (cote BR: IV 871 B)

289 SCHUERMANS (L. W.), Algemeen Vlaemsch Idioticon, uitgegeven op last van het genootschap met tijd en vlijt; Leuven; Van Linthout; 1865-1870, 8°, 902 p. (cote BR: II 25.325 A)

290 SINNINGHE (Jacques Rudolph Willem), Oude volksvertellingen van Duinkerken tot de Dollart; Oisterwijk; Uitgeverij "O"; 1949, 4°, 334 p. (IV 29.208 B)

291 SLEECKX (D.), De Straten van Antwerpen, kronieken en legenden (2 vol.); Gent; Hoste; 1902, 8°, 301+272 p. (BR: II 80. 295 A / 1)

292 STALPAERT (H.), Brugse devotieprenten van Onze-Lieve-Vrouw Sint-Andries; Brugge; Heemkundige Kring Maurits Van Coppenolle; 1976, 8°, 255 p. (cote BR: B 16.953 / 6)

293 STALPAERT (H.), Toverije in het Brugse Vrije. Documenten uit de Westvlaamse Volksoverlevering verzameld; Brugge; Drukk. Graphica; 1950, 8°, 100 p. (cote BR: B 3.614 / 38)

294 STALPAERT (H.), Vertellen; Roeselare; Hernieuwen-Uitgaven; 1946, 16°, 180 p. (BR: B 3.695 f / 23)

295 STALPAERT (H.), Volkskunde van Brugge; Brugge; Westvlaams Verbond van kringen voor heemkunde; 1974, 4°, 303 p. (cote BR: 7.B-5.591)

296 STALPAERT (H.), Westvlaams sagenboek (2 vol.); Blankenberge; Salftinge; 1969, 4°, 163 + 167 p. (cote BR: 7.B-749 / 1-2)

297 TER LAAN (Kornelis), Van Goor's folkloristisch woordenboek van Nederland en Vlaams-België; Den Haag; Van Goor; 1974, 12°, 503 p. (BR: ST T 511 / 2 ou éd. 1949: IV 28.111 A)

298 TER LAAN (Kornelis), Nederlandsche Overleveringen (2 v.); Zutfen; W. J. Thieme; 1932, 8°, XI-288 + 293 p. (cote BR: IV 2.477 A)

299 THYS (Augustin), Historiek der straten en openbare plaatsen van Antwerpen; Antwerpen; Kennes; 1879, 8°, 764 p. (cote BR: III 93.850 A)

300 VAN DEN BERGH (Laurens Philippe Charles), Proeve van een kritisch woordenboek der nederlansche mythologie; Utrecht; L. E. Bosch en zoon; 1846, 8°, 392 p.
(cote BR: 9è Cl., XIII, B 3 c, Van d. B.)

301 VAN DER LINDEN (Renaat), Bedevaartvaantjes in Oost-Vlaanderen. Bijdragen tot de studie van de legenden, de ikonografie, de volksgebruiken; Ledeberg-Gent; Drukkerij Erasmus; 1958, 4°, XXXI-366 p. (BR: IV 47.070 B)

302 VAN DUYSE (Prudens), Het Klaverblad. Romancen, legenden, sagen; Brussel; C.-J. A. Greuse, Boekdrukker en uitgever; 1848, 8°, XIV-274 p.
(BR: 8è Cl., XIII, B, Van D 5, Cl. 6.662)

303 VAN ES (F.), Waasch sagenboek; Gent; Bond der Oostvlaamsche folkloristen; 1944, 8°, 216 p. (B 2.813 / 8)

304 VAN HAGELAND (Albert), Moderne magie en hekserij (tweede uitgave); Rotterdam; Uitgeverij Ridderhof; 1974, 8°, 232 p. (C. D. E.)

305 VAN HAVER (Jozef), Nederlandse incantatieliteratuur; Gent; Secretariaat van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde; 1964, 8°, 506 p. (cote BR: ST 662 / 94)

306 VAN PELT (H.), De Bokkerijders in de Kempen. Verhaal der bandieterijen in Noord-Limburg gedurende de tweede helft der 18e eeuw (tweede uitgave); Brussel; Ignis; 1943, 12°, 474 p.(IV 16.958 A)

307 VAN ROMPAY (Jozef), Bijdrage tot de geschiedenis van Onze-Lieve-Vrouw-Waver in het land van Mechelen; Lier; Van In; 1970, 8°, 382 p. (cote BR: 7.A-13.950)

308 VAN VAERNEWIJCK (Marcus), Die Historie van Belgis; Ghendt; 1574, F°.
(cote BR: L. P. V. B. 10.080 C)

309 VERMAST (A.), Vertelsels uit West-Vlaanderen; Gent; Drukk. I. Vanderpoorten; s. d., 8°, 155 p.
(cote BR: II 63.768 A)
-autre éd.: 1902, 8°, 100 p. (BR: II 81.723 A)

310 VINCX (J. F.), Sagen, legenden, sprookjes en geschiedkundige bijdragen uit het Hageland; Lier; Van In; 1906, 8°, 309 p. (cote BR: II 93.954 A)

311 WELTERS (Henri Gerard Hubert), Limburgsche legenden, sagen, sprookjes en volksverhalen; Venloo; H. H. Uyttenbroeck; 1875, 8°, VIII-240 p. (cote BR: II 53.931 A)

312 WELTERS (Henri Gerard Hubert), Spokerijen in Limburg; sagen, legenden en volksverhalen; Zaltbommel; Europese Bibliotheek; 1974, 8°, 64 p. (cote BR: 7.A-37.895)

313 WITTERIJCK (A. J.), Oude Westvlaamsche Volksvertelsels, afgeluisterd en verteld; Brugge-Brussel; Desclée De Brouwer-De Kinkhoren; 1946, 8°, 307 p. (cote BR: B 7.584 / 1)

314 WOLF (Johannes Wilhelm), Nederlandsche Volksoverleveringen; Groningen; Wilkens; 1844, 8°, 218 p. (cote BR: 9è Cl, XIII, B 3, Wolf 2, Cl. 8.207)

B) ARTICLES.

315 ANGERMILLE (Karel), "Rond Antwerpen's hoogen Toren", in Vlaamsch Leven; Brussel; II, 11 feb. 1917, Nr 19, pp. 292-295; 18 feb. 1917, Nr 20, pp. 310-314; 25 feb. 1917, Nr 21, pp. 328-331. (cote BR: B 770 / 2)

316 ARENS (Hugo), "Volkssagen uit het Land van Waas. Waaslanders vertellen", in Oostvlaamse Zanten; Aalst; 31e jg, januari-februari 1956, Nr 1, pp. 20-30; 32e jg, mei-juni 1957, Nr 3, pp. 86-97; juli-augustus 1957, Nr 4, pp. 118-132; september-october 1957, Nr 5, pp. 159-163; november-december 1957, Nr 6, pp. 179-184; 33e jg, januari-februari 1958, Nr 1, pp. 27-36; maart-april 1958, Nr 2, pp. 55-66. (cote BR: B 2.420)

317 B(LOMMAERT) Ph., "Volkssagen. XIX. Het Engeland-gat te Gent", in Kunst- en Letterblad; Gent; tweede jaargang, 1841, p. 4. (II 88.495 B)

318 BUSSELS (M.), "Hoe werden de Kempische Bokkerijders ontdekt?", in Limburg; Maaseik; jg XXXV, 1956, Nr 10, oktober 1956, pp. 225-238. (BR: B 1.567)

319 CALLEBAUT (G.), "Hakendover: 1275 jaar legende", in Brabant Toerisme; Brussel; april 1965, Nr 4, pp. 8-10. (cote BR: B 9.458 / 17)

320 CALLEBAUT (G.), "De Legende van Hakendover. Vertaling van de Latijnse tekst der bestuurders uit 1432", in Brabantse folklore; Brussel; Nr 161, maart 1964, pp. 43-61. (BR: R 3.590 b)

321 CALLEBAUT (G.), "De Legende van Laken", in Brabant; Brussel; 1966, Nr 3, pp. 12-19. (B 9.458/18)

322 DE COCK (Alfons), "Booze geesten op de zee 'manen'", in Volkskunde; Gent; 10e jg, 1897-1898, pp. 133-146. (cote BR: B 414)

323 DE COCK (Alfons), "Duivelsgeloof, vooral in Vlaanderen op onze dagen", in Vlaamsch Leven; Brussel; III; 14 october 1917, Nr 2, pp. 23-28; 21 october 1917, Nr 3, pp. 41-44; 28 october 1917, Nr 4, pp. 54-58. (BR: B 770 / 3)

324 DE COCK (Alfons), "Kerstklokken", in Vlaamsch Leven; Brussel; II, 24 december 1916, Nr 12 (Kerstnummer), pp. 179-181. (cote BR: B 770 / 2)

325 DE COCK (Alfons), "De Mammelokker te Gent", in Volkskunde; Gent; 18e jg, 1906, pp. 45-61. (B 414)

326 DE COCK (Alfons), "Over het bouwoffer", in Volkskunde; Gent; 10e jg, 1897-1898, pp. 242-246; 11e jg, 1898-1899, pp. 67-74. (cote BR: B 414)

327 DE COCK (Alfons), "De Stalkaars. Volksgeloof en volkssagen omtrent het dwaallicht", in Volkskunde; 10e jg, 1897-1898, pp. 182-183, 206-210, 236-241. (cote BR: B 414)

328 DE COCK (Alfons), "Tooverij", in Volkskunde; Gent; 9e jg, 1896-1897, pp. 32-36, 53-61, 189-195. (cote BR: B 414)

329 DE COCK (Alfons), "Volkssagen. De doode te gast genood", in Volkskunde; Gent; 13e jg, 1900-1901, pp. 77-81; 15e jg, 1903, pp. 236-244. (cote BR: B 414)

330 DE COCK (Alfons), "De Vrijmetselarij in het volksgeloof" in Volkskunde; Gent; 24e jg, 1913, pp. 217-225.

331 DE COCK (Alfons),"Het Zout in 't volksgeloof en volksgebruik", in Volkskunde; Gent; 17e jg, 1905, pp. 201-217. (cote BR: B 414)

332 DE GEETER (R.), "Bijdrage tot een sagenboek van Zuid-Oost-Vlaanderen", in Oostvlaamse Zanten; Aalst 33e jg, juli-augustus 1958, Nr 4, pp. 143-150; september-october 1958, Nr 5, pp. 185-194; november-december 1958, Nr 6, pp. 215-232; 34e jg, januari-februari 1959, Nr 1, pp. 30-40; maart-april 1959, Nr 2, pp. 74-82; mei-juni 1959, Nr 3, pp. 109-126. (cote BR: B 2.420)

333 DE KEYSER (P.), "De Draak van het Belfort te Gent", in Oostvlaamsche Zanten; Aalst; 2e jg, april 1927, Nr 2, pp. 18-21. (cote BR: B 2.420)

334 DE KEYSER (P.), "De Gentse sagen", in Volkskunde; Brussel; 50e jg (N.R., 8e jg), 1949, Nrs 1-2, pp. 53-73. (cote BR: B 414 b)

335 DE KEYSER (P.), "Over de scheppende rol van den mythischen angst in vertelsels en legenden", in Brabantse folklore; Brussel; 15e jg, juli 1936, Nr 90, pp. 445-454. (cote BR: R 3.590 b)

336 DE MEYER (Godelieve), "Sagen uit Noord-Oostvlaanderen", in Oostvlaamse Zanten; Aalst; 24e jg, september october 1949, Nr 5, pp. 125-159. (BR: B 2.420)

337 DE MEYER (M.), "De Studie der volksvertelsels", in Handelingen van het vierde Vlaamsch Philologencongres; Mechelen; 6-7 Oogst 1921, pp. 128-144. (cote BR: B 3.292)

338 DE MEYERE (Victor), "Antwerpsche vertelsels. Van Langen Wapper en van den reus", in Volkskunde; Antwerpen; 33e jg, 1928, Aflev. 1-2, pp. 108-124. (cote BR: B 414)

339 DE MEYERE (Victor), "De Tooverij in Vlaanderen. Tooveraars, tooverheksen, aflezers en stuiters. Hunne praktijken en geheimen", in Volkskunde; Antwerpen; 34e jg, 1929, Aflev. 4-5-6, pp. 87-128. (cote BR: B 414)

340 DE MONT (Pol), "De Schuur van Hamelgem", in Volkskunde; Antwerpen; 2e jg, 1889, pp. 178-180. (cote BR: B 414)

341 DE RIDDER (Fr.), "Het Ven te Zoutleeuw", in Bijdragen tot de Geschiedenis, bijzonderlijk van het Oude Hertogdom Brabant; Antwerpen; 6e jg, 1907, pp. 465-491. (cote BR: B 6.118)

342 DE SMET (G. & M.), "Mater, metronen en heiligen", in De Toerist; Antwerpen; 36e jg, 16 maart 1957, Nr 6, pp. 190-191. (cote BR: B 1.684)

343 DE VRIES (J.), "Van alven en elfen", in Volkskunde; Antwerpen; 36e jg, 1931, Aflev. 1-2-3, pp. 3-30. (cote BR: B 414)

344 DE VUYST (Cyriel), "Brabantsche vertellingen", in Brabantsche folklore; Brussel; 7e jaar, juli 1928, Nr 42, pp. 379-386. (cote BR: R 3.590 b)

345 DE VUYST (Cyriel), "Vertelsels, sagen en sprookjes uit Oost-Vlaanderen", in Oostvlaamsche Zanten; Aalst; 12e jg, maart-juni 1937, Nr 2-3,pp59-74; 13e jg, januari-april 1938, Nr 1-2, pp. 57-62; 14e jg, september-oktober 1939, Nr 5, pp. 165-178. (cote BR: B 2.420)

346 GESSLER (J.), "De Legende van de 'Hooftbrugghe' te Gent. De vader, door zijn zoon onthoofd", in Oostvlaamsche Zanten; Aalst; 18e jg, januari-februari 1943, Nr 1, pp. 1-10. (cote BR: B 2.420)

347 GESSLER (J.), "Van gehangenen, door een mirakel gered", in Volkskunde; Brussel; 51e jg (N.R., 9e jg), 1950, Nr 1-2, pp. 5-10. (cote BR: B 414 b)

348 GIRALDO (Walter), "Betovering en onttovering rondom de drempel", in Volkskunde; Brussel; 58e jg (N.R., 16e jg), 1957, Nr 2, pp. 57-76. (BR: B 414 b)

349 GIRALDO (Walter), "Kwellen op afstand", in Volkskunde; Brussel; 53e jg (N.R., 11e jg), 1952, Nr 1, pp. 11-25. (cote BR: B 414 b)

350 GIRALDO (Walter), "Toverij en Duitse schapers", in Biekorf; Brugge; 55e jaar, 1954, Nr 1, pp. 42-47. (cote BR: B 583)

351 GITTEE (Aug.), "Een en ander over de taal en de volksmythologie in Limburg", in Nederlandsch Museum; Gent; derde reeks, 2e jg, 1888, pp. 289-313, 352-380. (cote BR: II 73.751 A / 1888 / 2)

352 GYSSELING (Maurits), "Folklore uit Oudenburg en omliggende", in Oostvlaamsche Zanten; Aalst; 14e jg, januari-april 1939, Nr 1-2, pp. 9-75. (cote BR: B 2.420)

353 HAESERYN (René), "De Volkskunde aan de Gentse Rijksuniversiteit aan de hand van de dissertaties", in Oostvlaamsche Zanten; Aalst; 35e jg, mei-juni 1960, Nr 3, pp. 69-86. (cote BR: B 2.420)

354 HENDRICKX (Fr.), "Hakendover: godsdienst en folklore", in Brabantsche folklore; Brussel; 6e jaar, april 1927, Nr 35, pp. 293-335. (BR: R 3.590 b)

355 HENDRICKX (Fr.), "Volkssagen en legenden van Zout-leeuw", in Brabantsche folklore; Brussel; 4e jaar, oktober 1924-februari 1925, Nrs 20-21-22, pp. 181-182. (cote BR: R 3.590 b)

356 HERMANT (Paul), "De Folklore in het werk van Th. van Cantimpré", in Brabantsche folklore; Brussel; 18e jaar, september 1938-juli 1939, Nrs 103-104, pp. 19-87. (cote BR: R 3.590 b)

357 HERMANT (Paul) & BOOMANS (Denis), "Het Fantastische in de volksverbeelding", in Brabantsche folklore; Brussel; 3e jaar, april 1924, Nr 17, pp. 121-135. (cote BR: R 3.590 b)

358 JAMAR (H.), "Alvermannekens in het Limburgse volksgeloof", in De Tijdspiegel; IV, mei 1949, Aflev. 5, pp. 108-110. (cote BR: B 7.416 / 4-6 / 1949-1951)

359 LAENEN (Kan. J.), "Heksenprocessen", in La Vie Diocésaine (Bulletin du Diocèse de Malines); VII, 1913, fasc. IV, pp. 181-191; V, pp. 239-247; VIII, pp. 407-418; IX, pp. 459-480; X, pp. 537-560. (BR: R 1.907)

360 LAMEND (A. M.), "Sinte Dimfna. De Ierse schutsheilige van de Vlaamse Kempen", in Toren; Abdij Tongerlo; Jg VII, mei 1951, pp. 41-48. (BR: B 789 b)

361 LOVELING (Virginie), "De Stalkaars", in Volkskunde; Gent; 10e jg, 1897-1898, pp. 180-182. (BR: B 414)

362 LUYTEN (Emiel), "De Hegge onder Bederbe", in Toerisme provincie Antwerpen; 8e jg, 15 juli 1962, Nr 4, pp. 51-53. (cote BR: B 12.681)

363 MATHEUSSEN (Joris), "Vorselaarse sproken, sagen en overleveringen", in Taxandria; Turnhout; XXVIII, 1956, pp. 140-165. (cote BR: R 1.447)

364 MEERTENS (P. J.), "De Namen van het dwaallicht", in Taal en Tongval; Brussel; XIII, 18 mei 1961, 2e & 3e Aflev., pp. 83-89. (cote BR: B 8.903)

365 MERTENS (André), "Processies en ommegangen in Brabant" in Brabantse folklore; Brussel; september-december 1980, Nrs 227-228, pp. 313-341. (cote BR: R 3.590 b)

366 MESSIAEN (Marcel) & VAN DER LINDEN (Renaat), "Reuzen en reuzinnen in West-Vlaanderen. Proeve van inventaris en typologie", in Oostvlaamse Zanten; Zottegem; 52e jg, juli-augustus 1977, Nr 4, pp. 141-166. (cote BR: B 2.420)

367 MEULDERS-VAN REMOORTEL (Frans), "Antwerpen, koningin der Schelde", in Vlaamsch Leven; Brussel; II, 1ste april 1917, Nr 26, pp. 405-406. (B 770)

368 NOLET DE BRAUWERE VAN STEELAND (J.), "Het Veen bij Zout-Leeuw. Volkssage", in Nederduitsch Letterkundig Jaerboekje; Gent; 7e jg, 1840, pp. 81-84. (cote BR: R 2.299 f)

369 NOTERMANS (Jef), "Oude Limburgse verhalen", in Limburg; Maaseik; jg XXXI, april 1952, Nr 4, pp. 74-78. (cote BR: B 1.567)

370 PEETERS (K. C.), "Resultaten van het sagenonderzoek in het Nederlandse taalgebied", in Volkskunde; Antwerpen; 66e jg (N.R., 24e jg), 1965, Nr 3-4, pp. 106-125. (cote BR: B 414 b)

371 PEETERS (K. C.), "Sagenonderzoek aan de Leuvense universiteit", in Volkskunde; Brussel; 61e jg (N. R., 19e jg), 1960, Nr 1, pp. 11-20. (B 414 b)

372 PEETERS (K. C.), "Het Sagenonderzoek in het Nederlandse taalgebied", in Volkskunde; Antwerpen; 64e jg (N.R., 22e jg), 1963, Nr 3, pp. 125-138.(B 414 b)

373 PEETERS (K. C.), "De Scheldetol en de reus van Antwerpen", in Hinterland; XIX, 1970, pp. 47-59.

374 PENNEMAN (Theo), "Heksenprocessen in Vlaanderen inzonderheid in het Land van Waas. 1538-1692", in Annalen van de Koninklijke Oudheidkundige Kring van het Land van Waas; Sint-Niklaas/Ruppelmonde; LXXIX, 1976, pp. 5-136. (cote BR: R 71)

375 PENNEMAN (Theo), "Slokkeman, Slokkepier, Slokkebieze, Slokkebui, Slokkebaboe. Een onderzoek naar de volkskundige dynamiek", in Volkskunde; Antwerpen; 74e jg, 1973, Nr 4, pp. 341-360. (B 414 b)

376 PIETERS (Jules), "Een paar motieven uit Oost-Vlaamse bouwlegenden", in Volkskunde; Brussel; 57e jg (N.R., 15e jg), 1956, Nr 2, pp. 1-13. (B 414 b)

377 PINON (Roger), "Het Sagenonderzoek in Wallonië en het catalogiseren van het Waalse sagenmateriaal", in Volkskunde; Antwerpen; 64e jg (N.R., 22e jg), 1963, Nr 3, pp. 171-177. (cote BR: B 414 b)

378 PRIMS (Floris), "Het Geheim van onze burcht. Losse bijdragen tot de Antwerpsche geschiedenis", in Antwerpiensia; Antwerpen; 1927, pp. 16-22, 54-59. (cote BR: III 76.504 A)

379 PRIMS (Floris), "Het Legendarische in onze kronijken", in Antwerpiensia; Antwerpen; tiende reeks, 1936, pp. 331-338. (cote BR: III 76.504 A)

380 PRIMS (Floris), "Van Lohengrin tot Brabo tot Jef Lambeaux. De handen in Antwerpen's zegel en wapen", in Antwerpiensia; Antwerpen; negetiende reeks, 1948, pp. 5-28. (cote BR: III 76.504 A)

381 ROECK (Fons), "Hedendaags heksengeloof in de provincie Antwerpen", in Noordgouw; Antwerpen; VI, 1966, Nr 3, pp. 143-160. (cote BR: B 16.489)

382 ROECK (Fons), "Hedendaags volksgeloof in de duivel in de provincie Antwerpen", in Noordgouw; Antwerpen; XIV, 1974, Nr 3, pp. 105-129. (cote BR: B 16.489)

383 SINNINGHE (Jacques R. W.), "Nederlandse sagengestalten", in Volkskunde; Brussel; 48e jg (N.R., 6e jg), 1947, Nr 3, pp. 113-123. (cote BR: B 414 b)

384 SINNINGHE (Jacques R. W.), "Noord-brabantsche sagen en legenden. De Nederlandsche schatsage", in Eigen Volk; Haarlem; 10e jg, november 1938, Aflev. 6, pp. 413-438. (cote BR: R 7.909)

385 SINNINGHE (Jacques R. W.), "Watergeesten in Noord-Brabant", in Eigen Volk; Den Haag; 2e jg, 1930, elfde Aflev., pp. 340-342. (cote BR: R 7.909)

386 STALPAERT (H.), "De Studie van de legende in het Vlaamse land", in Ons Heem; O.-L.-V.-Waver; XXV, Lentemaand 1971, Nr 2, pp. 49-67. (BR: B 6.453 c)

387 STROOBANT (Louis), "Zoutleeuw. Legende en folklore", in Brabantsche folklore; Brussel; 17e jg, januari-maart 1938, Nrs 99-100, pp. 161-219. (cote BR: R 3.590 b)

388 THIJS (Maurits), "Een terugblik op de legende van de bloedige geconsacreerde hostiën van Brussel", in Brabantse folklore; Brussel; maart 1971, Nr 189, pp. 6-52; juni 1971, Nr 190, pp. 145-204. (cote BR: R 3.590 b)

389 THIRY (Dr Haubrecht), "De Kastelberg en het Ven te Zout-Leeuw. Een kerstlegende", in Toerisme; Antwerpen; 9e jg, 15 december 1930, Nr 24, pp. 590-592. (cote BR: B 1.684)

390 THIRY (Dr Haubrecht), "Zout-Leeuw", in Toerisme; Antwerpen; 7e jg, 1 december 1928, Nr 23, pp. 294-297.

391 TOP (S.), "Banditisme in het Vlaams Volkssagenrepertorium", in Wetenschappelijke Tijdingen; Gent; XXIX, september-october 1970, Nr 5, pp. 322-344. (B 4.742)

392 TOP (Stefaan), "De Relatie rover-duivel in de volkssage en aanverwante literatuur", in Volkskunde; Antwerpen; 74e jg, 1973, Nr 4, pp. 303-318. (cote BR: B 414 b)

393 TOP (Stefaan), "Sagenproblematiek anno 1969. Vernieuwing of stagnatie?", in Volkskunde; Antwerpen; 70e jg, 1969, Nr 2, pp. 123-142. (cote BR: B 414 b)

394 TREFOIS (Clement), "De Draak van het Belfort te Gent", in Oostvlaamsche Zanten; Aalst; 9e jg, mei-augustus 1934, Nr 3-4, pp. 49-92. (cote BR: B 2.420)

395 UYTTERHOEVEN (Jozef), "Walem, het heksendorp", in Brabantse folklore; Brussel; december 1965, Nr 168, pp. 446-454. (cote BR: R 3.590 b)

396 VAN BEVEREN (J.), "De Gentsche 'Mammelokker'"; in Vlaamsch Leven; Brussel; II, 12 Oogst 1917, Nr 45, p. 711. (cote BR: B 770 / 2)

397 VAN DEN BERG (M.), "De Kinderschrik in de Provincie Antwerpen", in Miscellanea K. C. Peeters; Antwerpen; Druk. C. Govaerts; 1975, pp. 71-90. (cote BR: 7.A-38.896)

398 VAN DEN ZEEKANT (J.), "De Kwelgeesten in Vlaanderen", in Ons Volksleven; Brecht; 10e jg, 1898, pp. 141-144. (cote BR: II 80.701 A)

399 VAN DER LINDEN (Renaat), "Legenden doorheen Vlaanderen. Een uitzonderlijke kataloog", in Mariaal tijdschrift; Gent; 33e jg, 15 maart 1962, Nr 2, pp. 59-61; 15 juni 1962, Nr 3, pp. 79-84. (cote BR: B 8.037)

400 VAN DER LINDEN (Renaat), "Legendenmotieven uit de Vlaamse religieuze volkskunde", in Handelingen van het XXIIIe Vlaams Filologencongres; Brussel; 1-3 April 1959, pp. 327-337. (B 3.292)

401 VAN DER LINDEN (Renaat), "Marialegenden", in Mariaal tijdschrift; Gent; XXXV, 15 maart 1964, Nr 2, pp. 58-64. (cote BR: B 8.037)

402 VAN DER LINDEN (Renaat), "Sagen uit Zuid-Oost Vlaanderen I-VIII", in Oostvlaamse Zanten; Gent; 43e jg, juli-augustus 1968, Nr 4, pp. 125-130. (cote BR: B 2.420)

403 VAN DER LINDEN (Renaat), "Spookhistories uit Zuid-Oost Vlaanderen. Velzeke. Michelbeke. Rozebeke" in Oostvlaamse Zanten; Gent; 31e jg, mei-juni 1956, Nr 3, pp. 102-103, (B 2.420)

404 VAN DER LINDEN (Renaat), "Volksgeloof en volksdevotie in het levend volksleven", in Handelingen van het XXVIe filologencongres; Gent; 29-31 maart 1967, pp. 470-472. (B 3.292)

405 VAN DER LINDEN (Renaat), "Volkskunde & aktualiteit. Moderne magie & hekserij (+ bibliografie van A. VAN HAGELAND)", in Oostvlaamsche Zanten; Gent; 40e jg, juli-oktober 1965, Nr 4-5, pp. 170-190. (cote BR: B 2.420)

406 VAN DUYSE (Pr.), "De Draek van het Belfort, te Gent (legende der XIe eeuw)", in Nederduitsch Letterkundig Jaerboekje voor 1838; Gent; vijfde jaergang, pp. 9-17. (cote BR: R 2.299 f)

407 VAN DUYSE (Pr.), "De oudste Burger van Brussel" en "De Mammelokker te Gent (sage)", in Nederduitsch Letterkundig Jaerboekje; Gent; XII, 1845, pp. 8-11 & 153-154. (cote BR: R 2.299 f)

408 VAN EFFELTERRE (Jozef), "Het volksverhaal; Godveerdegem en Strijpen. Sagen. Heksen. Vrouwen met open paraplu zonder regen"; in Oostvlaamsche Zanten; Gent; 45e jg, januari-februari 1970, Nr 1, pp. 31-33. (cote BR: B 2.420)

409 VAN HAGELAND (Albert), "Folklore en fantastische literatuur", in Eigen Schoon en De Brabander (Huldenummer J. VERBESSELT); Brussel; LXIe jg, april-september 1978, Nr 4-9, pp. 133-139. (cote BR: B 313)

410 VAN HAGELAND (Albert), "De Gentse 'Mammelokker'... een importartikel?", in Oostvlaamse Zanten; Aalst; 27e jg, november-december 1952, Nr 6, pp. 135-141. (cote BR: B 2.420)

411 VAN HAGELAND (Albert), "Moord door magie", in Oostvlaamse Zanten; Aalst; 30e jg, september-oktober 1955, Nr 5, pp. 133-147. (cote BR: B 2.420)

412 VAN HAGELAND (Albert), "Watergeesten. Hun oorsprong en verwantschap", in Oostvlaamse Zanten; Aalst; 28e jg, maart-april 1953, Nr 2, pp. 29-49. (cote BR: B 2.420)

413 VAN HEURCK (Emile), "Het Bovennatuurlijke in de legende van Haekendover", in Volkskunde; Antwerpen; 26e jg, 1920, Aflev. 1-2, pp. 81-88. (B 414)

414 VAN NOPPEN (H.), "Reuzen en reuzinnen in Brabant. Proeve van inventaris en typologie", in Brabantse folklore; Brussel; september-december 1980, Nrs 227-228, pp. 207-266. (cote BR: R 3.590 b)

415 VAN WERVEKE (A.), "Toovenaars en waarzeggers in de XVe en in de XVIe eeuw", in Volkskunde; Gent; 9e jg, 1896-1897, pp. 121-140. (BR: B 414)

416 VERKEST (Med.), "De Heksen der boerendanswei", in Volkskunde; Gent; 5e jg, 1892, pp. 12-17. (BR: B 414)

417 VIAENE (A.), "De Legende van de metselaarsketel in de O. L. Vrouwkerk te Brugge", in Biekorf; Brugge; 59ste jaar, 1958, Nr 7, pp. 193-197. (BR: B 583)

418 VLUNIUS (Jani), "Broederliefde door de dwergen beloond", in Ons Volksleven; Brecht; 2e jg, 1890, 5de Aflev., p. 53. (BR: II 80.701 A)

419 WEYNS (J.), "De 'Duivelschuur' van Amelgem, te Brussegem", in Ons Heem; XXe jg, 1966, Nr 4 (Hooimaand), pp. 144-145. (cote BR: B 6.453 c)

420 WISSELS (L.), "De Limburgse reuzen", in Heidebloemke; Genk; jg 36, 15 augustus 1977, Nr 4, pp. 1-124. (cote BR: B 10.422)

III. OEUVRES DE REFERENCE EN LANGUE ALLEMANDE.

A) LIVRES.

421 BACH (Adolf), Deutsche Volkskunde. Ihre Wege, Ergebnisse und Aufgaben; Heidelberg; Quelle & Meyer; 1960, 8°, 708 p. (cote BR: VI 69.962 A)

422 BETH (Karl), Religion und Magie (2è éd. revue et augmentée); Leipzig; B. G. Teubner; 1927, 8°, XII-433 pages. (cote BR: III 76.436 A)

423 BROWE (Peter), Die Eucharistischen Wunder des Mittelalters; Breslau; Müller & Seiffert; 1938, 4°, XI-220 p. (Breslauer Studien zur historischen Theologie. Neue Folge, IV) (cote BR: R 6.288/II/4)

424 DRIESEN (O.), Der Ursprung des Harlekin. Ein kulturgeschichtliches Problem; Berlin; Alexander Duncker; 1904, 8°, 286 p. (cote BR: II 84.084 A)

425 ERNST (Cécile), Teufelaustreibungen. Die Praxis der katholischen Kirche im 16. und 17. Jahrhundert; Bern-Stuttgart-Wien; Huber; 1972, 8°, 147 p. (cote BR: 7.A-29.977)

N. B.: A. ROECK a signalé dans la bibliographie clôturant Légendes de Belgique (réf. bibl. N° 78) une trentaine de mémoires présentés dans des universités néerlandophones et consacrés à des enquêtes sur les légendes régionales.

426 FRANK (Emma), Der Schlangenkuss. Die Geschichte eines Erlösungsmotivs in der deutschen Volksdichtkunst; Leipzig; H. Eichblatt; 1928, 8°, 168 p. (Form und Geist, 9) (cote BR: R 7.316 / 9)

427 GOYERT (Georg) & WOLTER (Konrad), Vlämische Sagen, Legenden und Volksmärchen; Jena; 1917, 8°, VIII-209 p. (cote BR: IV 15.004 A)

428 GRIMM (Jacob), Deutsche mythologie (3 vol. en 1 tome); Göttingen; Dieterische Buchhandlung; 1835, 8°, 710 + CLXXVII p. (BR: 9è Cl,XIII,B3,Grim 5/Cl 8180) -(2è éd.); ibidem; 1844, 8°, L + 1.246 p. (cote BR: 9è Cl., XIII, B 3, Grim 5 / Cl. 8.179)

429 GRIMM (Brüder), Deutsche Sagen (2 vol.); Berlin; 1816-1818, 8°, XXXVI-464 + XX-380 p. (cote BR: 9 è Cl., XIII, B 3, Grim 1 / Cl. 8.176) -in 2 Teilen herausgegeben, mit Einleitungen und Anmerkungen versehen von Hermann SCHNEIDER; Berlin-Leipzig; Bong; 1914, 16°, XXXIII-305 + 302 p. (cote BR: R 8.837 / 53)

430 HANSEN (Joseph), Quellen und Untersuchungen zur Geschichte des Hexenwahns und der Hexenverfolgung im Mittelalter. Mit einer Untersuchung der Geschichte des Wortes Hexe von Johannes FRANCK; Bonn; Carl Georgi; 1901, 4°, V-703 p. (BR: III 27.664 A)

431 HANSEN (Joseph), Zauberwahn, Inquisition und Hexenprozess im Mittelalter und die Entstehung der grossen Hexenverfolgung; München-Leipzig; Oldenbourg; 1900, 8°, XV-538 p. (Historische Bibliothek, XII) (cote BR: 059 D /12)

432 HOEFLER (O.), Verwandlungskulte, Volkssagen und Mythen; Wien; Oesterreichische Akademie der Wissenschaften; 1973, 8°, 290 p. (Philosophisch-historische Klasse. Sittungsberichte, 279, 2) (cote BR: R 6.042 / 279 / 2)

433 MARICHAL (Dr. Wilhelm), Volkserzählgut und Volksglaube in der Gegend von Malmedy und Altsam; Würzburg; Konrad Triltsch Verlag; 1942, 8°, VIII-183 p. (cote BR: IV 17.302 A)

434 PETZOLDT (Leander), Der Tote als Gast. Volkssage und Exempel; Helsinki; Suomalainen Tiedeakatemia; 1968, 8°, 273 p. (FF Communications, 200) (cote BR: R 9.690 / 200)

435 PEUCKERT (Will Erich), Deutsche Sagen (2 vol.); Berlin; E. Smidt; 1961, 8°, 219 + 338 p. (cote BR: VI 78.050 A / 1-2)

436 PEUCKERT (Will Erich), Europäische Sagen (5 vol.); Berlin; E. Smidt; 1961-1968, 8°, 273 + 253 + 325 + 159 + 223 p. (cote BR: VI 78.050 A/3-7)
437 PEUCKERT (Will Erich), Handwörterbuch der Sage (Aa-Alb); Göttingen; Vandenhoeck & Ruprecht; 1961, 8°, 711 p. (cote BR: VI 75.382 A)
438 PLOENNIES (Maria von), Die Sagen Belgiens; Köln; Verlag von F. C. Eisen; 1846, 8°, 300 p. (cote BR: 9è Cl., XIII, B 3 C, Ploe)
439 ROEHRICH (Lutz), Erzählungen des späten Mittelalters und ihr Weiterleben in Literatur und Volksdichtung bis zur Gegenwart (2 vol.); Bern; Francke Verlag; 1962-1967, 8°, 312 + 510 p. (cote BR: VI 76.266 A)
440 ROEHRICH (Lutz), Vergleichende Sagenforschung; Darmstadt; Wissenschaftliche Buchgesellschaft; 1969, 12°, XII-430 p. (cote BR: R 26.523 / 152)
441 ROSKOFF (Gustav), Geschichte des Teufels (2 vol.); Leipzig; Brockhaus; 1869, 8°, X-404 + II-613 p. (cote BR: VI 13.280 A)
442 SAELZLE (K.), Tier und Mensch, Gottheit und Dämon; das Tier in der Geistesgeschichte der Menschheit; München-Basel-Wien; Bayerische Landwirtschaftsverlag; 1965, 4°, 499 p. (BR: VI 89.225 B)
443 WOLF (Johannes Wilhelm), Deutsche Märchen und Sagen; Leipzig; Brockhaus; 1845, 8°, 607 p. (cote BR: 9è Cl., XIII, B 3, Wolf 1 / Cl. 8.206)
444 WOLF (Johannes Wilhelm), Niederländische Sagen; Leipzig; Brockhaus; 1843, 8°, XXXVIII-709 p. (cote BR: 9è Cl., XIII, B 3, Wolf 3)
445 WUTTKE (Adolf), Der deutsche Volksaberglaube der Gegenwart; Hamburg; Agentur des Ranken Hauses; 1860, 8°, IX-268 p. (cote BR: VI 14.603 A)

B) Articles.

446 BEITZ (Klaus), "'Feguras de gigantes, dancas d'amazonas e muytos diabretes'. Die volkstümlichen Motive in den niederländischen Gobelins der Wiener 'De Castro-Serie'", in Rheinisches Jahrbuch für Volkskunde; Bonn; 15. u 16. Jahrgang, 1964-1965, pp. 210-238. (cote BR: R 17.346)
447 GROBER-GLUECK (Gerda), "Aufhocker und Aufhocken nach den Sammlungen des Atlas der deutschen Volkskunde", in Rheinisches Jahrbuch für Volkskunde; Bonn; 15. u 16. Jahrgang,

448 ISLER (Gotthilf), "Zur psychologischen Deutung von Volkserzählungen", in Fabula; Berlin; 14. Band, 1973, pp. 141-155. (cote BR: R 20.528)
449 LANSSENS (Theophilus Prudens Amatus), "Flämische Sagen und Gebräuche", in Zeitschrift für deutsche Mythologie und Sittenkunde; Göttingen; dritter Band, 1855, pp. 161-172. (BR: II 24.397 A)
450 PETZOLDT (Leander), "Besessenheit in Sage und Volksglauben", in Rheinisches Jahrbuch für Volkskunde; Bonn; 15. u 16. Jahrgang, 1964-1965, pp. 76-94. (cote BR: R 17.346)
451 RANKE (K.), "Manneken-Pis und Verwandtes", in Miscellanea K. C. Peeters; Antwerpen; Drukk. C. Govaerts; 1975, pp. 576-581. (cote BR: 7.A-38.896)
452 TOP (Stefaan), "Dämonische Züge in flämischen Räubersagen", in Fabula; Berlin; 14. Band, 1973, pp. 1-43. (cote BR: R 20.528)
453 ZENDER (Matthias), "Volkserzählungen als Quelle für Lebensverhältnisse vergangener Zeiten", in Rheinisches Jahrbuch für Volkskunde; Bonn; 21. Jahrgang, 1973, pp. 114-169. (cote BR: R 17.346)

IV. OEUVRES DE REFERENCE EN LANGUE ANGLAISE.

A) LIVRES.

454 BRIGGS (Katharine), A Dictionary of British folk-tales in the English language (incorporating the F. J. Norton collection); London; Routledge & Kegan Paul; 1970, 4°, 580 + 580 p. (BR: SL T 542/1)
455 COHN (Norman), Europe's inner demons; an enquiry inspired by the great witch-hunt; London; Chatto-Heinemann; 1975, 8°, XV-302 p. (cote BR: R 40.515 / 4)
456 CONWAY (Moncure Daniel), Demonology and devil-lore (2 vol.); London; Chatto & Windus; 1879, 8°, XXI-428 + XII-472 p. (cote BR: VI 43.212 A)
457 DE BRUYN (Lucy), Woman and the Devil in sixteenth-century literature; Tisbury; Compton Press; 1979, 8°, XII-180 p. (cote BR: 7.A-57.347)
458 HOLE (Christina), A Mirror of witchcraft; London; Chatto & Windus; 1957, 8°, 260 p. (BR: VI 62.488 A)
459 LEA (Henry Charles), Materials towards a history of witchcraft; New York - London; Th. Yoseloff; 1957, 8°, XLIV-1548 p. (cote BR: VI 69.955 A)

460 LEACH (Maria), God had a dog. Folklore of the dog; New-Brunswick, N. J.; Rutgers University Press; 1961, 8°, XIV-544 p. (cote BR: VI 75.894 A)
461 MURRAY (Margaret Alice), The god of the witches; London; Faber and Faber; 1931, 8°, 212 p. (cote BR: VI 51.817 A)
462 MURRAY (Margaret Alice), The witchcult in Western Europe; Oxford; Clarendon Press; 1921, 8°, 303 p. (cote BR: III 63.464 A)
463 RADFORD (E. & M. A.), Encyclopedia of superstitions; New-York; The philosophical library; 1949, 8°, IX-269 p. (cote BR: VI 45.068 A)
464 ROBBINS (Rossell Hope), The Encyclopedia of witchcraft and demonology; New York; Crown Publishers; 1959, 4°, 571 p. (cote BR: VI 68.777 B)
465 ROBERTS (J. M.), The Mythology of the secret societies; London; Secker & Warburg; 1972, 8°, X-369 p. (cote BR: 7.A-24.603)
466 RUNEBERG (Arne), Witches, demons and fertility magic. Analysis of their significance and mutual relations in West-European folk religion; Helsingfors; Akademiska Bokhandeln; 1947, 8°, XII-273 p. (cote BR: R 6.912 / XIV / 4)
467 SUMMERS (Montague), The History of witchcraft and demonology; London, Kegan Paul, Trench, Trubner & Co; New York, Alfred A. Knopf; 1926, 8°, XV-353 p. (cote BR: III 75.770 A)
468 SUMMERS (Montague), The Werewolf; London; Kegan Paul, Trench, Trubner & Co; 1933, 8°, XIV-307 p. (cote BR: 7.A-25.814)
469 THOMAS (Keith), Religion and the decline of magic; Harmondsworth; Penguin Books; 1978, 8°, XX-853 p. (cote BR: VI 81.464 A / B)
470 THOMPSON (Stith), Motif-index of folk literature. A classification of narrative elements in folktales, ballads, myths, fables, mediaeval romance, exempla, jest books and local legends (6 vol.); Copenhague; Rosenkilde & Bagger; 1955-1958, 8°, 554 + 517 + 519 + 499 + 568 + 893 p. (cote BR: SL T 502/1)
471 THOMPSON (Stith), The Types of the folktale. A classification and bibliography + Antti AARNE's Verzeichnis der Märchentypen; Helsinki; Suomalainen Tiedeakatemia; 1961, 8°, 588 p. (cote BR: R 9.690 / 184)

472 THORNDIKE (Lynn), A History of magic and experimental science (8 vol.); New York-London; Mac Millan & Co; 1923-1958, 8°, 835 + 1036 + 827 + 767 + 695 + 766 + 695 + 808 p.

B) ARTICLES.

473 FISCHER (J.-L.), "The Sociopsychological Analysis of Folktales", in Current Anthropology; Utrecht; vol. 4, N° 3, june 1963, pp. 235-295. (cote BR: R 22.826)

V. OEUVRES DE REFERENCE EN LANGUE ESPAGNOLE.

A) LIVRES.

474 ARRIBAU GONZALEZ (Juan), La Cuesta del diablo; leyendas y episodios correntinos y salteños; Buenos Aires; Talleres gráficos Piselli; 1935, 116 p.
475 AZNAR (Luis), Floresta de leyendas rioplatenses; Buenos Aires; Emecé; 1942, 104 p.
476 BAROJA (Julio Caro), Las Brujas y su mundo (5a ed);Madrid; Alianza Editorial; 1979, 8°, 382 p. (El Libro de Bolsillo, N° 12) (disponible au C. D. E. *)
477 BORGES (Jorges Luis), Antiguas literaturas germánicas (1a ed., 2a reimpresión); México; Fondo de Cultura Económica; 1975, 8°, 179 p. (Col. Breviarios, N° 53) (disponible au C. D. E. *)
478 BORGES (Jorge Luis), Manual de zoología fantástica (1a ed., 2a reimpresión); México; Fondo de Cultura Económica; 1971, 8°, 159 p. (Col. Breviarios, N° 125) (disponible au C. D. E. *)
479 CANAL FEIJOO (Bernardo), Mitos perdidos; Buenos Aires; Compañía Impresora Argentina; 1938, 162 p.
480 CANO (Rafael), Del Tiempo de Naupa; Buenos Aires; Talleres gráficos argentinos L. J. Rosso; 1930, 475 p.
481 CHERTUDI (Susana), Cuentos folklóricos de la Argentina (primera serie); Buenos Aires; Instituto Nacional de Filología y Folklore; 1960, 254 p.
482 CHERTUDI (Susana), Juan Soldao; cuentos folklóricos de la Argentina; Buenos Aires; Eudeba; 1962, 157 p.

(*) C. D. E. = Centre de Documentation de l'Etrange
C/o Bernard Goorden
B. P. 33 - Uccle 4

483 DRAGHI LUCERO (Juan), Las Mil y una noches argentinas; Mendoza; Ediciones Oeste; 1940, 388 p.

484 FERNANDEZ DE LEON (Gonzalo), Historia de las leyendas y creencias; Buenos Aires; Gea; 1957, 602 p.

485 GRANADA (Daniel), Reseña histórico-descriptiva de las antiguas y modernas supersticiones del Rio de La Plata; Buenos Aires; G. Kraft; 1947, 438 p.

486 JIJENA SANCHEZ (Rafael), Los Cuentos de Mama Vieja; Buenos Aires; Versol; 1946, 285 p.

487 JIJENA SANCHEZ (Rafael), El Perro negro en el folklore; el lobisón, el familiar y otras supersticiones; Buenos Aires; Dolmen; 1952, 154 p.

488 MOYA (Ismael), Aves mágicas; mitos, supersticiones y leyendas en el folklore argentino y americano; La Plata; Ministerio de Educación de la provincia de Buenos Aires; 1958, 122 p. (Revista de Educación, La Plata, Suplemento N° 10)

489 ROJAS (Ricardo), El Pais de la selva (2a ed.); Buenos Aires; La Facultad; 1925, XII-284 p. (Obras Completas, 16)

B) ARTICLES.

490 AMBROSETTI (Juan Bautista), "El Diablo indigena: ensayo de mitologia argentina", in La Nación; Buenos Aires; 16 junio 1897.

491 AMBROSETTI (Juan Bautista), "Fantasmas de la selva misionera", in Revista de filosofia; Buenos Aires; año 3, N° 6, noviembre de 1917, pp. 329-340.

492 COLUCCIO (Félix), "Dios, el Diablo y Judas en el folklore americano", in Revista de Educación; La Plata; nueva serie, año 3, N° 1, enero de 1958, pp. 201-206.

493 CORTAZAR (Augusto Raúl), "Folklore literario y literatura folklórica", in ARRIETA (Rafael A.), Historia de la literatura argentina (tomo V); Buenos Aires; Ediciones Peuser; 1959, in-8°, pp. 17-395 + 433-457. (cote BR: SL H 158/83)

494 CORTAZAR (Augusto Raúl), "El Folklore y la tradición", in Selecciones folklóricas Codex; Buenos Aires; año 1, N° 6, noviembre de 1965, pp. 5-12.

495 CHERTUDI (Susana), "Las Especies literarias en prosa", in Folklore argentino (dir. J. Imbelloni); Buenos Aires; Nova; 1959, pp. 132-157.

496 DAVALOS (Juan Carlos), "Leyenda del duende", in Revista geográfica americana; Buenos Aires; año 18, N° 201, junio 1950, pp. 268-269.

497 DAVALOS (Juan Carlos), "Origen del cuento popular", in Boletin de la Academia Argentina de Letras; Buenos Aires; t. 9, N° 34, abril-junio de 1941, pp. 159-184.

498 DI BERNARDO (Elso Dario), "Los Fantasmas en el mundo antiguo", in Selecciones folklóricas Codex; Buenos Aires; año 1, N° 7, diciembre de 1965, pp. 122-127.

499 DI BERNARDO (Elso Dario), "El 'lobisón' en Grecia y Roma", in Selecciones folklóricas Codex; Buenos Aires; junio de 1965, año 1, N° 1, pp. 42-45.

500 GORRITI (Fernando), "Hacia una mitologia argentina", in Anales del Instituto Popular de Conferencias; Buenos Aires; t. 29, 1944, pp. 233-248.

501 LIDA DE MALKIEL (Maria Rosa), "El Cuento popular hispanoamericano y la literatura", in El Cuento popular y otros ensayos; Buenos Aires; Editorial Losada; 1976, pp. 11-80 + 125-144. (Col. Estudios literarios) (disponible au C. D. E. *)

502 MENDILAHARZU (Fortunato Eduardo), "Miscelánea folklórica (leyenda del lobisón en distintas regiones argentinas)", in Boletin de la Asociación Folklórica Argentina; Buenos Aires; año 2, N° 1/2, noviembre-diciembre de 1939, pp. 3-6.

503 MOYA (Ismael), "Aves de mito, superstición y leyenda en América", in Boletin de la Academia Argentina de Letras; Buenos Aires; t. 19, N° 71, enero-marzo de 1950, pp. 81-126 + 391-457.

504 QUIROGA (Adán), "Realidades y fantasias de Misiones, tierra de asombrosos contrastes", in La Nación; Buenos Aires; 1 de febrero de 1958.

505 RAFFO (Matilde Josefina), "Hombres y mujeres peces", in Revista geográfica americana; Buenos Aires; año 16, V. 32, N° 192, setiembre de 1944, pp.115-118.

506 VIDAL DE BATTINI (Berta Elena), "El Hombre-lobo y el hombre-tigre en el folklore argentino", in Folklore; Buenos Aires; N° 9, primer trimestre de 1944, p. 84.

VI. APERCU BIBLIOGRAPHIQUE DE ROBERTO J. PAYRO. (*)

1) DE AUCTORE.

A) LIVRES.

507 GARCIA (Germán), Roberto J. Payró. Testimonio de una vida y realidad de una literatura; Buenos Aires; Editorial Nova; 1961, 8°, 215p (C. D. E.)

508 GONZALEZ LANUZA (Eduardo), Genio y figura de Roberto J. Payró; Buenos Aires; Eudeba; 1965, 8°, 192 p. (disponible au C. D. E.)

509 VERGARA DE BIETTI (Noemi), Payró, humorista de la tristeza; Buenos Aires; Tres Américas; 1981, 8°, 261 p.

B) ARTICLES.

510 BERT, "Sous l'Occupation. M. Roberto J. Payró", in Le Cri de Belgique (Organe hebdomadaire des intérêts belges dans l'Amérique du Sud); Buenos Aires; 5me année, N° 223, 17 janvier 1920. (C. D. E.)

511 GOFFIN (Arnold), "Aventures divertissantes du petit-fils de Juan Moreira", in La Belgique artistique et littéraire (Revue Nationale du Mouvement Intellectuel); Bruxelles; tome trente-quatrième, janvier-février-mars 1914, pp. 173-175. (cote BR: R 1.558)

512 GOORDEN (Bernard), "Roberto J. Payró (1867-1928), folkloriste belgophile pendant la Belle Epoque (1909-1923)", in Le Diable en Belgique (réf. bibl. N° 89); Bruxelles; Editions Recto-Verso; 1982, pp. V-XII. ("Ides... et autres", N°36-37)

513 PAYRO (Julio E.), "Prefacio" à El Diablo en Bélgica; Buenos Aires; Editorial Quetzal; 1953, pp. 7-11. (disponible au C. D. E.)

514 PILLEMENT (Georges), "Roberto J. Payró", in Le Petit-fils du Gaucho; Paris; Nouvelles Editions Latines; 1946, pp. 7-9. (BR: R 7.810 / 90)

515 SANCHEZ (Luis Alberto), "Roberto J. Payró", in Escritores representativos de América (segunda serie, vol. 1); Madrid; Editorial Gredos; 1963, pp. 131-139. (cote BR: R 18.401 / VII / 13)

(*) il s'agit, principalement, d'oeuvres accessibles en Belgique, à la BR ou au Centre de Documentation de l'Etranger

2) OEUVRES DE ROBERTO J. PAYRO.

A) LIVRES.

516 PAYRO (Roberto J.), El Casamiento de Laucha. Chamijo. El falso Inca (5a ed.); Buenos Aires; Editorial Losada; 1949, 16°, 170 p. (BR: R 14.673 / 74)

517 PAYRO (Roberto J.), Cuentos del otro barrio; Buenos Aires; Editorial Anaconda; 1931, 8°, 149 p.

518 PAYRO (Roberto J.), El Diablo en Bélgica, édition de 16 textes présentée par Julio E. PAYRO; Buenos Aires; Editorial Quetzal; 1953, 8°, 173 p.(C.D.E.)
-T. F.: Le Diable en Belgique, édition de 23 textes, revue et présentée dans une traduction critique de Bernard GOORDEN, augmentée d'une importante bibliographie (plus de 500 références); Bruxelles; Editions Recto-Verso; 1982, 8°, 250 p. (cf. réf. bibl. N° 89)

519 PAYRO (Roberto J.), Divertidas aventuras del nieto de Juan Moreira (3a ed.); Buenos Aires; Editorial Losada; 1949, 16°, 302 p. (BR: R 14.673 / 60)
-T. F.: Le Petit-fils du gaucho. Roman argentin. Présenté et traduit de l'espagnol par Georges PILLEMENT; Paris; Nouvelles Editions Latines; 1946, 16°, 318 p. (cote BR: R 7.810 / 90)

520 PAYRO (Roberto J.), El Mar dulce. Crónica novelesca del descubrimiento del Rio de la Plata (4a ed.); Buenos Aires; Editorial Losada; 1949, 16°, 249 p. (cote BR: R 14.673 / 27)

521 PAYRO (Roberto J.), Pago Chico, y nuevos cuentos de Pago Chico; Buenos Aires; Editorial Losada; 1946, 16°, 253 p. (cote BR: R 14.673 / 30)

522 PAYRO (Roberto J.), Violines y toneles (2a ed.); Buenos Aires; Centro Editor de América Latina; 1968, 16°, 165 p. (Capitulo N° 28) (disponible au C. D. E.)

B) ARTICLES EN LANGUE FRANCAISE. (*)

523 PAYRO (Roberto J.), "Les Massacres de Dinant", in Voix de l'Amérique Latine (Pages d'Histoire 1914-1916; (Souscriptions du Ministère de l'Instruction publique et du Gouvernement belge); Paris-Nancy; Librairie Militaire Berger-Levrault; 1916, N° 95, 8è série, pp. 18-20. (cote BR: R 3.056/17/93-97)

(*) Les articles publiés par Roberto J. Payró en langue espa-

524 PAYRÓ (Roberto J.), "Le Ressuscité de Temines", in Le Flambeau (Revue belge des questions politiques et littéraires); Bruxelles; tome Ier, 2è année, N° 6, juin 1919, pp. 613-641. (BR: B 818)

C) CONTES ET NOUVELLES. (en rapport avec le folklore)

525 "Adán y el mono (cuento valón)", in Caras y caretas; Buenos Aires; año 30, N° 1526, 31 dic. 1927. Repris in Cuentos del otro barrio (réf. bibl. N° 517) et traduit en français dans Le Diable en Belgique (réf. bibl. N°89).

526 "El Atadijo": sélectionné in El Diablo en Bélgica (réf. bibl. N° 518) et traduit en français dans Le Diable en Belgique (réf. bibl. N° 89).

527 "Las Brujas de Mons. Un proceso de hechicería a fines del siglo XVII", in Caras y caretas; Buenos Aires; año 30, N° 1487-1488, 2 y 9 abr. 1927. Repris in El Diablo en Bélgica (réf. bibl. N° 518) sous le titre de "Las Brujas de Mons" et traduit en français dans Le Diable en Belgique (réf. bibl. N° 89).

528 "El Brujo del Condroz (Leyenda belga)", in Caras y caretas; Buenos Aires; año 27, N° 1369, 27 dic. 1924. Repris in El Diablo en Bélgica (réf. bibl. N° 518) sous le titre de "El Brujo del Condroz" et traduit en français dans Le Diable en Belgique (réf. bibl. N° 89).

529 "La Calle de los seis mancebos", in Plus Ultra; Buenos Aires; año 5, N° 50, jun. 1920. Repris dans Cuentos del otro barrio (réf. bibl. N° 517).

530 "Los Cuentos populares de Bélgica" -sélection de six textes: "Una bestia apocalíptica", "El Pacto con el diablo", "La Treta de San Remaclo", "Un manjar extraordinario", "El Endemoniado", "La Profecía" (voyez, à chacun de ces titres, leur destin ultérieur)-, in La Nación; Buenos Aires; 27 enero 1924.

531 "La Dama blanca de Nandrin. Leyenda belga", in La Nación; Buenos Aires; 8 marzo 1925. Repris in El Diablo en Bélgica (réf. bibl. N° 518) sous le titre de "La Dama blanca de Nadrin" et traduit en français dans Le Diable en Belgique (réf. bibl. N° 89).

532 "El Diablo arquitecto". Voyez: "Leyendas belgas. El Diablo arquitecto". Traduit en français dans Le Diable en Belgique (réf. bibl. N° 89).

533 "El Diablo en Bélgica", in La Nación; Buenos Aires; 24 oct. 1926. Repris in El Diablo en Bélgica (réf. bibl. N° 518) et traduit en français dans Le Diable en Belgique (réf. bibl. N° 89).

534 "El Endemoniado": inclus dans la sélection "Los Cuentos populares de Bélgica" (réf. bibl. N° 530) et repris in Cuentos del otro barrio (réf. bibl. N° 517). Met en scène GIL PAFFLARD, le héros picaresque de Payró.

535 "Gigantes y dragones. Reseña histórico-literaria", in La Nación; Buenos Aires; 22 enero 1928. Repris in El Diablo en Bélgica (réf. bibl. N° 518) sous le titre de "Gigantes y dragones" et traduit en français dans Le Diable en Belgique (réf. bibl. N° 89).

536 "Los Gnomos de Bélgica, nutones y sotais", in La Nación; Buenos Aires; 10 Ag. 1924. Traduit en français dans Le Diable en Belgique (réf. bibl. N° 89).

537 "La 'Gueuze-lambic' en el paraíso": inclus dans la sélection "El Ingenio popular - Cuentos belgas" (réf. bibl. N° 539). Repris in Cuentos del otro barrio (réf. bibl. N° 517) et traduit en français dans Le Diable en Belgique (réf. bibl. N° 89).

538 "El Hechicero de Amel. Cuento popular belga", in La Nación; Buenos Aires; 2 mayo 1926. Repris dans Cuentos del otro barrio (réf. bibl. N° 517). Avec GIL PAFFLARD.

539 "El Ingenio popular - Cuentos belgas" -sélection de quatre textes: "Las Ovejas del carnicero", "La Solterona y la virgen", "Un santo burlón", "La 'Gueuze-lambic' en el paraíso" (voyez, à chacun de ces titres, leur destin ultérieur)-, in La Nación; Buenos Aires; 30 enero 1927.

540 "Leyendas belgas. El diablo arquitecto", in Plus Ultra; Buenos Aires; año 5, N° 52, ag. 1920. Repris in El Diablo en Bélgica (réf. bibl. N° 518) sous le titre "El Diablo arquitecto" et traduit en français dans Le Diable en Belgique (réf. bibl. N° 89).

541 "Leyendas belgas. Los diablos del agua", in Caras y caretas; Buenos Aires; año 28; N° 1388, 9 marzo 1925). Fondu dans le texte "Los Proteos belgas", lui-même in El Diablo en Bélgica (réf. bibl. N° 518), et donc traduit en français dans Le Diable en Belgique (réf. bibl. N° 89).

542 "Leyendas belgas. El tilo de los ahorcados", in La Nación; Buenos Aires; 16 mayo 1924. Repris in El Diablo en Bélgica (réf. bibl. N° 518) sous le titre "El Tilo de los ahorcados" et traduit en français dans Le Diable en Belgique (réf. bibl. N° 89).

543 "Miekke y el Kabuter; una leyenda belga", in La Nación; Buenos Aires; 21 set. 1924. Repris sous le titre "Miekke y el Kabuter (Leyenda belga)", in El Monitor de la Educación Común; Buenos Aires; t. 96, 1927, p. 650. Repris in El Diablo en Bélgica (réf. bibl. N° 518) sous le titre "Miekke y el 'Kabûter'" et traduit en français dans Le Diable en Belgique (réf. bibl. N° 89).

544 "El Molinero de Stuivenberg y el último Kabuter", in La Nación; Buenos Aires; 12 dic. 1926. Repris in El Diablo en Bélgica (réf. bibl. N° 518) et traduit en français dans Le Diable en Belgique (réf. bibl. N° 89).

545 "Motes, imputaciones y alcuños", in Cuentos del otro barrio (réf. bibl. N° 517).

546 "El Novio de la bruja", in El Diablo en Bélgica (réf. bibl. N° 518) et traduit en français dans Le Diable en Belgique (réf. bibl. N° 89).

547 "Los Ogros de Fresnés", in El Diablo en Bélgica (réf. bibl. N° 518) et traduit en français dans Le Diable en Belgique (réf. bibl. N° 89).

548 "Las Ovejas del carnicero": inclus dans la sélection "El Ingenio popular - Cuentos belgas" (réf. bibl. N° 539) , repris in Cuentos del otro barrio (réf. bibl. N° 517) et traduit dans Le Diable en Belgique (r.b. 89).

549 "El Pacto con el Diablo": inclus dans la sélection "Los Cuentos populares de Bélgica" (réf. bibl. N° 530) et repris in El Diablo en Bélgica (réf. bibl. N° 518) puis traduit en français dans Le Diable en Belgique (r.b. 89).

550 "La Profecía": inclus dans la sélection "Los Cuentos populares de Bélgica" (réf. bibl. N° 530) et traduit en français dans Le Diable en Belgique (réf. bibl. N° 89).

551 "Los Proteos belgas", inclus, après avoir englobé "Leyendas belgas. Los diablos del agua", in El Diablo en Bélgica (réf. bibl. N° 518) et traduit en français dans Le Diable en Belgique (réf. bibl. N° 89).

552 "Riña de santos (cuento popular de Cataluña)", in Cuentos del otro barrio (réf. bibl. N° 517).

553 "El Santo burlón" (cf. "Un santo burlón"), in Cuentos del otro barrio (réf. bibl. N° 517).

554 "La Solterona y la Virgen": inclus dans la sélection "El Ingenio popular - Cuentos belgas" (réf. bibl. N°539), repris in Cuentos del otro barrio (réf. bibl. N° 517) et traduit en français dans Le Diable en Belgique (r.b. 89).

555 "El Tilo de los ahorcados". Voyez: "Leyendas belgas. El tilo de los ahorcados" (réf. bibl. N° 542). Traduit en français dans Le Diable en Belgique (réf. bibl. N° 89).

556 "Los Tres hermanos y el cerdo", in Cuentos del otro barrio (réf. bibl. N° 517).

557 "La Treta de San Remaclo": inclus dans la sélection "Los Cuentos populares de Bélgica" (réf. bibl. N° 530), repris in El Diablo en Bélgica (réf. bibl. N° 518) et traduit en français dans Le Diable en Belgique (réf. bibl. N°89).

558 "Una bestia apocalíptica": inclus dans la sélection "Los Cuentos populares de Bélgica (réf. bibl. N° 518), repris in El Diablo en Bélgica (réf. bibl. N° 518) et traduit en français dans Le Diable en Belgique (réf. bibl. N°89).

559 "Un manjar extraordinario": inclus dans la sélection "Los Cuentos populares de Bélgica" (réf. bibl. N° 530) et repris in Cuentos del otro barrio (réf. bibl. N° 517). Met en scène GIL PAFFLARD, le héros picaresque de Payró.

560 "Un santo burlón" (cf. "El Santo burlón"): inclus dans la sélection "El Ingenio popular - Cuentos belgas" (réf. bibl. N° 539) et traduit en français dans Le Diable en Belgique (réf. bibl. N° 89).

561 "Vara roja", in Cuentos del otro barrio (réf. bibl. N° 517).

TABLE DES ILLUSTRATIONS ET DE LEURS SOURCES.

-page de couverture: inédit de Henri LIEVENS (10-4-1920). En 1946, il a illustré le livre Eigen Aard, rédigé par K. C. Peeters, qui fut appelé "le plus beau livre sur la Flandre". Il a atteint une réputation internationale grâce à des milliers d'illustrations et couvertures de livres -et, notamment celles des Marabout, surtout fantastiques-. Son oeuvre a été officiellement reconnue et couronnée lors de la 3è convention européenne de SF, qui s'est tenue à Poznan (Pologne) au mois d'août 1976.

-page de titre: illustration d'Aristides RECHAIN pour la version originale de "Las Brujas de Mons", parue dans Caras y Caretas (Buenos Aires), N° 1487, du 2 avril 1927.

-entre pages IV et V: document extrait de Eduardo GONZALEZ LAÑUZA, Genio y figura de Roberto J. Payró, page 153.

-entre pages VIII et IX: page de titre de l'édition originale El Diablo en Bélgica.

-avant page 1: fragment d'illustration provenant de la page faisant face à la page de titre de Ludovico GUICCIARDINI, Description de la cité d'Anvers (...) suivant l'édition plantinienne de 1582.

-entre pages 6 et 7: agrandissement de la figure III N° 2, figurant dans l'article "Le Vert-Bouc" (p. 61), in Annuaire XIV (1960-1961) de la Commission Royale Belge de Folklore (Section Wallonne), 1967. Cliché de l'auteur, A. DOPPAGNE.

-entre pages 48 et 49: illustration provenant de LENAERTS, De Verdwijning der Alvermannekens (1899), due à l'auteur.

-entre pages 52 et 53: illustration d'Aristides RECHAIN pour la version originale de "Las Brujas de Mons" (2è partie), parue dans Caras y Caretas, N° 1488, du 9 avril 1927.

-entre pages 74 et 75: gravure de J. L. Krafft (Bruxelles, 1725) pour Gilles Joseph de BOUSSU, Histoire de la ville de Mons ancienne et nouvelle.

-entre pages 92 et 93: illustration d'Aristides RECHAIN pour la version originale de "Las Brujas de Mons", parue dans Caras y Caretas (Buenos Aires), N° 1487, du 2 avril 1927.

-entre pages 100 et 101: illustration d'Aristides RECHAIN pour la version originale de "Las Brujas de Mons"(2è partie) parue dans Caras y Caretas, N° 1488, du 9 avril 1927.

-entre pages 110 et 111: illustration provenant de LENAERTS, De Verdwijning der Alvermannekens (1899), due à l'auteur.

-entre pages 116 et 117: même source que la précédente.

-entre pages 140 et 141: dessin original par Gme BOONEN (1594) repris à la pl. XXVIII de E. VAN EVEN, L'Omgang de Louvain.

-entre pages 142 et 143 (recto et verso): armoiries d'Anvers et passage original d'après la traduction française de F. de BELLEFOREST d'après Ludovico GUICCIARDINI, Description de la cité d'Anvers (...) suivant l'éd. plantinienne de 1582.

-entre pages 150 et 151 (recto et verso): dessins exécutés par Guilielmus BOONEN et gravés par L. VAN PETEGHEM (1594), situés respectivement aux planches XII et XIX de l'ouvrage d'Edward VAN EVEN, L'Omgang de Louvain (1863).

-entre pages 152 et 153: même source que supra, pl. XXXIII.

-entre pages 158 et 159: la partition provient du livre de Henri DELMOTTE, Recherches historiques sur Gilles de Chin et le dragon de Mons (1825), pl. III, tandis que le dessin du dragon est repris dans le catalogue consacré au Lumeçon pour l'exposition organisée par R. MEURANT (cf. note p. 157).

-en regard de page 166: dessin réalisé par Robert DESART dans son très bel ouvrage Les Géants du Brabant (1959).

-en regard de page 167: illustration de HUERGO pour la sélection de Roberto J. Payró, "El Ingenio popular. Cuentos belgas", dans LA NACION (Buenos Aires) du 30 janvier 1927, p. 3.

-en regard de page 168: fragment d'un "fanion de procession", présenté par l'Antwerpsche Sanctjeskring lors de la VIe tentoonstelling (mei MCMXXXVII): "Sint Joris bid voor ons".

-en regard de page 169: dessin exécuté par Guilielmus BOONEN et gravé par L. VAN PETEGHEM (1594), situé planche IV de l'ouvrage d'Edward VAN EVEN, L'Omgang de Louvain (1863).

INDEX ALPHABETIQUE AUTEURS. (*)

(*) comprenant écrivains et illustrateurs, mentionnés tant dans le corps de l'ouvrage que dans la bibliographie.

C

D

E

F

G

T

U

V

W

Y

Z

INDEX ALPHABETIQUE SUJETS (en base française). (*)

(*) nous faisons suivre les êtres "fantastiques" d'une * .

C

D

Q

QUELQUES ADRESSES UTILES. (1982)

A) <u>Revues francophones.</u>

1°) "Enquêtes du Musée de la Vie wallonne"
C/o Musée de la Vie wallonne
Cour des Mineurs
4000. Liège
<u>Tél.:</u> 041/23.60.94

2°) "Le Folklore brabançon" (organe du service de recherches historiques et folkloriques de la province de Brabant):
C/o 61, rue du Marché-aux-herbes
1000. Bruxelles
<u>Tél.:</u> 02/513.07.50

3°) "Folklore Stavelot-Malmedy-Saint-Vith"
C/o M. Robert Christophe
19, place du Parc
4890. Malmédy

4°) "La Vie wallonne" asbl, C/o Jean Servais
13, rue Wiertz
4000. Liège

B) Revues néerlandophones.

1°) "Biekorf"
C/o W. Minne
Iepenlaan, 23
8200. Brugge 2

2°) "De Brabantse Folklore" (driemaandelijks tijdschrift van de dienst voor geschiedkundige en folkloristische opzoekingen van de provincie Brabant)
C/o Grasmarkt, 61
1000. Brussel
Tél.: 02/513.07.50

3°) "Oostvlaamse Zanten" (tweemaandelijks algemeen tijdschrift voor Volkskunde orgaan van de Koninklijke Bond der Oostvlaamse Volkskundigen)
C/o Lic. Renaat van der Linden
Godveerdegemstraat, 15
9620. Zottegem

4°) "Volkskunde" (driemaandelijks tijdschrift voor de studie van het volksleven)
C/o K. C. Peeters Instituut voor Volkskunde
t. a. v. S. Van den Eynde
Gildekamersstraat, 2-6
2000. Antwerpen